

POSSIBLES

VOLUME 44. NUMÉRO 1. ÉTÉ 2020

Construire des sociétés post-croissance

POSSIBLES

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE,
Dominique Caouette, Pav. Lionel Groulx, Université de Montréal C.P. 6128,
Succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7
SITE INTERNET : www.redtac.org/possibles

RESPONSABLES DU NUMÉRO : Jonathan Durand Folco, Dan Furukawa Marques et Marc D. Lachapelle

COMITÉ DE RÉDACTION : Ayélé Marie d'Almeida, Christine Archambault, Grégoire Autin, Dominique Caouette, Camille Caron Belzile, Marie Cosquer, Régis Coursin, Gabriel Gagnon, Nadine Jammal, Maud Emmanuelle Labesse, Clara Leroy, Bochra Manai, Jean-Pierre Pelletier, Anatoly Orlovsky, Jean-Claude Roc, Maïka Sondarjee, Geneviève Talbot et André Thibault

COORDINATION : Régis Coursin, Marie Cosquer

RESPONSABLES DE LA SECTION POÉSIE/CRÉATION : Anatoly Orlovsky et Jean-Pierre Pelletier

RESPONSABLE DE LA SECTION DOCUMENTS : Ayélé Marie d'Almeida

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION : Clara Leroy

CONCEPTION GRAPHIQUE ET COUVERTURE : Julien Cayla-Irigoyen

CORRECTION, RÉVISION et TRADUCTION : Christine Archambault, Mélissa Ferron, Gaëlle Noémie Jan, Emma Lacroix, Anatoly Orlovsky, Jean-Pierre Pelletier, Eden Turbide

MEMBRES FONDATEURS : Gabriel Gagnon, Roland Giguère, Gérald Godin, Gilles Hénault, Gaston Miron, Marcel Rioux

Ce numéro a bénéficié de l'appui financier du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada ainsi que de l'Association canadienne d'études du développement international.

La revue POSSIBLES est membre de la SODEP et ses articles sont répertoriés dans Repères.
Les textes présentés à la revue ne sont pas retournés.

IMPRESSION : Le Caïus du livre

Ce numéro : 20\$ La revue ne perçoit pas la TPS ni la TVQ.
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec : D775 027
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Canada : ISSN : 0707-7139
Montréal © 2020 Revue POSSIBLES, Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : Construire des sociétés post-croissance

Éditorial : Penser et bâtir la transition au-delà de la croissance.....9

Jonathan Durand Folco, Dan Furukawa Marques, Marc D. Lachappelle

Partie I - Politique de l'économie et des organisations post-croissance

Les six principes d'une économie de la limite.....17

Éric Pineault

Repolitiser le coopératisme : vers une économie des communs.....27

Dan Furukawa Marques

Réapproprions-nous le management : organisations et post-croissance.....36

Marc D. Lachappelle

Partie II - Échelles de la post-croissance

L'ordre mondial dans un monde post-croissance devra être décolonial...45

Maïka Sondarjee

Droits des peuples autochtones, décroissance et une transition énergétique juste au Québec.....55

Jen Gobby, Étienne Guertin

Vers une ville post-croissance.....67

Jonathan Durand Folco

Partie III - Pistes de transition vers des sociétés post-croissance

Revenu universel : une voie de sortie du capitalisme?.....78

Ambre Fourrier

Vers un système alimentaire post-croissance.....86

Marie-Soleil L'Allier

Comment faire justice autrement dans une société post-croissance.....92

Fabien Torres

SECTION II Poésie/Création

Il fait	107
Jean-Pierre Pelletier	
Trois dessins (Griffes, Germe, Stupid)	108
Marc-André Nassar	
La raison des fleurs (extrait)	111
Michaël Trahan	
Fleur (acrylique)	112
Elena Miroshnichenko	
Le Souffle de l'apocalypse (extraits)	113
Mario Pelletier	
Aujourd'hui	116
Alexandre Fomichev	
Les amours industrielles (extraits)	117
Maxime Cayer	
Calderavif	120
Anatoly Orlovsky	
Inventaire « Negro » - <i>Negro Inventory</i>	121
George Elliott Clarke	
<i>Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Pelletier</i>	
Harmonie	127
Léonel Jules	
Les hommes aussi peuvent simuler l'orgasme	129
Dmitri Vodennikov	
<i>Traduit du russe par Anatoly Orlovsky</i>	
Cosmogénèse / cryofièvre	141
Anatoly Orlovsky	
Préoccupation sacrée - <i>Occupation Sacred</i>	142
Rae Marie Taylor	
<i>Traduit de l'anglais par l'auteure</i>	
Des petits secrets	145
Michèle Houle	

La vie autrement : haïkus et senryūs de la francophonie	147
Maxianne Berger, éditrice (sélection, mise en <i>rensaku</i>)	
Visiteurs innés	151
Michèle Houle	
Chronique : samedi soir à Verdun	152
Marie France Bancel	
Désert désir (extrait)	154
Claire Varin	
Terre inédite VIII	165
Hélène Goulet	
Ta mémoire s'écoule	166
Jean-Pierre Pelletier	
Évolution	168
Michèle Houle	
Grand fleuve, grande rivière	169
François Baril Pelletier	
Oh mers et monts VII	176
Hélène Goulet	
Quatre poèmes	177
Odélin Salmeron	
<i>Traduits de l'espagnol par l'auteur</i>	
F and G	188
Elisabeth Aitlarbi	
Chroniques d'une muse en apnée dans l'âme	190
Loui	
Muse en apnée (photomontage)	194
Loui	
Poèmes choisis (Anerca, Vik, Skógafoss, ...)	195
Paul-Georges Leroux	
Kiviup Nulianga (La femme de Kiviup)	200
Ningiukulu (Ningeokuluk) Teevee	

SECTION III Documents

La typographie expérimentale entre la lettre et le sens	203
Jacques G. Ruelland	
Le géant invisible et l'avenir de l'insécurité alimentaire	210
Samuel Morneau	
Atwater Metro III ; Inukjak I	221
Maja Nazaruk	
Résister à l'Amérique multiculturelle : les défauts démocratiques dans la « Dry Hate » de l'Arizona	223
Gavin M. Furrey	

SECTION I

Construire des sociétés post-croissance

Éditorial

Penser et bâtir la transition au-delà de la croissance

Par Jonathan Durand Folco, Dan Furukawa Marques, Marc d. Lachapelle

Les bouleversements sociaux et économiques engendrés par la pandémie de COVID-19 ont généré de multiples réflexions sur les orientations d'une future « relance ». Alors que certains groupes militants scandent le slogan « pas de retour à l'anormal » pour mettre en évidence le fait que la « crise » était bien présente avant la pandémie, d'autres grandes organisations environnementales, syndicales et patronales proposent une « relance solidaire, prospère et verte » (G15+, 2020). Ce discours inspiré du développement durable et de l'« économie verte » est encore plus populaire aujourd'hui parce que la crise sanitaire fera bientôt place à une crise économique sans précédent, laquelle devra affronter la crise climatique qui ne peut plus être ignorée suite aux manifestations historiques de la jeunesse et des grèves pour le climat de 2019. Si le coronavirus a paralysé temporairement nos sociétés en montrant les grandes vulnérabilités du capitalisme néolibéral, financiarisé et mondialisé, nul ne sait vraiment comment le réformer ou par quel système le remplacer.

Ainsi, la question n'est plus tant de savoir s'il y aura ou non une « transition » vers une économie plus sobre en carbone; il s'agit plutôt de déterminer quelle sera la forme et le contenu de cette transition. Faut-il relancer la croissance et l'économie capitaliste pour les rendre plus « vertes », ou envisager une transition écologique accompagnée d'un véritable projet de transformation sociale? C'est ce qu'André Gorz soulignait déjà dans son texte Leur écologie et la nôtre :

Évoquer l'écologie, c'est comme parler du suffrage universel et du repos du dimanche : dans un premier temps, tous les bourgeois et tous les partisans de l'ordre vous disent que vous voulez leur ruine, le triomphe de l'anarchie et de l'obscurantisme. Puis, dans un deuxième temps, quand la force des choses et la pression populaire deviennent irrésistibles, on vous accorde ce qu'on vous refusait hier et, fondamentalement, rien ne change. [...] C'est pourquoi il faut d'emblée poser la question franchement : que voulons-nous? Un capitalisme qui s'accommode des contraintes écologiques ou une révolution économique, sociale et culturelle qui abolit les contraintes du capitalisme et, par là même, instaure un nouveau rapport des hommes à la collectivité, à leur environnement et à la nature? Réforme ou révolution? (Gorz, 1974).

Construire le projet émancipateur

Les perspectives de ce dossier prennent acte des nombreuses critiques de la croissance, ses impasses et ses contradictions, et donc du besoin de penser et bâtir une société au-delà du capitalisme. Comme le paradigme du développement durable qui accompagne le projet du

capitalisme vert ou du clean capitalism reste confronté au problème insurmontable des limites biophysiques, il est donc préférable d'explorer dès maintenant le chemin tracé par la perspective de la décroissance (Abraham et al., 2011).

Or, si la critique de la croissance et ses ramifications est passablement développée dans la littérature, la tâche qui consiste à imaginer un monde au-delà de la croissance semble chose beaucoup plus difficile. Lorsque vient le temps de penser aux contours d'une nouvelle société, les décroissancistes évoquent souvent des mesures assez générales : simplicité volontaire (Mongeau, 1985; Ariès, 2010), décolonisation de l'imaginaire (Latouche, 2011), permaculture (Alonso & Guichon, 2016), réduction du temps de travail (Méda & Larrouturou, 2016), low-tech (Bihouix, 2016), revenu de transition (Fourrier, 2019), la sortie de l'Entreprise-monde par les communs (Abraham, 2019), etc.

Ces diverses pistes d'action sont intéressantes, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour préciser les principes économiques et politiques, les échelles d'intervention et les modes d'opérationnalisation de ce projet global dans différentes sphères d'activités. Tout comme la plupart des théories critiques, la décroissance ne doit pas seulement se limiter à l'étape du diagnostic, c'est-à-dire l'analyse des maux et des causes structurelles des injustices sociales, économiques et environnementales. Il faut aussi essayer de formuler un remède, soit une série de solutions pratiques ancrées dans une vision globale, un « modèle social » ou un « projet émancipateur positif », qui puisse servir de boussole aux luttes sociales et aux expérimentations collectives pour bâtir un monde au-delà du capitalisme, de la croissance et des différents systèmes de domination.

Qu'est-ce la post-croissance?

De façon complémentaire à la notion de décroissance qui se consacre à la critique de la croissance, le terme post-croissance est de plus en plus utilisé pour désigner une société future qui pourrait fonctionner sans se soumettre à l'impératif d'une croissance illimitée de la production et de la consommation (Cassiers et al., 2017). Cela ne signifie pas que la post-croissance implique une réduction systématique du produit intérieur brut (PIB), ni qu'une telle société serait incapable de croître ou d'innover. Il s'agit moins d'une croissance négative (équivalente à une récession économique subie) que d'une société qui serait capable de faire croître ou décroître certains secteurs en fonction de finalités sociales et environnementales choisies démocratiquement. Nos sociétés ne seraient plus fondées sur un mode de « stabilisation dynamique » les obligeant à aller toujours plus vite pour se maintenir en place (à l'image d'un hamster courant dans une roue), mais sur un mode stabilisation « adaptatif » ouvert aux initiatives et changements qui permettent de répondre aux besoins sociaux tout en respectant les limites de la planète. Comme le souligne le philosophe Hartmut Rosa:

La société de post-croissance désigne une formation sociale qui a dépassé le mode de stabilisation dynamique, laquelle est à tout moment en mesure de croître, d'accélérer ou d'innover afin de transformer le statu quo en un sens souhaité (par exemple en vue de remédier à telle pénurie ou à tel problème), mais qui n'est pas contrainte (ou condamnée) à s'accroître afin de maintenir son statu quo institutionnel et assurer sa reproduction structurelle. (Rosa, 2018, 503).

En d'autres termes, une société post-croissance est capable d'innover et se transformer, mais elle n'est pas obligée de se soumettre à la « cage de fer » de la croissance et de l'accélération perpétuelle. Comme le capitalisme est structurellement fondé sur la dynamique d'accumulation, d'accélération et de croissance infinie, une société post-croissance implique nécessairement une économie post-capitaliste. Néanmoins, l'inverse n'est pas forcément vrai ; il peut fort bien exister des économies « socialistes » ou non-capitalistes qui reproduisent la logique productiviste, industrielle et croissanciste, comme les pays de l'ancien bloc soviétique ou la Chine, par exemple. La post-croissance vise donc à dépasser à la fois le capitalisme (néolibéral ou social-démocrate) et le « communisme d'État », en inventant une « troisième voie » qui reste encore à imaginer.

C'est à cette tâche que s'est attelé un collectif de chercheuses et chercheurs affiliés au Centre de recherche sur les innovations et transformations sociales (CRITS) de l'Université Saint-Paul à travers le projet « Perspectives croisées sur les sociétés post-croissance ». L'organisation d'un séminaire avec le philosophe allemand Hartmut Rosa en novembre 2019 a permis d'approfondir les enjeux liés à l'accélération sociale, les contours d'une société post-croissance et la question de la vie bonne à travers le concept de « résonance » (Rosa, 2018). En mai 2020, en plein cœur de la pandémie, un webinaire organisé avec la philosophe féministe italo-américaine Silvia Federici a élargi notre réflexion en abordant d'autres thématiques centrales pour dépasser le « capitalisme patriarcal », dont le travail de reproduction sociale, le care, les communs et la décolonisation (Federici, 2018, 2019). Les différents textes du présent dossier sont donc en partie le résultat de cette recherche collective, laquelle a reçu l'appui d'une subvention de recherche Connexion du Conseil de recherche en sciences humaines.

Présentation du dossier

Ce dossier spécial est divisé en trois parties. La première, intitulée Politique de l'économie et des organisations post-croissance, présente, d'une part, un portrait général de l'économie capitaliste en prenant soin de montrer les contraintes structurelles qui forcent le système actuel à croître à l'infini. D'autre part, elle vise à présenter des pistes de solutions concrètes pour esquisser les bases d'économies et d'organisations reposant sur des principes tels que l'autolimitation écologique et sociale (pour remplacer l'expansion et l'accumulation), les communs (qui subordonnent le public et le privé à l'auto-gouvernement de la société), le care (qui structure les relations sociales) et la gestion démocratique et solidaire des organisations.

Éric Pineault définit ainsi la croissance comme étant « d'abord le processus d'expansion économique que mesure et capture le Produit Intérieur Brut (PIB), mais elle est également un phénomène matériel, biophysique et écologique. Elle désigne dès lors le flux de matière, d'énergie et d'activité vivante que mobilise une société dans la reproduction de ses relations de production et de consommation, son métabolisme ». Il propose ensuite des principes et règles pour ériger la société post-croissance dont un rééquilibrage entre les sphères de production et reproduction sociale et une transition démocratique et émancipatrice qui inclut notamment les peuples autochtones et du Sud global.

Dan Furukawa Marques propose ensuite de repolitiser l'économie sociale et solidaire par une économie des communs. Il présente une brève histoire du mouvement coopératif et de l'économie sociale pour montrer à la fois ses origines anti-capitalistes et sa bifurcation vers une position conformiste de « tiers-secteur » de l'économie. Prenant le cas de la ville de Barcelone, il montre comment celle-ci a instauré, en s'associant avec les mouvements sociaux et citoyens, la « gestion civique » et les « partenariats public-commun », des pratiques et réflexions importantes afin de redonner un projet politique post-croissance à l'économie sociale en l'articulant avec l'approche des communs.

Enfin, Marc D. Lachapelle rappelle que des « sociétés post-croissance passent nécessairement par une multiplicité de formes d'organisations et de mise en organisation ». Il explique ainsi pourquoi le management doit être compris comme « une praxis qui s'ouvre dans une position d'écoute et de relation aux autres », une « discipline centrale de notre monde d'organisations », qui « performe, contrôle, organise – une discipline technique du gouvernement des humains ». C'est pourquoi les organisations post-croissance, qu'elles soient de nature sociale, économique, politique ou culturelle, doivent nécessairement respecter les principes d'autogestion démocratique et collective.

La deuxième partie du numéro, Échelles de la post-croissance, vise à souligner la nécessité d'articuler les multiples échelles de l'action politique dans une compréhension globale des différents systèmes d'oppression et des manières d'en sortir.

Ainsi, Maïka Sondarjee montre le besoin de penser une solidarité internationaliste entre les peuples dans une perspective décoloniale. Elle souligne le fait que « le travail productif et reproductif des populations du Sud global soutient le capitalisme mondialisé », et que la société post-croissance ne s'arrime pas automatiquement avec société décoloniale. L'autrice argumente que la transition « doit donc se réfléchir de manière internationale (dans plus d'un pays) et multilatérale (en modifiant l'ordre mondial qui permet ces formes de pouvoir) », en attaquant de front les oppressions systémiques de race et de sexe.

Jen Gobby et Étienne Guertin, pour leur part, pensent la transition à l'échelle nationale, en incluant les Premières Nations, à travers une analyse critique et constructive du plan Québec

ZéN, une feuille de route pour une transition juste vers un Québec neutre en carbone, élaboré par le Front commun pour la transition énergétique. Les auteurs soulignent quelques angles morts du plan ZéN qui sont encore compatibles avec une société reposant sur la croissance. Inspirées des peuples autochtones, ils avancent des propositions concrètes pour améliorer cette feuille de route et la transformer véritablement en un plan pour une société post-croissance sur le plan énergétique.

Enfin, Jonathan Durand Folco met en garde contre les « métropoles barbares devenues les piliers de la mondialisation néolibérale », les projets apolitiques et technocentriques de « villes durables » et des « smart cities », ou encore les visions à la fois utopique et dystopique des shrinking cities. Après avoir distingué différents types de municipalismes – « dont l'objectif est la transformation démocratique de la vie sociale, politique et économique par la réappropriation collective des institutions municipales » – il propose un « municipalisme des temps difficiles », combinant des approches réformistes et révolutionnaires afin de penser la transition vers une société post-croissance.

Enfin, la troisième partie de ce dossier porte sur les pistes de transition vers des sociétés post-croissance. Celle-ci présente trois articles à dimension préfigurative, c'est-à-dire que les propositions amenées par les autrices et l'auteur permettent de créer une nouvelle société au sein même de l'ancienne. En ce sens, comme le mentionne le géographe anarchiste Simon Springer, la préfiguration « ne pose pas l'avenir sur la cheminée pour en faire un simple sujet de conversation; elle subvertit plutôt l'attentisme politique en misant sur les possibilités immédiates, ici et maintenant » (Springer, 2018, 236).

Appuyant sa réflexion sur la Prestation Canadienne d'Urgence, Ambre Fournier propose que la création d'un revenu de base canadien pourrait être une voie de sortie du capitalisme et le considère ainsi comme outil d'émancipation sociale et politique. Cependant, l'autrice nous met en garde contre les différentes formes et écueils que peut présenter ce revenu de base. Comme elle le mentionne, « le diable se cache dans les détails! ». Pour Ambre Fournier, la proposition « décroissance » de dotation inconditionnelle d'autonomie serait la plus originale et la plus envisageable pour un monde post-croissance. Celle-ci permet à la fois de sortir de l'économie et du monétaire, d'inclure les dimensions d'accessibilité et de care, tout en démocratisant notre autolimitation.

Ensuite, Marie-Soleil L'Allier nous présente une diversité d'initiatives alimentaires québécoises qui se sont développées depuis les années 1980 en parallèle à l'industrialisation agroalimentaire. Ces cas inspirants sont l'illustration d'une résistance continue du milieu alimentaire et agricole, et par le fait même nous démontrent l'existence d'alternatives concrètes misant sur les capacités d'entraide et de coopération. Marie-Soleil L'Allier met en lumière l'imbrication de ces initiatives dans le contexte mondial et institutionnel tout en soulignant la nécessité de réfléchir à ces transformations à grande échelle. Elle-même se prête au jeu en proposant un court récit utopique ayant le potentiel de devenir réel.

Notre section sur la « préfiguration » se termine avec une réflexion d'actualité et, malheureusement, souvent oubliée dans les réflexions sur « l'Après » : la question de la justice et du droit. Dans cet article, Fabien Torres se base sur son expérience et ses travaux sur la justice réparatrice dans le milieu carcéral québécois. En plus de bien présenter le concept de justice réparatrice et son utilisation actuelle, l'auteur nous présente des récits surprenants et touchants concernant les offenseurs et les victimes qui s'engagent dans un tel processus. En ce sens, Fabien Torres nous confronte à une question difficile, mais nécessaire : comment souhaitons-nous traiter la justice, les offenses et les victimes dans les sociétés post-croissance ? La transition vers des sociétés post-croissance impliquera nécessairement des processus de réparation et de réconciliation. La justice réparatrice nous donne ici des pistes d'action et de réflexion essentielles.

Voilà ce qui conclut notre dossier. Nous tenons à rappeler notre objectif principal : tracer une esquisse des sociétés post-croissance et stimuler à la fois la réflexion et la mise en action. Les pistes de transition sont multiples, les chantiers en construction/à construire considérables. Il est donc vrai que nous n'avons pas abordé tous les sujets possibles. Cet ensemble de textes n'est pas exhaustif et n'est surtout pas une sélection des « priorités » pour la société de demain. Avec ce dossier, nous avons souhaité nous éloigner de la posture critique qui domine les pensées de la décroissance et miser plutôt sur l'imagination d'alternatives et la préfiguration. Cette voie s'est avérée ardue ! En effet, la posture critique est souvent confortable dans sa perspective d'analyse qui évite de formuler des propositions concrètes. Dans certaines versions originales des articles, la dimension critique était même dominante. Ceci nous démontre donc l'étendue et l'importance du travail nécessaire pour théoriser, projeter et mettre en œuvre des sociétés post-croissance. Les autrices et auteurs de ce dossier se sont bénévolement prêtés à ce jeu. La dimension réflexive n'est qu'une petite dimension de l'action ; bien d'autres formes, telles que le militantisme, la création et la participation aux alternatives, la politique ou l'éducation populaire, existent et mériteraient certainement une place de choix. Ce dossier vise donc à apporter sa contribution dans la mesure du possible, à mettre en lumière certains chantiers, stimuler l'imagination et créer une résonance avec celles et ceux qui s'impliquent, à leur façon, dans cette transition vers des sociétés post-croissance.

Références

Abraham, Yves-Marie, Marion, Louis, Philippe, Hervé (dir.). 2011. Développement durable versus décroissance. Débats pour la suite du monde. Montréal : Écosociété.

Abraham, Yves-Marie. 2019. Guérir du mal de l'infini. Produire moins, partager plus, décider ensemble. Montréal : Écosociété.

Alonso, Bernard, Guichon, Cécile. 2016. Permaculture humaine. Des clés pour vivre la transition, Montréal : Écosociété.

Ariès, Paul. 2010. La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.

Bihoux, Philippe. 2011. L'Âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable. Paris : Seuil.

Cassier, Isabelle, Maréchal, Kevin, Dominique Méda, Dominique (dir.). 2017. Vers une société post-croissance. Intégrer les défis écologiques, économiques, et sociaux. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Federici, Silvia. 2018. Re-enchanting the World: Feminism and the Politics of the Commons.

Federici, Silvia. 2019. Le Capitalisme patriarcal. La Fabrique : Paris.

Fourrier, Ambre. 2019. Le revenu de base en question. De l'impôt négatif au revenu de transition. Montréal : Écosociété.

G+15. 2020. Site web du groupe de 15 leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux qui proposent une relance solidaire, prospère et verte. En ligne : <https://www.g15plus.quebec/> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Gorz, André. 1974. Leur écologie et la nôtre. Republié dans Le Monde diplomatique, avril 2010. En ligne : <https://www.monde-diplomatique.fr/2010/04/GORZ/19027> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Latouche, Serge. 2011. Décoloniser l'imaginaire. La pensée créative contre l'économie de l'absurde. Paris : Parangon.

Méda, Dominique, Larrouturou, Pierre 2016. Einstein avait raison : il faut réduire le temps de travail. Paris : Éditions de l'Atelier.

Mongeau, Serge. 1985. La Simplicité volontaire, ou comment harmoniser nos relations entre humains et avec notre environnement. Montréal : Éditions Québec Amérique.

Rosa, Hartmut. 2018. Résonance. Une sociologie de la relation au monde. Paris : La Découverte.

Springer, Simon. 2018. Pour une géographie anarchiste. Montréal : Lux Éditeur.

Partie I - Politique de l'économie et des organisations post-croissance

Les six principes d'une économie de la limite

Par **Éric Pineault**

La croissance d'une société capitaliste a plusieurs significations et manifestations. La croissance désigne d'abord le processus d'expansion économique que mesure et capture le Produit Intérieur Brut (PIB), mais elle est également un phénomène matériel, biophysique et écologique. Elle désigne dès lors le flux de matière, d'énergie et d'activité vivante que mobilise une société dans la reproduction de ses relations de production et de consommation, soit son métabolisme. La croissance est finalement une idée, un puissant idéologème si central à la culture et au langage de la société capitaliste et de la modernité que sa fin est difficile à imaginer. Aujourd'hui, pourtant, envisager cette fin est non seulement possible, mais nécessaire.

Plus qu'un spectre qui hante la société capitaliste, la fin de la croissance est un impératif écologique qui définit notre temps. Impératif exigeant, car en finir avec la croissance implique de démanteler le capitalisme, son économie, ses rapports sociaux, sa culture ainsi que le monde matériel qui nous entoure et que nous devons à son mode de développement. Impératif exigeant, car les mouvements sociaux et politiques qui ont tenté ou souhaité un dépassement du capitalisme en Occident au cours du dernier siècle ont tous, ou presque, également lutté pour une continuation, voire même une accélération de la croissance. Sortir du capitalisme, oui, mais en prolongeant sous une forme socialisée et dirigée sa logique expansionniste que l'on juge progressiste. Difficile donc d'imaginer un dépassement du capitalisme qui rompt avec la trajectoire matérielle de cette économie.

C'est là qu'intervient la décroissance comme mouvement social, de pensée et de recherche (Latouche, 2006; Kallis, 2019; Abraham, 2019). La décroissance, c'est un mot forgé pour briser la puissance de l'idéologème de la croissance qui lie dans les sociétés contemporaines progrès, expansion et émancipation en une structure téléologique, c'est-à-dire une manière particulière pour ces sociétés de comprendre leur histoire et de se projeter dans l'avenir.

La croissance, entre imaginaire et PIB

En effet, la croissance comme imaginaire explique d'où l'on vient et où l'on va d'une manière qui articule temps et progrès à la logique expansionniste du capital. Où étions-nous « avant »? Dans un état de survivance misérable caractérisé par la disette, la précarité et le manque. Où allons-nous? Vers une société d'abondance où tous les obstacles et les limites matérielles à

l'émancipation individuelle et collective auront été levés par le développement de la technique et de relations sociales plus transparentes. La croissance, même capitaliste, demeure de ce point de vue progressiste. Son ralentissement ou son arrêt est signe de régression sociale et économique. Mieux vaut risquer l'extinction en misant sur un éventuel miracle technologique pour résoudre les contradictions écologiques du capitalisme avancé que de s'imposer la voie de la « survivance ». C'est précisément cet imaginaire que la décroissance cherche à briser, en premier lieu en examinant d'un œil critique la croissance économique elle-même.

La croissance économique telle que nous la discutons à travers des mesures de comptabilité nationale comme le PIB est une représentation du capitalisme qui se constitue au début du XXe siècle. Le PIB représente le capitalisme comme une économie monétaire de production ayant une grandeur mesurable et objective à l'échelle nationale. La croissance, c'est ainsi une quantité de biens et services produits, consommés et accumulés en stocks et en investissements sous la forme de capital fixe tangible (machine, bâtiments) et intangible (brevets, marque de commerce et autres formes de propriété intellectuelle). Cette activité dans l'économie monétaire de production génère évidemment de l'emploi et des revenus monétaires sous la forme de salaires, mais rémunère également la propriété capitaliste sous la forme de profits, de dividendes et d'intérêts et fait l'objet d'une capture étatique partielle par l'impôt et les taxes. Le *taux* de croissance, exprimé en un simple pourcentage, représente l'intensité de ce processus expansif. C'est un trait fascinant de la société capitaliste que cette mesure ait une existence entièrement naturalisée; la croissance est l'état normal de l'économie et un seul chiffre exprime et résume la myriade de processus sociaux et de relations matérielles et écologiques sur laquelle repose la croissance du PIB.

Cette croissance économique est une instance centrale et essentielle de régulation des contradictions internes des sociétés capitalistes avancées. Construit sur l'accumulation par l'exploitation du travail, le capitalisme avancé est stabilisé par la croissance. Les salaires peuvent alors progresser en tandem avec les profits, le plein emploi s'adosse à l'investissement soutenu, le conflit de classe lié au rapport social d'exploitation s'atténue et sa gestion devient possible sous la forme d'un compromis entre capital et travail sous la gouverne de l'État interventionniste.

Les limites biophysiques

Jusqu'à maintenant, la croissance est apparue comme un phénomène essentiellement monétaire et marchand, une manière d'organiser la distribution des droits monétaires sur la richesse sociale et de mobiliser le travail nécessaire à la production de cette richesse. Mais la croissance est aussi – et même surtout – une réalité matérielle. De ce point de vue, la croissance peut être mesurée comme l'expansion ou l'augmentation du flux d'énergie et de matière inhérente à la reproduction de l'économie monétaire de production de la société capitaliste. C'est ce que capture et exprime la notion de « métabolisme social » telle que théorisée par

l'écologie sociale et l'économie écologique. Le processus économique des sociétés repose sur un ensemble d'articulations et de liens d'interdépendance entre des relations sociales et des relations biophysiques. Le capitalisme n'échappe pas à ce principe fondamental; il a une écologie et son métabolisme social est entièrement façonné par son impératif de croissance.

Et quand l'on tient compte des effets écologiques de l'expansion du flux métabolique, c'est-à-dire de l'impact des activités économiques (extraction, production, consommation, gestion des déchets, émissions et résidus) sur les écosystèmes et les cycles biogéochimiques, cela met en évidence le fait que l'économie est fondamentalement confrontée à des limites biophysiques. De ce point de vue, les contradictions écologiques des sociétés capitalistes et de leur croissance apparaissent comme des problèmes d'ordre existentiel non seulement pour le capitalisme, mais aussi pour la survie des êtres humains et des êtres vivants non-humains qui peuplent notre monde. Il semble peu probable que, dans ce monde plus chaud, instable, marin, aride et pauvre en espèces animales et végétales, nos civilisations puissent survivre.

Il faut donc impérativement envisager une diminution et une décélération drastique du métabolisme des sociétés actuelles, ce qui veut dire rompre avec la croissance. Cela implique une décroissance de la taille de l'économie monétaire de production, tant des actifs capitalisés (ce qu'elle produit comme richesse) que des revenus qu'elle génère et des activités (travail, consommation) qu'elle mobilise. Or, ralentir ou faire décroître une économie capitaliste, à l'extérieur d'une crise majeure, est impossible aussi bien sur le plan des imaginaires et de la culture que dans le contexte politique et social actuel. C'est ce qu'on peut appeler l'antinomie des sociétés de croissance.

Les antinomies de la croissance et ses oxymores

Les sociétés capitalistes avancées sont confrontées à des contradictions socio-écologiques et biophysiques. Si ces sociétés maintiennent leur rythme de croissance et dépasse les limites écologiques, l'extinction du genre humain devient une possibilité. Il est su et démontré que, sur le plan biophysique, le métabolisme des sociétés capitalistes doit sévèrement décroître. Pourtant, ces mêmes sociétés ont besoin de croissance et d'expansion pour maintenir leur stabilité économique, politique et culturelle. Et plus une société capitaliste est contrainte par des contradictions et rencontre des obstacles à son développement, plus la croissance économique sera considérée comme une solution par les différentes classes ainsi que par l'État. Tant les classes dominantes que dominées convergeront spontanément vers elle. Alors que les contradictions et limites écologiques se présenteront, du point de vue de l'existence des êtres humains et du vivant en général, comme des barrières infranchissables par la croissance, la sphère politique sera occupée à définir la nature, la direction et les retombées d'une expansion économique considérée comme salvatrice. L'impossibilité écologique et biophysique se heurte alors l'impossibilité sociale et idéologique de penser une transition qui sort du cadre de la croissance.

C'est de cette antinomie que sont nés les oxymores qui ont neutralisé la radicalité du projet écologiste depuis les années 1970, comme le développement durable, la croissance verte ou viable, l'économie verte et/ou l'économie circulaire. Ces propositions ont toutes pour principal défaut d'assimiler le processus de transition à celui de l'expansion de certains secteurs et de certaines pratiques économiques; la transition est conçue comme autant d'occasions d'affaires et d'investissements, d'emplois à créer, d'industries à soutenir et d'habitudes de consommation à encourager. Bref, ces perspectives inscrivent la transition dans la logique de croissance et d'accumulation qui a moulé les institutions et rapports sociaux qui prédominent dans notre économie. C'est précisément cette familiarité rassurante qui condamne à la marginalité les options qui ont comme point de départ la reconnaissance des limites biophysiques des activités humaines et comme point d'arrivée la décroissance. Du point de vue de la culture économique dominante, choisir les limites, c'est choisir de sacrifier le progrès et les vertus stabilisatrices de la croissance.

L'effet politique de l'antinomie de la croissance est ce double piège qui guette les mouvements écologistes et de justice climatique : l'assimilation au capitalisme ou la marginalisation. Dans les deux cas, le projet de transition vers une société et une économie qui reconnaît les limites biophysiques et écologiques est neutralisé. Ce dilemme est celui auquel fait face actuellement les groupes qui luttent pour que le Québec s'engage dans une transition socio-écologique profonde, notamment le Front commun pour la transition énergétique et sa feuille de route Québec ZéN (zéro émission nette).

Soulever l'importance de l'antinomie de la société de croissance n'a pas pour objectif d'en faire une fatalité à laquelle nous serions condamnés et devant laquelle nous devrions nous plier. Au contraire, c'est pour mieux en comprendre les ressorts afin d'agir sur elle de manière révolutionnaire. Révolutionnaire dans le sens précis que donne à ce mot le philosophe Alain Deneault dans plusieurs de ses écrits, c'est-à-dire une structure sociale qui est révolue, une idée ou idéologie qui a fait son temps.

Pour briser l'emprise de l'imaginaire et des institutions de la croissance, nous proposons ici – très modestement – six principes d'une *économie de la limite* permettant de guider une transition socio-écologique post-croissance. Il s'agit d'une *transition* dans le sens de changement social majeur au sein des sociétés actuelles amorcé sans attendre leur effondrement ou la manifestation d'une crise structurelle aiguë. Ensemble, ces principes délimitent un espace conceptuel, un imaginaire où il est possible de penser et de construire des institutions économiques qui soient compatibles avec l'impératif des limites biophysiques, mais qui soient également vecteurs d'émancipation sociale.

Principe 1 : autolimitation écologique du métabolisme social

Une fois que nous acceptons que tout processus économique est également un processus biophysique; que toute production et consommation est une transformation matérielle qui requiert la mise au travail de corps humains et non-humains ainsi que le travail de sources d'énergie; et que ces transformations ont des effets biophysiques inéluctables et irréversibles, se pose alors la question des limites écologiques du métabolisme social.

Une erreur serait de penser ces limites comme des contraintes objectives que la nature ou la planète impose à nos activités. La nature n'impose pas de limites à nos actions; les écosystèmes et les cycles biogéochimiques de la Terre *réagissent* à nos actions. Ces réactions biophysiques pourraient, à force de traverser des seuils et par effet cumulatif, transformer la planète au point où elle serait méconnaissable et certainement inhabitable par des sociétés complexes. Comme le soutient Giorgos Kallis, qui reprend dans son ouvrage récent *Limits* un concept de Castoriadis (Kallis, 2019), la transition ne doit pas chercher à s'orienter en fonction de limites externes aux sociétés; elle doit plutôt reposer sur un principe d'*autolimitation* de notre agir collectif. Attendre que la nature limite notre métabolisme, c'est attendre que les changements climatiques causent encore plus de famines, de feux et d'inondations. Mais en aucun cas le système climatique ou le cycle du carbone ne peut limiter nos émissions de GES pour maintenir la composition de l'atmosphère dans un intervalle qui rend possible l'existence des biomes que nous connaissons et des saisons qui nous sont familières. Ce monde qui est le nôtre, qui a vu émerger nos cultures et sociétés, il faut le vouloir, car son existence n'est pas garantie.

Ce qui doit faire l'objet d'une autolimitation, ce n'est plus tel processus extractif ou telle technologie agricole, l'usage de tel produit chimique ou l'extraction de telle substance de la terre, c'est le métabolisme de la société comme une *totalité*. Ce n'est pas tant que nous devons cesser de croître, nous sommes confrontés à un choix beaucoup plus radical : réduire la grandeur de notre métabolisme. Cela signifie s'engager dans une descente planifiée de l'intensité biophysique de nos économies, c'est-à-dire réduire en termes absolus la quantité de matière et d'énergie qui traverse l'économie (flux) et s'y accumule (les stocks) et réduire l'empreinte écologique de notre métabolisme en transformant nos interactions avec les écosystèmes et les autres êtres vivants.

Pour que le principe d'autolimitation remplace celui de l'expansion et de l'accumulation, il faut revoir le cœur de notre représentation de ce qui est économique et des institutions qui en découlent. La modernité et le capitalisme ont resserré la définition du processus économique autour d'une sphère précise : l'économie monétaire de production, celle précisément que mesure et capture le PIB. Et ce sont ses institutions (la monnaie, le marché, l'entreprise, le travail, le capital) qui gouvernent actuellement notre société et son métabolisme. Reconnaissons d'abord que la nature, les écosystèmes et les autres êtres vivants produisent de la richesse et

reproduisent les conditions écologiques d'existence de la société. Toute une littérature dans le domaine de la biologie capture ce travail de production et de reproduction par le biais de la notion de « biens et services écosystémiques », qui vont de la pollinisation à la régulation du cycle de l'eau duquel dépendent nos aqueducs et systèmes d'évacuation des eaux usées. À l'instar de Alain Denault, nommons cette sphère *l'économie de la nature* (Denault, 2019).

À cela s'ajoute la sphère où nous produisons de la richesse sociale et des biens et services essentiels et où nous reproduisons quotidiennement la société par les activités de *care*, du travail largement invisible, et la mobilisation des communs. L'économie féministe documente et étudie depuis des décennies les tensions et interdépendances entre la sphère de la reproduction et de la production vernaculaire, puis celle de l'économie formelle dominée par la logique capitaliste. Une nouvelle représentation du processus économique et de la richesse sociale, qui est à la fois post-croissance et post-capitaliste, reconnaît qu'à côté de l'économie monétaire de production existe ces deux autres sphères économiques : *l'économie de la nature* et l'économie de production vernaculaire de *care* et de commun. L'une existe comme borne et limite externe à l'expansion de l'économie monétaire de production; l'autre existe comme limite et borne interne à son expansion dans la société.

Le changement de régime métabolique qu'implique la transition écologique n'est donc pas uniquement une transformation quantitative, une réduction de la taille de l'économie monétaire de production; elle est également une transformation qualitative, un rééquilibrage entre trois sphères économiques interdépendantes et entrelacées, soit la nature, la sphère monétaire et les activités vernaculaires. L'économie monétaire de production peut survivre à la fin du capitalisme, mais uniquement si son développement est gouverné par des institutions qui incarnent cette logique d'autolimitation et de complémentarité avec les deux autres sphères économiques. C'est ce que nous allons explorer avec les principes suivants.

Principe 2 : désamorcer les moteurs et verrous de la croissance

Pour faire la transition vers une économie post-croissance, un premier chantier de transformation concerne les institutions qui régissent les relations au cœur de l'économie monétaire : la propriété productive et le produit social, soit la forme *entreprise* et la forme que prennent les biens et services qui circulent dans cette économie, la *marchandise*. Il faut privilégier l'émergence de formes dont l'existence ne repose pas sur le principe expansif d'accumulation privée ou étatisée et marginaliser, voire abolir progressivement les formes qui renforcent les logiques expansives.

Traditionnellement, la critique de l'économie capitaliste s'en tient à une opposition entre le marché et la planification étatique de la production, entre la propriété privée des actifs productifs et leur propriété collective et étatique, entre la forme valeur d'échange et la forme valeur d'usage du produit social. La décroissance, bien qu'elle reconnaisse l'importance

décisive de la planification économique pour opérer la transition (sous la forme d'une planification décentralisée et démocratique), n'aborde pas les contradictions du capitalisme à l'intérieur de l'opposition Marché-État. Ainsi, un marché réglementé et limité est tout à fait compatible avec une économie post-croissance. En ce qui a trait à la propriété, il faut soutenir le développement de formes qui reposent sur la reconnaissance d'un *droit d'usage limité* plutôt que d'un droit de disposition et d'aliénation absolue, qu'il soit public ou privé. Le droit moderne recèle des ressources pour instituer de telles règles d'usage, mais il est également possible d'intégrer dans ce processus d'institutionnalisation des pratiques et des principes d'usage issus des cultures autochtones.

Plus les rapports de propriété concernent des moyens de production qui sont névralgiques à la reproduction de la société, plus l'institution qui régit ces rapports doit répondre au double critère de contrôle social et de limitation de la puissance de l'organe qui exerce ce contrôle. Le même principe s'applique aux droits qui s'exercent sur la terre et le vivant. Dans de tels cas, il faut tendre vers l'élaboration d'institutions régies par le principe du « commun », comme par exemple la fiducie d'utilité sociale. Il existe aussi d'autres innovations institutionnelles qui émergent de l'économie sociale, telles que des règles qui distribuent le contrôle de la propriété et l'usage de ressources entre producteurs et consommateurs, comme dans le cas de la coopérative de solidarité. Dans la mesure où elle fait l'objet d'un contrôle démocratique et respecte le principe de limitation de puissance, la propriété publique demeure aussi un instrument légitime et utile, en particulier quand elle s'inscrit dans une logique de proximité et de décentralisation. Finalement, la propriété individuelle limitée continuera sans doute à jouer un rôle dans l'économie post-croissance dans la mesure où elle devra obéir aussi aux règles établies plus haut et où elle permettra une extension de la capacité d'agir de l'individu sans limiter la capacité d'agir d'autrui.

Les principes et les règles que nous venons d'énoncer ont un impact sur les formes que peut prendre l'entreprise dans une économie en transition. Il faut défaire le verrou que constitue l'impératif d'accumulation et de croissance qui définit la forme capitaliste de l'entreprise et favoriser les formes de l'entreprise basées sur les principes suivants : autolimitation écologique et sociale; redevabilité démocratique et locale; gestion démocratique. Devra être abolie l'entreprise incorporée à but lucratif, dont le principe même est l'expansion infinie et la coupure avec la société. Devront être soutenues les formes d'entreprises collectives préconisées par l'économie sociale et solidaire.

Principe 3 : revoir l'équilibre entre « production » et « reproduction »

Il s'agit ici de revoir la division entre ce qui relève du travail de « l'économie formelle », sphère productive actuellement dominée par les hommes, et du travail invisible de « la reproduction sociale » (travail ménager, soins, éducation des enfants, sphère informelle), majoritairement effectué par les femmes. Plus fondamentalement, il s'agit de casser les ressorts qui caractérisent

la dynamique expansive de l'économie monétaire de production, fût-elle socialisée. Il faut remettre en question la quête perpétuelle des gains de productivité, surtout lorsqu'ils se font au détriment de la capacité de reproductivité des individus, des communautés et des écosystèmes. Il faut au contraire renforcer la résilience en renforçant la reproductivité. Concrètement, cela se traduit par une valorisation du travail de reproduction sociale et des activités ordinaires (souvent informelles et non rémunérées) par un transfert du temps de travail formel vers la sphère vernaculaire. Ensuite, il s'agit de développer par des investissements significatifs des infrastructures sociales et productives « communes », que celles-ci soient tangibles (bâtiments, outils, moyens de transport, de récréation et de production culturelle) ou intangibles (telles que les savoirs vernaculaires, le *care* et les capacités de coordination).

Cette reconfiguration vise d'abord à revaloriser l'économie vernaculaire et de *care* et à appuyer sa croissance au détriment de l'économie monétaire de production. L'objectif est de réduire la distance entre production et consommation et de favoriser l'émergence d'activités et de savoirs visant le dépassement de cette division. Ce rééquilibrage cherche également à briser les stéréotypes et rapports de pouvoir de genre présents dans la sphère ordinaire ou reproductive. L'économie sociale a un rôle central à jouer en favorisant la mise en place de « communs de reproduction sociale » sur lesquels reposera le développement de cette sphère selon le principe de justice.

Principe 4 : circularité élargie

Non seulement la transition exige-t-elle que l'on désamorce les moteurs d'expansion capitaliste et que l'on rééquilibre la répartition des activités entre les sphères productive et reproductives, mais elle implique également une diminution importante de l'intensité matérielle et énergétique de notre société. Cela signifie sortir de l'économie linéaire (extraction, production, consommation, déchets), c'est-à-dire « délinéariser » notre métabolisme. Le développement de circuits courts et d'une sphère reproductive robuste et dynamique, qui casse la séparation entre production et consommation, contribue déjà grandement à cette délinéarisation. Mais les activités de production et de consommation qui demeurent dépendantes de l'économie monétaire doivent s'inscrire dans la double logique du circuit court et de la circularité élargie. La circularité élargie, c'est plus que le recyclage des éléments et des matériaux qui circulent dans l'économie formelle, c'est plus que de faire des déchets industriels des uns la matière première des autres. Il s'agit d'ancrer nos flux de matière et d'énergie dans la capacité de charge des écosystèmes et des cycles biogéochimiques de manière à contribuer à leur régénérescence et à leur foisonnement. Contrairement à la circularité du point de vue de l'écologie industrielle qui tente à tout prix d'isoler les processus économiques de la nature, il faut plutôt augmenter leur ancrage et leur dépendance sur des processus biophysiques; travailler avec l'économie de la nature, pas contre. Du point de vue de la post-croissance, il faut que la nature « travaille » plus pour nous en tant qu'espèce vivante, mais que ce travail renforce la résilience des écosystèmes et de la biodiversité.

Principe 5 : justice écologique élargie

La transition doit être juste, certes, mais à partir de quel(s) critère(s) de justice? Une définition étroite de la transition juste véhiculée par certains acteurs et organisations du monde du travail réduit la justice à la question du maintien de l'emploi et des revenus du travail, voire à une réduction des inégalités de revenus. Le problème de cette conception étroite est qu'elle reproduit les inégalités entre les peuples, les genres et les différentes parties du globe. Elle préconise des formes d'emploi qui dépendent d'une économie formelle linéarisée et de circuits longs. Elle tente de relancer un mode de vie basé sur la surconsommation des biens et services que produit cette économie.

Nous avons déjà vu au principe 3 que la transition implique de surmonter les inégalités de genre et au point 4 nous avons abordé l'équité envers les autres formes de vie, incluant la prise en compte des écosystèmes. À cela s'ajoute le critère d'une justice écologique élargie qui embrasse l'humanité entière, ce qui implique une solidarité envers les pays du Sud et les Premières Nations. Ce critère est important pour freiner le processus d'externalisation des contraintes environnementales vers ces communautés et leurs territoires. Mais il faut aller plus loin. Il faut envisager cette justice non seulement de manière préventive, mais *réparatrice*. Cela implique d'envisager la transition comme une transformation métabolique de « contraction et convergence » : *contraction* de l'intensité matérielle et biophysique dans les pays du Nord dans une optique de *convergence* vers une échelle moyenne optimale. Finalement, cela va sans dire que ce critère de justice doit être intergénérationnel.

Principe 6 : transition démocratique et émancipatrice

La mise en œuvre de la transition doit se traduire par un approfondissement démocratique. Cela implique de renforcer l'autonomie des collectivités, d'instituer des mécanismes et des espaces pour encadrer le changement par des processus délibératifs et d'amorcer la transition du bas vers le haut. La perspective d'autolimitation sociale sur laquelle repose la vision d'une société post-croissance implique le développement de collectivités où la vie démocratique est profonde, intense et où son emprise sur la vie économique par la planification est légitime. Mais il faut également que la transition soit un mouvement qui renforce la capacité d'agir des individus dans les sphères politique, économique et vernaculaire. Cela implique d'être attentif aux rapports de pouvoir illégitimes qui privent les personnes de capacité d'agir et limitent leur capacité d'expression de soi. La transition ne peut pas émanciper l'humanité des contraintes biophysiques qui pèsent sur tout être vivant – elle n'est pas une émancipation *matérielle* de l'obligation de produire pour exister –, mais elle doit être un vecteur d'émancipation *sociale et politique*.

*Une partie de ce texte a d'abord été présenté dans un séminaire midi au TIESS à l'automne 2019 et fait l'objet d'une publication sur son blogue : <https://tiess.ca/le-role-de-leconomie-sociale-dans-la-transition-vers-lapres-croissance/>.

Biographie

Éric Pineault est professeur à l'Institut des sciences de l'environnement et au département de sociologie de l'UQAM. Il est membre de la chaire de recherche UQAM sur la transition écologique.

Références

Abraham, Yves-Marie. 2019. Guérir du Mal de l'infini. Montréal : Écosociété.

D'Alisa, Giacomo, Frederico Demaria et Giorgos Kallis. 2015. Décroissance, vocabulaire pour une nouvelle ère. Montréal : Écosociété.

Angus, Ian. 2016. Face à l'anthropocène. Montréal : Écosociété.

Brand, Ulrich et Markus Wissen. 2017. « The Imperial Mode of Living ». dans Spash, C. (ed.) The Routledge Handbook of Ecological Economics: Nature and Society, London : Routledge. 152-161.

Deneault, Alain. 2019. L'économie de la nature. Montréal : Lux.

Kallis, Giorgos. 2019. Limits. Palo Alto : Stanford University Press.

Latouche, Serge. 2006. Le parti de la décroissance. Paris : Fayard.

Repolitiser le coopératisme : vers une économie des communs

Par **Dan Furukawa Marques**

À quoi ressemblerait une économie post-croissance ? Cette question fondamentale, posée historiquement sous différentes formes d'alternatives au capitalisme, a connu des réponses variées, traduites par des expériences concrètes et ayant résulté, pour la plupart, à différents degrés d'échecs. Ces réponses se sont rangées, grosso modo, en deux catégories idéales typiques, soit la planification économique, souvent associée à tort uniquement à un État centralisateur et autoritaire (Durand, 2020), soit l'autogouvernement des communautés.

Dans le premier camp, on retrouve bien entendu l'Union soviétique et les États communistes du 20^e siècle. Dans le second, les expériences sont très variées : des phalanstères de Charles Fourier, en passant par l'Icarie d'Étienne Cabet, le New Lanark de Robert Owen, les associations ouvrières, les coopératives à la Rochdale ou inspirées de Charles Gides, la Commune de Paris, les *ejidos* mexicains, l'expérience conseilliste espagnole de 1936, les *soviets*, les *kibboutz*, l'expérience autogestionnaire yougoslave, les *juntas de buen gobierno* zapatistes, les *assentamentos* brésiliens de sans-terre, ou encore les tiers-lieux, il existe des différences parfois insurmontables, mais aussi des éléments communs importants. Derrière cette manière d'exposer le problème se trouve une configuration analytique de ce que représente l'organisation des sociétés modernes occidentales dans les figures de l'État, du marché et de la société dite « civile ».

Bien que, en réalité, ces trois sphères d'activités se composent mutuellement, ces catégories sont néanmoins utiles pour faciliter l'analyse. Ainsi, du tout au marché capitaliste (construit avec la connivence indispensable de l'État) au tout au public où tout repose sur l'État, d'aucuns se sont élevés pour proposer une sorte de « troisième voie », celle de l'autogouvernement de la société (Castoriadis, 1975). Or, loin d'être une solution homogène, l'appel à la société à s'autogouverner se déploie concrètement et théoriquement en des avenues très variées. Historiquement, l'une d'entre elles a été représentée par le mouvement coopératif se présentant au 19^e siècle comme une alternative au capitalisme. Au 21^e siècle, nous observons l'approche des « communs » mobilisée dans différents contextes à la fois comme principe politique, mobile d'action collective et cadre de gestion démocratique, afin de tracer les contours d'une société autogouvernée.

Le présent article propose ainsi, dans un premier temps, de survoler le parcours historique et politique du mouvement coopératif dans deux de ses berceaux (la France et l'Angleterre),

afin de souligner à la fois le potentiel de transformation sociale du coopératisme et les erreurs du passé à éviter. Dans un deuxième temps, nous présenterons un modèle contemporain d'articulation politique entre le coopératisme et les communs, soit les concepts de « gestion civique » et de « partenariats public-commun » dans la ville de Barcelone, en vue d'instituer ce que certains appellent une « économie des communs » (Borrits, 2018).

Utopies socialistes 19e siècle, dépolitisation coopératiste 20e siècle

Les premiers penseurs du socialisme n'avaient pas pour objectif de prendre le pouvoir étatique comme moyen privilégié pour bâtir une société nouvelle. Ce qu'ils proposaient était plutôt de construire des « îles socialistes », soit des communautés associatives ancrées sur l'égalité socio-économique des êtres et un tissu social fort construit à partir de la participation active et coopérative dans des projets communs. De telles communautés pourraient ensuite se fédérer entre elles. Proudhon, par exemple, parlait alors d'une démocratie ouvrière fédéraliste et mutualiste, une sorte de République des associations. Le but était notamment de ne plus dépendre d'un État soit absent sur le plan de la « question sociale », soit complice des capitalistes et des élites et donc exploiteur et oppresseur. Comme l'écrit Miguel Abensour (2006) : « La spécificité de l'utopie du 19e siècle [...] apparaît [...] comme une critique de l'idée jacobine selon laquelle on peut transformer la société par l'État et à partir de l'État ».

Ainsi, Robert Owen, homme industriel anglais, met sur pied New Lanark, un « village de coopération » où tous sont considérés égaux (incluant l'égalité juridique entre hommes et femmes), le travail est coopératif et les loisirs sont partagés, l'éducation et les soins sont fournis gratuitement, les travailleurs logent sur place et les enfants, à partir de l'âge de trois ans, sont élevés en commun ; le tout sous la dépendance et la supervision du patron bienveillant que se considérait être Owen. New Lanark a joui d'une renommée mondiale, permettant à Owen d'influencer la politique anglaise. Suite à l'échec de construction d'une autre communauté utopique, New Harmony, aux États-Unis, Owen retourne en Angleterre et l'ancien chef d'entreprise devient alors l'un des maîtres à penser de l'action ouvrière et surtout du mouvement coopératif (Harrison, 1969).

Pendant la première moitié du 19e siècle anglais, le terme « socialisme » est presque exclusivement associé à la pensée d'Owen (Harrison, 1969). Les oweniens entendaient par là un « système communal social ou coopératif » composé de trois éléments clés : une théorie communautaire, un anti-capitalisme au niveau économique et une science de la société. En 1844, le socialisme owenien inspire la création de la *Society of Equitable Pioneers of Rochdale*, considérée comme la première coopérative (de consommation) sous sa forme moderne. On doit à Rochdale l'assemblage de certains des principes clés du coopératisme comme celui d'un membre, un vote, ou de la distribution des surplus aux membres. Depuis, les sociétés coopératives n'ont plus cessé d'éclorre, les ouvriers y voyant à l'époque un moyen de lutter contre l'exploitation du système économique. Toutefois, lorsque le capitalisme

industriel s'installe réellement en force en Angleterre, le communautarisme d'Owen perd sa force. L'antiétatisme et l'isolement des communautés perdent leur attrait.

Pendant ce temps, en France, la Loi le Chapelier de 1791 (interdiction de toute coalition et toute corporation de métiers) et l'absence d'État protecteur laissent les familles ouvrières seules face à la nouvelle domination du marché. Malgré l'interdiction, les ouvriers qualifiés se regroupent selon leurs métiers et organisent la résistance sous forme d'associations de type socialiste (Chanial, 2009). À cet effet – tout comme au Québec (Petitclerc, 2005) – les sociétés de secours mutuels remplissent à la fois des fonctions de protection sociale, progressivement tolérées par l'État, et de défense syndicale qui, elles, sont réprimées.

À partir de 1830, on observe la création d'organisations économiques ouvrières sous la forme d'associations de consommation et de production, semblables aux coopératives. Les premières constituent des groupements d'achats de produits de première nécessité pour améliorer le pouvoir d'achat en influençant le prix de ces denrées. Les secondes sont une forme d'entreprise possédée collectivement par ses adhérents ouvriers pour améliorer les revenus de leur travail. Dans les deux cas, il s'agit de s'approprier collectivement le rôle et le revenu de l'entrepreneur ou du marchand, considérés comme des intermédiaires parasites. Ces réalisations concrètes se nourrissent de projets dits utopiques : alternative au salariat (ristourne coopérative) ; alternative au principe de concurrence (entraide et coopération) ; alternative à la propriété privée (maîtrise de l'ensemble de l'activité économique à partir de l'organisation collective de la consommation, puis du logement, de l'agriculture et de l'industrie). Tout cela aboutit à la Révolution de 1848, apogée de la rencontre entre mouvement ouvrier, socialisme et République autour du principe d'association prônant une réorganisation générale de la société. On y retrouve à la fois une sensibilité libertaire (monde sans maîtres) et une foi républicaine (autogouvernement) ou, autrement dit, l'idée d'une communauté de biens autogérés. Or, la Révolution est contrée par une répression sanglante mettant fin aux ambitions de substituer aux manufactures capitalistes une organisation collective de la production et de la distribution sur la base des métiers (Chanial, 2009 ; Borrits, 2018 ; Demoustier, 2003).

La deuxième moitié du 19^e siècle se caractérise par la consolidation de l'industrialisation sous le Second Empire. Le mouvement ouvrier associationniste (encore sous influence de Saint-Simon) se divise en organisations plus spécialisées : syndicats, mutuelles et coopératives. Bien que le cadre répressif se poursuive sous le Second Empire, il se produit également une certaine libéralisation. C'est aussi pendant cette période que le mouvement ouvrier se débat entre proudhoniens et marxistes. Les derniers l'emportent et orientent le mouvement vers la prise du pouvoir de l'État pour supprimer l'antagonisme de classe. Parallèlement, cette période témoigne également d'une série de reconnaissances juridiques pour les associations : Loi de 1884 qui reconnaît la liberté syndicale ; Charte de la mutualité (1898) ; Loi sur les sociétés commerciales (1867). Cette dernière apporte notamment un soutien formel de l'État – qui répond graduellement à la question sociale – à différentes formes d'association,

dont les coopératives de production, de consommation et de crédit. Ces événements et transformations sociales marquent le passage de l'associationnisme à la « coopération » : « Au terme d'association qui induit à l'époque l'idée d'une soumission de l'individu au groupe (en référence à l'Association internationale du travail d'obéissance marxiste), se substitue progressivement l'idée de coopération qui valorise le libre choix et le contrat » (Demoustier, 2003 : 28).

Au tournant du 20^e siècle, les entreprises associatives se développent dans leurs secteurs respectifs. Les coopératives de production peinent à se donner une orientation commune (coopératives associant ouvriers et patrons, coopératives socialistes, coopératives chrétiennes, coopératives patronales), tandis que les coopératives de consommation sont divisées (dispersées localement et en concurrence contre les grands magasins). Pendant ce temps, le mouvement ouvrier se mobilise davantage contre l'insécurité sociale et le coût de la vie élevé. En France comme en Angleterre, les coopératives se multiplient avec une tendance claire vers les coopératives de consommation. Dans l'hexagone, on compte 4500 coopératives très dispersées par leur taille et appartenance idéologique. Elles finissent par s'unir, grâce à l'action conjointe de Charles Gide et de Jean Jaurès, dans la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC). En Angleterre, en 1863, suite au succès de Rochdale, 300 coopératives de consommation se regroupent pour fonder leur centrale d'achats, la Co-Operative Wholesale Society (CWS), pilier du coopératisme anglais tout au long du 20^e siècle. Aujourd'hui devenu le Co-Operative Group, la coopérative emploie 70,000 travailleurs et compte plus de quatre millions de membres (Wilson, 2005).

Pour faire une histoire très courte du 20^e siècle coopératiste en occident, le mouvement coopératif s'intègre dans ce qu'on nomme désormais l'économie sociale. Cette dernière devient un « tiers secteur » de l'économie capitaliste, qui s'accommode bien politiquement de cette position structurelle. Elle occupe une niche de l'économie dans laquelle ni l'État ni le marché ne veulent s'aventurer, que ce soit par manque de volonté politique ou de profits potentiels.

En ce qui concerne les orientations politiques de l'économie sociale, « [l]'accent a davantage été mis sur les règles de fonctionnement que sur le projet politique » (Bidet, 2003 : 172). Autrement dit, les ambitions de dépassement du capitalisme – qui ont pourtant donné naissance au coopératisme – ne sont plus à l'agenda du mouvement pendant la quasi-totalité du siècle. La seule exception étant la décennie 1970 où l'on note une brève période de repolitisation de l'économie sociale à travers les crises économiques, ce qui a pour effet de galvaniser le récent mouvement de l'autogestion.

Bien que l'économie sociale en général et le mouvement coopératif en particulier connaissent un essor au 21^e siècle, il y a longtemps qu'il leur manque un projet politique (Draperi, 2012 ; Borrits, 2018 ; Wright, 2014 ; Favreau, 2010). En ce sens, la revendication politique des

communs par une nouvelle génération d'acteurs de l'économie sociale peut être le signe d'un changement de paradigme. Cette nouvelle configuration a le potentiel de faire émerger une vision repolitisée de l'économie sociale et des coopératives, permettant au mouvement de se repositionner non pas comme solution aux défaillances du système économique, mais bien comme son projet d'origine, soit une véritable alternative au capitalisme.

Les communs ou le renouveau politique de l'économie sociale

Depuis une vingtaine d'années, à l'ère des crises politique, sociale, environnementale et économique, des mouvements très différents mobilisent le terme « commun » comme revendication centrale (Dardot et Laval, 2014). Pensons notamment aux mouvements contre les « *New Enclosures* » ou la privatisation du vivant, de la nature et des territoires : les mouvements altermondialiste et écologiste, les « guerres de l'eau » à Cochabamba (2001) et à Naples (2011), les mobilisations paysanne et autochtone contre l'accaparement de terre et la privatisation des semences et des savoirs traditionnels, mais aussi les mouvements d'occupation de places comme celui du Parc Gezi à Istanbul (qui se disait être une « commune »), le mouvement Occupy Wall Street, les Indignados en Espagne, ou encore Nuit Debout à Paris. Dans l'univers numérique, les mouvements du logiciel et de la connaissance libres du style Wikipedia, *creative commons* et Open Source prolifèrent. En environnement et vie urbaine, nous observons également des initiatives citoyennes proposant des formes de coopération socio-économiques inspirées des communs. Des projets dits de transition écologique et sociale comme la gestion commune de ressources, la réappropriation collective d'espaces urbains, les tiers-lieux, l'urbanisme tactique, les monnaies alternatives, les Fab Lab, les écochanges ou les projets de jardins communautaires se multiplient, gagnent en visibilité et deviennent de plus en plus efficaces.

Comment penser une certaine unité parmi cette diversité d'initiatives ? Le principe du commun est à la fois un mode de survie politico-économique, mais aussi une manière de reprendre une agentivité en refondant la solidarité sociale. Comme plusieurs l'affirment, les communs ne sont pas des choses, mais des pratiques de création de lien social (De Angelis, 2017 ; Federici, 2019). Dardot et Laval (2014) considèrent également les communs comme un « principe politique » capable d'orienter l'agir humain. En d'autres termes, les communs sont des manières d'entrer en relation avec autrui afin de créer ou de renforcer des communautés par la construction de règles communes, élaborées en co-activité et engendrant des co-obligations, ayant comme socle la coopération au nom du bien-être collectif. À la lumière des utopies socialistes du 19^e siècle, les communs sont une sorte de troisième voie qui rejette à la fois le marché et l'État. Mais cela ne veut pas dire que ce rejet doit être total. Au contraire, dans de nombreuses expériences concrètes des communs, on constate le plus souvent une imbrication des trois éléments, à la différence capitale que ce sont l'État et le marché qui sont subordonnés aux communs et non l'inverse.

L'Espagne possède une longue tradition d'autogouvernement et d'économie sociale et solidaire. À cela s'ajoute, le récent contexte socio-politique et économique ayant favorisé la multiplication de projets inspirés des communs. En effet, depuis la crise financière de 2008, le pays a connu une recrudescence de mouvements sociaux comme le 15M, les Indignados et la mouvance municipaliste, qui ont composé un environnement favorable à l'émergence de ces nouvelles manières de coopérer. Dans le cas de Barcelone, cette convergence de facteurs a culminé à l'élection, en mai 2015, du parti municipal Barcelona En Comú (Barcelone en commun). Galvanisé d'une volonté citoyenne de démocratisation et de « faire la ville en commun », le parti propose un nouveau paradigme de gestion municipale à travers le concept de « gestion civique », qui se déploie par ce qu'ils appellent des partenariats « public-commun » (ou « public-coopératif-communauté »). Sommairement, cela consiste à décentraliser certains services publics pour les remettre aux mains d'une gestion citoyenne sous le mode coopératif ou associatif et avec l'appui financier (et parfois organisationnels) de la ville. Faisant primer le droit d'usage sur le droit de propriété, la gestion civique est aussi un véritable pied de nez aux fameux partenariats « public-privé ». Barcelone est ainsi devenu un véritable « laboratoire des communs » (Ambrosi, 2019).

L'élection de Barcelona En Comú « marque la transition vers un modèle de gouvernance urbaine visant une “radicalisation démocratique”, c'est-à-dire un accroissement du pouvoir d'agir des citoyens dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques » (Juan, 2018 : 38). Du côté de la ville, cela s'est notamment traduit par la création d'un organe spécifique, la Commission de l'économie sociale, solidaire et coopérative, qui a mis sur pied le Plan d'élan de l'Économie sociale et solidaire (ESS) visant à implanter de nouvelles politiques de démocratie économique. Du côté citoyen, une étude réalisée en 2014 par deux coopératives, La Invisible City et LaCol, proposait une stratégie de promotion de l'économie solidaire contenant « 14 mesures pour [consolider] la démocratie économique locale ». Ces coopératives font partie de la Xarxa d'Economia Solidària (XES), un réseau catalan d'économie solidaire très bien implanté et structuré et, surtout, orienté politiquement vers une volonté explicite d'offrir une alternative au capitalisme. Il y a là une double volonté politique, l'État municipal et les citoyens, qui convergent vers une démocratisation radicale de l'économie.

En 2016, on lance la proposition de créer quinze *Ateneus Cooperatius* (ateliers coopératifs) à travers la Catalogne, soit des espaces de rencontres dédiés à la coopération, à l'apprentissage et à la réflexion collective en vue de la transformation socio-économique. Ces ateliers sont financés publiquement, mais gérés par des réseaux de coopératives locales. Leur ambition est de proposer « de nouvelles politiques socio-économiques qui abandonnent la promotion du capitalisme et sont basées sur le nouveau paradigme de l'accord public-coopératif-communauté » (site web Coópolis, 2020) – des politiques devant être implantées par des infrastructures publiques, autogérées par la communauté et faisant la promotion d'initiatives sociales et solidaires. Cela a notamment pour but de créer un réseau solidaire de coopératives, ainsi que des formations et des programmes techniques, afin d'éduquer les citoyens à générer le changement social, politique, économique, environnemental et culturel dans leur quartier.

C'est ainsi que Coópolis voit le jour : une association incubatrice de coopératives, formée par une douzaine de coopératives du quartier La Bordeta à Barcelone. Coópolis a été créée et a pris pied à Can Batlló, un énorme bâtiment accueillant une multitude de projets de coopération citoyenne, telle qu'une librairie populaire, un auditorium pour des cours et des conférences, un centre de documentation, des espaces de rencontres, un bistro coop, des jardins communautaires, des ateliers de réparation, de construction d'infrastructure de bâtiment, sur la mobilité, etc. Tous ces projets ont pour ambition de renforcer le tissu social et communautaire du quartier à travers des initiatives socio-économiques ancrées sur l'autogouvernement et une « approche transformatrice de l'économie sociale et solidaire » (site web Can Batlló, 2020). Coópolis représente un des projets bien établis de Can Batlló ayant pour objectif de promouvoir l'intercoopération en créant un écosystème d'activités socio-économiques et éducatives et en générant des emplois coopératifs à impact social et environnemental. Bref, ce sont tous des projets collectifs, politiques, anticapitalistes, issus des habitants du quartier, inspirés des communs, soutenus par la ville, et mobilisant les outils traditionnels de l'économie sociale et solidaire : les contours d'une économie des communs.

Can Batlló et Coópolis représentent de nouvelles formes de coopération entre l'État municipal et la société civile dans lesquelles cette dernière se voit octroyer beaucoup plus de pouvoir pour s'autogouverner. Il ne s'agit pas d'un État minimal néolibéral, mais bien de nouvelles institutions publiques dont le rôle principal est de financer et de faciliter la participation citoyenne à la *res publica* et à la *res communia*. Barcelone compte actuellement plus de 180 lieux semblables à Can Batlló. En résumé, au lieu de concevoir l'économie sociale et solidaire comme un « tiers secteur » de l'économie, on propose de la repolitiser par les pratiques et le principe des communs.

Ceci dit, il est essentiel de souligner qu'une économie des communs ne peut pas se limiter à la création de nouvelles relations socio-économiques dans les seules sphères de la production, de la consommation et des services. Elle doit être pensée en termes de création de ce que Rahel Jaeggi (2015) appelle des « formes de vie », à savoir des formes d'existence qui engagent la totalité de l'être dans ses dimensions socio-anthropologique, politique, et économique. Cela veut dire que les communs doivent impérativement être conçus en intégrant la sphère de la reproduction sociale avec un souci particulier pour les relations de *care*, ce qui nécessite du même coup une réflexion sur les enjeux de race. Enfin, pour des raisons environnementales évidentes, une économie des communs doit sortir définitivement du modèle productiviste dans lequel est demeuré le mouvement coopératiste aux 19e et 20e siècles.

Suivant Dardot et Laval, « [l]a politique du commun renoue incontestablement avec certains aspects du socialisme associationniste du 19e siècle ou du communisme des conseils au 20e siècle. Mais elle ne peut plus se penser dans les cadres artisanaux de l'association ni dans le contexte industriel des conseils ouvriers. Elle concerne toutes les sphères sociales, pas seulement les activités politiques, au sens parlementaire et partiaire du terme, et pas non

plus les seules activités économiques. [...] Une telle politique du commun n'est pas réservée uniquement à de petites unités de travail et de vie séparées les unes des autres. Elle doit traverser tous les niveaux de l'espace social, depuis le local jusqu'au mondial en passant par le national » (2014 : 460). C'est en ce sens que l'une des tâches centrales consiste à créer des « systèmes de communs » (De Angelis, 2017), à savoir différents niveaux et échelles d'intercoopération et d'interdépendance entre différentes communautés organisées autour des communs, ce qui pourrait ressembler à des « Républiques communales » (Durand Folco, 2017). Ces républiques prendraient des formes politiques variées, adaptées aux contextes locaux, et pourraient ressembler à des fédérations de municipalités reliées par des assemblées générales et délimitées territorialement par des ancrages culturels nationaux qui s'autogouverneraient sur la base d'économies des communs.

Ce type d'appel à construire ou à consolider de nouvelles formes d'institutions, de production et de reproduction, de manière de se gouverner, de rapport au monde et de relations avec autrui est d'autant plus urgent dans le contexte de pandémie. Devant les multiples crises actuelles, soit nous n'avons rien à proposer pour remplacer la forme sociale capitaliste, engendrant des réactions de peur, de repli sur soi, de continuité de l'exploitation et de la répression, soit nous avançons des modèles de civilisation plus justes, égalitaires, solidaires et durables. Cette croisée des chemins représente peut-être un moment historique des plus décisifs depuis l'avènement du capitalisme.

Biographie

Dan Furukawa Marques est professeur adjoint au Département de sociologie de l'Université Laval et titulaire de la Chaire Alban D'Amours en sociologie de la coopération.

Références

Abensour, Miguel, « L'homme est un animal utopique, entretien avec Miguel Abensour », dans Dayan-Herzbrun, Sonia et al., Mouvements, 3(45-46), 2006 : 74.

Ambrosi, Alain, « Barcelone, laboratoire des communs », in Christian Laval et al., L'alternative du commun, Paris, Hermann, 2019 : 347-357.

Borrits, Benoît, Au-delà de la propriété. Pour une économie des communs, Paris, La Découverte, 2018.

Borrits, Benoît, Coopératives contre capitalisme, Paris, Éditions Syllepse, 2015.

Bidet, Éric, « L'insoutenable grand écart de l'économie sociale Isomorphisme institutionnel et économie solidaire », Revue du MAUSS, 1(21), 2003 : 162-178.

Castoriadis, Cornelius, L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil, 1975

Chanial, Philippe, La délicate essence du socialisme : L'association, l'individu et la République, Lormont, Éditions Le bord de l'eau, 2009.

Demoustier, Danièle, L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement, Paris, La Découverte, 2003.

Dardot, Pierre et Christian Laval, Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle, Paris, La Découverte, 2014.

Draperi, Jean-François, « Pour un renouveau du projet politique du mouvement coopératif », Vie Économique, 3(4), 2012 : 1-10.

Durand, Cédric, « Cédric Durand : l'enjeu de cette crise est de planifier la mutation de l'économie », Entretien accordé à Médiapart, 3 avril 2020.

Favreau, Louis, Le mouvement coopératif : Une mise en perspective, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010.

Jaeggi, Rahel, « Towards and Immanent Critique of Forms of Life », Raisons politiques, 57(1), 2015 :13-29.

Juan, Maïté, « Les communs urbains à Barcelone : Vers une réinvention de la gouvernance territoriale ? », Espaces et sociétés, 175(4), 2018 : 35-49.

Harrison, John F.C, Robert Owen and the Owenites in Britain and America, London, Routledge and Kegan Paul, 1969.

Petitclerc, Martin, Nous protégeons l'infortune. Les origines populaires de l'économie sociale au Québec, Montréal, VLB Éditeur, 2007.

Wilson, John, Anthony Webster et Rachael Vorbergh-Rugh, « The Co-operative Movement in Britain: From Crisis to 'Renaissance,' 1950-2000 », Enterprise and Society, 14(2), 2005 : 271-302.

Wright, Chris, Worker Cooperatives and Revolution : History and Possibilities in the United States, St. Petersburg, Booklocker, 2014.

Réapproprions-nous le management : organisations et post-croissance

Par **Marc D. Lachappelle**

La question de l'organisation

Que ce soit à travers les communs, les coopératives, les groupes autogérés, le municipalisme radical ou encore la solidarité internationale, l'imagination et l'expérimentation des sociétés de post-croissance passent nécessairement par une multiplicité de formes d'organisations et de mise en organisation (en anglais *organizing*). Ces organisations, de nature économique, politique ou sociale, doivent, selon les principes démocratiques, être collectives et autogérées. La question est alors de savoir quels types et structures d'organisation nous souhaitons mettre en place. Et surtout, quelles formes de gestion correspondent aux valeurs de démocratie, de solidarité et de soutenabilité prônées par les projets de post-croissance?

Réfléchir aux sociétés de post-croissance du point de vue de l'organisation soulève de nombreux défis en ce qui concerne l'élaboration des structures organisationnelles, la mise en place de processus de décision, d'activités de planification et de direction collective, d'évaluation des pratiques et effets, etc. Les organisations alternatives devront à la fois être conçues en cohérence avec les valeurs des projets post-croissancistes, mais aussi devront être capables de transiger avec les incertitudes environnementales, économiques et sanitaires du monde contemporain. De plus, cette transition et transformation des organisations devra composer avec nos héritages institutionnels et éducationnels. À titre d'exemple, « démocratiser » une organisation comporte pour le collectif les objectifs suivants : définir quelle forme de démocratie mettre en place (autogérée, participative, représentative); élaborer un processus de décision suffisamment réactif à son environnement et aux enjeux rencontrés; transformer la structure de l'organisation et modifier les procédures de fonctionnement; désapprendre à travailler en silo avec un patron et apprendre à travailler collectivement. Cet exemple générique démontre à quel point la question de l'organisation mérite d'être approfondie si l'on souhaite concevoir et mettre en œuvre des sociétés post-croissance.

La pandémie actuelle a révélé la réponse limitée et inadaptée des organisations publiques et privées; nous avons assisté à l'effondrement et à la paralysie de tous les secteurs (santé, services sociaux, éducation, transport, économie, démocratie...). La pandémie de COVID-19 a aussi fait ressortir une gestion de crise à la fois très autoritaire et technocratique par les institutions publiques. Certain.e.s diront qu'une action rapide et effective des gouvernements et de la santé publique était nécessaire en raison du contexte mondialisé, de l'incertitude rattachée à

la crise et aussi de la structure bureaucratique de nos services de santé et sociaux; une position valable, certes, mais qui ne nous empêche pas de nous questionner sur les effets d'une telle gestion de crise. Le contexte d'incertitude et de crainte engendré par la propagation rapide du virus a engendré une approbation citoyenne des directives du gouvernement et de la santé publique avec peu d'esprit critique (Corbeil, 2020). De plus, ces moments de crise sont de plus, pour les gouvernements et les grandes organisations, l'occasion d'imposer des réformes néolibérales majeures (Klein, 2007), de mettre en place des dispositifs de surveillance de masse (privés et publics) et de mettre sur pause les instances démocratiques. Le récent projet de loi 61 du gouvernement Legault est un exemple parlant. Si la pandémie ouvre des voies vers des projets de transformation de nos sociétés, le courant néolibéral et autoritaire domine toujours en matière de politiques publiques.

Nous devons alors envisager activement des alternatives et considérer que tout projet de transition vers des sociétés post-croissance doit entreprendre une transformation des organisations et des institutions afin de répondre adéquatement aux crises futures, sous les principes de démocratie et de solidarité. Il reste que nous faisons face à de grandes institutions complexes et qu'en temps de crise ou même de crise imminente, la réforme de ces institutions demeure ardue. Comme nous héritons de ces systèmes qui assurent la production et reproduction de nos sociétés, comment organiser des alternatives tout en étant pris à l'intérieur de ces immenses organisations?

Ce que la pandémie nous apprend : notre monde d'organisation et de management

Le management est une discipline centrale de notre monde d'organisations, celle qui performe, contrôle, organise – une discipline technique du gouvernement des humains. En effet, lorsque nous pensons à « organisation » et plus particulièrement aux « expert.e.s de l'organisation », les *managers*, consultant.e.s et *business schools* nous viennent rapidement à l'esprit. Plusieurs critiques ont porté sur rôle et la performativité des techniques de management dans l'établissement de l'idéologie néolibérale et du « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski & Chiapello, 1999). Effectivement, depuis les années 1980, nous faisons face à une « révolution managériale » pour reprendre le terme des sociologues Vincent de Gaulejac et Fabienne Hanique (2015), où les discours et les pratiques du management performant une vision néolibérale de l'être humain au travers de l'organisation par projet, l'entrepreneuriat de soi, la gouvernance, la culture des résultats, l'excellence, la responsabilisation... Les conséquences de ce monde *managérialisé*, répertoriées en organisations selon les deux sociologues, sont de l'ordre du paradoxe, de l'épuisement, du *burn-out*, de l'aliénation et de l'impuissance.

Si nous souhaitons abolir ces pratiques et dispositifs répressifs, cela ne peut se faire du jour au lendemain. Par exemple, le passage d'une organisation hiérarchique de seulement 50 personnes vers un mode d'organisation plus démocratique est déjà très laborieux, particulièrement pour des personnes qui n'ont jamais été socialisées dans ce mode d'organisation. Par ailleurs, la

transition vers un mode d'organisation démocratique peut être oppressant et anxiogène dans certains contextes. À titre d'exemple, une organisation anglaise, World Education, a récemment tenté de démocratiser sa structure et son fonctionnement hiérarchiques. Or l'expérience s'est révélée être un échec; les membres ont rejeté la démocratie pour de multiples raisons; et cela malgré une proximité avec les milieux anarchistes, la volonté forte de l'équipe d'être en cohérence avec les valeurs de l'organisation et le processus de transformation démocratique mis en place. Le collectif a expérimenté de multiples tensions entre les membres ainsi qu'entre l'organisation et son environnement qui rendaient difficile de concevoir une gestion démocratique (King & Land, 2018).

Ce que nous souhaitons souligner ici n'est pas l'impossibilité de la transition vers des organisations autogérées, mais plutôt l'idée que cette transition doit être réfléchie et organisée graduellement. Nous devons composer avec un important bagage institutionnel et sociologique : nous avons toutes et tous été formaté.e.s dans un monde d'entreprises, de bureaucratie et de management. La crise de la COVID-19 nous en montre l'ampleur.

En effet, la pandémie a exacerbé les inégalités sociale : les femmes, les personnes racisées, autochtones, les personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou physique, migrant.e.s, travailleur.euse.s précaires et les aînées ont été affectés de façon plus marquée et différenciée. De plus, cette situation actuelle a aussi fait ressortir les limites et contre-effets de notre modèle, en matière d'organisation et de gestion. Au niveau de l'administration publique, le modèle de gestion de crise s'est avéré à la fois autocratique et technocratique. La grande majorité des décisions prises pour l'ensemble de la société québécoise se prenaient dans une cellule de crise très restreinte. Deux représentant.e.s élu.e.s y siégeaient, le premier ministre et la ministre de la Santé, le reste étant constitué de l'entourage politique et des experts de la santé publique. Si certain.e.s peuvent argumenter que la situation de crise exigeait ce conseil réduit, nous pouvons cependant constater des limites importantes à ce mode de décision: directives non ou mal adoptées sur le terrain, manque d'informations et de considération de la réalité vécue par les employé.e.s et citoyen.ne.s, déresponsabilisation d'autres acteurs (la Ministre des aîné.e.s par exemple), réajustement et changement d'orientation, opacité des processus de prise de décision... Cela nous fait questionner donc sur le rôle et l'efficacité d'une approche autoritaire et technocratique en contexte d'incertitude, alors que l'approche privilégiée par le gouvernement, comme nous l'avons vu précédemment, est de profiter de la crise pour s'approprier le pouvoir et imposer des réformes.

Pour ce qui est des entreprises privées, nous avons remarqué, au-delà des contrecoups économiques menant aux pertes d'emplois, une forte centralisation des décisions. Que ce soit au sujet des conditions de travail, des mesures de sécurité mises en place, de la réduction des heures de travail et de l'effectif, des procédures de télétravail, les décisions ont été prises par l'exécutif de l'organisation, conseillé par une multitude de consultant.e.s en bonnes pratiques (*best practices*) en temps de crise. Si le l'environnement de travail a été grandement

bouleversé par la pandémie, dans le secteur privé, le *business as usual* s'est pourtant maintenu : pression à la performance, responsabilisation, autonomie, épuisement professionnel... En somme, la pandémie met en relief un mode de gestion de la crise – et donc des crises à venir – à la fois centralisé, hiérarchique et autoritaire qui s'appuie sur des dispositifs, un discours et une rationalité managériale qui tend à responsabiliser les employé.e.s sur les performances et contre-performance des organisations.

Repenser nos organisations : un travail collectif d'ingénierie sociale?

Certes, nous devons mettre en place des alternatives à ces modes d'organisation et de gestion et de nombreux exemples existent. Mais la difficulté réside dans le fait de transformer ces immenses structures organisationnelles privées et publiques, en des modèles décentralisés, démocratiques et autonomes. À titre d'exemple, les CHSLD ont été les lieux le plus fortement affectés par la pandémie; nombre de personnes décédées, conditions de vie inhumaines et conditions de travail difficiles et dangereuses. La détresse vécue par les résident.e.s, les employé.e.s et les gestionnaires est le résultat de plusieurs années de désinvestissement du gouvernement, mais aussi de la structure même de ces organisations, des directives et des pratiques de gestion imposées en raison leur imbrication dans le gigantisme du ministère de la Santé. Des alternatives telles que les cliniques communautaires – ancêtres des CLSC – des soins et hébergements à domicile ne peuvent être que rédemptrices, mais la transition institutionnelle sera une route longue et ardue. En effet, « déconstruire » les CHSLD demande non seulement de relocaliser les résident.e.s, mais aussi les employé.e.s, les ressources monétaires et matérielles, les procédures de coordination avec les hôpitaux et CIUSS – qui devraient eux aussi suivre ce même processus. De plus, si nous souhaitons rebâtir ces centres de soins sur de nouvelles bases plus solidaires et démocratiques, il faudra en faire des organisations autonomes, développer des structures adaptées, accompagner et donner le pouvoir d'agir aux soignant.e.s et résident.e.s, établir des mécanismes d'évaluation des pratiques afin d'être conscient.e.s et réflexif.ve.s des effets de nos changements.

L'exemple des CHSLD durant cette pandémie nous montre que face à l'héritage de nos méga-infrastructures techniques, la déconstruction, la transformation et parfois l'obligation de maintenir nos « infrastructures institutionnelles » seront un travail nécessaire et continu dans les sociétés post-croissance. Il est fondamental de développer des alternatives, mais il faut aussi réfléchir et organiser la transformation de ces immenses organisations qui constituent nos sociétés (organisations tant publiques que privées). Le management a contribué à engendrer et organiser notre monde d'entreprises et de bureaucraties, qui est parsemé de dispositifs de gestion. Nous héritons de ce monde dans lequel nous avons appris à naviguer. L'élaboration de nouvelles sociétés sur des bases différentes se fera à coup d'expérimentations et de nouveautés, mais surtout de désapprentissage, de déconstruction et de bricolage. Si le management comme discipline de l'organisation a contribué à l'ingénierie du monde néolibéral, peut-il nous aider à construire et surtout à organiser le monde de demain?

Les apports du management : le management comme *praxis*

Le management est fortement critiqué, avec raison, pour sa contribution aux crises que nous vivons. Il faut toutefois reconnaître que cette discipline s'intéresse d'emblée à la pratique (*praxis*) de l'organisation et donc à l'action collective. La perspective dominante du management scientifique en a fait une discipline instrumentale et naturalisée; son principe opérateur, jamais remis en question, serait l'efficacité. Ainsi, les effets des pratiques managériales de rationalisation, d'instrumentalisation et de contrôle répondraient au seul besoin d'être plus efficace. Bien souvent, ce principe entre en contradiction avec la notion de *care* ou de qualité d'un service/d'une relation nécessaire à la survie d'une organisation. En ce sens, la perspective dominante du management peut se résumer à assurer « la perpétuation d'activités productives en organisant les groupes chargés de les accomplir » (Le Textier, 2016, 46) et non la perpétuation du groupe en soi. Cependant, réduire le management à cette définition scientifique fait fi de toute une conception de cette discipline comme véritable *praxis* de l'organisation.

Quels sont les apports possibles du management pour les sociétés post-croissance? D'abord, il faut reconnaître que toute pratique managériale n'est pas neutre, mais nécessaire. En effet, tout collectif s'organise autour de dispositifs de gestion qui ont des effets sur l'action collective. Une pratique managériale organise un collectif, performe une vision du monde, établit des arrangements socio-matériels et normatifs... c'est une ingénierie du social. Reconnaître cet aspect nous permet alors de comprendre le management comme une discipline technique non-neutre, non-naturelle et normative. Dans ce cas, il est possible de questionner, critiquer, discuter des valeurs et des effets portés par le management afin d'en modifier la teneur. Pour reprendre les termes de Martin Parker (2018), le management est ce qu'on pourrait appeler la politique de l'organisation (*politics of organizing*).

Que ce soit pour structurer nos organisations ou encore assurer la transition de nos grandes institutions bureaucratiques, nous devons mettre en place des dispositifs, des cadres et des outils afin d'orienter et coordonner nos actions. Ces derniers, même s'ils sont élaborés collectivement, ne seront pas sans effets négatifs. Au contraire, certains contre-effets ou ambivalences ressortiront et il sera alors de notre responsabilité d'être suffisamment réflexif pour ajuster le tout. Le management devient alors la *praxis* organisationnelle, à la fois les moyens et les fins organisationnels. Ainsi, en considérant l'essence du management comme une pratique d'organisation, nous pouvons mieux structurer l'organisation et la gestion de nos projets et de nos collectifs.

À titre illustratif, reprenons une catégorisation classique du management technique développée par Henri Fayol (planifier, organiser, diriger, contrôler), afin d'analyser les pratiques d'organisation mises en place par les collectifs. En termes de *planification*, comment déterminons-nous nos actions à mettre en place? Nos finalités visées? Et, de façon collective,

en tenant compte des visions partielles et partiales que nous portons tou.te.s (Juteau-Lee, 1981), afin d'éviter toute planification universaliste et prétendant à la neutralité? Pour l'*organisation*, comment structurons-nous nos actions, les moyens mis en place, afin de coordonner et de décider collectivement et en cohérence avec nos valeurs précédemment établies? Comment *dirigeons-nous* l'action collective, afin de communiquer, motiver, orienter le collectif en vue d'agir ensemble et avec cohérence? Comment *évaluons-nous* nos actions, les effets et contre-effets de nos pratiques? Des questions toutes également importantes à se poser au sein d'un collectif. (Vous remarquerez que nous avons préféré le concept « d'évaluation » à celui contrôle; en effet, le premier n'exclut pas la dimension qualitative et s'éloigne de la vision de validité et de discipline que peut insuffler le dernier.) Ainsi, les collectifs mettent en place des arrangements sociaux-matériels, des dispositifs de gestion et d'organisation : processus de planification, système de prise de décision, organigramme, rencontres hebdomadaires, intervention et gestion de conflits, évaluation des pratiques, retour sur l'expérience... L'holocratie, la sociocratie, l'adhocratie, la gestion participative, l'autogestion sont toutes des dispositifs de gestion de planification, d'organisation, de direction et d'évaluation. Chacun de ces modèles porte une philosophie et des caractéristiques de gouvernance qui lui sont propres. Les collectifs se retrouvent à opter pour un modèle particulier, mais surtout à se l'approprier... et bien souvent à l'adapter et l'hybrider avec d'autres structures qui leur sont spécifiques.

Cependant, les collectifs qui préfigurent des sociétés post-croissance se frappent à des difficultés majeures en ce qui a trait à l'organisation. D'une part, leurs projets sont confrontés à une multitude de structures contraignantes qui les force à performer une gestion managériale et capitaliste – l'obligation d'avoir un conseil d'administration pour les OBNL, les évaluations d'impact social, la course au financement en sont des exemples bien communs. D'autre part, dès notre plus jeune âge, nous sommes confronté.e.s et socialisé.e.s à des modèles de gestion « traditionnelle » et hiérarchique; de la petite école à l'université, en passant par nos emplois étudiants et même nos expériences bénévoles, le respect des structures hiérarchiques, la valorisation des savoirs experts, la spécialisation du travail ainsi que la prise de décision rationnelle dominant. La question de l'organisation n'est donc pas seulement celle de développer des alternatives, mais surtout de développer une pratique réflexive qui met en œuvre une organisation qui soit dans la position paradoxale d'être à la fois à *l'intérieur, contre et au-delà* de la société qu'elle souhaite transformer (Lachapelle, 2019).

Bref, selon cette définition, le management comme *praxis*, mais aussi comme discipline académique (recherche et enseignement), nous permet de travailler, d'expérimenter, de réfléchir et de dépasser des tensions organisationnelles vécues lors de la mise en œuvre. À titre d'exemple, avec des étudiant.e.s en management à HEC Montréal, nous travaillons en collaboration avec des organisations et collectifs. L'exercice vise non pas à poser des diagnostics et proposer des solutions bancales comme le fait le domaine de la consultation en management mais plutôt à co-développer avec les partenaires des pratiques de gestion, des outils de planification et d'évaluation, des analyses réflexives sur le parcours d'un organisme.

L'objectif est de les outiller dans leur processus d'organisation en fonction de leurs aspirations, réalités et contraintes. Plus précisément, un mandat a récemment mené à un outil d'évaluation des bailleurs de fonds en fonction de leur contribution à la transformation émancipatrice de la société. Cet outil cadre, évalue et aide à diriger l'action et choisir les partenaires de financement, mais surtout ouvre un dialogue avec les bailleurs de fonds en mobilisant une grille commune qui est celle de l'évaluation d'impact (pour plus d'informations, voir le site de ideos.hec.ca).

L'organisation dans les sociétés post-croissance : entre préfiguration et éthique du care

Quelles formes doivent prendre les organisations dans les sociétés post-croissance? Les expériences militantes d'organisations « alternatives » sont vastes et offrent un savoir pratique qui doit être mobilisé. Il est possible de tracer les caractéristiques d'une organisation alternative dans les sociétés post-croissance. Tout d'abord, cette organisation est nécessairement *préfigurative*, c'est-à-dire que l'organisation et la mise en organisation instituent ici et maintenant les relations sociales, de production, de reproduction, entre humains et non humains. Par exemple, par sa dimension démocratique, l'organisation autogérée crée les espaces nécessaires, outille le collectif, et contribue ainsi à « démocratiser » notre monde. Pour Martin Parker et ses collègues (2014), l'organisation alternative repose aussi sous les principes suivants : l'*autonomie* au sens de l'autogestion, la capacité de nous « gérer nous-mêmes », de décider collectivement de notre organisation; la *solidarité* envers les camarades de l'organisation, mais aussi avec les humains (et non-humains); la *responsabilité* envers le futur, mais aussi les effets de nos décisions.

Afin d'être en cohérence avec les principes de solidarité et de responsabilité, nous devons voir le management comme une *praxis* qui se présente dans une position d'écoute et de relation aux autres. Elle ne doit pas être une pratique froide et technique de gestion des ressources humaines qui mène à l'épuisement et à des situations telles que celles vécues dans les CHSLD. Ainsi, il serait intéressant de croiser le management avec l'éthique du *care*. Cette dernière privilégie les réponses contextuelles et spécifiques plutôt que des principes universels (Garrau & Le Goff, 2010). Ainsi, le *care* est « une attitude envers autrui » d'attention et de soin; à la fois disposition et activité, le *care* établit un lien d'interdépendance entre les personnes et leur vulnérabilité (Bourgault & Perreault, 2015). Selon cette perspective, le management n'est plus une simple technique du gouvernement des personnes en vue d'accomplir une activité. Au contraire, le management devient une mise en organisation de relations, la formation d'un collectif et donc d'une identité collective et de subjectivités, entre les participant.e.s et leur environnement. Gérer en collectif, dans une optique de *care* (Gilligan, 1982), devient alors à la fois le souci de soi dans le souci d'autrui, au travers d'une activité collective. Une posture nécessaire qui devra être mise de l'avant et développée face aux prochaines crises que nous rencontrerons collectivement.

La question de l'organisation de nos sociétés post-croissance est donc un chantier à explorer davantage, tant au niveau des pratiques que des théories. Non seulement devons-nous concevoir et préfigurer des organisations « post-croissancistes » sous les principes d'autonomie, de solidarité et de responsabilité, mais plus encore, nous devons entreprendre une déconstruction de nos grandes organisations et institutions qui caractérisent notre monde moderne tout en faisant face aux crises à venir. Nous devons mettre en œuvre des pratiques et processus, créer des structures et des outils, tout en étant conscient.e.s des effets qu'ils engendrent. Et surtout, en réponse à la pandémie que nous vivons et aux oppressions que peuvent engendrer des structures démocratiques, le management des organisations alternatives devra se fonder sur la vulnérabilité des membres du collectif et de son environnement. Le management doit être vu comme une *praxis* qui institue des collectifs, des identités collectives et qui participe au processus de subjectivation des personnes. En ce sens, toute participation à la gestion d'une organisation doit porter une attention envers autrui tout en préservant le souci de soi afin d'éviter de se perdre dans le projet auquel on s'investit.

Biographies

Marc D. Lachapelle est chargé de cours au département de management à HEC Montréal ainsi qu'à l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère de l'Université Saint-Paul. Ses recherches portent principalement sur la gestion des organisations alternatives et démocratiques, les paradoxes organisationnels de mise en œuvre de projets alternatifs et la pédagogie en innovation sociale.

Références

Alfred, G. T. (2009). *Colonialism and State Dependency*. *Journal of Aboriginal Health*, 1, 42–60. Consulté sur http://www.naho.ca/jah/english/jah05_02/V5_I2_Colonialism_02.pdf.

Boltanski, L., & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.

Bourgault, S., & Perreault, J. (2015). *Le Care. Éthique féministe actuelle*. Montréal: Remue-Ménage.

Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris: Éditions du Seuil.

Corbeil, R. (2020, 24 mars 2020). *Consensus sur la réponse québécoise à la crise : où est passé notre esprit critique? Ricochet*. Retrieved from <https://ricochet.media/fr/3003/consensus-sur-la-reponse-quebecoise-a-la-crise-ou-est-passe-notre-esprit-critique->

de Gaulejac, V., & Hanique, F. (2015). *Le capitalisme paradoxant. Un système qui rend fou*. Paris: Éditions du Seuil.

Garrau, M., & Le Goff, A. (2010). *Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du Care*. Paris: PUF.

Gilligan, C. (1982). *In a Different Voice. Psychological Theory and Women's Development*. Cambridge: Harvard University Press.

Juteau-Lee, D. (1981). *Visions partielles, visions partiales : visions des minorités en sociologie*. *Sociologie et sociétés*, 13(2), 33-48.

King, D., & Land, C. (2018). *The democratic rejection of democracy: Performative failure and the limits of critical performativity in an organizational change project*. *Human Relations*, 71(11), 1535-1557. doi:<http://dx.doi.org/10.1177/0018726717751841>

Klein, N. (2007). *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism*: Knopf Canada.

Lachapelle, M. D. (2019). *Espaces d'autonomie et structures de contraintes : La mise en œuvre du projet Bâtiment 7 à Montréal*. In P.-A. Tremblay, S. Tremblay, & S. Tremblay (Eds.), *Au-delà du cynisme, réinventer l'avenir des communautés* (pp. 69-88). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi.

Le Textier, T. (2016). *Le maniement des hommes. Essai sur la rationalité managériale*. Paris: La Découverte.

Parker, M. (2018). *Shut Down the Business School: What's Wrong With Management*. London: Pluto Press.

Parker, M., Cheney, G., Fournier, V., & Land, C. (2014). *The Routledge Companion to Alternative Organization*. New York / London: Routledge.

Partie II - Échelles de la post-croissance

L'ordre mondial dans un monde post-croissance devra être décolonial

Par Maïka Sondarjee

Le travail productif et reproductif des populations du Sud global soutient le capitalisme mondialisé. L'exploitation par les emplois sous-rémunérés et fragiles, la dépossession des savoirs et des terres ainsi que l'oppression des femmes et des corps pour la plupart racisés permet l'accumulation de capital dans les mains d'une minorité. La transition hors de ce système fondé sur une croissance infinie doit donc se réfléchir de manière internationale (dans plus d'un pays) et multilatérale (en modifiant l'ordre mondial qui permet ces formes de pouvoir). Ce court article est en grande partie basé sur mon premier essai : *Perdre le Sud. Décoloniser la solidarité internationale* (Sondarjee 2020).

Comme l'abordent les autres articles de cette édition, changer les bases d'un système qui fétichise la croissance est essentiel pour la survie à l'anthropocène. Ne serait-ce qu'en raison de la crise climatique, qui est principalement due à cette ère géologique où l'influence de l'être humain sur la biosphère est devenue une force capable de transformer durablement l'écosystème terrestre. Cette transition implique de changer la manière de définir la production, la consommation et la relation de l'humain à la nature. Il s'agit de sortir de l'aliénation provoquée par un certain mode de production et de consommation qui nous condamne à un mode de vie prédéterminé par l'impératif du « toujours plus ».

Le problème qui sera mis en lumière dans cet article est qu'un système post-capitaliste et post-croissance n'implique pas *nécessairement* une plus grande solidarité entre les nations du Nord et du Sud global. Toutefois, pour qu'une société post-croissance soit désirable, viable et faisable, il faut respecter les limites naturelles posées par l'environnement tout en organisant de manière juste un nouvel ordre politique international. Une société post-croissance se fera donc en alliant des alternatives locales et une *vision globale*, laquelle devra se baser sur des idéaux décoloniaux et féministes.

Ordre mondial institutionnalisé

L'ordre mondial institutionnalisé est plus qu'un simple système d'intégration des économies capitalistes : il relève d'un réseau globalisé et institutionnalisé de pouvoir appuyé par des normes, des accords et des traités économiques et politiques. Il est favorisé par une homogénéisation d'un certain mode de production. Il implique aussi des relations sociales basées sur la

racialisation, le genre et une variété d'autres systèmes d'exploitation ou d'oppression (les capacités, la citoyenneté, l'altérité religieuse, etc.). Cet ordre mondial repose entre autres sur le travail des femmes des différents pays du Sud et sur un racisme systémique, notamment environnemental. L'institutionnalisation de l'ordre mondial relève donc d'une configuration sociale plus large qui repose sur les entrelacements de toutes ces sphères et implique une relation de domination de l'humain sur la nature.

Les bases de cet ordre basé sur la croissance infinie n'ont pas été posées par le capitalisme, mais avec la colonisation. La conquête des empires aztèque et inca en Amérique latine a notamment permis aux Européens d'accumuler et de stocker de l'or et diverses matières premières, ce qui a ainsi permis une révolution industrielle en Europe. Au même moment débutait la traite d'esclaves d'Afrique subsaharienne. La rentabilité des plantations du Sud des États-Unis, basée sur le travail d'esclaves africains, a permis l'accumulation de capital entre les mains d'une minorité d'exploitants d'origine européenne, et ce, au prix d'une déstabilisation des pays africains. En étant privés de travailleurs et travailleuses potentiels, les pays nouvellement formés d'Afrique ont subi une déstabilisation sécuritaire, car la traite illégale d'êtres humains initiée par des Européens a créé et militarisé un système d'élites locales. La vision eurocentrique de l'Histoire tend à oublier ces données historiques et à considérer les inégalités entre nations comme inévitables ou basées sur des facteurs nationaux (productivité ou exploitation des travailleurs locaux).

L'exploitation des nations du Sud global perdure à ce jour. Les pratiques quotidiennes d'individus, de gouvernements et de compagnies perpétuent cette exploitation. L'économiste Jayati Ghosh (2015) définit différents aspects de ce « prochain impérialisme ». Premièrement, la signature de traités économiques bilatéraux et régionaux qui imposent des conditions économiques désavantageuses pour les pays du Sud global participe à l'augmentation des inégalités entre les régions du monde. L'Accord sur l'agriculture signé par l'Organisation mondiale du commerce, par exemple, contient des clauses qui permettent aux pays industrialisés de subventionner leurs producteurs agricoles, mais empêchent les pays du Sud d'en faire autant. Deuxièmement, les services des dettes internationales donnent un pouvoir indu aux banques privées et aux organisations de développement international sur les pays emprunteurs. Troisièmement, le contrôle sur les droits de propriété intellectuelle par les compagnies du Nord empêche les pays du Sud global de dépasser un certain seuil de développement, notamment en ce qui a trait aux technologies industrielles, aux semences et aux médicaments. Quatrièmement, les propriétaires et actionnaires de multinationales possèdent un pouvoir abusif sur les décisions internes des gouvernements du Sud global. En brandissant la menace de ne pas investir ou de retirer leurs investissements, les compagnies imposent aux gouvernements de baisser les taxes, de leur vendre des terres au rabais et de limiter les droits des travailleuses et travailleurs.

Racisme et sexisme systémique

L'ordre mondial institutionnalisé n'est pas qu'économique; il relève également d'un racisme systémique, soit une série de pratiques et de règles qui soutiennent une hiérarchie et un système de privilèges et d'inégalités. Et rien n'assure que ces relations de colonialité disparaîtront dans un monde post-croissance. En bref, le racisme systémique global représente l'aspect mondial d'un système qui « perpétue des pratiques et des politiques qui excluent et marginalisent » au niveau national et international (Zaazaa et Nadeau 2019, 15). Alors que ce système se traduit dans les institutions nationales, le discours médiatique, le taux de chômage ou l'accès au logement, il est également globalisé et s'imbrique au néolibéralisme et au patriarcat pour opérer une discrimination systémique des communautés racisées et immigrantes. Ainsi, les populations du Sud, leurs luttes et leurs savoirs sont marginalisés et déconsidérés.

Si le capitalisme a eu besoin de la colonisation et de l'esclavage pour maintenir sa domination, il a aussi eu besoin du travail des femmes, particulièrement celui des femmes du Sud. La division internationale sexuelle du travail permet notamment à des pays occidentaux de gagner beaucoup aux dépens de femmes principalement situées dans des pays du Sud global. En bref, les femmes (surtout dans les pays du Sud) sont cantonnées à des emplois moins bien rémunérés et moins sécuritaires. Les femmes du Sud global sont plus présentes, par exemple, dans les industries du textile, où les conditions de travail sont plus instables et les salaires moins élevés comparativement aux industries de production de télévisions ou de pièces automobiles, qui elles commandent de bien meilleurs salaires.

Bien qu'elles aient aussi accès à un revenu par le biais d'emplois productifs créés par l'investissement étranger, les femmes sont intégrées à l'économie formelle comme travailleuses à bas prix, et ce, à grands risques pour leur santé et leur vie (Falquet 2011). Selon une étude récente, en parallèle à une stagnation relative des salaires, le coût de la vie pour les travailleuses du textile au Bangladesh, par exemple, a augmenté de 85 % entre 2013 et 2018 (Weber-Steinhaus 2019). Les femmes du Sud opèrent également un travail reproductif crucial, notamment en élevant des enfants qui vont éventuellement immigrer au Nord et participer à la vie économique d'autres pays.

Être « contre le capitalisme et la croissance » devrait donc signifier être contre un ordre mondial inéquitable et des normes sociales oppressives et être « pour la transition » devrait inclure une compréhension de la complexité géographique de l'oppression. Il est impératif de réfléchir à la possibilité bien réelle qu'un État ou une communauté en transition post-croissance développe un nouveau système sur les mêmes bases inégalitaires.

Ordre mondial et post-croissance

Bien que la mondialisation soit un processus en cours depuis plusieurs décennies, les élites économiques internationales ne cessent de renforcer leur emprise sur la structure de l'ordre international, que ce soit les propriétaires d'entreprises multinationales ou les élites politiques qui leur permettent d'accumuler du capital. Des mesures protectionnistes ou post-croissance adoptées par des gouvernements sociaux-démocrates occidentaux pourraient certes renforcer le pouvoir d'un État face aux multinationales ou à la mondialisation néolibérale et permettre l'émancipation de communautés au niveau national, mais ne pourraient pas contrer de manière efficace les effets multilatéraux de l'ordre mondial institutionnalisé. Même les communautés les plus reculées sont aujourd'hui intégrées dans l'ordre mondial et cette intégration se renforce par des actions constantes d'acteurs comme les compagnies minières (par exemple, par l'extractivisme), la Banque mondiale (par exemple, par l'intégration des communautés au mode de production capitaliste) et les multinationales (par exemple, par l'exploitation des travailleurs et travailleuses du Sud global).

Sortir de l'impératif de la croissance (et du système capitaliste) au niveau global est très complexe, surtout si cette sortie doit se faire dans l'équité et la solidarité avec les nations du Sud global. Puisque ces pays sont historiquement plus victimes de la mondialisation que gagnants, il est du devoir collectif de réfléchir à une transition équitable. Si nous prenons l'exemple de la crise climatique, alors que des pays comme les États-Unis et le Canada consomment largement au-delà des biocapacités de la planète en hectares globaux (en moyenne 5 hag par personne), la plupart des pays du Sud global sont loin derrière (environ 1 hag par personne). Pourtant, on demande aujourd'hui aux pays du Sud – parfois en retard en ce qui concerne l'industrialisation – de se tourner vers des énergies alternatives alors que les populations occidentales continuent de consommer outre mesure. Il faut donc penser en termes de justice environnementale et de politiques différenciées.

Il est crucial de réaliser qu'une société post-croissance ne signifie pas nécessairement la fin du racisme environnemental. Le manque de considération des gouvernements occidentaux pour la santé et l'environnement des communautés racisées et du Sud global risque de perdurer dans un monde post-croissance. Par exemple, par l'envoi par le Canada de tonnes de déchets aux Philippines ou l'enfouissement de contaminants dans des territoires autochtones en Amérique latine.

Le chercheur Razmig Keucheyan (2018) pense que la crise climatique – qu'un système post-croissance ne pourra éviter – creusera encore davantage le fossé entre les riches et les pauvres et le Nord et le Sud. Il met ainsi en lumière les impacts environnementaux négatifs plus importants dans les pays du Sud, à la manière de la chercheuse Laura Pulido (2000) qui a théorisé avant lui la « sédimentation spatiale des inégalités raciales ». Bien que la dimension raciale ne soit pas la seule en jeu, surtout si on ne s'attarde qu'aux intentions des gouvernements

ou des compagnies du Nord, considérer le racisme systémique devra faire partie intégrante de la gestion de la crise climatique et d'une transition post-croissance juste. L'indifférence raciste de certains corps n'est pas liée au capitalisme et pourrait perdurer dans une société post-croissance. Par exemple, des recherches ont démontré que lorsque des communautés blanches d'Europe ou d'Amérique du Nord sont victimes d'un ouragan ou d'inondations, les pleurs sont dédoublés ou durent plus longtemps (Urist 2014).

De plus, même si une grande part de la production énergivore des industries est aujourd'hui concentrée dans les pays du Sud global, elle a pour finalité de satisfaire des idéaux de consommation encouragés par des personnes vivant dans des pays occidentaux. Un idéal de solidarité Nord-Sud s'effectuera donc nécessairement par le biais d'une transition vers une société post-croissance, mais pas en refusant une industrialisation et un niveau de vie nécessaire aux pays du Sud global. En bref, certaines nations devront réduire leur production et consommation et décroître la taille de leur économie afin que d'autres puissent accéder au minimum.

Lorsqu'on parle de post-croissance ou de décroissance, on entend monnaies locales complémentaires, agriculture de proximité, systèmes d'entraide locaux ou pouvoir citoyen. Nous devrions aussi entendre établissement de règles multilatérales équitables, d'une responsabilité différenciée selon les pays et d'un nouvel ordre mondial. Pour arriver à un ordre multilatéral post-croissance, des changements majeurs devront s'établir au niveau de l'économie politique, de la création d'organisations internationalistes et de l'adoption de politiques étrangères réellement féministes.

Premièrement, au niveau de l'économie politique internationale, différentes politiques peuvent être mises en place. Par exemple, le problème de l'augmentation des dettes souveraines, particulièrement des dettes illégitimes, est un sujet de plus en plus consensuel au sein de la gauche internationale. Toutefois, leur annulation risque de n'avoir aucun effet à long terme si elle ne s'accompagne pas d'autres mesures multilatérales solidaires. L'Ouganda, par exemple, a bénéficié de réductions de dettes massives dans les années 1990 et 2000, mais la chute subséquente des prix du café l'a empêché d'augmenter ses exportations et d'ainsi maintenir une stabilité économique. La volatilité des prix des matières premières fait peser un risque financier important sur les pays du Sud, qui sont le plus souvent cantonnés à leur rôle de producteurs de matières premières. Il est donc impératif de réguler ce type de fluctuations.

Il faut également adopter des règles de commerce solidaires. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il est crucial de réduire le flot d'importations, surtout pour les produits agricoles et les biens manufacturiers. La consommation locale est ainsi prônée par beaucoup d'environnementalistes. Toutefois, interrompre drastiquement le commerce international pour favoriser seulement le commerce local est non seulement impossible en raison des habitudes de consommation des populations du Nord, mais irait à contre-courant d'une réelle solidarité

internationale. Malheureusement, la colonisation et les agences de développement ont forcé beaucoup d'économies du Sud à adopter un modèle de spécialisation économique basé sur l'exportation de produits primaires, ce qui a freiné la diversification économique de nombreux pays. Alors que plusieurs d'entre eux cherchaient à se diversifier afin de réduire leur dépendance aux exportations dans les années 1970, les programmes d'ajustement structurel des années 1980 les ont obligés à ouvrir leurs frontières aux investissements étrangers et à favoriser la production pour l'exportation. Cela les a aussi forcés à promouvoir une surspécialisation dans une ou deux industries payantes à court terme plutôt qu'à subventionner le développement d'industries diversifiées à long terme. Ce manque de diversification a rendu beaucoup de pays dépendants de la production et de la vente exclusive de matières premières ou de produits agricoles, les rendant ainsi vulnérables aux variations du coût des matières premières ainsi qu'aux aléas et aux goûts changeants des consommateurs du Nord. Cesser toute importation dans les pays du Nord avec des politiques protectionnistes aurait des effets désastreux sur la stabilité des économies des pays du Sud vu l'état actuel des choses. Cela ne signifie pas qu'il faut endosser les politiques de libre-échange, mais plutôt adopter des politiques de commerce international plus équitables.

Deuxièmement, il est temps de dépasser la critique des institutions financières internationales existantes (Banque mondiale, FMI, OMC) afin de penser à des institutions internationales de coopération alternatives. En réponse au sommet du G20 en 2009, Kamallesh Sharma et Abdou Diouf, alors respectivement secrétaires généraux du Commonwealth et de la Francophonie, appelaient à une plus grande solidarité avec ce qu'ils nomment le « G172 ». Ils demandaient notamment aux pays riches d'écouter les points de vue et les aspirations des pays non présents à la table des négociations afin de créer de nouvelles institutions reposant sur « la légitimité, l'égalité et une représentation équitable, la flexibilité, la transparence, l'obligation de rendre compte et l'efficacité ». Ces organisations devraient notamment favoriser les transferts de technologies et de brevets pour des médicaments des compagnies du Nord vers les gouvernements du Sud.

Troisièmement, vu la tendance grandissante à adopter des politiques étrangères féministes, il convient d'établir une vision féministe *radicale* qui prend en compte toutes les inégalités créées par le système capitaliste racisé. La première politique étrangère féministe a été adoptée en 2014 par la ministre suédoise des Affaires étrangères, Margot Wallström. La politique d'aide internationale canadienne féministe, adoptée en 2017, promet de son côté que, avant 2022, 95 % de l'aide canadienne aura pour but de réduire les inégalités basées sur le genre et de renforcer l'*empowerment* des femmes et des filles. Pourtant, la politique en question n'a pas encore fait la démonstration d'une vision radicalement différente du genre et du développement. Adopter une vision féministe du multilatéralisme ne se limite pas à l'adoption de politiques étrangères féministes, surtout si celles-ci demeurent floues quant aux manières d'éliminer l'oppression des femmes; il ne s'agit pas simplement de rendre plus douce ou moins visible cette oppression. Comme l'ont argumenté plusieurs chercheuses féministes avant moi, la société est soutenue

par le travail du *care* et le travail reproductif, qui sont de plus en plus effectués par des femmes des pays du Sud. Cette compréhension implique d'adopter une vision féministe de l'économie afin de prendre conscience que modèles obsédés par la croissance économique, tout comme les modèles basés sur la décroissance, ont des effets différenciés selon le genre.

Des politiques multilatérales réellement féministes devraient, d'une part, reconnaître la valeur du travail domestique des femmes et, d'autre part, sortir les femmes de divers pays du Sud de leur obligation de supporter le développement des populations du Nord. Il s'agit éventuellement d'*en finir* avec la dépendance au travail de care des femmes des divers pays du Sud. Le consensus de Quito, signé le 9 août 2007, est le premier document international reconnaissant la valeur économique et sociale du travail domestique des femmes. Il reconnaît aussi l'importance du care comme responsabilité collective tout en soulignant la responsabilité de l'État dans la promotion d'une meilleure division des tâches entre les genres. La prochaine étape serait d'aller plus loin dans le débat public sur l'organisation du travail reproductif et du *care*, notamment dans ses dimensions locales, nationales et *internationales*. Il faut également adopter des politiques visant à prévenir la féminisation de la pauvreté – pour que les femmes aient un niveau de vie suffisamment élevé dans leur pays – ainsi que les impacts genrés des crises climatiques et migratoires. La reconnaissance de l'apport des femmes de pays du Sud dans le soutien d'un certain mode de vie du Nord est un premier pas vers une vision réellement internationaliste de la transition économique, politique et environnementale.

Conclusion

La transition d'un modèle capitaliste consumériste et productiviste à un système post-croissance ne pourra pas se faire dans un seul pays et devra se faire de manière solidaire. Surtout qu'après avoir exploité des pays pendant des siècles et les avoir forcés à se spécialiser dans des produits d'agriculture de base, cesser le commerce extérieur afin de favoriser *uniquement* la production locale risque de détruire leur économie. Il faut être conscient de ce risque dans la promotion d'une alternative qu'on dit émancipatrice. En bref, il faut se demander : émancipatrice pour qui?

D'un côté, il serait injuste de demander à des pays que le Nord a exploités depuis des décennies de faire un effort similaire en termes absolus pour passer à un système post-croissance. L'industrialisation (et dans une certaine mesure, la croissance) est parfois un mal nécessaire pour atteindre un niveau de vie moyen ainsi qu'un accès plus universel à un système de santé et d'éducation, à un niveau de stabilité sécuritaire et aux droits et libertés fondamentales. Mais à l'heure actuelle, le modèle post-croissance et ses principaux défenseurs (au masculin, car la grande majorité sont des hommes) pensent l'émancipation depuis des pays occidentaux et souvent pour des sociétés et un ordre mondial où les femmes opèrent encore une grande partie du travail reproductif. Leur positionalité dans le développement de ce modèle alternatif n'est pas anodine.

D'un autre côté, il n'y a pas de garantie qu'un système post-croissance serait basé sur un système plus égalitaire entre les nations du Nord et du Sud global. Dans ce nouveau monde, nous pourrions toujours considérer les corps racisés comme des Autres inférieurs. Nous pourrions aussi continuer d'accepter que des immigrants guatémaltèques sous-payés cueillent nos bleuets afin que nous mangions « local », que des travailleuses chinoises construisent nos *kits* à permaculture tout-en-un et que des femmes immigrantes lavent les planchers de nos coopératives. Ainsi, *rien ne garantit* qu'un modèle post-croissance ou post-capitaliste serait décolonial ou féministe.

Dans mon premier essai *Perdre le Sud. Décoloniser la solidarité internationale* (2020), j'élabore le concept d'internationalisme radical, une position morale et politique qui vise à penser comment une transition pourrait se faire de manière globale et juste. Je soutiens qu'il faut sortir de la mondialisation néolibérale en prévoyant un plan qui suit une logique complètement différente de celle de l'ordre mondial institutionnalisé. Tout en rejetant le libre-échange, une position internationaliste tente de bâtir un plan de sortie du libre-échange clair et qui ne serait pas néfaste pour les nations du Sud. En bref, un internationalisme radical postule que la pauvreté économique liée au capitalisme ne peut pas se régler par des réformes dans un seul pays et qu'elle est créée et maintenue par une architecture internationale qui favorise la dépossession des savoirs et l'oppression de certaines nations par d'autres.

L'internationalisme radical vient d'une position morale d'intégration de l'Autre dans la conception du politique et pourrait être défini comme *l'établissement d'une pluralité de solidarités internationales dans l'optique d'une transition économique, politique, sociale et environnementale globale*. Une telle position nécessite d'élaborer une conception décoloniale de la solidarité avec les nations du Sud (incluant les populations autochtones d'ici et d'ailleurs) dans le but d'avancer vers une transition économique. Il faut ainsi penser un modèle multidimensionnel qui vise à intégrer la solidarité Nord-Sud à la compréhension du système capitaliste et donc élaborer un modèle féministe, décolonial et post-capitaliste d'ordre multilatéral. Il s'agit de faire une analyse multidimensionnelle de l'oppression en soutenant que la race, les capacités, la sexualité, la classe et l'emplacement géographique ne sont pas des catégories qui s'excluent mutuellement.

On parle désormais de « transition » ou de « décroissance » jusque dans les médias grand public, mais on oublie de mentionner que l'exploitation d'une région du monde par une autre est à la base même de la prospérité occidentale et que l'élimination de cette exploitation est le seul moyen d'opérer une transition *juste* vers un autre système. Un pays occidental décroissant ou socialiste restera toujours dans une position de pouvoir face à la majorité des pays du monde à moins de faire quelque chose pour l'empêcher.

Ma position n'est pas qu'un modèle post-croissance ou post-capitaliste sera nécessairement

fermé sur lui-même ou manquera de solidarité, mais plutôt qu'il est impératif d'établir clairement *comment* ce modèle sera multilatéral, décolonial et féministe. Dans cet ordre d'idées, l'internationalisme radical pense à des façons de se prémunir contre le pouvoir des détenteurs du capital mondial, mais pas aux dépens d'une solidarité avec les populations du Sud. Il ne faut pas perdre de vue que tout modèle alternatif doit se penser dans sa globalité et dans tous ses aspects pratiques.

Biographie

Maïka Sondarjee est boursière postdoctorale Banting au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM) et professeure adjointe à l'École de développement international et de mondialisation de l'Université d'Ottawa (EDIM).

Références

Falquet, Jules. 2011. « Penser la mondialisation dans une perspective féministe ». *Travail, genre et sociétés* 25: 81-98.

Gonzalez, Carmen G « Environmental Justice, Human Rights, and the Global South », *Santa Clara Journal of International Law*, 2015, p. 47. Ghosh, Jayati. 2015. « The Creation of the Next Imperialism. The Institutional Architecture ». *Monthly Review*.

Lévesque, Andrée. 2005. « La division sexuelle et la nouvelle division internationale du travail dans la mondialisation néolibérale ». Dans *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, édité par Christine Verschuur et Fenneke Reysoo. *Cahiers Genre et Développement* 5. Genève, Paris: L'Harmattan.

Mohanty, Chandra Talpade. 2003. *Feminism without borders: decolonizing theory, practicing solidarity*. Durham ; London: Duke University Press.

Pulido, Laura. 2000. « Rethinking environmental racism. White privilege and urban development in Southern California », *Annals of the Association of American Geographers*, 90(1):12-40.

Sondarjee, Maïka. 2020. *Perdre le Sud. Décoloniser la solidarité internationale*. Montréal: Écosociété.

Urist, Jacoba. 2014. « Which Deaths Matter? How the media covers the people behind today's grim statistics ». *The Atlantic*, 29 septembre 2014.

Weber-Steinhaus, Fiona. 2019. « The rise and rise of Bangladesh - but is life getting any better? » *The Guardian*, 9 octobre 2019.

Zaazaa, Amel, et Christian Nadeau. 2019. *11 Brefs essais contre le racisme pour une lutte systémique*. Les éditions Somme Toute.

Droits des peuples autochtones, décroissance et une transition énergétique juste au Québec

Par **Jen Gobby & Étienne Guertin**

Malgré des décennies d'efforts pour combattre la crise climatique, les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et les impacts climatiques s'intensifient (Peters et al. 2019 ; Ripple et al. 2020). Il a été soutenu que l'échec de la lutte contre la crise climatique est dû à une approche centrée sur les symptômes du problème plutôt que sur les causes fondamentales de la crise (Abson 2018 ; Chatterton et al., 2013 ; Temper et al. 2018) et que les efforts échoueront tant que nous ne nous attaquerons pas aux facteurs sous-jacents des émissions actuelles : les systèmes et structures politiques, économiques et sociaux qui encouragent et permettent une dépendance continue aux combustibles fossiles, à l'extractivisme et à l'exploitation afin d'assurer une croissance économique sans fin. Dans cet article, nous examinerons une initiative climatique au Québec pour voir si, et dans quelle mesure, elle s'attaque aux causes fondamentales et aux déterminants structurels de la crise climatique.

Le plan ZéN du Québec, une feuille de route pour une transition juste vers un Québec neutre en carbone, a été élaboré par le Front commun pour la transition énergétique (FTCE), un réseau de plus de 70 organisations environnementales, syndicats et groupes communautaires unis pour une transition énergétique fondée sur la justice au Québec. Nous nous demandons si cette version actuelle de la feuille de route s'attaque aux causes fondamentales et aux déterminants structurels des changements climatiques en reconnaissant et en abordant les problèmes : a) de la dépendance du système économique envers une croissance économique sans fin ; b) de sa dépendance envers la dépossession des terres autochtones et la violation des droits des Autochtones.

Rester critiques du problème de la croissance économique

Une politique ou transition climatique réussie devra aborder sans détour la question de la croissance économique, car cette dernière est étroitement liée, non seulement à la crise climatique, mais aussi à d'autres problèmes écologiques et sociaux actuels et futurs. Il est de plus en plus évident qu'il ne sera plus possible de décarboniser une économie croissante (Hickel & Kallis 2019) ou de « découpler » sa croissance d'autres pressions environnementales (Parrique et al. 2019).

Atteindre les objectifs de décarbonisation pour limiter le réchauffement planétaire à 1.5 °C dans une économie du Nord global comme le Québec, tout en ne générant pas d'autres

crises environnementales, exige non seulement de l'efficacité mais aussi une réduction planifiée des flux de matières et d'énergie (Hickel & Kallis 2019 ; Haberl et al. 2019), ce qui entraînera aussi une réduction du produit intérieur brut (PIB).

Une telle transition devrait donc aligner son discours et sa proposition politique vers une transition volontaire et planifiée en abandonnant l'impératif de croissance du PIB (Ripple et al. 2020, Kallis et al. 2018). Les politiques qui décroissent volontairement l'économie matérielle et monétaire devront également empêcher les riches et les entreprises de réaliser des profits et plutôt redistribuer leurs richesses pour garantir à chacun l'accès à un niveau de vie décent. Ce sont ces politiques redistributrices qui rendront, en fin de compte, cette économie non croissante viable pour tous.

Comment la feuille de route de Québec ZÉN aborde-t-elle le problème de la croissance économique ?

Le plan ZÉN du Québec reconnaît dans de nombreux cas les intérêts concurrents de la croissance économique par rapport aux objectifs de durabilité sociale et écologique. Il met en évidence la question de la financiarisation de l'économie qui centrée sur les profits au détriment des biens communs environnementaux et sociaux (p.24) et il reconnaît que les gouvernements « jaugent leur succès à l'aune de la croissance économique » (p.24). La vision du plan ZÉN pour le Québec post-transition est celle d'une société dans laquelle « l'économie est axée sur la satisfaction des besoins et non sur l'accumulation » (p.26), ce qui implique que la croissance économique n'est pas à l'ordre du jour sans la satisfaction des besoins de chacun. Cependant, lorsque l'on examine les propositions du plan ZÉN, certaines d'entre elles ne sont pas conformes à leur discours critique sur la croissance économique.

La proposition générale du plan ZÉN est de « [r]éduire radicalement notre consommation de matières et d'énergie. Opérer un virage décisif vers l'économie circulaire et la relocalisation de l'économie » (p.27). De telles politiques seraient rendues possibles par la transition vers une économie circulaire et fonctionnelle, une réduction du temps de travail avec les mêmes salaires et avantages, une taxe progressive sur les ressources (après satisfaction des besoins de base) et les biens (mais pas les services), un moratoire sur les projets de barrages hydroélectriques et une orientation vers un mélange d'efficacité et de sobriété.

Ces politiques posent certains problèmes, notamment les propositions d'économie circulaire et fonctionnelle. Dans le plan ZÉN, on cite circulaire l'Institut national de l'économie circulaire comme étant la référence dans ce domaine. Celui-ci positionne clairement ses idées comme un moyen de maintenir la compétitivité et la rentabilité des entreprises (Institut d'économie circulaire). Une mise en œuvre de l'économie circulaire qui exige simultanément une rentabilité économique risque d'augmenter la consommation de déchets, de matières et d'énergie en raison de divers effets de rebond (Zink & Geyer 2017). Il en va de même pour l'économie fonctionnelle qui ne devrait pas rechercher le profit dans un monde où le découplage parfait est impossible. Mais le plan ZÉN propose également les coopératives de production,

de consommation et d'habitation (p.12), soit des modèles de gestion d'organisation qui ne recherchent pas la rentabilité en premier lieu ; l'essentiel étant ici de rester cohérent et critique à l'égard de la croissance économique tout au long du discours et des propositions.

Le cadre du discours et des politiques du plan ZÉN met l'accent sur la nécessité de réduire notre impact en raison des limites, en insistant, par exemple, sur l'économie circulaire et fonctionnelle et sur le concept de sobriété, souvent utilisé en combinaison avec l'énergie, comme peut en témoigner l'expression « sobriété énergétique ». La sobriété en particulier est problématique, car elle donne beaucoup de poids à l'idée qu'individus et sociétés ont des besoins infinis sur une planète finie, ce qui alimente le discours d'un monde de rareté. Remplacer la sobriété par la suffisance contribuerait à former une nouvelle rationalité quant à la société post-croissance proposée dans le plan ZÉN, une société dans laquelle la priorité est mise sur l'abondance émergeant d'une consommation de suffisance plutôt que sur des besoins illimités (Hickel 2019, Vansintjan 2020).

En termes de politiques de redistribution – un aspect clé de la transition tel que discuté précédemment –, le plan ZÉN propose des fonds et de nouveaux emplois pour les personnes qui perdent leur travail dans les secteurs à forte intensité de combustibles fossiles (p.18-19) en transférant l'argent vers des projets écologiques. C'est un bon début, mais cela ne suffit pas à garantir la satisfaction des besoins essentiels de tou.te.s, car le taux de chômage va monter en flèche si la consommation et la production diminuent. Le plan ZÉN doit aller plus loin avec des propositions telles que le partage du travail combiné à la garantie d'emploi, des réformes financées par l'impôt sur la richesse et le plafonnement des revenus. Les Canadien.ne.s sont déjà très majoritairement en accord avec certaines de ces politiques dans le contexte de la reprise économique de la COVID-19 (Cox 2020). Associées à des politiques de transition verte, ces politiques empêchent les inégalités de s'accroître (D'Alessandro et al. 2020). Un impôt sur la richesse est très important, car il constitue un moyen de réduire les émissions (Knight et al. 2017) et de compenser la baisse des revenus fiscaux.

Le plan ZÉN propose également un ensemble de politiques visant à relocaliser la production et la consommation. Pour n'en citer que quelques-unes, le plan souligne l'importance de l'autonomie locale et de la décentralisation avec le principe de subsidiarité (p.22-23) et propose la renégociation des accords de libre-échange (p.28). Ces propositions s'inscrivent dans la nécessité d'une résilience régionale face à la fragilité croissante d'un modèle économique dépendant de chaînes d'approvisionnement mondiales qui augmentent le risque et l'exposition aux pandémies, aux événements climatiques extrêmes et aux conflits géopolitiques. Pour permettre au Québec d'être pleinement autonome dans la satisfaction des besoins essentiels de tou.te.s, le plan ZÉN devrait envisager l'adoption d'une monnaie locale pour les besoins essentiels (Hornborg 2017). Ceci libérerait le Québec de dépendre de sa propre croissance pour importer des biens de première nécessité dans une économie mondiale en perpétuelle croissance.

L'orientation de cette critique constructive de la proposition du plan ZÉN s'inspire du mouvement de décroissance, un ensemble d'idées basées sur l'anticapitalisme, l'anti-extractivisme et l'anti-expansionnisme provenant des sphères académiques, militantes et de la pratique quotidienne. La décroissance est la proposition selon laquelle, avec une restructuration radicale de la société et une réduction des flux matériels et énergétiques, il est possible de vivre bien en remplaçant les biens matériels par des biens relationnels (Kallis et al. 2018).

Cette orientation politique radicale est conforme à l'orientation des peuples autochtones du Québec qui s'opposent à l'extractivisme et au développement hydroélectrique. De plus, le mouvement de décroissance au Québec est déjà établi (Abraham 2019 ; Radio-Canada 2020) et sous-entendu à travers une longue histoire d'économie sociale et de politiques socialistes.

En résumé, la croissance économique est la pointe d'un très grand iceberg sociétal qui se nourrit et crée des inégalités en dégradant l'environnement. Le plan Québec ZÉN devrait reconnaître pleinement et explicitement cette contradiction afin de ne pas tomber dans le piège de proposer des politiques inefficaces si mises en œuvre dans le cadre d'un modèle de croissance économique. Ainsi, des politiques telles que la garantie de l'emploi et le partage du travail combinés avec les impôts sur la richesse et le revenu viendraient combler certaines lacunes actuelles du plan ZÉN.

Mettre les peuples autochtones, leurs droits et perspectives au centre des préoccupations

Il y a une multitude de raisons pour lesquelles les politiques climatiques et les plans de transition énergétique doivent mettre les peuples autochtones au cœur de leurs préoccupations, l'une d'entre elles étant que ces derniers sont parmi les premiers et les plus durement touchés par le changement climatique (Salick et Byg 2007). Les peuples autochtones sont également parmi les moins responsables du problème et ceux qui ont le moins de ressources pour y faire face (Parks et Roberts 2006). Les impacts du changement climatique sur les communautés autochtones sont aggravés par la pression exercée par les intérêts commerciaux et extractifs sur leurs terres et leurs ressources (Tupaz 2015), créant une situation dans laquelle, « que ce soit par une conception consciente ou par négligence institutionnelle », les Premières Nations, Inuits et Métis sont confrontés à la pire dévastation environnementale au Canada (Mascarenhas 2007, 570). Afin de faire face à la crise climatique de manière juste et efficace, nous devons comprendre, reconnaître et « contester les relations sociales et environnementales inégales dans lesquelles s'inscrivent les émissions de carbone » (Chatterton, Featherstone et Routledge 2013, 7). Pour ce faire, nous devons donner la parole à ceux qui sont le plus touchés.

Poussés par un amour féroce pour leurs terres et leurs eaux et ainsi que soutenus par leurs droits inhérents issus de traités constitutionnels et internationaux, les peuples autochtones sont à la tête de mouvements pour la justice environnementale, bloquant ainsi efficacement l'expansion des industries extractives (Gedicks 1994, 2001 ; Temper et Bliss, 2015). En effet,

les peuples autochtones sont considérés comme la « seule véritable menace pour les projets énergétiques tels que les oléoducs et les gazoducs » (Curtis, 2015) et leurs droits constituent la « forme de droit environnemental la plus puissante » au Canada (MacNeil 2019, 74).

Alors que l'environnementalisme dirigé par les Blancs est relativement nouveau au Québec et au Canada, la défense des terres autochtones remonte au premier contact avec l'Europe (Hill 2010 ; Simpson 2017). Ainsi, les communautés autochtones ont des centaines d'années d'expérience en ce qui a trait à la résistance face au mode de production capitaliste et aux logiques de domination qui maintiennent la structure du colonialisme (Wolfe 2006) ; des centaines d'années de générations et de défense de relations et de formes d'organisation sociale basées sur la mutualité et la réciprocité (Amadahy 2010 ; Simpson 2011 ; Coulthard 2014). Une telle expérience de la vie non capitaliste et non extractive est essentielle pour établir des relations justes et non exploitantes avec la terre et entre les communautés.

Une autre raison importante pour laquelle la lutte pour les droits des Autochtones et la lutte contre le changement climatique doivent être menées ensemble est que la colonisation et l'oppression continues des Autochtones sont allées de pair, depuis le début, avec le développement de l'économie extractive à forte intensité de carbone. À partir du moment où les Européens (dont les Français) ont mis les pieds sur les côtes de l'Île de la Tortue, le colonialisme a instauré une domination raciale afin que le contrôle colonial sur les terres et les ressources puisse être établi dans le but d'acquérir des richesses par l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles (Simpson 2017, 42). Inextricablement liés, le colonialisme et le capitalisme ont jeté les bases de « l'industrialisation et de la militarisation – ou de l'économie à forte intensité de carbone – qui produisent les moteurs du changement climatique anthropique » (Whyte, 2017: 154).

Ces systèmes d'exploitation, d'extraction et d'accumulation ont fait d'une poignée d'hommes (blancs et masculins pour la plupart) des êtres humains riches et puissants et ont entraîné la marginalisation économique et politique d'autres personnes. Ce système injuste et non durable est maintenu par le fait que ceux qui bénéficient de ces systèmes occupent également des postes de décision. Étant donné que les personnes au pouvoir continuent de prendre des décisions visant à maintenir le statu quo – et garantir leur propre pouvoir –, il est difficile de croire qu'elles prendront les mesures nécessaires pour lutter efficacement contre les changements climatiques. C'est pourquoi la lutte contre les changements climatiques nécessite une profonde restructuration de la répartition du pouvoir et des décideurs. La lutte environnementale exige la justice sociale et la suppression des inégalités.

La crise écologique exige de repenser et de restructurer fondamentalement les relations économiques et sociales au cœur du pays. La voie à suivre pour guérir ces relations injustes réside dans la pratique des colons qui suivent le leadership des peuples autochtones et qui protègent leurs terres et leurs eaux (Klein 2014 ; Davis 2010). Et le processus de vision et de mise en œuvre d'une transition énergétique au Québec doit en tenir compte.

Évaluation de la place accordée par la feuille de route ZÉN aux peuples autochtones et à leurs droits, perspectives et approches

Le mot « autochtone » apparaît 13 fois dans la Feuille de route ZÉN, par exemple, lorsqu'il s'agit d'exprimer des engagements visant à respecter les droits des peuples autochtones au consentement libre, préalable et éclairé. Il est également reconnu que les peuples autochtones détiennent des formes importantes de savoir : « [les] collectivités résilientes s'inspirent des cultures autochtones » [...] « où les actions sont guidées par le respect des sept prochaines générations » (p.10).

Alors que les connaissances autochtones sont reconnues, le document lui-même a été conçu et rédigé par un groupe presque exclusivement allochtone (correspondance personnelle) et n'est donc pas réellement éclairé par les connaissances autochtones ni par leurs approches pour faire face aux changements climatiques. Dans la section sur les droits humains, il est indiqué que « le fait de mener des consultations qui ne sont qu'une façade avec les peuples autochtones ou de les consulter seulement à la fin » empêcherait la réalisation de la vision (p.20). Il est mentionné à plusieurs reprises que le processus de transition doit impliquer de manière significative, et ce, dès le début, les peuples autochtones. Pourtant, cela n'a pas été fait lors de la rédaction de ce même document.

Bien que les droits des Autochtones soient mentionnés à plusieurs reprises, aucun droit spécifique n'est précisé. Au Canada, les droits autochtones comprennent les droits inhérents, les droits issus de traités et les droits constitutionnels, ainsi que les droits internationaux codifiés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Aucun de ces droits n'est mentionné dans la feuille de route du plan ZÉN. En revanche, la section sur les droits humains énumère cinq conventions et des engagements sont spécifiés.

Sur la page couverture du plan ZÉN, il est reconnu « que les terres où nous menons nos activités font partie des territoires traditionnels *non cédés* des nations Kanien'kehá:ka, Anishinabeg, Atikamekw, Innus, Mi'kmaq, Hurons-Wendat, Abénaquis, Wolastoqiyik, Cris, Naskapis et des Inuits » (p.2, souligné par l'auteur), mais nulle part dans le document il n'est indiqué que la transition impliquera la restitution sous une quelconque forme de ces terres non cédées aux nations autochtones à qui elles ont été volées. De plus, certains passages semblent indiquer qu'il n'y a pas de véritable remise en question de la souveraineté et de la compétence du Québec sur la totalité du territoire. Dans la section sur l'aménagement des territoires et la biodiversité, il est dit que « le Québec conserve 50% des zones terrestres, d'eaux intérieures, marines et côtières » (p.34), un effacement audacieux des titres fonciers et des droits issus de traités des Autochtones et de la nature contestée des terres au Québec.

D'autres lacunes de ce type sont évidentes dans la feuille de route ZÉN. À la page 4, le Québec est présenté comme ayant des émissions par habitant nettement inférieures à celles des autres provinces canadiennes en raison du fait que la production d'électricité au Québec

est déjà « presque 100% renouvelable » (p.4). Les barrages hydroélectriques du Québec sont situés dans des territoires autochtones, en grande partie en territoire cri, ce qui a d'énormes répercussions écologiques et sociales. S'enorgueillir sans critique du développement hydroélectrique en cours au Québec, c'est ignorer les vies et les terres autochtones qui ont souffert et souffrent encore pour que les colons québécois puissent bénéficier d'un accès facile à l'électricité. Les plans de transition énergétique fondés sur la justice doivent s'appuyer sur une lecture critique de termes tels que « durable » et « renouvelable » pour interroger de près qui souffre et qui bénéficie de la production d'énergie.

En résumé, notre analyse montre que les peuples autochtones, leurs connaissances et leurs droits sont effectivement reconnus dans le document, mais sans suffisamment de détails et de profondeur et sans engagement concret à démanteler les relations coloniales qui continuent à alimenter les inégalités raciales et la crise climatique. Nous demandons instamment à la FTCE d'apporter les modifications suivantes au document : rechercher et dénommer des droits spécifiques inhérents, conventionnels, constitutionnels et internationaux des Autochtones ; fournir des liens vers les conventions et déclarations spécifiques ; reconnaître que le territoire autochtone « non cédé » signifie que les terres autochtones ont été volées, qu'elles sont toujours contestées et que la revendication du Québec sur toutes les terres et les eaux est fondée sur des bases coloniales et juridiquement faibles ; militer pour que les terres autochtones soient rendues aux peuples autochtones et pour que l'autodétermination autochtone soit rétablie en tant que pilier nécessaire d'une transition énergétique juste ; reconnaître l'héritage de dévastation sociale et écologique que le système hydroélectrique du Québec a laissé et s'engager à développer des systèmes d'énergie renouvelable qui n'impliquent pas de sacrifier les terres et les communautés autochtones au profit des allochtones. Peut-être plus important encore, nous demandons instamment à la FTCE de travailler avec les peuples autochtones à la rédaction et à la finalisation des prochaines versions de la feuille de route. Il ne suffit pas de consulter et d'impliquer les peuples autochtones : la FTCE doit en fait travailler en partenariat avec ceux-ci. Cela signifie qu'elle ne doit pas se limiter à demander à ces derniers de commenter ses politiques et ses projets, mais qu'ils les élaborent ensemble.

Conclusion

La feuille de route de ZÉN mentionne les contradictions entre la croissance économique et les objectifs climatiques, écologiques et sociaux et va jusqu'à faire état des connaissances et des droits des Autochtones. Notre analyse a montré qu'elle ne nomme pas explicitement les façons dont le capitalisme, le colonialisme et les changements climatiques sont inextricablement liés les uns aux autres et doivent être abordés comme tels. En omettant de nommer ces liens, le document ZÉN perpétue un aveuglement (qui fait la réputation du mouvement environnemental dominant) sur les dynamiques de pouvoir qui entraînent la destruction de l'environnement. Cet aveuglement rend les efforts des environnementalistes moins efficaces et renforce le cloisonnement de l'environnement en tant que thème déconnecté des autres problématiques, empêchant ainsi le potentiel de formation de mouvements de masse. La constitution d'un

mouvement suffisamment puissant pour transformer nos systèmes économiques et politiques nécessite que nous connectons les différentes problématiques, luttes et mouvements.

En explorant les causes profondes du changement climatique, il est possible de mettre en évidence les liens entre les injustices sociales et environnementales. Au Québec, comme ailleurs dans le Nord global, l'économie est basée sur la destruction des systèmes naturels, le vol des terres autochtones et la violation des droits des Autochtones, guidés principalement par les logiques et les relations d'accumulation capitaliste et du colonialisme de peuplement. Les systèmes capitalistes sont régis par la croissance économique et en dépendent. La croissance économique dépend et alimente les inégalités entre les personnes et les nations et dépend de l'exploitation du travail. La croissance économique exige l'expansion sans fin vers de nouvelles terres, la recherche à un accès toujours grandissant aux ressources naturelles, ce qui nécessite notamment le vol des terres des peuples autochtones et la violation de leurs droits. Le vol de terres, la violation des droits, et l'exploitation du travail, tout cela fait appel au racisme, au sexisme, à d'autres hiérarchies de valeurs et de pouvoir afin de justifier et de faire respecter ces injustices.

« Voir le capitalisme et le colonialisme comme des forces structurelles générant l'exploitation et l'écocide » nous enseigne que les logiques du capitalisme colonial ne résoudront pas et ne peuvent pas résoudre les crises qu'elles provoquent (Dawson 2016, 63). Il est essentiel de revoir les systèmes et les structures qui maintiennent en place les injustices et les systèmes énergétiques polluants pour pouvoir choisir des cibles et des stratégies efficaces en identifiant les leviers d'un changement transformateur. Ces liens, ces systèmes et ces structures doivent être compris si nous voulons être en mesure de forger des alliances suffisamment puissantes pour transformer nos systèmes économiques et les éloigner de la destruction, de la domination et des politiques axées sur le PIB. Ils devraient plutôt être orientés vers la justice, la résilience et la durabilité.

Cette première version de la feuille de route ZéN fait allusion aux causes profondes et aux facteurs structurels de la crise climatique, mais ne les rend pas explicites. Elle ne fournit donc pas une feuille de route dont nous avons besoin, c'est-à-dire qui s'aligne sur une compréhension holistique de la situation actuelle. Heureusement, il ne s'agit pas de la version finale du document. Nous encourageons vivement le FTCE à approfondir la conversation et l'analyse en consultant les peuples autochtones et la littérature sur la décroissance. Ce travail est plus important que jamais.

Alors que la crise de la COVID-19 a mis sur pause l'économie et à notre vie ordinaire et que le prix du pétrole a atteint de nouveaux plateaux, de nouvelles possibilités de changement systémique et structurel réel se sont ouvertes. Des acteurs issus de tout l'éventail politique se sont efforcés de saisir cette crise pour pousser les systèmes dans les directions qu'ils privilégiaient. Nous devons travailler avec les communautés, les mouvements et les secteurs afin de générer une vision commune qui puisse créer un contre-pouvoir dans ce moment de

transformation. Nous demandons à la FTCE d'utiliser la rédaction de la prochaine version du plan ZÉN pour épouser une vision plus puissante, plus holistique et plus transformatrice à laquelle les Québécois progressistes – et pas seulement les environnementalistes – pourront se rallier. Pour ce faire, le plan ZÉN doit nommer et cibler activement les causes profondes des changements climatiques et développer une position critique envers la croissance économique.

Biographies

Jen Gobby est post-doctorante à l'Université Concordia où elle poursuit ses recherches sur la transformation sociale et la décolonisation des politiques environnementales au Québec et au Canada. Elle est aussi organisatrice chez Justice Climat Montréal.

Étienne Guertin est candidat au doctorat à l'Université Concordia au département de géographie, urbanisme et environnement. Son travail porte sur la modélisation du climat et les scénarios/modèles de décroissance au Québec et Canada.

Références

Abraham, Y-M. 2019 <https://briarpatchmagazine.com/articles/view/dcroissance>

Abson, D.J., J. Fischer, J. Leventon, et al. 2017. "Leverage Points for Sustainability Transformation." *Ambio*, 46, 1: 30–39.

Amadahy, Zainab. 2010. "Community, 'Relationship Framework' and Implications for Activism," *Rabble.ca*. <<http://rabble.ca/news/2010/07/community%E2%80%98relationshipframework%E2%80%99-and-implications-activism>>.

Chatterton, P., D. Featherstone, and P. Routledge. 2013. "Articulating Climate Justice in Copenhagen: Antagonism, the Commons, and Solidarity." *Antipode*, 45, 3: 602–620.

Cox, E. 2020. <https://ricochet.media/en/3136/huge-majority-of-canadians-want-governments-to-spend-whatever-it-takes-and-tax-the-rich-to-pay-for-coronavirus-response>

Curtis, C. 2015. "In the Pipelines' Path : Canada's First Nations Lead Resistance." *The Gazette*, Sept. 8. <<https://montrealgazette.com/news/pipeline-resistance>>.

D'Alessandro, S., Cieplinski, A., Distefano, T. and Dittmer, K., 2020. Feasible alternatives to green growth. *Nature Sustainability*, 3(4), pp.329-335.

Davis, L. (ed.). 2010. *Alliances: Re/Envisioning Indigenous-Non-Indigenous Relationships*. North York, ON : University of Toronto Press.

Dawson, A. 2016. *Extinction: A Radical History*. New York: Or Books.

Gedicks, A. 1994. *The New Resource Wars: Native and Environmental Struggles Against Multinational Corporations*. Montreal, CA: Black Rose Books Ltd.

Gosine, A., and C. Teelucksingh. 2008. *Environmental Justice and Racism in Canada: An Introduction*. Toronto, ON: Emond Montgomery.

Government of Canada (2020). *Trans Mountain Expansion Project*, <https://www.canada.ca/en/campaign/trans-mountain.html>

Haberl, H., Wiedenhofer, D., Virág, D., Kalt, G., Plank, B., Brockway, P., Fishman, T., Hausknost, D., Krausmann, F., Leon-Gruchalski, B. and Mayer, A., 2020. A systematic review of the evidence on decoupling of GDP, resource use and GHG emissions, part II: synthesizing the insights. *Environmental Research Letters*, 15(6), p.065003.

Hickel, J., 2019. *Degrowth: a theory of radical abundance*. *real-world economics review*, 87, pp.54-68.

Hickel, J., & Kallis, G. 2019. *Is Green Growth Possible ? New Political Economy*. <https://doi.org/10.1080/13563467.2019.1598964>

Hill, G. 2010. *500 Years of Indigenous Resistance*. Oakland CA: PM Press.

Hornborg, A., 2017. *How to turn an ocean liner: a proposal for voluntary degrowth by redesigning money for sustainability, justice, and resilience*. *Journal of Political Ecology*, 24(1), pp.623-632. Institut National de l'économie circulaire, <https://institut-economie-circulaire.fr/>

IPBES, E., E.S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H.T. Ngo. 2019. *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*. Bonn: Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)

Kallis, G., Kostakis, V., Lange, S., Muraca, B., Paulson, S. and Schmelzer, M., 2018. *Research on degrowth*. *Annual Review of Environment and Resources*, 43, pp.291-316.

Klein, N. 2014. *This Changes Everything: Capitalism vs. the Climate*. New York, NY: Simon and Schuster.

Knight, K.W., Schor, J.B. and Jorgenson, A.K., 2017. *Wealth inequality and carbon emissions in high-income countries*. *Social Currents*, 4(5), pp.403-412.

MacNeil, R. 2019. *Thirty Years of Failure: Understanding Canadian Climate Policy*. Halifax, NS and Winnipeg, MB: Fernwood Press.

Manuel, A., and Grand Chief Derrickson. 2017. *Reconciliation Manifesto: Recovering the Land, Rebuilding the Economy*. Toronto, ON: James Lorimer.

Mascarenhas, M. 2007. "Where the Waters Divide: First Nations, Tainted Water and Environmental Justice in Canada." *Local Environment*, 12, 6: 565–577.

Parks, B.C., and J.T. Roberts. 2006. "Globalization, Vulnerability to Climate Change, and Perceived Injustice." *Society and Natural Resources*, 19, 4: 337–355.

Parrique, T., Barth, J., Briens, F., Kerschner, C., Kraus-Polk, A., Kuokkanen, A. and Spangenberg, J.H., 2019. *Decoupling debunked. Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability. A study edited by the European Environment Bureau EEB.*

Peters, G. P., R. M. Andrew, J. G. Canadell, P. Friedlingstein, R. B. Jackson, J. I. Korsbakken, C. Le Quéré, and A. Peregon, 2020. «Carbon dioxide emissions continue to grow amidst slowly emerging climate policies.» *Nature Climate Change* 10, 1: 3-6.

Radio-Canada. Reportage RAD sur la Décroissance: <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/c-est-fou/episodes/464642/dcroissance-alix-ruhlmann-mcwwen>

Ripple, W. J., Wolf, C., Newsome, T. M., Barnard, P., & Moomaw, W. R. 2020. World Scientists' Warning of a Climate Emergency. *BioScience*, 70(1), 8–12. <https://doi.org/10.1093/biosci/biz088>

Salick, J., and A. Byg. 2007. *Indigenous Peoples and Climate Change*. Norwich, UK: Tyndall Centre Publication.

Serebrin, J. 2018. "Montreal Vigil Channels Outrage Over Acquittal in Colten Boushie's Killing." *Montreal Gazette*, Feb. 13. <<http://montrealgazette.com/news/local-news/montreal-vigil-channels-outrage-over-acquittal-in-colten-boushies-killing>>.

Simpson, L.B. 2017. *As We Have Always Done: Indigenous Freedom Through Radical Resistance*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.

Simpson, L.B. 2011. *Dancing on Our Turtle's Back: Stories of Nishnaabeg Re-Creation, Resurgence and a New Emergence*. Winnipeg, MB: Arbeiter Ring Pub.

Temper, L., and S. Bliss. 2015. *Decolonising and Decarbonising: How the Unist'ot'en Are Arresting Pipelines and Asserting Autonomy*. Barcelona, es: ejolt.

Temper, L., M. Walter, I. Rodriguez, et al. 2018. "A Perspective on Radical Transformations to Sustainability: Resistances, Movements, and Alternatives." *Sustainability Science*. <https://www.academia.edu/36182171/A_perspective_on_radical_transformations_to_sustainability_resistances_movements_and_alternatives>.

Tupaz, V. 2015. "Indigenous Peoples to World Leaders: We Carry Burden of Climate Change." *Rappler*. <<https://www.rappler.com/world/global-affairs/114613-cop21-world-leaders-indigenous-peoples-pay-highestprice-climate-change>>.

Vansintjan, A. 2020. <http://bright-green.org/2020/06/07/a-green-new-deal-needs-public-abundance/>

*Whyte, K. 2017. "Indigenous Climate Change Studies: Indigenizing Futures, Decolonizing the Anthropocene." *English Language Notes*, 55, 1: 153–162.*

*Wolfe, P. 2006. "Settler Colonialism and the Elimination of the Native." *Journal of Genocide Research*, 8, 4: 387–409.*

Vers une ville post-croissance

Par Jonathan Durand Folco

Introduction

Un consensus semble se dégager parmi les perspectives théoriques et militantes liées au mouvement de la décroissance : si les changements économiques, politiques, sociaux et culturels nécessaires à l'émergence d'une société post-croissance doivent prendre la forme de transformations *radicales* à l'échelle *sociétale*, c'est surtout à l'*échelle local* qu'émergent d'ores et déjà de multiples initiatives de transition qui permettent de construire des communautés résilientes et solidaires. Que ce soit dans les quartiers des grandes villes ou dans les villages des régions rurales, l'action locale et les milieux de vie constituent le terreau fertile de la décroissance conviviale.

Or, il serait naïf de croire que les villes contemporaines seraient par nature les lieux privilégiés de la transition sociale et écologique. En effet, les « villes globales » (Sassen, 1991) et les « métropoles barbares » (Faburel, 2019) sont aujourd'hui devenues les piliers de la mondialisation néolibérale. Cela signifie que les villes sont au cœur des processus de valorisation et d'accumulation du capital, lesquels favorisent la montée des inégalités urbaines et la ségrégation sociospatiale, l'extension de la logique marchande, la surconsommation d'énergie, de marchandises et de ressources, de même que la spéculation financière et immobilière. Compte tenu de leur mode de financement basé sur la taxe foncière qui favorise l'étalement urbain, l'emprise des promoteurs privés et une dynamique de surdéveloppement, les villes sont actuellement de véritables « machines à croissance » (Molotch, 1976).

Qui plus est, la vie urbaine alimente la dynamique d'accélération sociale qui se manifeste par la triple accélération du développement technologique, du changement socioculturel et du rythme de vie (Rosa, 2013). Cette accélération globale, qui se traduit sur le plan subjectif par le manque de temps et le sentiment de devoir toujours courir pour simplement se maintenir en place, s'accompagne d'une relation au monde visant l'accumulation des ressources et l'extension de l'accès au monde : hypermobilité, numérisation de la vie quotidienne, industries touristiques, multiplication des options de divertissement et de consommation, etc. (Rosa, 2018). Face à ce mode de vie effréné dont les effets se font particulièrement sentir dans les grandes villes, il n'est pas étonnant que les objecteurs de croissance gardent une certaine méfiance vis-à-vis la dynamique d'urbanisation généralisée qui serait en quelque sorte l'antithèse de la sobriété, la lenteur et la convivialité.

Bien sûr, un nombre croissant de villes prend aujourd'hui conscience des nombreux enjeux liés à la crise climatique, l'explosion des inégalités sociales et la crise démocratique incarnée par la montée des populismes autoritaires. Plusieurs villes adoptent déjà des mesures pour favoriser la transition énergétique, l'atteinte de la carboneutralité et l'adaptation aux changements climatiques, ou encore des politiques publiques visant à encourager l'inclusion et la participation citoyenne, à l'instar du mouvement des « villes sanctuaires » et la multiplication des budgets participatifs. Or, la plupart des réseaux transnationaux de villes comme *Metropolis*, *United Cities and Local Governments* (UCLG), *International Council for Local Environmental Initiatives* (ICLEI) ou encore le *C40 Cities Climate Leadership Group* s'inscrivent dans le paradigme des « villes durables » et des « smart cities », une approche souvent apolitique et technocentrique de la transition (Durand Folco, 2020). Bien que plusieurs métropoles incarnent un réel leadership sur le plan social et environnemental comparativement aux États nationaux dirigés par des figures comme Trump, Poutine ou Bolsonaro, peu d'entre elles remettent en question la logique de croissance infinie et les systèmes de domination : capitalisme, patriarcat, racisme, colonialisme, etc. S'il est effectivement « trop tard » pour opérer une transition tranquille selon les préceptes désuets du développement durable ou de l'économie verte, il nous faut chercher des avenues plus radicales.

Heureusement, il existe déjà plusieurs voies pour expérimenter des innovations sociales et institutionnelles favorables à la construction de villes post-croissance. Cet article présentera différentes avenues possibles en fonction de scénarios plus ou moins optimistes quant à l'avenir des sociétés humaines. Tout d'abord, le scénario d'une « décroissance voulue » est représenté par l'exemple des villes en transition et du mouvement Cittaslow qui cherchent à créer des villes lentes, à échelle humaine, où l'économie relocalisée et les formes de vie ancrées dans le territoire favorisent à la fois la résilience des communautés et une certaine vision de la vie bonne. Par contraste, le scénario d'une « décroissance subie » est incarnée par la perspective plus sombre des *shrinking cities*, villes en déclin économique et démographique dont Detroit représente l'archétype. Nous verrons que ce scénario combine à la fois des utopies concrètes (agriculture urbaine omniprésente, systèmes locaux d'entraide, reprise de bâtiments) et des éléments dystopiques : capitalisme de surveillance, ségrégation raciale, pénuries, etc.

Enfin, le mouvement politique le plus porteur dans le contexte actuel pour mettre sur pied les piliers de communautés post-croissance est le municipalisme, dont l'objectif est la transformation démocratique de la vie sociale, politique et économique par la réappropriation collective des institutions municipales (Durand Folco, 2017). Après avoir distingué trois principales formes de « municipalisme réellement existant » nous mettrons en relief deux principales voies pour accélérer la transition vers une ville post-croissance : 1) la voie réformiste, préconisant des mesures de (re)municipalisation, des partenariats public-communs et la mise sur pied d'une dotation inconditionnelle d'autonomie à l'échelle locale ; 2) la voie révolutionnaire, misant sur les expropriations et la reprise directe d'infrastructures pour satisfaire les besoins de base de la communauté (Kroptokine, 2019). Nous montrerons enfin que ces multiples chemins de

la transition vers un monde post-croissance ne sont pas multiples exclusifs, les initiatives de décroissance *voulue* risquant fort probablement de côtoyer des dynamiques de décroissance *subie*. En ce sens, un possible scénario d'effondrement de la civilisation thermodynamique (Servigne & Stevens, 2015) nous oblige à penser de façon pratique les outils et stratégies d'un « municipalisme des temps difficiles ».

La décroissance voulue : les villes lentes en transition

Le mouvement des villes en transition (*Transition Towns*) incarne une démarche positive et pragmatique visant à accroître la résilience des communautés locales face au double défi des changements climatiques et du pic pétrolier. Loin de sombrer dans les mirages de la croissance verte, les villes en transition cherchent à amorcer la descente énergétique par l'articulation d'une multitude d'initiatives citoyennes : monnaies locales complémentaires, vergers urbains, ateliers de réparation de vélos, systèmes d'autopartage, conserveries, énergies vertes communautaires, circuits courts, économie sociale et solidaire, etc. Depuis son lancement en 2006 dans la petite ville de Totnes en Angleterre sous l'initiative de Rob Hopkins, ce mouvement a essaimé plus de 1000 initiatives dans une quarantaine de pays à travers le monde, lesquelles sont regroupées au sein du réseau transnational Transition Network.

Ce mouvement est à la fois ouvert et fortement structuré, notamment avec le Manuel de Transition qui fournit une boîte outil et un kit de démarrage d'une initiative de transition en 12 étapes (Hopkins, 2010). Des méthodes de visualisation et de sensibilisation sont utilisées pour promouvoir une démarche inclusive, inspirée de la permaculture et cherchant à faciliter la co-construction d'une vision positive de l'avenir à l'échelle de la communauté. Comme le note Thomas Taloté, la décroissance et les villes transition sont « unies dans leur quête du bien-vivre : deux mouvements aux valeurs, aux pratiques et aux objectifs analogues » (Taloté 2015, 179).

Néanmoins, l'approche des villes en transition diverge de la décroissance par son caractère apolitique, « post-idéologique » et « non-militant », misant sur le discours consensuel de la *résilience* plutôt que sur la conflictualité et la critique de l'ordre établi. Comme le souligne Rob Hopkins dans une entrevue : « À Totnes, nous faisons des efforts considérables pour ne pas être identifiés comme de droite ou de gauche, Verts, socialistes ou conservateurs. Nous nous concentrons sur notre capacité à créer de la résistance, de la beauté, de l'attention à soi et aux autres, de la volonté de changement. » (Ponticelli & Vermeersch 2017, 33) Malgré sa volonté de rester rassembleur, le principal défaut de cet *écologisme apolitique* (Chatterton & Cutler, 2013) est qu'il peut être récupéré et détourné par le discours dominant. Par exemple, « des groupements conservateurs, dont les conservateurs britanniques, récupèrent le terme de résilience, pour qui cela signifie la capacité d'un système à revenir au statu quo. Le terme a ainsi été utilisé au temps du gouvernement de Cameron pour justifier le démantèlement de leur système de sécurité sociale et se déresponsabiliser face aux communautés locales » (Elias-Pinsonnault, 2019).

Nonobstant cet angle mort, les villes en transition ont l'avantage d'incarner de façon pratique les idéaux et solutions concrètes préconisées par la décroissance : relocalisation de l'économie, réappropriation des savoir-faire traditionnels, activités d'entraide hors du travail salarié, ralentissement du rythme de vie, etc. Dans le même sillage, le mouvement Cittaslow (*slow cities* ou villes lentes) fut lancé en 1999 par les maires des communes italiennes de Bra, Orvieto, Positano et Greve in Chianti. Inspiré de la philosophie Slow Food, et désirant résister à la dynamique d'accélération sociale, ce mouvement préconise le développement de milieux de vie où se conjuguent bonne nourriture, environnement sain, économie durable, rythme traditionnel de la vie communautaire (Mayer & Know, 2009). Ce mouvement regroupe actuellement 160 villes de 30 pays au sein du Réseau international des villes du bien vivre.

Pour recevoir la certification Cittaslow, les villes intéressées doivent avoir moins de 50 000 habitants et s'engager à adopter des mesures fortes en faveur d'un urbanisme à échelle humaine, déclinées en 72 recommandations inscrites sur la charte Cittaslow. Par exemple, les villes lentes doivent multiplier les zones piétonnières, favoriser les transports actifs et limiter la présence de l'automobile, mettre en valeur leur patrimoine historique en évitant de construire de nouveaux bâtiments, créer des places publiques accessibles et conviviales, favoriser l'hospitalité, la cohésion sociale et la solidarité intergénérationnelle, encourager les commerces de proximité, l'artisanat, les coutumes locales, les produits régionaux et les technologies douces, interdire progressivement les grands centres commerciaux, etc. (Ariès, 2015).

Les villes lentes adoptent ainsi une perspective de non-croissance ou de post-croissance au coeur de leur modèle de développement. Elles remplacent la logique de croissance économique, de consumérisme, de vitesse et de gigantisme par une « conscience du lieu » centrée sur l'identité territoriale, les valeurs et les traditions locales (Magnaghi, 2003). Bien que le label Cittaslow puisse être instrumentalisé dans une logique de marketing territorial et d'opportunités entrepreneuriales, l'authenticité rimant avec profitabilité, il s'avère que l'application de ce concept contribue effectivement à l'amélioration de la qualité de vie et à la protection de l'authenticité des lieux face aux dynamiques capitalistes, tout en favorisant une économie résiliente pour les villes de petite taille souvent fragilisées par la mondialisation (Çiçek et al., 2019). Les villes lentes montrent qu'il est possible de mettre en oeuvre une « décroissance voulue » à l'échelle municipale, en associant joie de vivre, lenteur, liens de solidarité et économie viable.

La décroissance subie : les *shrinking cities*, entre utopie et dystopie

Par contraste aux initiatives préconisant le ralentissement et la décroissance comme alternatives désirables au modèle dominant, le phénomène des *shrinking cities* a commencé à attirer l'attention des chercheurs en études urbaines et des décideurs publics au début des années 2000 (Wolff et al., 2013). Les villes en décroissance désignent ici « des espaces urbains qui

ont connu des pertes de population, un retournement économique, un déclin de l'emploi et des problèmes sociaux, symptômes d'une crise structurelle » (Martinez-Fernandez et al., 2012). Le phénomène est particulièrement marqué en Allemagne suite au choc démographique causé par la transition post-socialiste ; entre 2000 et 2005, 78 % des villes de l'Ouest étaient en croissance alors que 82 % des villes de l'Est étaient en décroissance (Turok & Mykhnenko, 2007).

Cette dynamique de décroissance urbaine involontaire est surtout présente dans les régions minières et industrielles, de même que certaines régions rurales qui se trouvent structurellement désavantagées par la dynamique de métropolisation et de mondialisation. Une combinaison de différents facteurs (désindustrialisation, déficit migratoire, faible attractivité de certains territoires, captation de la valeur et des innovations par les métropoles) fait en sorte que les grandes villes consolident leur position « aux dépens des villes petites et moyennes qui paraissent condamnées au mieux à la stagnation et au pire au déclin » (Pumain, 1999). Cette dynamique de déclin démographique et économique frappe des centaines de villes en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, plusieurs municipalités étant confrontées à une détérioration des infrastructures, le vieillissement de la population, la montée de la pauvreté, une crise des finances publiques, etc.

L'un des meilleurs exemples de *shrinking cities* est la ville de Detroit située dans l'État du Michigan aux États-Unis. La *Motor City* a subi de plein fouet le *white flight* des années 1970, la désindustrialisation, ainsi que la crise financière de 2008 qui a mené la ville à la faillite en 2013. Alors que la population de Detroit était de 1.5 millions de personnes en 1960 (dont 29% d'Afro-Américains et 70% de Blancs), elle est passée à 673 000 habitants en 2017, avec 83% de Noirs et 11% de Blancs. Outre ses nombreux problèmes sociaux, techniques et économiques (important taux de chômage, état pitoyable des infrastructures routières, ségrégation raciale, terrains abandonnés, usines en ruine, fermeture d'universités, lacunes importantes en termes de services publics), Detroit est malgré tout un gigantesque laboratoire d'initiatives de transition.

L'effet le plus spectaculaire de cette crise est la prolifération des expériences d'agriculture urbaine, avec plus de 1500 jardins communautaires, lots cultivés sur des friches et fermes urbaines, sans compter les dizaines de marchés publics, écoles publiques et familles qui cultivent leur nourriture dans leur cour arrière (Pfleger, 2018). Ces initiatives visant à assurer la sécurité et souveraineté alimentaire de la ville se combinent à de multiples réappropriations de terrains et bâtiments vacants, la création de systèmes locaux d'entraide, de coopératives et de communs qui renforcent la résilience des communautés locales. Une série d'innovations sociales et de projets collectifs locaux fleurissent ainsi pour subvenir aux besoins de base de la population et lutter contre différentes formes de pauvreté.

Ainsi, le phénomène des *shrinking cities* peut servir de modèle à l'établissement d'une société post-croissance, la décroissance subie pouvant représenter une opportunité pour développer des modes de production, distribution et consommation voulus. La littérature sur la planification de la décroissance, comme le « *smart shrinking* » et le « *smart decline* », vise d'ailleurs à accompagner cette dynamique à l'aide de l'intervention des pouvoirs publics (Hollander et al., 2009 ; Hollander & Németh, 2011). Cela dit, il serait naïf d'idéaliser les villes en déclin et de considérer ces expérimentations collectives comme le grand remède aux multiples maux de communautés marquées par des phénomènes persistants d'extrême précarité et de marginalisation (Draus et al., 2014). Bref, si l'agriculture urbaine peut aider à se nourrir, les jardins partagés ne sont pas la panacée.

Par ailleurs, la ville de Detroit représente un vaste laboratoire d'austérité racialisée et du capitalisme de surveillance. Suite à la banqueroute de la ville, la municipalité est mise sous tutelle de 2013 à 2017, différents services publics dont le système de distribution d'eau sont privatisés, et les classes populaires noires sont particulièrement touchées par la perte de leurs fonds de pension, les évictions, les coupures d'eau et des mesures répressives (Phinney, 2018). Pendant ce temps, le milliardaire Dan Gilbert, l'homme le plus riche de l'État du Michigan, investit 5.6 milliards pour racheter des pans entiers du centre-ville de Detroit et plus de 95 gratte-ciels (Feloni & Lee, 2018). Il crée parallèlement son propre système de surveillance et de police privée, en installant des centaines de caméras dans un centre-ville nouvellement revitalisé, blanc et gentrifié, contribuant à exacerber les divisions sociales et raciales au sein de la ville, le tout accompagné d'opérations musclées de forces paramilitaires dans les quartiers pauvres et logements sociaux (Jay, 2017).

Loin de représenter le rêve d'une société post-croissance libérée du joug du capital, Detroit constitue plutôt un curieux mélange d'éléments utopiques et dystopiques, où les initiatives collectives inspirantes côtoient les inégalités extrêmes et les dynamiques d'accumulation par dépossession. C'est pourquoi la construction pratique de villes résilientes et solidaires dans un contexte de décroissance s'avère une tâche parsemée d'embûches et de défis de toutes sortes.

Les chemins escarpés du municipalisme en temps de crise

Le municipalisme, un mouvement politique qui considère la municipalité comme le tremplin d'une transformation démocratique de la vie sociale, économique et politique, a connu un large essor depuis les cinq dernières années. La victoire remarquable de plateformes citoyennes lors des élections municipales espagnoles de 2015 a conduit les « mairies rebelles » de Barcelone et Madrid sur le devant de la scène politique (Lamant, 2016). La création du réseau international Fearless Cities en juin 2017 a permis de rassembler 700 participants et 100 groupes municipalistes de 180 villes et 40 pays à travers le monde, dans l'objectif de construire un projet contre-hégémonique à l'austérité néolibérale (Barcelona en Comú et al., 2019). Le projet de démocratisation de l'État (local) et de socialisation de l'économie s'articule par

la promotion des communs et l'économie sociale et solidaire, la mise sur pied de nouveaux mécanismes de démocratie radicale, la féminisation de la politique, la protection des droits sociaux, et la (re)municipalisation des services publics.

Bien que nous puissions parler du municipalisme au singulier, ce mouvement complexe est composé en fait d'une constellation d'initiatives aux influences idéologiques diverses, avec d'importantes variations au niveau culturel, politique et géographique. Nous pouvons distinguer trois grandes familles de municipalisme, soit le municipalisme de plateforme, autonomiste et gestionnaire (Thompson, 2020).

La première variante, incarnée par les mairies rebelles d'Espagne, regroupe des plateformes citoyennes issues d'une confluence de mouvements sociaux qui mettent de l'avant une politique de proximité basée sur le droit à la ville, la démocratie radicale, les communs et le coopérativisme de plateforme. Elles misent sur une stratégie de transformation des institutions à la fois à l'intérieur, contre et au-delà de l'État.

De son côté, le municipalisme autonomiste privilégie la création d'assemblées populaires, de communes autonomes et de coopératives autogérées, à l'instar de Cooperation Jackson au Mississippi et du confédéralisme démocratique kurde dans la région du Rojava (Akuno & Nagwaya, 2017 ; Knapp et al., 2016). Se rapprochant du municipalisme libertaire de Bookchin, cette perspective cherche à construire un pouvoir populaire « par le bas » à l'extérieur des institutions existantes.

À l'autre bout du spectre, le municipalisme gestionnaire développe une stratégie de développement économique communautaire basée sur des synergies entre des coopératives, commerces de proximité et institutions publiques locales en guise de remède à la dévitalisation. Des expériences menées dans les villes de Cleveland aux États-Unis, ou de Preston et Liverpool au Royaume-Uni, sous l'initiative de think tanks progressistes, ont d'ailleurs montré que des *shrinking cities* désindustrialisées pouvaient renaître de leurs cendres grâce à un « municipalisme entrepreneurial » piloté « par le haut », visant à contrer les effets négatifs de l'urbanisme néolibéral (Thompson et al., 2019).

Outre leurs différences, ces trois formes de municipalisme partagent un même souci de résolution de problèmes socioéconomiques à partir des ressources locales, en misant sur un bricolage institutionnel visant à dépasser les contraintes du système actuel. Les groupes citoyens, organisations et élu·e·s municipalistes visent à satisfaire les besoins de la population et des groupes vulnérables au-delà de l'impératif de profit, tout en essayant de transformer le modèle de développement de façon plus ou moins radicale. Dans cette perspective, deux voies peuvent être envisagées pour accélérer la transition vers une société post-croissance à l'aide d'une réappropriation collective des institutions municipales.

La première voie, réformiste et écosocialiste, consiste à adopter des « réformes non-réformistes » comme le revenu de base, le revenu maximum acceptable et l'extension des sphères de gratuité à des services essentiels pour satisfaire les besoins de base des communautés. Le projet de Dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA) s'inscrit dans une perspective d'une décroissance à l'échelle locale (Liegey et al., 2014). La DIA propose de verser un revenu de base partiellement démonétarisé ; au lieu d'offrir un montant hebdomadaire ou mensuel versé sous forme d'argent à chaque citoyen·ne, la DIA prendrait la forme d'une monnaie locale complémentaire et de droits d'accès à des ressources et services de proximité : eau, énergie, logement, nourriture, transport, etc.

Dans le même esprit, la (re)municipalisation consiste à inverser la dynamique de privatisation en misant plutôt sur le contrôle public de secteurs clés du développement social et économique. Alors que la remunicipalisation désigne le retour à une gestion publique de services qui étaient offerts par le secteur privé (par l'annulation ou le non-renouvellement de contrats, l'acquisition de biens par la municipalité ou l'internalisation de certains services), la municipalisation désigne la création de *nouveaux* services (par la création d'entreprises municipales ou de programmes de services locaux). Entre 2000 et 2019, 1408 cas de (re)municipalisations ont été recensés dans plus de 2400 villes et 58 pays des cinq continents (Kishimoto et al., 2019).

Ces initiatives de (re)municipalisation opèrent dans une multitude de secteurs : eau, énergie, transports, télécommunications, gestion des déchets, éducation, santé et services sociaux, logement, loisirs, activités sportives et culturelles, alimentation, services funéraires, construction, stationnements, sécurité et services d'urgence, etc. De plus, elles peuvent prendre des formes institutionnelles variées : les municipalités peuvent reprendre le contrôle direct de certains services (via la création d'une entreprise municipale), ou encore miser sur diverses formes de partenariats public-public (régies intermunicipales), public-communautaires (avec des OBNL locaux), ou public-communs (cogestion et coproduction de services de proximité) (Durand Folco, 2020).

Conclusion : vers l'expropriation ?

Ces reprises collectives de services locaux peuvent s'avérer salutaire en temps de crise, et parfois même mener à des transformations plus radicales. Nous arrivons ici à la deuxième voie, révolutionnaire cette fois, qui mise sur de grandes expropriations opérées par l'auto-organisation citoyenne avec ou sans l'aide des pouvoirs publics locaux. Un projet d'expropriation « légale » initiée par une alliance de mouvements sociaux à Berlin prend actuellement la forme d'un référendum d'initiative populaire visant à exproprier six grandes sociétés immobilières propriétaires de plus de 3 000 logements, laquelle pourrait mener à la création de plus 200 000 logements communaux gérés démocratiquement (Knabbel, 2019).

Le philosophe anarchiste Pierre Kropotkine recommandait d'ailleurs la multiplication de ce genre d'initiatives dans un contexte de révolution et/ou d'effondrement, où une crise économique majeure, le chômage de masse et les pénuries viendraient menacer la satisfaction des besoins de base de la population. Dans le contexte de la crise sans précédent causée par la propagation de la COVID-19 et la récession mondiale qui frappe à nos portes, les propos de Kropotkine sur le rôle des révolutionnaires est on ne peut plus d'actualité. « Notre premier objectif doit consister à nous soucier d'apporter cette nourriture et cet abri à ceux qui en ont besoin en priorité, ceux qui étaient précisément rejetés par l'ancienne société. » (Kropotkine, 2019, 100).

L'idée centrale est de privilégier l'action locale et l'auto-organisation des masses afin de se réappropriier les espaces, bâtiments, infrastructures et moyens de production afin de combler immédiatement les besoins de tous, sans égard à la légalité bourgeoise ou les réformes progressives. Le « municipalisme des temps difficiles », expression tirée du conseiller municipal de Grenoble Antoine Back, met en évidence le besoin de préparer le terrain et de donner le maximum de latitude aux communautés locales lorsque la situation économique globale ouvrira la voie à une rupture plus radicale avec l'ordre dominant.

Ainsi, l'imbrication de la décroissance subie et de la décroissance choisie, que nous avons mis en évidence avec les exemples des villes en transition, les villes lentes, les villes en déclin comme Detroit et les *shrinking cities*, s'avère un terreau fertile pour penser le passage chaotique vers une société post-croissance. Si les défis, les souffrances et les obstacles seront au rendez-vous, il y aura fort probablement de réelles occasions d'envisager la construction d'un nouveau monde hors des sentiers battus et des institutions existantes. Si le gouvernement municipal intervient pour donner un coup de pouce à cette transformation sociale par le bas, c'est l'entraide et l'action collective des communautés locales qui donnera le coup d'envoi de cette métamorphose générale. Comme le souligne Kropotkine :

L'une des premières illusions à dissiper, par conséquent, est l'illusion selon laquelle un petit nombre de lois peut modifier le système économique actuel comme par enchantement. La première conviction dont il faut se doter est hormis qu'une expropriation à grande échelle, menée par les travailleurs eux-mêmes, il ne pourra y avoir d'autre étape initiale vers la réorganisation de notre production selon des principes socialistes. [...] C'est seulement lorsque les masses populaires sont prêtes à accomplir l'expropriation qu'il est possible de s'attendre à ce qu'un gouvernement s'engage dans la même direction. (Kropotkine, 2019, 61)

Biographie

Jonathan Durand Folco est professeur adjoint à l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère de l'Université Saint-Paul. Il est auteur du livre *À nous la ville! Traité de municipalisme* (Écosociété, 2017) et récipiendaire du Prix des libraires du Québec 2018 dans la catégorie Essais.

Références

Akuno, Kali, Nangwaya, A. 2017. *Jackson Rising. The Struggle for Economic Democracy and the Black Self-Determination in Jackson, Mississippi*. Montreal : Dajara Press.

Ariès, P. 2005. « Un frein à la vitesse ». *Relations*, no. 702.

Barcelona en Comú, Bookchin, Debby, Colau, Ada. 2019. *Fearless Cities: A Guide to the Global Municipalist Movement*, London : Verso.

Chatterton, Paul, Cutler, Alice. 2013. *Un écologisme apolitique? Débats autour de la transition*. Montréal : Écosociété.

Çiçek, Mesut, Ulu, Sevincgul, Uslay, Can. 2019. « The Impact of the Slow City Movement on Place Authenticity, Entrepreneurial Opportunity, and Economic Development », *Journal of Macromarketing*, vol. 39, no. 4, pp. 400-414.

Draus, Paul Joseph, Roddy, Juliette, McDuffie, Anthony. 2014. « 'We don't have no neighbourhood': Advanced marginality and urban agriculture in Detroit », *Urban Studies*, vol. 51, no. 12, pp. 2523–2538.

Durand Folco, Jonathan. 2017. *À nous la ville! Traité de municipalisme*. Montréal : Écosociété.

Durand Folco, Jonathan. 2020. « Les leviers municipaux de la transition écologique : entre (re) municipalisation partenariats public-communs », dans Dupras, Jérôme, Bissonnette, Jean-François, Zaga-Mendez, Alejandra (dir.), *Une économie écologique pour le Québec : comment opérationnaliser une nécessaire transition*, Québec : Presses de l'Université du Québec. (à venir)

Elias-Pinsonnault, Sophie. 2019. *Débats et enjeux autour de la transition*, Carnets du CRITS, 19 décembre. En ligne: <http://innovationsocialeusp.ca/crits/blogue/debats-et-enjeux-autour-de-la-transition>
(Page consultée le 13 juillet 2020).

Feloni, Richard, Lee, Samantha. 2018. « Billionaire Dan Gilbert has invested \$5.6 billion in nearly 100 properties in Detroit — see the full map of exactly what he owns », *Business Insider*, 30 août. En ligne: <https://www.businessinsider.com/dan-gilbert-detroit-properties-bedrock-map-2018-8> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Knaebel, Rachel. 2019. « Face à l'explosion des loyers à Berlin, un puissant mouvement d'habitants veut exproprier les gros bailleurs privés ». *Bastamag*. 4 février. En ligne: <https://www.bastamag.net/Face-a-l-explosion-des-loyers-a-Berlin-un-puissant-mouvement-d-habitants-veut> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Knapp, Michael, Flach, Anja, Ayboga, Ercan. 2016. *Revolution in Rojava: Democratic Autonomy and Women's Liberation in Syrian Kurdistan*. London : Pluto Press.

Faburel, Guillaume. 2019. *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*. Paris : Le Passager clandestin.

Hollander, Justin, Pallagst, Karina, Schwarz, Terry, Popper, Frank. 2009. « Planning Shrinking Cities », *Progress in Planning*, vol. 72, no. 4, pp. 223–232.

Hollander, Justin, Németh, Jeremy. 2011. « The bounds of smart decline: a foundational theory for planning shrinking cities », *Housing and Policy Debate*, vo. 21, vol. 3, pp. 349–367.

Hopkins, Rob. 2010. *Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Écosociété.

Kishimoto, Satoko, Steinfort, Lavinia Petitjean, Olivier (dir.) (2019). *The Future is Public. Towards Democratic Ownership of Public Services*, Amsterdam : Transnational Institute. En ligne: https://www.tni.org/files/publication-downloads/futureispublic_online_def_14_july.pdf (Page consultée le 13 juillet 2020).

Jay, Mark. 2017. « Policing the Poor in Detroit », *Monthly Review*, vol. 68, no. 8. En ligne: <https://monthlyreview.org/2017/01/01/policing-the-poor-in-detroit/> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Lamant, Ludovic. 2016. *Squatter le pouvoir. Les mairies rebelles d'Espagne* Montréal : Lux.

Liegey, Vincent, Madelaine, Stéphane, Ondet, Christophe, Veillot, Anne-Isabelle. 2014. *Un projet de décroissance. Manifeste pour une dotation inconditionnelle d'autonomie*. Montréal : Écosociété.

Magnaghi, Alberto. 2003. *Le projet local*, Sprimont : Pierre Mardaga.

Magnaghi, Alberto. 2014. *La biorégion urbaine: petit traité sur le territoire comme bien commun*. Paris : Eterotopia.

Martinez-Fernandez, Christinna, Audirac, Ivonne, Fol Sylvie, Cunningham-Sabot Emmanuèle. 2012. « Shrinking Cities : Urban Challenges of Globalization », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 36, no. 2, 213-225.

Mayer, Heike, Know, Paul. 2009. « Pace of Life and Quality of Life: The Slow City Charter » dans Sirgy, M. J., Phillips, R., Rahtz, D.R. (eds). *Community Quality-of-Life Indicators: Best Cases III. Community Quality-of-Life Indicators (Best Cases)*, vol 1. Dordrecht, Springer, 21-40.

Molotch, Henry. 1976. « *The City as a Growth Machine. Toward a Political Economy of Place* », *The American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 2, pp. 309–332.

Pfleger, Paige. 2018. « *Detroit's urban farms: engines of growth, omens of change* », *WHYY*, 11 janvier. En ligne: <https://whyy.org/segments/detroits-urban-farms-engines-growth-omens-change/> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Phiney, S. (2018). « *Detroit's Municipal Bankruptcy: Racialised Geographies of Austerity* », *New Political Economy*, vol. 23, no. 5, 609-626.

Ponticelli, Adèle, Vermeersch, Laure. 2017. « *Everything gardens : Les villes en transition. Entretien avec Rob Hopkins* ». *Vacarme*, vol. 81, no. 4, p. 28-38.

Pumain, Denise. 1999. « *Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ?* », *Revue de Géographie Alpine*, no. 2, pp. 167-184.

Rhodes, James and Russo, John. 2013. « *Shrinking 'Smart'?: Urban Redevelopment and Shrinkage in Youngstown, Ohio* », *Urban Geography*, vol. 34, no. 3, pp. 305-326.

Rosa, Hartmut. 2013. *Accélération. Vers une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte.

Rosa, Hartmut. 2018. *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris : La Découverte.

Sassen, Saskia. 1991. *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton : Princeton University Press.

Taloté, Thomas. 2015. « *Le mouvement des villes en transition : un véritable projet de décroissance ?* », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, vol. 14, pp. 176-184.

Thompson, Matthew, Nowak, Vicky, Southern, Alan, Davies, Jackie, Furmedge, Peters. 2019. « *Re-grounding the city with Polanyi: From urban entrepreneurialism to entrepreneurial municipalism* », *Environment and Planning: Economy and Space*. <https://doi.org/10.1177/0308518X19899698>

Thompson, Matthew. 2020. « *What's so new about New Municipalism?* », *Progress in Human Geography*, submitted paper, pp. 1-26.

Turok Ivan, Mykhnenko Vlad. 2007. « *The Trajectories of European Cities, 1960-2005* », *Cities*, vol. 24, no. 3, 165-182.

Wolff, Manuel, Fol, Sylvie, Roth, Hélène, Cunningham-Sabot, Emmanuèle. 2013. « *Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France* », *Cybergeog : European Journal of Geography*. En ligne : *Aménagement, Urbanisme*, document 661. <https://journals.openedition.org/cybergeog/26136> (Page consultée le 13 juillet 2020).

Partie III - Pistes de transition vers des sociétés post-croissance

Revenu universel : une voie de sortie du capitalisme ?

Par **Ambre Fourrier**

L'idée du revenu de base a refait largement surface dans le monde au moment de la crise de la COVID-19. Selon sa définition générique, c'est un « revenu » distribué par une communauté politique à tous ses membres sur une base individuelle sans conditions de ressources ni exigences de contreparties » (Van Parjis, Vanderborght, 2005)

Plusieurs collectifs militants, partis politiques, organisations internationales et États se sont positionnés en faveur de cette vieille idée ou s'apprêtent à vouloir l'examiner. On en parle en Espagne, aux États-Unis, au Japon, mais aussi au Canada. Sur le plan des organisations internationales, si l'UNICEF avait déjà participé à une expérimentation en Inde en 2012, c'est au tour du Programme des Nations unies pour le développement d'appuyer la mesure pour lutter contre l'extrême pauvreté.

Inutile de rappeler que la pandémie a avant tout fragilisé les plus vulnérables de nos sociétés : les travailleurs et travailleuses dans les pays du Sud, les femmes et les populations marginalisées au Nord. Selon l'Organisation Internationale du Travail, la crise va se traduire par la perte de plusieurs millions d'emplois dans le monde. À titre indicatif, le secteur informel représente actuellement 61% de la population active mondiale, c'est donc 2 milliards d'êtres humains qui n'ont pas accès à une protection sociale (OIT, 2018). Sans compter l'ensemble des personnes et particulièrement les femmes qui exercent des activités essentielles non reconnues comme « travail ».

Crise de la COVID-19 et « revenu de base »

Pour faire face à la pandémie et éviter que le système économique ne s'effondre totalement, le gouvernement fédéral du Canada a mis en place la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ouvrant des droits aux personnes qui n'avaient pas accès à l'assurance-emploi et qui se sont retrouvées sans revenu durant la crise sanitaire. En effet, depuis les années 1990 les programmes d'assurance-emploi sont devenus de plus en plus restrictifs (Campeau, 2002). De nombreuses personnes tombent entre les mailles du filet de protection alors même que la précarisation du travail est de plus en plus importante notamment avec le développement de la « *gig economy* », des emplois à la tâche tels que les chauffeurs d'Uber.

L'originalité de la PCU par rapport aux dispositifs existants est qu'elle présente plusieurs caractéristiques qui la rapprochent du revenu universel. Tout d'abord, contrairement aux politiques sociales en vigueur depuis une trentaine d'années, elle est très *peu restrictive* : facile à demander, il fallait avoir 15 ans et plus, avoir gagné simplement 5000\$ brut l'année précédente pour en faire la demande et avoir arrêté son emploi à cause de la COVID-19. Elle est devenue progressivement *cumulable* avec des revenus du travail allant jusqu'à concurrence de \$1000 dollars par mois. Enfin, la PCU est *individualisée*, c'est-à-dire que chacun des membres du foyer pouvait en faire la demande alors que la plupart des régimes de protections sociales sont basés en général sur le foyer fiscal. Ceci permet entre autres à chaque membre du foyer d'être plus autonome de la sphère domestique qui est encore très souvent administrée de manière patriarcale.

Si cette aide d'urgence est peu restrictive, on note néanmoins qu'elle ne concerne pas tout le monde. Elle exclut notamment les personnes sur l'aide sociale, les immigrants temporaires, les réfugiés et les jeunes. Pour ces derniers, le gouvernement a d'ailleurs dû créer par la suite, une autre PCU dite « pour les étudiants », preuve que le dispositif exclut d'emblée plusieurs catégories de la population et qu'il n'est pas strictement « *sans condition* ».

Si malheureusement, à l'heure où nous écrivons, ce dispositif n'est pas prévu pour durer - il faisait simplement office de mesure d'urgence, les citoyens et citoyennes ne pourront le toucher que durant 24 semaines (données actualisées en date du 7 juillet 2020) - il révèle néanmoins plusieurs « possibles ». Ce sont 8,4 millions de Canadien.ne.s en qui en bénéficient actuellement. Il nous semble qu'il pourrait servir à poser les jalons d'une nouvelle manière de concevoir la protection sociale en donnant davantage de pouvoir aux citoyen.ne.s et, au-delà, en offrant une voie de sortie vers des mondes post-croissance.

Des milliers de revenu de base : comment les distinguer ?

Dans cette perspective, il importe tout d'abord de faire le point sur les différentes propositions de « revenu de base » qui ont été formulées à ce jour, car elles suscitent de nombreuses confusions rendant le débat opaque et difficilement compréhensible. À titre d'exemple, ce qui a été annoncé dernièrement en Espagne n'a rien d'inconditionnel, d'universel, et d'individuel. Il est d'ailleurs critiqué par plusieurs organismes de défenses des droits des personnes en situation de précarité comme une politique insuffisante (Marea Basica, 2020). Le « *Ingreso minimo vital* » vise avant tout à couvrir « un trou béant » du système de sécurité sociale, car seuls 8% des personnes qui se situent en dessous du seuil de pauvreté bénéficient des minima sociaux (MFRB, avril 2020).

Ainsi, en termes de « revenu de base », le diable se cache dans les détails comme disait Nietzsche ! Pour y voir un peu plus clair, nous proposons d'en présenter quatre types distincts.

Tout d'abord, on met sous l'étiquette « revenu de base » les dispositifs qui s'apparentent à des « dividendes », généralement basés sur l'exploitation du pétrole (Alaska, Iran, Norvège) d'une industrie particulière telle que les casinos (Macau, Nation Cherokee aux États-Unis). Le revenu n'est pas fixe et il est souvent très substantiel. Par exemple, en ce qui concerne l'Alaska, il s'élève aujourd'hui à \$ 2000/mois. Si ces dispositifs sont en principe intéressants puisqu'ils concernent l'ensemble de la population, ils sont liés à des systèmes de production peu viables sur le long terme.

Ensuite, il existe des dispositifs qui visent à transformer les systèmes de prestations sociales déjà existants. En général, le « revenu de base » vise les plus démunis de la société, il n'est donc pas sans condition. Ces nouveaux systèmes de prestations d'aides sociales visent communément à améliorer la situation des bénéficiaires : ce fut le cas lors de l'expérimentation ontarienne qui a eu lieu entre 2017 et 2018 et dont le montant annuel distribué s'élevait à 16 989 \$ pour une personne seule alors que l'aide sociale « classique » et en vigueur à nouveau aujourd'hui est de 8700\$ par année (Noel, 2017).

À côté de ceci, il y a d'autres dispositifs d'apparence similaire mais qui ne sont pas conçus dans le même objectif. En Finlande, par exemple, le revenu de base visait à remplacer en partie l'assurance-chômage et à inciter davantage au retour à l'emploi. Dans ce cas, le « revenu de base » se présente plus comme une politique « d'activation de main-d'œuvre » et suit les jalons du paradigme de la « flexisécurité » mis en place plus particulièrement dans le courant des années 1990. Le revenu de base se rapproche en fait de ce que proposait Milton Friedman dans son ouvrage *Capitalisme et liberté* (1962), lorsqu'il présentait le revenu de base comme la forme d'aide sociale la mieux compatible avec le fonctionnement du marché capitaliste.

Enfin, il y a les propositions qui visent clairement à « sortir du système capitaliste » en mettant fin à notre dépendance aux salaires et au marché du travail. Comment ? En proposant un « revenu suffisant » et réellement inconditionnel. L'objectif ici est d'aller vers une société du « temps libéré », comme le pensait André Gorz (1997), en recomposant le tissu social et en réorganisant la production vers les biens et services essentiels en dehors de l'entreprise. Les propositions de ce type n'ont encore jamais été expérimentées concrètement à l'échelle d'une collectivité. Néanmoins, plusieurs initiatives citoyennes en Allemagne, aux États-Unis et même en Gaspésie ont abouti au financement d'un revenu de base pour quelques citoyens (voir à ce propos le projet ARBRE - Alliance Revenu Base Région Est).

Ainsi, le « revenu de base », bien que cité actuellement par de nombreux auteurs tels que l'anthropologue Philippe Descola ou encore le philosophe Hartmut Rosa comme voie alternative à la sortie du capitalisme, peut prendre des formes très différentes. Il nous importe maintenant de tenter de développer ce quatrième type qui nous paraît être le plus intéressant du point de vue de l'émancipation sociale et politique, c'est-à-dire celui qui répond à un principe

de justice, d'autonomie collective et qui serait compatible avec les limites biophysiques de notre monde.

Vers un « revenu de transition » : la dotation inconditionnelle d'autonomie

La dotation inconditionnelle proposée par le mouvement de la décroissance (Liegey, Madeleine, Ondet, Veillot, 2013) est une piste intéressante puisqu'elle permet d'envisager les choses en termes d'accès aux moyens d'existences suffisants plutôt qu'en termes de « pouvoir d'achat ». Nous le verrons, la dotation ne se réduit pas à un versement d'argent, mais s'apparente plutôt à différents droits d'usage sur des ressources communes et des services publics.

Commençons par rappeler qu'une dotation n'est ni un *revenu* - retour associé à une rétribution ou une contrepartie, qui provient d'un travail ou d'un capital - ni une *allocation* - somme périodiquement versée à des particuliers par un organisme officiel en vertu de la législation existante - mais bien un *droit*, acquis dès la naissance, qui symbolise une certaine souveraineté sur les biens communs. Pour reprendre les catégories de Karl Polanyi, le *revenu* implique bien souvent une intégration marchande (échange de ma force de travail contre un salaire sur le marché du travail par exemple) ; l'*allocation* implique une intégration par la redistribution effectuée principalement par une institution centrale, un état ou une entreprise ; alors que la *dotation* implique, quant à elle, des rapports de réciprocité entre les membres d'une collectivité. Ce sont ces rapports de réciprocité qu'il s'agit de valoriser pour bâtir des sociétés post-croissance.

Avant de présenter succinctement la DIA, précisons ici que ce que nous appelons « revenu de transition », n'a rien à voir avec le revenu de transition écologique proposé par la philosophe Sophie Swaton et la fondation Zoein à Genève. Ce dernier serait conditionnel à l'investissement des citoyens dans des activités à caractère écologique ou créatrices de lien social et s'apparente davantage à une subvention aux entrepreneurs qui souhaitent lancer des projets de transition. Bien que nous trouvions l'idée intéressante, nous considérons que cette proposition risque de se limiter à une petite partie de la population déjà privilégiée.

« Déséconomiser une partie de nos existences »

Par ailleurs, l'originalité de cette dotation, par rapport aux propositions de revenu de base, est qu'elle est distribuée en partie en « nature ». L'argent permet certes de laisser une marge de manœuvre aux individus qui peuvent ainsi exprimer leurs préférences, mais, en ce qui concerne particulièrement les biens essentiels, il ne garantit pas toujours leur accessibilité.

À ce propos, Georg Simmel est assez éclairant :

Le salaire en nature des travailleurs possède certainement, comparé au salaire en espèces, maints avantages. [...] On peut dire que le pain et le logement ont pour le

travailleur une valeur absolue qui en tant que telle demeure en tout temps la même : les fluctuations de valeur, auxquelles rien d'empirique ne saurait échapper sont ici à la charge du patron qui les compense pour le travailleur. Par contre, le même salaire monétaire peut signifier aujourd'hui quelque chose de tout à fait différent qu'il y a un an, il répartit les risques de fluctuations entre donneur et receveur (Simmel 1987, 420).

Par ailleurs, le revenu de base sous forme monétaire ne nous rend pas moins dépendants du système de la « marchandise ». Enfin, une dotation sous forme monétaire risque de relancer ou de soutenir la consommation de masse, ce qui est incompatible avec les limites biophysiques de notre habitat terrestre.

Attention ici, néanmoins, à ne pas associer cette proposition aux « *food stamps* » qui sont distribués aux personnes en situation de pauvreté aux États-Unis. Ce type « d'aide sociale » est paternaliste, il renforce la stigmatisation des personnes démunies en les considérant comme incapables de faire des choix éclairés. Dans le cadre de la DIA, l'ensemble de communauté politique serait soumis aux mêmes règles. Règles par ailleurs dont elle se serait dotée elle-même.

Il y a donc certains « biens et services » qui devraient être accessibles gratuitement ou à faible coût. Le logement (accès au foncier) devrait être sorti de la spéculation immobilière par le biais, par exemple, de fiducies foncières communautaires. Dans ce sens, la ville de Vienne est un modèle intéressant à suivre. Au sein de la capital autrichienne, 60% des logements sont subventionnés (Labrecque, 2020). Bien entendu, cela pourrait se faire progressivement, en imposant un gel des loyers et en revalorisant la propriété d'usage. Lorsque Proudhon disait la « propriété c'est le vol », il ne parlait pas de la propriété d'usage, celle qui permet d'user d'un bien et d'en récolter les fruits. Il remettait plutôt en question l'*abusus*, c'est-à-dire le droit de détruire et de vendre un bien. En valorisant la propriété d'usage et en remettant en question la propriété lucrative, cela pourrait permettre de réquisitionner plusieurs bâtiments vacants par exemple.

Cette dotation inconditionnelle d'autonomie comprendrait également des droits de tirage sur l'eau et l'énergie, soumis au principe de la gratuité de bon usage et du renchérissement du mésusage. Autrement dit, une certaine quantité d'eau serait gratuite, et au-delà d'un certain seuil fixé démocratiquement, l'eau coûterait très cher. C'est déjà d'ailleurs plus ou moins ce que Hydro-Québec effectue lorsqu'il fait payer plus cher la consommation de kilowattheure au-delà d'un certain seuil.

Par ailleurs, la DIA pourrait comprendre un droit d'accès gratuit, mais lui aussi limité, à un certain nombre de services jugés essentiels : santé, éducation, transport, culture. Ces services devraient être administrés par les membres de la collectivité. En ce qui concerne les tâches plus ingrates, elles pourraient faire l'objet d'une meilleure répartition et pourquoi pas d'une rotation afin que tous les citoyens et citoyennes y participent.

À ces formes de distribution en « nature » pourrait s'ajouter un revenu sous forme monétaire pour la consommation courante (nourriture, vêtements, etc.) dont la distribution pourrait s'opérer au sein d'un marché transparent et réellement libre.

Le pari qui est fait ici serait de réorienter nos activités vers les activités de la « vie quotidienne nécessaires », ce que les féministes appellent activités de reproduction ou encore de care au sens où le définit Tronto :

Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir et perpétuer et réparer notre monde de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous les éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie (Tronto 2009, 13).

Respecter la norme du « suffisant »

Pour que le « revenu de base » ait un réel potentiel de transformation sociale tout en respectant les limites de nos écosystèmes, nous avons dit qu'il fallait qu'il soit « suffisant ». Mais comment définir cette norme ? Pour André Gorz, cette norme est forcément subjective et devrait donc être déterminée collectivement par la communauté politique. Même si les rapports d'experts peuvent aider la communauté à prendre des décisions éclairées, ils ne doivent en aucun cas prendre les décisions à la place de la population.

Le penseur de l'écologie politique nous rappelle que c'est sous le capitalisme que cette « norme du suffisant » nous a échappée complètement : « C'est seulement en séparant les producteurs directs des moyens de production et du résultat de la production qu'il a été possible de leur faire produire des surplus dépassant leurs besoins et d'utiliser ces « surplus économiques » à la multiplication des moyens de production et à l'accroissement de leur puissance. » (Gorz 2008). C'est donc parce que l'on a éloigné et divisé les sphères de la consommation et de la production, les sphères de la reproduction et de la production (Fraser, 2014), que nous avons perdu de vue la notion du suffisant. Il ne s'agit donc surtout pas pour Gorz de la déterminer « scientifiquement », mais bien politiquement, et pour ce faire nous avons besoin de recréer les conditions sociales qui permettent l'établissement de cette norme.

Contrairement à ce que voudraient nous faire croire les économistes, les êtres humains sont capables d'autolimitation, c'est-à-dire de « limiter les besoins et les désirs pour limiter l'effort à fournir ». C'est donc en recréant les conditions d'un « monde vécu », c'est-à-dire « un environnement à la fois naturel et social organisé de telle sorte qu'il permet à chacun d'en comprendre les règles et de s'y orienter et de telle manière que personne ne puisse, par le monopole d'une ressource, d'une connaissance ou d'une technique, imposer des conditions de vie qui viennent supprimer ce socle nécessaire à l'émancipation du sujet » (Bardin, 2014), que l'on sera capable de retrouver collectivement cette limite. Dans cette perspective, le revenu de

base devrait donc aller de pair avec la création d'espaces d'auto-production qui sont au cœur d'une réappropriation de cette norme du suffisant :

L'allocation universelle d'un revenu suffisant doit être inséparable du développement et de l'accessibilité des moyens qui permettent l'auto-activité et y incitent, c'est-à-dire les moyens par lesquelles les individus et les groupes peuvent satisfaire par leur libre travail une partie des besoins et des désirs qu'ils auront eux-mêmes définis (Gorz 1997, 139).

Ajoutons que pour déterminer cette norme du « suffisant », l'échelle plus locale comme les villes par exemple, nous apparaissent être la dimension adéquate pour décider démocratiquement.

Conclusion

Bien entendu, l'ensemble de ces chantiers constituent davantage des lignes directrices à suivre qu'un véritable programme politique qui pourrait être appliqué demain. Mais considérer chacun des points que nous avons soulevés nous semble primordial si l'on souhaite sortir du capitalisme. Faire la promotion du revenu de base sans prendre en considération l'extension de la sphère de la gratuité pourrait avoir des conséquences nulles voire néfastes notamment sur le plan écologique. Pour que la mesure soit émancipatrice et permette une transition vers des mondes post-croissance, il ne s'agit pas seulement de distribuer de l'argent à l'ensemble des citoyen.es mais bien de s'assurer que tous et toutes aient « accès aux moyens de vivre décemment ».

Biographie

Ambre Fourrier est candidate au doctorat en sociologie à l'UQAM et autrice d'un ouvrage intitulé *Le revenu de base en question : de l'impôt négatif au revenu de transition* (Montréal, Écosociété, 2019).

Références

Bardin, Adeline. 2014. *La nature dans l'écologie politique d'André Gorz*, Fondation de l'écologie politique, 4 février. En ligne : <http://www.fondationecolo.org/blog/LA-NATURE-DANS-L-ECOLOGIE-POLITIQUE-D-ANDRE-GORZ> page consultée le 04 août 2020.

Campeau, Georges et Nicole Lang. 2002. « De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi. L'histoire du régime canadien et de son détournement. ». *The Canadian Historical Review*; North York. Vol. 83, N° 4 : 631-634.

Fraser, Nancy. 2014. « Behind Marx Hidden Abode », *New Left review*. Vol. 86) : 55-72, mars.

Gorz, André. 2008. « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation », *Revue Actuel Marx*, 2nd semestre 1992, n°12, Repris dans *Ecologica*, Galilée.

Gorz, André. 1997. *Misère du présent, richesse du possible*, Paris, Galilée.

Labrecque, Michel. 2020. « L'utopie du logement abordable? », *Radio-Canada*, 15 février.

Liegey, Vincent, Stéphane Madeleine, Christophe Ondet et Anne-Isabelle Veillot. 2013. *Manifeste pour une dotation inconditionnelle d'Autonomie*, Paris, Utopia.

Noël, Alain. 2017. « Le revenu de base », *Options politiques*, 15 août. En ligne : <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/august-2017/le-revenu-de-base/> (page consultée le 04 août 2020).

Simmel, Georg. 1987. *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 420 p.

Tronto, Joan. 2009. *Un monde vulnérable pour une politique du care*, Paris, Éditions La découverte, p.13.

Van Parjis Philippe et Vanderborght Yannick. 2005. *L'allocation universelle*, Paris, La Découverte.

Organisation Internationale du Travail. 2018. « L'économie informelle emploie plus de 60 pour cent de la population active dans le monde, Communiqué de presse », 30 avril. En ligne : < https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627201/lang--fr/index.htm > (page consultée le 7 juillet 2020).

s.a. 2020. « L'Espagne va-t-elle réellement mettre en place un revenu universel? », *Mouvement français pour un revenu de base*. 20 avril. En ligne : < <https://www.revenudebase.info/actualites/mesures-espagne-non-revenu-de-base-universel/> >. (page consultée le 7 juillet 2020)

Bureau du directeur parlementaire du budget. 2020. « Estimation des coûts liés à un revenu de base garanti pendant la pandémie de COVID-19 », 07 juillet. En ligne : < https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-014-M/RP-2021-014-M_fr.pdf?fbclid=IwAR04yv9aHUpQzkWESH0e6zeXR6d5hlVqpBi9tijeHXXxXk8jlvrlcixKMFY > (page consultée le 7 juillet 2020)

Vers un système alimentaire post-croissance

Par Marie-Soleil L'Allier

Depuis quelques années les innovations citoyennes agricoles et alimentaires se multiplient : agriculture urbaine, jardins communautaires, serres collectives, fermiers de familles, forêts nourricières, coopératives alimentaires, groupes d'achats, épiceries zéro déchet ou frigos-partage. Toutes ces initiatives, bien qu'elles soient variées, s'inscrivent dans une tout autre logique que celle proposée par le système alimentaire mondialisé. Pour plusieurs, les pratiques sociales au cœur de ces projets constituent les germes d'une société post-croissance, c'est-à-dire dotées d'une rationalité qui ne dépend plus de la croissance économique pour se déployer. Si ces innovations sociales sont porteuses d'un fort potentiel transformateur, comment s'assurer qu'elles tracent les contours d'une transition écologique de notre système alimentaire ?

Problèmes inhérents au régime agro-agroalimentaire mondialisé

Pour Fraser et Jaeggi (2018), le capitalisme ne se définit pas comme un système économique, mais plutôt comme un ordre social institutionnalisé. Dès lors, on parle de *société* capitaliste plutôt que d'*économie* capitaliste. Selon les auteures, afin de comprendre la nature d'une société capitaliste il est primordial de s'attarder à la dynamique qui se joue entre la sphère économique de la production (située à l'avant-plan) et les sphères non économiques de la reproduction sociale, de l'écologie et des pouvoirs politiques (situées à l'arrière-plan et desquelles dépend l'économie pour accumuler la richesse).

Dans l'avant-plan de la sphère de la production, on a l'illusion que l'accumulation de richesse se réalise grâce à des échanges marchands équivalents. Dans le système alimentaire mondialisé actuel, il s'agit de croire que les grandes sociétés de l'agro-business parviennent à générer des profits grâce à des échanges transparents et équitables d'aliments. Cependant, comme Marx l'a mis en lumière, l'accumulation de cette richesse n'a pu se réaliser que par l'expropriation des terres agricoles, les « communaux », qui ont été volées aux paysans. Aujourd'hui, ce phénomène d'expropriation originel fait toujours partie des stratégies d'accumulation du capital. En effet, dans la dernière décennie, nous avons assisté au plus grand mouvement de privatisation et d'accaparement de terres agricoles, dépossédant des centaines de millions de personnes qui les cultivaient en commun depuis toujours (Federici, 2018). D'autre part, Marx a également relevé le fait que l'accumulation de la richesse se réalisait grâce à l'exploitation et à la non-compensation d'une partie du travail des salariés. Aujourd'hui, nombre d'entreprises agricoles du Nord global dépendent largement de l'embauche de travailleurs saisonniers du Sud global. Ces travailleurs précarisés acceptent des conditions de travail et salariales

parfois complètement inhumaines (Haddad, 2020), auxquelles peu de citoyens occidentaux accepteraient de se soumettre (Gerbet et Lavoie, 2020). Les conditions des paysan.ne.s d'outremer ne sont guère mieux. En effet, selon Oxfam (2015:27), en 2011 les paysan.ne.s pauvres du Sud recevaient moins de 14% du prix de vente des aliments distribués dans les grandes chaînes alimentaires, pendant que les dividendes versés aux actionnaires de l'agro-business ne cessent d'augmenter et la part versée aux paysans de diminuer. En somme, l'accumulation de la richesse dans l'industrie agro-alimentaire se réalise grâce à l'exploitation des travailleurs et à l'expropriation des paysan.ne.s les plus pauvres des pays du Sud et des régions rurales.

Toujours selon Fraser et Jaeggi (2018), l'accumulation de la richesse repose également sur l'exploitation de la sphère de la reproduction sociale. Dans le contexte du système alimentaire actuel, on observe qu'une bonne partie des tâches liées à l'alimentation (faire les courses, préparer les repas, jardiner, etc.) sont réalisées de façon gratuite et individuelle dans les ménages (et souvent prises en charge par les femmes). Considérant nos rythmes de vie effrénés, cette individualisation de l'alimentation crée bien souvent une surcharge mentale, émotionnelle et physique. Les ménages de la classe moyenne ou défavorisée sont de plus en plus nombreux à souffrir d'insécurité alimentaire, et ce, malgré qu'ils cumulent souvent deux ou trois emplois. D'autre part, dans les ménages plus aisés, on assiste à une marchandisation grandissante de l'alimentation. En effet, nombre de ménages ont désormais recours à la restauration, aux mets préparés d'avance, à des recettes en boîtes ou encore à l'embauche de personnel (souvent des femmes racisées) pour la préparation des repas. Nombreux sont ceux et celles qui mangent en vitesse, devant leur ordinateur ou sur la route. Les moments de préparation et de dégustation des repas en commun deviennent de plus en plus rares, ce qui est d'autant plus problématique lorsqu'on sait que l'alimentation joue un rôle fondamental dans notre socialisation et dans la reproduction même de la société (Durkheim, 1991).

Fraser et Jaeggi (2018) soutiennent par la suite que l'accumulation de la richesse se réalise également grâce à l'exploitation de la sphère de l'écologie. Dans le contexte du système alimentaire mondialisé, on constate une augmentation de la dépendance aux innovations technologiques afin de contrôler les conditions de production agricole (Bernstein, 2001). Qu'elles prennent la forme de monoculture, d'intrants chimiques, d'irrigation, de serres, de modifications génétiques ou de mécanisation des processus, toutes ces innovations ont pour objectif de simplifier, d'uniformiser et d'accélérer les processus agricoles afin d'améliorer la productivité. Cette domination de la nature par l'artificialisation de l'agriculture entraîne d'importantes conséquences écologiques : pollution de l'air, de l'eau et des sols, destruction de la biodiversité et de la capacité de résilience des écosystèmes, génération des changements climatiques et des crises écologiques.

En ce qui a trait à la sphère du pouvoir politique, Fraser et Jaeggi (2018) expliquent que l'accumulation se réalise par l'instrumentalisation des institutions politiques afin de produire

un contexte juridique favorable au capitalisme. Au niveau des États territoriaux, il s'agit de créer les « conditions politiques » nécessaires pour garantir les droits de propriété, appliquer les contrats et réprimer les rébellions anticapitalistes. En ce qui concerne le système alimentaire mondialisé, on constate dans plusieurs États, dont le Québec, que l'usage des terres agricoles, leur propriété et le type de culture qu'on y pratique ne sont pas soumis à une discussion collective et démocratique. Non seulement la spéculation foncière rend les terres de plus en plus inabordables aux petits et moyens paysans mais, suivant Dominique Lamontagne (2015), la réglementation mise en œuvre par le gouvernement du Québec et le monopole de l'Union des producteurs agricoles (UPA) depuis les années 1950 ont contribué à la disparition de plus de 115,000 fermes au Québec et rendu impossible la rentabilité d'une petite ferme vivrière.

Au niveau international, l'accumulation se réalise grâce à de grandes puissances supranationales qui fournissent les « conditions géopolitiques » pour permettre au capital de se déplacer librement (Fraser et Jaeggi, 2018). En ce qui concerne le système alimentaire mondialisé, les Programmes d'ajustement structurel mis en place par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) contribuent à utiliser l'endettement des pays du Sud comme premier levier pour la libéralisation du commerce (Berstein, 2001). En effet, ces grandes organisations internationales, de connivence avec les multinationales, utilisent ces programmes comme prétexte pour accaparer les terres paysannes du Sud et les transformer en « plateformes d'exportation » destinées au marché mondial. L'appétit croissant des pays du Nord pour une plus grande consommation de fruits et légumes exotiques est l'indicateur emblématique du régime alimentaire mondialisé contemporain. En somme, non seulement les besoins des communautés locales du Sud sont ignorés et leur agriculture paysanne détruite, mais on assiste désormais à la subordination des intérêts des États nations aux intérêts grandissants des grandes corporations transnationales. Au Nord comme au Sud la réglementation favorise l'industrialisation et l'agriculture d'exportation plutôt que l'agriculture paysanne et l'alimentation des populations locales.

Bien que la majorité des paysans pauvres soient aujourd'hui confrontés à une crise de plus en plus grave de reproduction, les mouvements paysans sont capables de mettre en œuvre de puissantes actions collectives pour initier un changement au sein de l'économie agricole et des processus politiques nationaux (Bernstein, 2001). Un bel exemple est celui du mouvement paysan international La Vía Campesina, créé en 1993, qui lutte pour la justice sociale et la défense de l'agriculture paysanne. Il regroupe plus de 180 organisations et 200 millions de petits et moyens paysans, de sans-terre, d'indigènes, de migrants et d'ouvrières agricoles répartis dans plus de 80 pays à travers le monde (Vía Campesina, 2020). Pour le mouvement, l'alimentation est un droit fondamental et non une marchandise qui peut être soumise aux lois du marché. C'est pourquoi, en 1996, il propose le concept de souveraineté alimentaire, soit « le droit des peuples et des États à déterminer eux-mêmes leurs politiques alimentaires et agricoles sans porter atteinte à autrui » (Oxfam, 2011). La souveraineté alimentaire n'est pas une solution « toute faite », mais un processus démocratique qui invite les citoyen.ne.s de

partout dans le monde à se mobiliser pour repenser l'organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (Anderson, 2018). Le processus de souveraineté alimentaire permet de répondre aux questions suivantes : à qui appartiennent les terres, qui décide ce qu'on y cultive, comment et pour qui ?

Ce bref survole démontre que pour espérer initier une transformation vers un système alimentaire post croissance, les solutions à mettre en œuvre doivent permettre de résoudre les injustices qui se jouent à la fois à l'intérieur du système de production agro-alimentaire, mais également à l'intérieur de la sphère de la reproduction sociale, de l'écologie et du pouvoir politique. Si la tâche peut sembler gigantesque, il ne faut pas oublier qu'une partie des solutions passe par un activisme du quotidien : c'est-à-dire par la mise en œuvre de solutions locales, mais qui s'articulent à une vision globale du système alimentaire capitaliste tel que nous venons de le présenter.

S'inspirer des innovations citoyennes

Dans les interstices du système alimentaire mondialisé se développe une multitude d'innovations citoyennes, alimentaires et agricoles, qui valorisent davantage l'autoproduction, les circuits courts, les pratiques écologiques et régénératives, un lien fort entre le consommateur, le producteur et la terre, le juste prix pour les paysans et le droit à une alimentation saine pour tous. Pour plusieurs, les pratiques sociales que l'on retrouve au cœur des innovations les plus radicales constituent les germes d'une rationalité insoumise à la croissance économique et qui ne considèrent plus l'alimentation comme une simple marchandise. Au contraire, leur émancipation repose plutôt sur notre capacité à s'entraider, à coopérer, à prendre des décisions ensemble. Afin de mieux saisir le potentiel transformateur de ces initiatives, nous proposons d'analyser comment elles permettent de résoudre certaines tensions qui existent aujourd'hui entre la sphère économique de la production et les sphères non-économiques de la reproduction sociale, de l'écologie et du politique. Autrement dit, il s'agit d'une manière d'analyser le rôle qu'elles peuvent jouer dans la transformation de nos institutions et de nos relations sociales.

Le Réseau des Fermiers de famille

Initié par Équiterre en 1995, ce projet représente l'un des plus grands réseaux de fermes biologiques au monde et permet de nourrir près de 60,000 individus au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ce modèle d'approvisionnement propose plusieurs innovations avec un fort potentiel de transformation sociale. D'abord, ce modèle est fondé sur une agriculture paysanne, peu mécanisée, qui se réalise en petite surface et met en œuvre des pratiques de régénération du sol, de la faune, de la flore et de la biodiversité. Ce modèle vise d'abord et avant tout à nourrir les communautés locales et, de ce fait, ne recherche pas une croissance infinie, mais le juste équilibre entre les capacités de la nature et celles de la famille de producteurs. Du

point de vue financier, les fermiers de famille promeuvent un modèle abordable qui évite le surendettement des paysans et valorise une fixation des prix non spéculative (le prix est fixé en début de saison) et équitable (il permet aux paysans de bien vivre). En ce qui a trait au consommateur, ce modèle propose une alternative loin du client-roi et invite à laisser une place plus importante à l'alimentation dans nos vies : on récupère notre panier à un moment bien précis de la semaine, on détermine nos repas en fonction de ce qui a été récolté, on prend le temps de cuisiner, on mange local et non transformé, on accepte de payer le juste prix et on crée des liens avec ceux et celles qui cultivent nos aliments. Derrière un simple abonnement à un panier bio se cache ainsi une série de changements qui nous invite à tranquillement réadapter notre mode de vie aux cycles de la nature. Malgré tout, dans cette innovation le citoyen.ne demeure dans une posture de consommateur et les paniers bios sont plus difficilement accessibles aux personnes avec des revenus modiques.

Les maraîchers soutenus par des bénévoles

Pour résoudre ces limites, plusieurs fermes maraîchères proposent un modèle qui va un peu plus loin, en intégrant une implication bénévole. Les Grands Jardins d'Alexandre, un producteur maraîcher sans but lucratif, permet ainsi aux citoyen.ne.s d'obtenir un panier bio hebdomadaire en échange de 25 heures de bénévolat par saison. Pour les « jardiniers paresseux », il est également possible de participer à des journées d'entraide sporadiques. La mission des jardins est d'offrir à sa population un légume santé au plus bas prix possible. Les surplus de productions sont offerts aux petites garderies. La Ferme Cadet Roussel offre elle aussi une approche similaire. Pendant de nombreuses années, il était possible d'obtenir une réduction sur l'abonnement de légumes en échange d'heures de bénévolat. De plus, des Fêtes des récoltes sont organisées annuellement et permettent aux citoyen.ne.s de s'impliquer activement à la ferme.

Ce type d'innovation permet ainsi aux citoyen.ne.s d'être à la fois producteurs et consommateurs, de développer leurs connaissances et savoir-faire agricoles, et de créer un lieu de socialisation fort où l'ensemble du rapport à l'alimentation est transformé. De plus, il est accessible aux personnes aux revenus plus modestes. Ces niches sont plus radicales dans le sens où elles nécessitent un investissement de temps plus important et demandent aux citoyen.ne.s de sortir de leur posture de consommateurs pour embrasser celle de producteur. Dans les deux exemples mentionnés, les fermiers constatent cependant une diminution de l'implication citoyenne dans les dernières années. L'accélération de nos rythmes de vie rendant probablement plus difficile de libérer du temps pour se rendre à la ferme en région.

Agriculture urbaine et cuisines collectives

Heureusement, il existe tout un mouvement d'agriculture urbaine permettant de cultiver près de chez soi. Le site de Cultive ta ville répertorie plus de 1500 initiatives à travers le Québec,

on y retrouve des jardins communautaires, des jardins collectifs, les Incroyables Comestibles, etc. Quant au site du Regroupement des cuisines collectives du Québec, celui-ci identifie près de 1400 cuisines partout au Québec qui visent à développer l'autonomie alimentaire, la solidarité et le pouvoir d'agir individuel et collectif. L'ensemble de ces initiatives permet d'intégrer la production et la transformation de nos aliments au cœur de notre quotidien, de nos milieux de vie, mais surtout, de le faire collectivement ! Ces initiatives permettent de développer notre capacité à la coopération et nos savoir-faire, de contrer l'exclusion sociale et resocialiser l'alimentation afin de créer des liens forts avec celle-ci.

Dans les défis que rencontrent ces initiatives, on note la difficulté à avoir accès à des espaces verts pour cultiver en ville, ou encore à des installations et des locaux à prix abordables, et ce, dû à la spéculation foncière qui tend à faire grimper le prix des loyers et des terrains. Un autre défi rencontré concerne la mobilisation citoyenne. Cultiver et cuisiner demande du temps et n'est pas toujours compatible avec nos rythmes de vie régis par le travail. Le manque de connaissances et de savoir-faire constitue également un défi et nécessite des structures pour se les réapproprier. Puisque ces initiatives reposent principalement sur du bénévolat, il arrive souvent que le projet s'essouffle après quelques années : le temps – gratuit – passé à prendre soin des jardins se trouve « désavantagé » par rapport au temps de travail rémunéré.

Combinaison avec l'Accorderie

C'est en partie pour résoudre cette faiblesse que les citoyen.ne.s de Shawinigan ont décidé de combiner l'agriculture urbaine avec l'initiative des Accorderies. Le concept des Accorderies a été conçu à Québec en 2002 et son principe est simple : « proposer aux habitants d'une même localité de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs savoir-faire, et ce, sans aucune contrepartie financière » (Accorderies, s.d.). Chaque Accordeur.e met ainsi à la disposition des autres ses « compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services. [...] Chaque échange est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe “une heure de service rendu vaut une heure de service reçu”, quels que soient le service rendu et les compétences exigées » (Idib.).

La combinaison de ces deux initiatives permet de faire reposer l'entretien des jardins non pas sur des bénévoles, mais sur des accordeurs. Cette nuance est importante, car les heures passées à prendre soin du potager peuvent ensuite être échangées contre des heures pour d'autres services (par exemple, la comptabilité), ce qui permet de redonner une valeur juste et équitable au travail de care. L'intégration des initiatives alimentaires citoyennes au sein du réseau des Accorderies permet de « façon démocratique et organisée, de construire une alternative au système économique dominant » (Idib.) et de briser la division des sphères de la production et de la reproduction. On peut imaginer que la combinaison des Accorderies avec les différentes initiatives alimentaires permettrait de créer un réseau alternatif porteur d'un fort potentiel de transformation. Néanmoins, il demeure toujours un problème non résolu,

celui de l'accessibilité de plus en plus difficile aux terres et aux infrastructures communes.

FUSA - Fiducie d'utilité sociale agricole

C'est ici que les FUSA peuvent jouer un rôle fondamental dans la protection et l'accessibilité de nos ressources collectives. Protecterre (s.d.) définit une FUSA comme la combinaison de Bien(s) + une Vocation + une Durée + des Bénéficiaires. Le bien pouvant être une terre agricole, un jardin collectif, un bâtiment, une cuisine collective, de la machinerie, etc. La vocation pouvant être la conservation en culture biologique, la production d'aliments locaux, l'aide à la relève agricole, l'autonomie alimentaire d'une communauté, etc. La durée pouvant être à durée déterminée ou perpétuelle. Finalement, les bénéficiaires peuvent être les citoyens d'un quartier, une communauté, la relève agricole, etc. Si au Québec les FUSA ne sont utilisées que depuis peu, elles ont permis à des citoyen.ne.s d'autres provinces canadiennes, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'ailleurs dans le monde, de protéger leur terre et leurs ressources collectives. Plusieurs FUSA ont déjà été créées ou sont sur le point de l'être au Québec. En effet, Protecterre répertorie des FUSA créées par des familles d'agriculteurs.trices (via des partenariats avec une ville/MRC), par des syndicats, des organismes communautaires, des communautés autochtones, des coopératives, etc. Il s'agit en somme d'un puissant outil juridique qui s'adapte aisément à différents contextes et projets.

Il existe nombre d'autres expérimentations toutes aussi intéressantes et complémentaires. L'objectif ici était simplement d'en présenter un échantillon et de les analyser en regard des problématiques soulevées par le système alimentaire mondialisé.

Comment initier une transformation structurelle à grande échelle ?

D'abord, il est important de se rappeler que toutes ces initiatives se retrouvent imbriquées à l'intérieur, de l'actuelle société capitaliste (Fraser et Jaeggi, 2018). Elles ne sont donc pas par défaut anti-croissance ou post-croissance. C'est pourquoi il est primordial de toujours analyser leur fonctionnement interne et leurs interactions avec les institutions existantes pour éviter de reproduire les mêmes structures de domination et les mêmes contradictions que l'on reproche aux sociétés capitalistes.

Ensuite, ces solutions doivent s'inscrire dans un activisme du quotidien. Pour Federici (2020), cela signifie qu'elles doivent permettre de résoudre des problèmes urgents du quotidien : comment se nourrir quand on ne gagne pas suffisamment d'argent, comment retrouver le temps de cuisiner, comment le faire collectivement, comment se nourrir sans exploiter les paysans du Sud et du Nord, etc. Le tout, sans perdre de vue que l'on cherche à démarchandiser l'alimentation : se nourrir doit devenir un droit et non plus un moyen d'accumuler du capital. Pour ce faire, il est primordial de lier les différentes initiatives entre elles et de les ancrer dans une vision à long terme et à l'intérieur d'un territoire donné (Bui, 2015). Il s'agit donc de partir

d'initiatives déjà existantes et, à travers un processus démocratique et collectif, de travailler à lier ces initiatives entre-elles afin de reconstruire localement toute la chaîne alimentaire : de la production à la transformation, en passant par la distribution, la conservation et la consommation. Ces réseaux alimentaires alternatifs devront impérativement permettre de nous redonner un contrôle collectif sur notre système alimentaire et de s'assurer que tous aient accès à une alimentation saine, et ce, sans que celle-ci ne repose sur l'exploitation des travailleur.euse.s, des familles, des communautés et de la nature.

Nombre d'initiatives sont d'ores et déjà en cours et c'est dans notre capacité à s'intéresser collectivement à la question de l'agriculture et à se mobiliser pour exiger des changements institutionnels et politiques que réside notre potentiel à initier un changement à plus grande échelle vers un système alimentaire post-croissance. À l'instar des mouvements citoyens internationaux comme Climate Strike, Me Too et Black Lives Matter, peut-être serait-il temps de forger des alliances avec les paysan.ne.s du monde pour exiger de profonds changements dans nos systèmes alimentaires.

Biographie

Marie-Soleil L'Allier est doctorante en Sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur la contribution des communs et du *commoning* à la transition sociale et écologique de la société. Elle est également cofondatrice de LOCO, une chaîne d'épicerie écologique et zéro déchet.

Références

Accorderies. (s.d.) « Comment ça fonctionne? ». En ligne: <http://www.accorderie.fr/comment-ca-fonctionne/> (Page consultée le 25 juin 2020).

*Bernstein, Henry. 2001. « 'The peasantry' in global capitalism: who, where and why? ». *Socialist register*, 37.*

Bui, Sibylle. 2015. Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (Doctoral dissertation, Dissertation. AgroParisTech, INRA, Paris, France).

Durkheim, Émile. 1991 [1912]. Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, 7e édition. Paris : Livre de poche

Équiterre. (s.d.) Un des plus grands réseaux de fermes biologiques au monde! En ligne : <https://www.fermierdefamille.org/reseau> (Page consultée le 7 juillet 2020).

Federici, Silvia. 2018. Re-enchanting the World: Feminism and the Politics of the Commons. PM

Press. (p.27)

Federici, Silvia. 2020. « Silvia Federici on Post-Growth ». Societies. École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère Social Innovation School. En ligne: https://www.facebook.com/watch/live/?v=2949693901923981&ref=watch_permalink (Page consultée le 25 juin 2020).

Ferme Cadet Roussel. (s.d.). « Accueil ». En ligne : Site internet: <https://fermecadetroussel.org/> (Page consultée le 25 juin 2020).

Food Secure Canada. 2020. Growing resilience and equity : A food policy action plan in the context of Covid-19. En ligne : [https://foodsecurecanada.org/2020-growing-resilience-equity#:~:text=Food%20Secure%20Canada's%20%E2%80%9CGrowing%20Resilience,in%20%E2%80%9Cfood%20movements%E2%80%9D%20\(social](https://foodsecurecanada.org/2020-growing-resilience-equity#:~:text=Food%20Secure%20Canada's%20%E2%80%9CGrowing%20Resilience,in%20%E2%80%9Cfood%20movements%E2%80%9D%20(social) (Page consultée le 7 juillet 2020).

Fraser, Nancy et Rahel Jaeggi. 2018. *Capitalism: A conversation in critical theory*. John Wiley & Sons.

Gerbet, T. et M. Lavoie. 2020. « Le gouvernement paiera les Québécois pour aller travailler dans les champs ». Radio-Canada. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1694883/gouvernement-quebec-incitatif-quebecois-agriculture> (Page consultée le 7 juillet 2020).

Haddad, N. 2020. « COVID-19: un rapport accablant sur la situation des travailleurs agricoles étrangers ». En ligne: https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1710023/rapport-travailleurs-agricoles-saisonniers-etranagers-migrants-covid?fbclid=IwAR1dkVnwpCWMLSD7EPAWj-GFjrRwaMa0_UUy20Q-jzfRqDGuNamh2fX8xq8 (Page consultée le 7 juillet 2020).

Lamontagne, Dominique. 2015. *La ferme impossible*. Écosociété.

Les Grands Jardins d'Alexandre. (s.d.) « Accueil ». En ligne : Facebook: <https://www.facebook.com/Les-Grands-Jardins-dAlexandre-466031540176386/> (Page consultée le 25 juin 2020).

Oxfam. 2011. « Une agriculture paysanne partout dans le monde ». Déclic 6. En ligne: https://www.oxfammagasinsdumonde.be/blog/article_dossier/une-agriculture-paysanne-partout-dans-le-monde/#.XnkG0JP0nVo (Page consultée le 23 mars 2020).

Oxfam. 2015. « Derrière le code barre : des inégalités en chaîne » En ligne: http://christusliberat.org/journal/wp-content/uploads/2018/06/rapport_oxfam_derriere_le_codebarres.pdf (Page consultée le 11 février 2020)

Protecterre. (s.d.) « À propos ». En ligne: <https://www.protect-terre.org/> (Page consultée le 25 juin 2020).

Via Campesina. 2020. « Qui sommes-nous ». Mouvement Paysan International. En ligne: <https://viacampesina.org/fr/qui-sommes-nous/quest-ce-que-la-via-campesina/documents-clefs-quest-ce-que-la-via-campesina/> (Page consultée le 25 juin 2020).

Comment faire justice autrement dans une société post-croissance ?

Par Fabien Torres

« Ce n'est pas l'accès aux choses, mais la qualité de la relation au monde qui doit devenir la norme de l'action politique et individuelle. »

Hartmut Rosa

« Dis-moi comment tu perçois le crime, je te dirai quelle société tu es ». Cette affirmation peut sembler simpliste, mais la manière dont nous traitons ou percevons les crimes, les détenus et les victimes en dit long sur une société. Peut-être parce que ces personnes nous rappellent le côté sombre de l'humain, ces dernières dérangent. La stigmatisation que vivent souvent les victimes en témoigne.

Les nombreux problèmes du système pénal actuel (incluant, au sens large, la police, la justice et la prison) ont fait naître dans les années 1970 des mouvements tels que celui de l'abolitionnisme pénal et ont fait apparaître en Occident des formes alternatives de justice qui existaient déjà dans les communautés autochtones. Aujourd'hui, en plus des inégalités et de la discrimination que le système actuel renforce, ces questions de justice ainsi que la manière avec laquelle nous gérons les conflits et les délits sont, malheureusement, souvent délaissées et circonscrites dans certaines sphères communautaires et médiatiques.

Dans une perspective de société post-croissance plus démocratique et inclusive, il nous apparaît indispensable de prendre en compte ces enjeux pour plusieurs raisons. « D'une part, la gestion alternative des conflits et des délits peut entraîner une révolution dans la vie quotidienne ainsi que favoriser un nouveau contrat social basé sur la dignité de chaque individu. D'autre part, nous négligeons souvent les maux individuels et collectifs que cause le fait de délaissier les victimes et les offenseurs comme nous le faisons actuellement. D'où les questions suivantes : quel type de justice dans nos sociétés modernes devrions-nous prôner ? À quoi ressemblerait la gestion des délits et des crimes commis dans une société post-croissance ?

Ce sera l'objet du présent article : qui « Nous y présenterons une analyse de la crise moderne du droit et verrons ensuite ce qui a causé le mouvement de l'abolitionnisme pénal et la résurgence des formes alternatives de justice, notamment la justice réparatrice et la justice transformatrice. Nous tenterons par la suite de voir le rôle que ces dernières peuvent jouer dans la construction d'une société post-croissance.

La crise du droit moderne

Afin de comprendre ce que plusieurs auteurs appellent la crise du droit moderne (Genard, 2000 ; Lacroix, Lalonde et Legault, 2003), il importe de définir quelques caractéristiques de la société moderne dans laquelle il s'inscrit. Les « trois malaises de la modernité » que le philosophe canadien Charles Taylor cible semblent ici un point de départ intéressant (Taylor, 1992).

Le premier malaise perçu par Taylor est celui de l'individualisme, soit le fait de valoriser collectivement la réponse aux besoins individuels avant ceux de la société. Dans le domaine du droit qui nous intéresse, cela a amené l'individu à être « toujours plus gourmand dans la requête de droits visant son plein épanouissement personnel » (Lacroix, 2003).

La deuxième caractéristique mentionnée par Taylor est la raison instrumentale qu'il définit comme la « rationalité que nous utilisons lorsque nous évaluons les moyens les plus simples de parvenir à une fin donnée » (Taylor, 1992). Dans le droit, cela a entraîné une « procéduralisation », une « technicisation » du droit ou encore une « désymbolisation » du droit, le désincarnant ainsi de son pouvoir moral (Prairat, 2009). Pour le criminologue Nils Christie, cela a contribué à réduire « la victime à une non-entité et le contrevenant à une chose » (Christie, 1977). Il est fréquent d'entendre des victimes ou des offenseurs partager le sentiment d'avoir été traités de la sorte dans le système juridique.

Enfin, le troisième malaise que Taylor décrit, qui est une conséquence des deux premiers, est celui de la perte de liberté occasionnée. Dans notre cas, ce que nous avons perdu collectivement est la nécessité de prendre soin des victimes d'un délit, de s'assurer de la réintégration harmonieuse des offenseurs et, au-delà, de notre capacité à régler les conflits de manière à réparer le tissu social. Ainsi, « les individus deviennent des incompetents sociaux pour régler leurs conflits » (Slingeneyer, 2005).

Vers des mesures alternatives

Au Canada, tout comme dans plusieurs pays occidentaux, les problèmes associés à notre système de justice actuel – système découlant de cette crise du droit moderne - sont nombreux, et ce, malgré le fait que le taux de criminalité déclaré par la police est en baisse depuis plus de 20 ans (Statistique Canada, 2015). Surcharge des tribunaux et des prisons, bureaucratisation grandissante, difficulté du système judiciaire à éviter la récidive et faible considération des victimes dans le processus judiciaire en sont les exemples les plus fréquemment évoqués.

Ces critiques ainsi que différentes influences intellectuelles et religieuses humanistes ont mené à l'apparition dans les années 70 du courant de pensée de l'abolitionnisme pénal, notamment sous l'impulsion du juriste et criminologue Louk Hulsman. Ce dernier considérait que « le système pénal comme toutes les bureaucraties est principalement tendu vers des objectifs

internes d'équilibre, de survie et non vers des objectifs externes assurant le bien-être des gens » (Faget, 1997). Les arguments en faveur de l'abolition de la prison que l'on retrouve le plus souvent sont les suivants :

- L'incarcération est punitive, basée sur la vengeance et n'aide aucunement à la réparation des victimes à long terme ;
- L'incarcération n'aide aucunement la réinsertion sociale des offenseurs qui sont souvent, par ailleurs, des personnes marginalisées ;
- La prison ne dissuade pas le comportement criminel et est même considérée comme une « école du crime » (Ricordeau, 2019), car elle enferme certains types d'offenseurs dans le cercle de la récidive ;
- L'incarcération ne règle aucunement les problèmes sociaux et économiques qui favorisent l'émergence des comportements déviants et traduit ainsi une déresponsabilisation face à ces derniers.

Cette critique du système pénal, la difficulté des citoyens de nos sociétés modernes à se reconnaître et à partager des buts communs et le désir d'impliquer la collectivité dans la résolution de conflits ont fait partie des éléments qui ont favorisé l'émergence de voies alternatives (Faget, 1997).

Inspirées des sociétés autochtones d'Amérique du Nord et de la Nouvelle-Zélande, les pratiques qui se rattachent à la justice réparatrice sont multiples. Les termes employés pour la désigner varient. Ainsi, selon les pays, on parle de justice réparatrice, de justice restauratrice ou de justice transformatrice pour évoquer des pratiques qui sont très proches. Le premier travail de théorisation traitant de la justice réparatrice fut entrepris en 1990 par le criminologue américain Howard Zehr. Ce dernier, considérant la diversité des pratiques, estime que la justice réparatrice est minimalement « une invitation au dialogue et à l'exploration » (Zehr, 2012). Quant à lui, le criminologue Lode Walgrave met l'accent sur les conséquences du délit et décrit trois modèles de droit pouvant être résumés dans le tableau suivant (Faget, 1997) :

	DROIT RÉTRIBUTIF	DROIT RÉHABILITATIF	DROIT RESTAURATIF
<i>Point de référence</i>	Le délit	L'individu délinquant	Les préjudices causés
<i>Moyens</i>	L'infliction d'un mal	Le traitement	L'obligation de réparer
<i>Objectifs</i>	Equilibre moral	Adaptation sociale	Annulation des torts
<i>Position des victimes</i>	Secondaire	Secondaire	Centrale
<i>Critères d'évaluation</i>	Juste peine	Adaptation de l'individu	Satisfaction des personnes
<i>Contexte social</i>	Etat opprimant	Etat providence	Etat responsabilisant

Nous voyons dans le droit restauratif une remise en question importante de l'objectif même du droit punitif, celui de « l'équilibre moral », tel que perçu il y a plus d'un siècle par Émile Durkheim (Durkheim, 1893) : « la fonction principale de la réaction sociale n'est ni de punir, ni de traiter ou de protéger, mais bien de créer des conditions pour qu'une réparation et/ou une compensation raisonnable des préjudices puissent se réaliser » (Walgrave, 1999). Les souffrances et dommages causés aux victimes y sont centraux et les offenseurs ainsi que la communauté doivent être mis à contribution dans le processus de réparation.

Les formes de réparation sont diverses, peuvent être directes ou indirectes, concrètes ou symboliques et peuvent s'adresser aux victimes, à une communauté ou à la société à l'image des travaux d'intérêt général (Walgrave, 1999). Ainsi, il peut s'agir d'une compensation, d'une restitution (si cela est possible), d'une réparation, d'une réconciliation ou encore d'excuses.

Au Canada, les pratiques de justice réparatrice que l'on retrouve le plus souvent sont la médiation (qui prend place au sein du système pénal) ou la réconciliation victime-délinquant (souvent prise en charge par l'État ou par des organismes communautaires), les conférences familiales ou cercles de réconciliation qui font intervenir la communauté et les conseils (conseils de détermination de la peine, cercles de guérison ou de libération) qui reposent principalement sur des pratiques autochtones (Johnson et Centre canadien de la statistique juridique, 2003).

La justice transformatrice, née aux États-Unis dans les années 2000, a apporté une teinte explicitement politique aux pratiques de justice réparatrice à travers, notamment, le concept de « responsabilité communautaire » développé par le réseau féministe radical de femmes

racisées Incite!. Toutes les initiatives de justice transformatrice tiennent compte des rapports de domination culturels et structurels (basés sur la classe, la race ou le genre) dans les délits commis et les préjudices qui en découlent (Ricordeau, 2019).

Cela rejoint par ailleurs ce que Walgrave appelait à la fin du siècle dernier la version « maximaliste de la justice restaurative » qu'il décrivait « comme un paradigme à développer pour devenir à plus long terme une alternative complète et systémique aux systèmes traditionnels punitifs et réhabilitatifs » (Walgrave, 1999). C'est d'ailleurs cette forme de justice réparatrice, soit celle qui rejoint les objectifs de la justice transformatrice, qui est mise de l'avant dans le présent article.

Effets constatés et bénéfiques

Les besoins auxquels répond la justice réparatrice sont multiples, que ce soit pour la victime, l'offenseur ou la communauté. Pour la victime, quatre types de besoins négligés par le système judiciaire peuvent être identifiés : l'information (ou des réponses à de nombreuses questions laissées sans réponse), l'écoute, la reprise de pouvoir ou « empowerment » et la réparation (Zehr, 2012).

À titre d'exemple, une ex-victime d'inceste impliquée avec le Centre de services de justice réparatrice (CSJR) à Montréal rapporta qu'en relatant à un détenu ce qu'elle avait vécu dans une Rencontre-Détenus-Victimes, elle avait provoqué des pleurs de la part de ce dernier. Cette ex-victime nous a expliqué que c'était une expérience extrêmement transformatrice, car elle lui avait permis de réaliser l'impact qu'elle pouvait avoir sur un offenseur et ainsi sur la communauté. Dans le même sens, ce témoignage de Wilma Derksen, mère d'une fille de 13 ans enlevée et retrouvée morte sept semaines plus tard et qui a pris part à une rencontre de justice réparatrice avec des détenus, est particulièrement éloquent :

J'avais enfin des meurtriers devant moi, et je pouvais leur demander tout ce que je voulais. Les gardiens étaient partis, et j'étais seule. J'étais seule avec ma peur et ces hommes capables de tuer. Je me suis sentie vulnérable, mais profondément respectée. Ils étaient 10, incluant René. La vie m'avait fait ce merveilleux cadeau de mettre devant moi les 10 hommes que j'avais rêvé de tuer. Et ma rage s'est évanouie. J'ai senti que je pouvais fermer cette porte, que cette rage était désormais domptée (Radio Canada, 2003).

Quant aux offenseurs, leurs besoins sont également à prendre en compte si l'on désire qu'ils redeviennent des membres à part entière de la communauté. Admettre leur responsabilité ou éprouver de l'empathie n'étant pas l'objectif du système judiciaire (Zehr, 2012), la justice réparatrice tentera de répondre à ces objectifs. Elle encourage « la transformation de soi », offrant une aide pour guérir les traumatismes, la possibilité d'être soigné dans le cas de dépendances et la valorisation de compétences personnelles.

Finalement, le crime ne pouvant être dissocié de la communauté qui l'a vu naître, cette dernière est donc en partie responsable de l'accomplissement de ce dernier. Donner la chance à la communauté de participer au processus de réparation lui permet par conséquent de renforcer le sentiment d'appartenance entre ses membres ainsi que celui d'une responsabilisation mutuelle.

Au sein du système correctionnel canadien, une étude de 1999 a recueilli les perceptions des participants à propos d'un mécanisme de justice réparatrice utilisé plus de 500 fois. Cette dernière révélait entre autres que 95 % des participants (et la totalité des victimes) « percevaient le mécanisme comme un processus assez ou très équitable » (Service correctionnel Canada, 2000). D'autres études ont également analysé les retombées positives des pratiques de justice réparatrice en milieu scolaire (Torres, 2015) et dans des villes d'Angleterre et d'ailleurs. Certaines d'entre elles sont sur la voie de devenir des « villes réparatrices », soit des villes où la majorité des institutions et organisations tentent de régler les conflits en utilisant une approche réparatrice (Ness, 2006). Ces approches ont l'intérêt de prioriser la création d'espaces de dialogue, de donner une voix aux personnes qui n'en ont pas et de former les citoyens à percevoir les conflits de manière différente.

Au-delà des bienfaits individuels, ces exemples nous montrent que la justice réparatrice et la justice transformatrice peuvent, si déployées à grande échelle, participer directement à la reconstruction d'un nouveau contrat social. Ce dernier serait basé sur une plus grande prise en charge des conflits par la communauté, sa responsabilisation, la prise de décision collective et participative et l'orientation vers la réparation.

Un nouveau contrat social

Sur un plan plus large, cette appropriation des délits par les citoyens ou la communauté est nécessaire pour guérir des traumatismes passés et réparer le tissu social d'une communauté, mais aussi pour préparer le terrain pour une transition vers des sociétés post-croissance. À l'instar de Silvia Federici, nous estimons que « nous ne pouvons pas construire une société alternative [...] à moins de redéfinir de manière plus coopérative notre mode de reproduction et de mettre fin à la séparation entre le personnel et le politique, l'activisme politique et la reproduction de la vie quotidienne » (Federici, 2012).

En ce sens, nous percevons ces pratiques de justice réparatrice à la fois comme remède, soit pour aider les individus et le tissu social à se reconstruire, mais aussi comme vaccin pour prévenir des nouveaux conflits et développer un sentiment de reprise de pouvoir par la communauté. Ces initiatives sont d'autant plus importantes qu'elles interviennent souvent à des moments de désir de repli sur soi et d'abandon de la collectivité perçue comme nocive. Elles renversent cette perception en redonnant un sentiment fort d'accomplissement collectif. Au lieu de demander à la police ou aux tribunaux de venir régler un problème de famille ou

de voisinage, on pourrait ainsi faire appel à des médiateurs, des « sages » de la communauté ou encore des conseils de quartier qui nous aideraient à trouver des solutions aidant à rétablir l'harmonie. La Première Nation de *Hollow Water* au Manitoba fait partie des exemples de communautés qui ont adopté ces pratiques à l'échelle de la communauté afin de réduire les problèmes de violences sexuelles (Dickie, 2000). Un autre bon exemple de tentative pour s'organiser autrement et de prise en charge de la sécurité en utilisant des pratiques de justice réparatrice est l'initiative MASK (*Mothers/Men Against Senseless Killings*). Ce groupe se présente comme une « armée de mères » prête à investir les rues suite à un conflit ou à un délit. MASK s'est par la suite multipliée dans les quartiers défavorisés des grandes villes américaines (Chicago, Memphis, Staten Island, etc.). Ces initiatives s'inscrivent dans la foulée des mouvements *Black Lives Matter* et d'abolition de la police (Dukmasova, 2016).

De fait, nous estimons que ces techniques de justice alternative, qui sont également des savoir-faire traditionnels, peuvent être considérées comme des « communs immatériels » (CITIES, 2019) qu'il importe de réactualiser et de redéfinir en permanence en fonction des besoins des communautés et des futurs communs.

La justice réparatrice permet également de politiser un conflit en le rapportant dans la communauté qui est d'ailleurs représentée symboliquement par deux bénévoles formés dans les Rencontres Détenus-Victimes (RDV). Les activités publiques (soirées thématiques, théâtre-forum, etc.) portant sur la justice réparatrice ainsi que sur les témoignages dans les médias – comme le documentaire réalisé en 2019 en lien avec la série Unité 9 (Édoïn et Trottier, 2019) – participent également à montrer le caractère social du crime et à impliquer la communauté. Par ailleurs, ces témoignages publics permettent de créer une nouvelle reprise de pouvoir – initialement vécue lors des processus de justice réparatrice – et font alors intervenir les ex-victimes ou ex-détenus à titre de personnes-ressources pour la communauté.

Les pratiques de justice réparatrice et transformatrice existantes, au-delà de leurs effets positifs, recèlent un fort potentiel de transformation sociale qui peut grandir si ces premières sont soutenues structurellement et idéologiquement. Cela veut dire qu'on ne peut pas espérer un impact transformateur de ces dernières dans un système répressif, punitif, voire compétitif. Notre système actuel basé sur la recherche d'efficacité et de résultats mesurables est incapable de mesurer les impacts sociaux de telles pratiques qui pourraient, si utilisées largement, favoriser un changement de paradigme tourné vers la nécessité de prendre davantage soin les uns des autres. D'ailleurs, lors des processus de justice réparatrice comme les RDV, nous disons souvent qu'accepter le caractère imprévisible du résultat de ces processus et de l'ouverture de ces espaces de dialogue est un prérequis pour que la reprise de pouvoir soit effective. Aussi perturbant que cela puisse être dans notre système actuel, on estime que les RDV n'ont pas d'autre objectif que celui du dialogue :

Aucun autre objectif n'est recherché en soi que la parole et la libération émotive. La réinsertion, la réhabilitation, le rétablissement ne sont pas des objectifs déclarés des rencontres, ils deviennent de simples effets rendus possibles par l'effet libérateur de la parole (Rossi, 2012).

Ces RDV ayant quasiment toujours un effet positif, comme le démontrent les statistiques mentionnées plus haut, cela redonne espoir à la fois en l'humain et en la capacité réparatrice de la communauté.

Vers un système de justice post-croissance

Plusieurs questionnements et objections que nous n'avons pas l'espace de développer ici sont fréquemment évoqués : Comment développer de telles pratiques dans une société fragmentée et individualiste ? Comment s'assurer qu'il n'y ait pas de re-victimisation au cours du processus ? Comment vont être choisis les médiateurs ? Que faire avec des victimes ou des offenseurs qui ne veulent pas participer ? Quel est le rôle de l'État là-dedans ? Que faire avec des offenseurs qui peuvent représenter un danger réel pour la société ?

Selon Walgrave, « les gouvernements ont veillé au maintien de l'ordre public d'une façon telle qu'ils ont attisé les conflits dans les communautés et menacé la vie en communauté elle-même » (Walgrave, 1999). Il importe donc, selon lui, de repenser cette relation entre la communauté et l'État pour redonner le pouvoir aux communautés tout en les aidant à éviter des dérives autoritaires. Cela permettrait également d'éviter les risques de ce que nous appelons le « *social washing* » du système pénal, soit le fait de le saupoudrer de belles pratiques réparatrices (un peu de médiation, de dialogue et de travaux communautaires) sans en changer les fondements.

Afin de protéger les victimes et les offenseurs qui participent au processus de justice réparatrice, il importe que ce dernier soit encadré par des personnes qui possèdent un savoir-faire et un savoir-être importants. Rappelons ici que la majorité des conflits que nous vivons, qu'ils surgissent au sein d'une famille, d'un groupe d'amis ou encore au travail, est en effet gérés et réglés de manière informelle. Ceci est important à noter car nous négligeons souvent cette compétence que nous possédons toutes et tous et qui pourrait s'étendre à d'autres sphères ou des délits plus graves. Dans certains cas, une mise à l'écart temporaire peut être nécessaire (il est fréquent d'entendre de la part d'ex-détenus que « l'arrêt d'agir » était nécessaire), mais cela doit rester dans l'objectif d'un soutien à son intégration dans la société. Selon le professeur de droit John Braithwaite, « le blâme ne doit pas s'inscrire dans un contexte social d'aliénation. Il n'a de sens que s'il est décerné par un « autrui signifiant » et immédiatement suivi d'un geste de ré-acceptation » (Walgrave, 1999).

Enfin, il importe de considérer les conflits comme du « carburant social » (Christie, 1977) ou

des opportunités uniques de revitaliser une communauté. C'est donc justement pour contrer l'individualisme que ces pratiques de justice alternative doivent être déployées à grande échelle.

Si les pratiques de justice réparatrice peuvent être difficiles à adopter, c'est principalement dû aux représentations que l'on se fait du conflit et du système pénal. Pour une majorité de la population, ces dernières se créent à partir des « productions dramatiques véhiculées par les médias » (Slingeneyer, 2005). La justice réparatrice vient confronter ces représentations. Plus que cela, elle s'inscrit, d'après nous, dans une autre forme de relation au monde que le sociologue Hartmut Rosa nomme la « résonance » (Rosa, 2018). Elle est, selon l'auteur, la solution pour réduire l'aliénation créée par nos sociétés modernes marquées par l'accélération sociale. Comme le souligne John W. Bailie, président de l'*International Institute for Restorative Practices* (IIRP), « les pratiques réparatrices fournissent un cadre pour donner aux individus une voix dans un monde bruyant et un certain pouvoir dans un monde où tout va de plus en plus vite » (Bailie, 2018). Nous estimons que les pratiques de justice réparatrice, du moins celles qui maintiennent volontairement un caractère imprévisible comme mentionné précédemment, créent des espaces avec des forts potentiels de résonance. En effet, il nous apparaît que ces pratiques impliquent toujours « une fluidification de la relation au monde, de sorte que le moi et le monde ressortent toujours transformés de leur rencontre » (Rosa, 2018).

Par son fonctionnement et ses bienfaits, la justice réparatrice contribue à démontrer qu'on ne peut pas faire l'économie de la communauté et que nous sommes obligés de la considérer dans nos décisions collectives et visions du monde. Les participants évoquent souvent que la justice réparatrice crée des « espaces sacrés ». Elle participe ainsi à rendre plus forte l'idée que « je suis parce que nous sommes ». En ce sens, nous sommes convaincus que toutes ces initiatives ont de l'importance à l'heure actuelle, car « elles ont au moins le mérite de maintenir vivant le désir d'une autre forme de relation au monde et peuvent fournir une base d'expérience essentielle à la conception culturelle d'une société de post-croissance » (Rosa, 2018).

Biographie

Fabien Torres est professeur de sociologie au Collège Lionel-Groulx et a enseigné en milieu carcéral dans une prison fédérale à sécurité moyenne. Fabien Torres est également impliqué au Centre de services de justice réparatrice (CSJR) depuis 2012.

Références

Bailie, John W. 2018. « *A science of human dignity: belonging, voice and agency as universal human needs* ». *International Institute for Restorative Practices (IIRP) Conference*, pp. 1-18.

Christie, Nils. 1977. « *Conflicts as Property* ». *British Journal of Criminology*, p. 1-15.

CITIES. 2019. *Les communs urbains : regards croisés sur Montréal et Barcelone*. En ligne : http://cities-ess.org/wp-content/uploads/2019/04/CITIES_fiche-communs-toutes-1.pdf (Consulté le 13 juillet 2020).

Dickie, Bonnie. 2000. *Hollow Water*. Office national du film (ONF). En ligne : https://www.onf.ca/film/hollow_water/ (Consulté le 13 juillet 2020).

Dukmasova, Maya. 2016. « *Abolish the police? Organizers say it's less crazy than it sounds.* », *Chicago Reader*.

Durkheim, Émile. 1893. *De la division du travail social*. Presses Universitaires de France, 416 p.

Édoin, Guy et Danielle Trottier. 2019. *Unité 9. La justice réparatrice*, En ligne : <https://ici.tou.tv/unite-9-documentaires/S01E05> (Consulté le 13 juillet 2020).

Faget, Jacques. 1997. *La médiation : essai de politique pénale*. Ramonville Saint-AgneÈres, 210 p.

Federici, Silvia. 2012. *Revolution at Point Zero: Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, 1^{ère} édition. Oakland, CA : Brooklyn, NY : London : PM Press, 208 p.

Genard, Jean-Louis. 2000. *Les dérèglements du droit : entre attentes sociales et impuissance morale*. Paris ; Bruxelles : Castells ; Labor, 100 p.

Johnson, Sara et Centre canadien de la statistique juridique. 2003. *Programmes et services de justice réparatrice en matière pénale : sommaire des consultations*. Ottawa : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 79 p.

Lacroix, André. 2003. « *L'éthique et les limites du droit* ». *Revue de droit*. Université de Sherbrooke, vol. 33, no 1, p. 195-217.

Lacroix, André, Louise Lalonde et George A. Legault. 2003. « Les transformations sociales et la théorie normative du droit ». *Revue de droit. Université de Sherbrooke*, vol. 33, no 1, p. 1-11.

Ness, Daniel W Van. 2006. « RJ City : Phase 1 Final Report ». *Centre for Justice & Reconciliation Prison Fellowship International*, p. 85.

Prairat, Eirick. 2009. « Juridicisation et désymbolisation ». *Quadrige*, p. 93-102.

Radio Canada. 2003. « ENJEUX - Que justice soit faite », En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/actualite/enjeux/reportages/2003/031125/justice.shtml> (Consulté le 13 juillet 2020).

Ricordeau, Gwenola. 2019. *Pour elles toutes : femmes contre la prison*. Montréal : Lux, 240 p.

Rosa, Hartmut. 2018. *Résonance : une sociologie de la relation au monde*. Paris : La Découverte, 536 p.

Rossi, Catherine. 2012. « Les rencontres détenus-victimes dans les cas de crimes graves au Québec : une offre unique de reconnaissance sociale des conséquences des crimes les plus graves », *Les rencontres détenus victimes, L'humanité retrouvée*, Paris : L'harmattan, Sc.Crim, coll. Controverses, 166p.

Service correctionnel Canada. 2000. *Trousse de ressources de base « L'harmonie et la guérison »*. *Semaine de la justice réparatrice*, 89 p.

Slingeneyer, Thibaut. 2005. « La pensée abolitionniste hulsmanienne ». *Archives de politique criminelle*, vol. n° 27, no 1, p. 5-36.

Statistique Canada. 2015. « Le taux de criminalité au Canada est en baisse depuis deux décennies ». En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015001-fra.htm> (Consulté le 13 juillet 2020).

Taylor, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal : Bellarmin, 151 p.

Torres, Fabien. 2015. *Pour une éducation à la justice réparatrice*. Montréal : LBL Éditions, 113p.

Walgrave, Lode. 1999. « La justice restaurative : à la recherche d'une théorie et d'un programme ». *Criminologie*, vol. 32, no 1, pp. 7-29.

Zehr, Howard. 2012. *La justice restaurative: pour sortir des impasses de la logique punitive*. Genève : Labor et Fides.

SECTION II
Poésie / Création

Il fait

Par **Jean-Pierre Pelletier**

Il fait un temps algide
dans les ossatures de plastique et de métal
dans les ventres travaillés d'espoirs déçus
dans les têtes chaudes exhalant des effluves acides

Il fait quelque part un temps rubicond
d'humeur noire d'humour glaireux et blanc

Il fait un temps abiotique
depuis que le mouvement des Syrtes
a été interrompu

Poète, traducteur littéraire, Jean-Pierre Pelletier collabore depuis une trentaine d'années à des revues, des anthologies, d'ici et d'ailleurs. Il est l'auteur de neuf livres, dont quatre sont des traductions; les autres de son cru. Le dernier, Le crâne ivre d'oiseaux (Éditions des Forges), a vu le jour en 2016. Entre autres projets, deux livres sont en préparation : Boxer avec le vide et Le cœur glacé de la flamme.

Références

Pelletier, Jean-Pierre. 2011. « L'Amnésique » (suivi de « Baraques et baraka »), maelstrÖm compAct, #22. Bruxelles : ©maelstrÖm reEvolution, ©Jean-Pierre Pelletier. Extrait : p. 18.

Trois dessins

Par **Marc-André Nassar**

Illustrant le recueil *L'Amnésique suivi de Baraques et baraka*
de Jean-Pierre Pelletier

Griffes



2011, ©Marc-André Nassar. Publié dans *maelstrÖm compAct*, #22, p.53 :
©maelstrÖm reEvolution. Bruxelles.

Germe



2011, ©Marc-André Nassar. Publié dans *mælstrÖm compAct*, #22, p. 51.

Stupid

2011, ©Marc-André Nassar.

Publié dans *maelstrÖm compAct*, #22, p. 64.

Né à Montréal, au Québec, Marc-André Nassar a fait des études en Arts à l'UQÀM. Il a illustré, au fil des années, plusieurs livres d'arts, recueils de poésie et pochettes de disques. Il a été notamment un illustrateur-collaborateur du fanzine *Steak Haché*. Il travaille toujours à différents projets de peinture et d'illustration.

La raison des fleurs (extrait)

Par **Michaël Trahan**

C'est chaque nuit la même lumière,
les mêmes fantômes, les mêmes fleurs.
Histoire, énigme, cercle. Lettres.
La répétition m'incombe exactement.
Je vois le grand ciel, la catin noire,
la vraie de vraie peur qui mord au ventre.
La chambre, la fenêtre, le lit qui est grand
et qui est vide. Le drap plié, déplié.
Je ne dors plus je veille les pierres
qui tombent et le vent qui rend fou.
Je compte les pétales, les feuilles –
ma maison est légère (trop légère).
Je tourne les pages pour me rassurer.
Mes fantômes, mes beaux fantômes
découchent un soir sur deux.
J'attends, la nuit venue, j'attends.
Je suis le portrait craché
d'une cause perdue.

Michaël Trahan est né en 1984. Il a grandi à Acton Vale, en Montérégie, avant de s'établir à Montréal au début des années deux mille. Au Quartanier, il a publié La raison des fleurs (2017 – Prix littéraire du Gouverneur général, catégorie poésie) et Nœud coulant (2013 – prix Émile-Nelligan, Prix du Festival de la poésie de Montréal et prix Alain-Grandbois de l'Académie des lettres du Québec). Il est aussi l'auteur d'un essai sur la réception de Sade, La postérité du scandale (Nota bene, 2017), et d'une thèse de doctorat sur la lisibilité de la littérature dans le champ poétique français contemporain. Il est directeur littéraire de la revue Estuaire.

Références

Trahan, Michaël. 2017. « La raison des fleurs ». Montréal : Le Quartanier, Coll. «Série QR». Extrait : p. 15. © Le Quartanier, © Michaël Trahan.

Fleur

Par Elena Miroshnichenko



2011. Acrylique, tempera sur carton.

Elena Miroshnichenko, née à Moscou, détient une maîtrise en conception de costumes et de décors pour le théâtre. Elle a exercé son métier dans plusieurs théâtres en Russie et en Europe. Suite à son immigration au Canada, Elena combine sa carrière dans le domaine théâtral avec une immersion intensive en peinture et en graphisme.

Le Souffle de l'apocalypse (extraits)

Par **Mario Pelletier**

voir aussi la lecture du recueil intégral et le montage vidéo, par l'auteur :
<https://vimeo.com/305123179>.

Tant de saisons à tourner en ronds-points fermés
à patauger morose en dédales de soi
dans l'âpre chiendent des morts debout
tout ce temps de portage amer en amnésie
dans l'aboulie du pays aboli

Tant de jours à s'escrimer en vain
sur les glaces fondantes des fidélités
hockey sournois des serments et des trahisons
joute mortelle des amours déconjuguées
dans des villes de suie et de rances regrets
que les lendemains de pluie maquillaient d'oubli

Tant de châteaux en bohème effondrés

Tant d'efforts dans les filatures d'irréel
pour trop de romans de sable et de poudrerie
pour des républiques de papiers mâchés
vains mots mâchouillés jusqu'au dégoût
jusqu'à la trahison ultime des sans-âme

Et tous les drapeaux de la fierté piétinés
dans les rires du peuple unanime cocu

J'aurai porté le rêve immense des eaux natales
enfourché les chevaux braques d'épopées vaines
effeuillé l'avenir à pétales perdus

dans des provinces de mirage et d'attrition
dévalé des Amériques de fièvre rouge
où coule à l'envers l'alcool des années fleuves
dans les cravaches et coups de sang d'une histoire
contre nous retournée de défaite en débâcle

Et moi le désâmé dévalant l'amertume
moi le décervelé cascadeur des abîmes
le noyé au long cours des rapides d'oubli
le noyé délirant des grands Mississippi
sous les tams-tams lents des tribus évanouies

Moi vague errant dans des archipels de méprise
chassant dans les îles incertaines du cœur

Saga de l'ego en obsolescence
sous les hasards déboulés
odyssée de soi à la dérive de l'âge
vers des antarctiques de solitude

Désolation des rivages sans partance
tous nos drakkars fracassés
sur le roc de l'impossible récit
et l'éclatant mépris du jour.

Et moi toujours à la barre d'idéals fous
moi le radoubeur des chimères en débris
sans cesse grignoté par le crachin désespoir

Dérivant dans des automnes amers
livré à l'effeuillement des mémoires
sous le scalp hurlant des vents contraires
dans les champs roussis des années incendiées

Et l'échevèlement de la tête en folie
tentant de déchiffrer le braille des alarmes
dans l'enfilade aveugle des hasards

Je cours après mon ombre évanescence
le pied meurtri sur l'aigu tranchant des jours
empêtré dans les labyrinthes de l'être
des murmures en écho plein la tête
sous la dévorante interrogation des sphinx.

Mario Pelletier est un poète, romancier, essayiste et traducteur québécois, auteur d'une quinzaine de livres. Il a été notamment journaliste et critique littéraire au quotidien Le Devoir. Parmi ses récentes publications les plus remarquées se trouvent Le souffle de l'apocalypse, un recueil de poésie publié aux Écrits des Forges en 2018, et Au temps des loups de Staline, roman historique paru chez Fides en 2012.

Références

Pelletier, Mario. 2018. « Le souffle de l'apocalypse ». Trois-Rivières : ©Écrits des forges. Extraits choisis par l'auteur.

Aujourd'hui

Par Alexandre Fomichev



2019. Photographie numérique.

Le photographe Alexandre Fomichev, diplômé de la prestigieuse Académie des Arts et de l'Industrie de Saint-Pétersbourg (fondée en 1876), a plusieurs œuvres et expositions à son actif. Il séjourne volontiers et souvent dans la grande nature boréale du Nord-Ouest de la Russie, au nord de Saint-Pétersbourg.

Les amours industrielles (extraits)

Par Maxime Cayer

LA FLAGELLATION DE ROSE KELLER

une ampoule pend au bout d'un long fil se balance doucement éclaire à
moitié les flaques d'essence et d'urine les graffitis des révoltes d'hier les ruelles
depuis des jours leurs entrailles pleines de vers une pièce condamnée dans la maladie
et la pourriture l'air humide les caves infestées c'est la putréfaction les dernières
scènes les lieux naturels du tournage jamais désinfectés jamais assainis

NOS BAINS DE KÉROSÈNE

tous les animaux sont étendus par terre tous les arbres sont abattus rongés de
l'intérieur par les maladies ou frappés par la foudre un feu agonisant termine de
consumer les derniers sentiments nous unissant nos têtes ont été plongées de force
noyées certains racontent que nous n'avons pas souffert mais nous savons que tout
cela est littérature

DE L'AVANTAGE D'ÊTRE ASSASSIN

de velours ou de fer nous sommes prisonniers nos corps nus désabusés sur les
céramiques blanches noires blanches noires quelque part entre minuit et cinq heures
du matin nous sommes seuls ni drogues alcools amour n'y changera jamais rien des
lumières rouge frénétique des alarmes résonnent au loin nous sommes psychopathes
pour la jouissance exutoire des autres mon amour c'est toi ou c'est moi pas de pitié
pas de compassion quand vient notre tour il ne faut jamais hésiter

MUGSHOT

je suis clochard dans les limbes de tes cicatrices tes pleurs envahissent le scandale
immense de mon cœur changent mon sang en pétrole boueux nauséabond coule
maintenant dans mes veines fait vivre mes organes vitaux tes yeux tristes créent des
schismes au plus profond de ma personne résonnent infiniment dans des zones
interdites la loi juge que je suis un criminel à fleur de peau

Maxime Cayer a étudié en littérature et en cinéma. Il a été finaliste au Prix du public de la revue Moebius en 2017 et a publié dans Les écrits en 2018. Son premier recueil, Les amours industrielles, est sorti aux Écrits des forges en juillet 2020.

Références

Cayer, Maxime. 2020. « Les amours industrielles ». Trois-Rivières : ©Écrits des forges. Extraits choisis par l'auteur, soumis à la revue en août 2019, antérieurement à la parution du recueil intégral, et publiés ici avec l'autorisation de l'éditeur.

Calderavif

Par Anatoly Orlovsky



2009. Photographie argentique, 30.5 x 35.6 cm.

Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.

Inventaire « Negro » / *Negro Inventory*

Par George Elliott Clarke

Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Pelletier

Negro Inventory

(*pace* Léon-Gontran Damas)

Negro is bamboo, coffee, sugar cane.

Negro is a bamboozled coffle of cigar-shade, Cayenne slaves.

Negro is a hurricane.

A hurried caning is also *Negro*.

Or *Negro* is canine, can-do *Cannibalism*.

(*Cannibalism* is the *Negro* definition of *Capitalism*.)

Negro is always candid.

Negro serves as candy.

Licorice, liquor, rice: Commodities weight the *Negro*.

Avarice is *Negro*. So is spice.

Negro is orange or an orangutang's tangy guts.

Negro is naturally chocolate.

Negro is naturally chock-a-block late.

Every organ groan is *Negro*.

Negro is the Athens of bones and the Rome of skulls.

Negro is a priest riving a child's rectum....

Negro is septic:

An anti-septic is anti-*Negro*.

Impudent rotgut — virtuoso plonk — that's *Negro*.

Abrasive at the White House, facing down fallacious applause, that's a *Negro*.

Seduction is *Negro* — as is every price reduction.

A violent *Negro* masks an ingenious *Negro*.

Pathological polysyllables get voiced by every anthropological *Negro*.

Negro gotta be as thrifty as is *Breath* itself.

Or *Death* (itself being *Negro*).

Negro is shark mouths, piranha mouths, barracuda mouths,

That bite down as they talk fishy *Negro* talk:

Their words cut pieces off everybody — just like *Negro*
 Radicals who act like any ghetto, razor-blade *Negro*.
Negro breeds broods and brats —
 Squalls of girls and storms of boys, unanimously *Negro*.
 A *Negro*, to put down roots, erects headstones, not huts.
Negro is homeless. *Negro* is rootless; his groves are ruts.
Negro is the core collapse, the chief crisis, of Christianity:
 Each honest *Negro* doth say, “God save you — and fuck me!”

[Enfield (Nova Scotia) 21 septembre mmxiv]

Inventaire « *Negro* »

(à Léon-Gontran Damas, respectueusement en désaccord)

« *Negro* » c’est bambou, café, canne à sucre.
 « *Negro* » c’est une caravane emboînée d’esclaves de Cayenne, de toutes les teintes de cigares.
 « *Negro* » c’est un ouragan.
 Un coup de trique, vite fait, c’est « *Negro* » aussi.
 Ou « *Negro* » c’est *Cannibalisme* canin, habile.
 (*Cannibalisme* c’est aussi la définition « *Negro* » du *Capitalisme*.)
 « *Negro* » est toujours candide.
 « *Negro* » sert de sucre-candi.
 Réglisse, rhum, riz : Marchandises que le poids du « *Negro* ».
 L’*Avarice* est « *Negro* ». Les épices aussi.
 « *Negro* » est orange ou les tripes acidulées d’un orang-outan.
 « *Negro* » est naturellement chocolat.
 « *Negro* » est naturellement choc-holà! -à-ras-bord-et-à-la-bourre.
 La grogne de tout organe est « *Negro* ».
 « *Negro* » est l’Athènes des os et la Rome des crânes.
 « *Negro* » c’est un prêtre à l’assaut du rectum d’un enfant...
 « *Negro* » est septique :
 Un antiseptique est anti-« *Negro* ».
 Du vulgaire tord-boyaux — de la vinasse de virtuose — ça, c’est « *Negro* ».
 Corrosif à la Maison-Blanche, faisant face aux faux applaudissements, ça, c’est un « *Negro* ».
 La *séduction* c’est « *Negro* » — comme toute baisse de prix.
 Un « *Negro* » violent cache un « *Negro* » astucieux.
 Les polysyllabes pathologiques viennent aux lèvres de tout « *Negro* » anthropologique.

Il faut que le « *Negro* » soit aussi frugal que le *Souffle* en soi.

Ou la *Mort* (qui est en soi « *Negro* »).

« *Negro* » est une gueule de requin, une gueule de piranha, une gueule de barracuda

Qui mord pendant qu'il parle un parler « *Negro* » suspect :

Leurs paroles en retranchent des bouts et des bribes à chacun — tout comme les « *Negroes* »

Radicaux, qui font comme tout « *Negro* » de ghetto, à cran et à couteau.

Le « *Negro* » engendre géniture, gamins et sales gosses —

Des filles en rafales et ouragans de garçons, « *Negroes* » à l'unanimité.

Un « *Negro* », pour prendre racine, érige des pierres tombales, pas des cabanes.

Le « *Negro* » est sans abri. Le « *Negro* » est sans racines; ses vergers sont des ornières.

Le « *Negro* » c'est la chute du centre, la crise principale de la *Chrétienté*.

Tout « *Negro* » honnête se doit de dire : « Que Dieu vous garde — et baise-moi! »

[Enfield, Nouvelle-Écosse, 21 septembre¹ 2014]

¹En français dans le texte, [NdT].

Quatrième poète-lauréat de Toronto (2012-15) et septième poète officiel du Parlement du Canada (2016-2017), George Elliott Clarke est un auteur renommé, détenteur de huit doctorats honorifiques, membre de l'Ordre du Canada et gagnant de plusieurs prix dont celui du Gouverneur général, ainsi que le Premiul Poesis (Roumanie), le prix de poésie Eric Hoffer (États-Unis) et le prestigieux Prix d'excellence Martin Luther King Jr. Professeur de littérature afro-canadienne à l'Université de Toronto, Clarke a également enseigné à Harvard, Duke et McGill. Son œuvre a fait l'objet de l'anthologie Africadian Atlantic: Essays on George Elliott Clarke (2012).

Références

Clarke, George Elliott. 2017. « *Canticles I: mmxvii* », pp. 148-149. Oakville, Canada : ©Guernica Editions Inc., tous droits réservés. Reproduit ici avec l'autorisation de l'éditeur.

Lettre du comité éditorial

*Dans le contexte des débats sur le racisme systémique, les mobilisations contre la violence et la discrimination envers les personnes de couleur, ainsi que la montée des dénonciations réclamant une plus grande justice sociale, il nous a paru important de laisser le terme original utilisé par l'auteur dans ce texte. Nous évitons ainsi la traduction du terme en français, avec les connotations qui l'accompagnent et les malentendus qu'il génère. Le comité éditorial a choisi de conserver le terme original afin d'éviter toute souffrance potentielle qu'une traduction directe pourrait causer à certaines personnes. Nous tenons ainsi à souligner notre solidarité avec les luttes antiracistes, tout en permettant à ce grand poète canadien afro-descendant de s'exprimer dans sa langue originale, le terme « negro » n'ayant pas d'équivalent dans le terme *n****r* en anglais ou *n**re* en français.*

Cette posture est motivée par un sens de l'écoute et du dialogue. Nous pensons qu'une attitude contraire ne fait qu'alimenter l'incompréhension au sein des forces progressistes. Les divisions internes ne font que le lit du système. Il est temps de bâtir une nouvelle convergence des luttes pour construire ensemble une société plus égalitaire et solidaire.

Le comité éditorial de la Revue Possibles

Réaction et réponse au comité éditorial de Possibles

À vous chers lecteurs, chères lectrices, de juger si le cœur vous en dit.

Les fondateurs de Possibles étaient pour la plupart poètes, des gens engagés sur le plan politique. Marcel Rioux était sociologue et considérait comme nombre d'intellectuels de l'époque que la poésie, la littérature et les arts sous toutes leurs formes étaient nécessaires à la vie en société.

Depuis qu'existent des systèmes d'écriture la traduction a toujours joué un rôle dans le commerce des cultures, de leur enrichissement réciproque. Dans nos civilisations, la connaissance ainsi que différents savoirs n'ont pu être compris sans l'apport de ces passeurs, truchement, drogman, interprète, etc., afin de faire passer du sens d'un véhicule à l'autre.

Le texte en question « Negro Inventory » a été écrit par un auteur connu non seulement dans le Canada de langue anglaise, mais ailleurs dans le monde et traduit. Son talent a été reconnu par le gouvernement central qui a fait de lui le poète officiel du Parlement du Canada de 2016 à 2017. Ces mêmes années il a fait paraître les « Canticles » (cantiques, hymnes). Inventaire

nègre est tiré de cette série de textes, tout comme le poème publié et traduit dans le numéro précédent de Possibles.

*J'ai traduit depuis le début des années 1990 des poètes et écrivains de tous horizons, dont certains étaient noirs ou métissés à des degrés divers et venaient souvent de Cuba ou d'ailleurs en Amérique latine. Jamais la question de savoir si le mot « n***re » ou noir était suspect ou sensible ou pouvait créer un malaise ne se posait. L'un des cofondateurs de Ruptures, la revue des 3 Amériques, était d'origine haïtienne; nous publions des gens de toutes couleurs et de partout. Est-il vraiment nécessaire de le préciser ? Le critère : la qualité des textes et ce qu'ils avaient à dire.*

*Parmi les grands esprits du XX^e siècle, il y a, bien sûr, les poètes, écrivains, théoriciens, penseurs de la négritude, tels Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas et j'en passe. Senghor, si on le lit, utilise à l'époque les mots noir, n***re, négritude sans aucune difficulté. Pour lui, et pour d'autres, être n***re était certes problématique, vu la colonisation, mais ils travaillaient à vouloir faire de cet être humain, un être universel et ainsi transcender le sort auquel l'histoire l'avait réduit. Personne de couleur, afro-descendante ou tout autre mot qui relève du correctisme politique n'a pas le même sens que noir ou n***re, mots qui ne cherchent pas à cacher la vérité des faits de l'histoire, pas toujours très beaux à voir. La littérature n'a pas à enjoliver les choses, les blessures de l'histoire, les balayer sous le tapis. Et même si les mots utilisés pour les dire peuvent être crus, c'est le choix de l'auteur qu'il faut respecter sans quoi on trahit l'esprit, car en trahissant l'esprit on trahit aussi la lettre. Et c'est ce que le traducteur doit faire dans le respect absolu du texte. Qu'on ne fasse pas semblant de séparer les deux; ils sont inséparables. Sinon, on reproduit encore cette séparation : l'esprit, c'est la lettre et vice-versa. Ils sont unis par une indispensable dialectique, tels un corps et un esprit. Sinon, on entretient une certaine idée du traduire et des « Belles Lettres », très datée.*

Je sais qu'il y a chez certains des préoccupations bien de notre époque; on n'y échappe pas. On pense, bien sûr, à l'actualité: Les dix petits... d'une certaine romancière britannique. Ô cachez ce mot car on ne veut pas voir la réalité qu'il pourrait évoquer, il est dangereux ! Slay, Kanata, Sophocle à Paris et combien d'autres encore, la liste s'allonge. On penserait sérieusement à rebaptiser le livre de Pierre Vallière, « Les nègres blancs d'Amérique » ? Voilà qui nie l'histoire et prétend la réécrire. Au nom de quoi ?

*Negro, n***r, black, colored, ils sont rendus en français par n***re, négro (dans un certain sociolecte franco-européen) ou nèg' (au Québec), noir, ou je suis de la couleur, Mesdames et Messieurs, mais je ne sais trop comment vous le dire, car vous avez peur des mots, donc de la force qu'ils véhiculent lorsqu'on sait s'en servir. Voilà pourquoi la littérature et l'art dérangent, voilà pourquoi ils sont de moins en moins enseignés, voilà pourquoi vos enfants sont sourds et aveugles.*

Ce que l'on propose équivaut à de la censure, ni plus ni moins. Laissons aux lecteurs la liberté de choisir. Il faut lire, mettre en contexte et ne pas ramener un texte aux débats et polémiques du présent, sinon l'on tombe dans une forme de présentisme, on ramène tout aux conditions du moment présent. Ainsi, on devient a-historique. Et l'on nie l'importance de l'acte de traduire. Et l'on nie le poème. Il était un temps – la première moitié des années 1980 – où dans un cours intitulé « Marxisme et littérature », donné par le regretté Michel van Schendel, poète, professeur, théoricien et fin praticien de la dialectique et du verbe, nous découvrons le jdanovisme, doctrine à l'époque de Staline où l'on contrôlait et orientait les productions artistiques. Combien d'auteurs ont été censurés au nom du réalisme-socialisme...

Je pense m'être fait comprendre. Je ne pouvais rester indifférent aux raisons invoquées pour remettre en question la publication de la traduction française d'un grand texte telle que je l'ai conçue au départ, qui va d'ailleurs dans le sens du numéro précédent portant sur la décolonialité. Son auteur, George Elliott Clarke, qui se qualifie lui-même d'« Africadien », est à la fois acadien, noir et mi'kmak, de la Nouvelle-Écosse.

Jean-Pierre Pelletier,

Poète, traducteur et coresponsable de la section Poésie et création

Harmonie

Par Léonel Jules



2020. Épreuve numérique.

L'œuvre de Léonel Jules se structure à partir de simples éléments picturaux – la couleur, la texture et les formes intemporelles de la représentation visuelle. Les effets de ces composantes se conjuguent au geste spontané pour exprimer le rythme. L'artiste cherche à instaurer un système particulier de composition fondé à la fois sur l'agencement improvisé des matériaux et une combinatoire symbolique. Selon Dany Laferrière, ami du peintre, « Léonel ... est

influencé par le rythme des villes, leur métissage et mélange de cultures... Il influence le monde, le monde l'influence. » L. Jules, démarche artistique

Léonel Jules est peintre en art contemporain canadien, vivant au Québec. Diplômé de l'Université du Québec en beaux-arts (programme enseignement), il effectue des recherches en histoire et la sémiotique de l'art. Après avoir reçu de nombreux prix et bourses, il se consacre à la peinture et à la diffusion des arts. Il a conçu « Art-Média », une émission de télévision, devenue Archive montréalaise de l'art contemporain - Diffusion Art-Média.

Les hommes aussi peuvent simuler l'orgasme (extrait)

Par Dmitri Vodennikov

Traduit du russe par Anatoly Orlovsky

МУЖЧИНЫ ТОЖЕ МОГУТ ИМИТИРОВАТЬ ОРГАЗМ

*Прошу обратить внимание на то,
что я ничего не пишу о своей повседневной жизни, —
а лишь о мгновениях мистического потрясения,
которые мне довелось пережить.*

Юкио Мисима

*В молодости мне говорили, что я хороша,
я этому верила,
потом говорили, что я умна, —
я этому верила тоже,
теперь же мне говорят,
будто бы я святая,
но этому я не поверю уже никогда.*

Святая Тереза

*Господи, всю свою жизнь
я хотел быть проституткой
или по крайней мере — быть абсолютным монархом
вместо этого
про меня написали десяток статей
www.levin.rinet.ru:
«Очищение возвышенным криком»
«Буйный цветок неокрепшего неомодерна»
«Слово–субъект в полифоническом тексте»
и даже
«Новая искренность, новая чувственность, новое слово».*

*Господи, на что ж ты потратил
мою бесценную жизнь.*

Дмитрий Воденников

Тема

И то, что о себе не знаешь,
и то, что вглубь себя глядишь,
и то, чем никогда не станешь, —
всё перепрыгнешь,
всё оставишь,
всё — победишь.

Рема

Я падаю в объятья словно плод,
в котором через кожицу темнеет
тупая косточка —
но как она поёт,
но как зудит она,
о, как болит,
болеет,
теряет речь,
не хочет жить, твердеет
и больше — никого — не узнаёт.

Голос

О, как бы я хотел,
чтоб кто-нибудь
всё это мог себе, себе присвоить —
а самого меня перечеркнуть,
перебелить, преодолеть,
удвоить,
как долг — забыть,
как дом — переустроить,
как шов, как жизнь, как шкаф — перевернуть...

Но —
личной — жаждой,
собственным — покоем,
одной (всего одной!) —
попыткой —
чьей-нибудь.

Первое — и последнее —
стихотворение с автоэпиграфом,
от которого бы я с удовольствием отказался
(но не могу)

*Вот такие
пришли — продувные — дни,
вот такой — синячок — подкожный,
так что ты не стесняйся,
давай, рискни.
Это раньше со мною —
нельзя, ни-ни.
А теперь со мной — можно, можно.*

Средь мародёров, трусов и стыда,
среди осин, уже пропахших мезью, —
я буду жить (и проживу) всегда —
образчиком позора и бесчестья,
защитником свободы и добра.

Но — в мельтешенье лиц, имён и зим,
но — в сём дрожанье — из листвы и света:
что будем делать —
с одиночеством моим?
что — с одиночеством своим — я — буду делать?

Всё обостряется — в период катастроф,
и вот теперь — среди клеветы и трусов:
будь, будь готов — да я всегда готов —
к твоим, о Господи, ударам и укусам.

Но — в трепыханье света и ещё
каких-то листьев —
быстрых, жёлтых, белых —
мне холодно (как никогда ещё),
и с этим — ничего — нельзя поделаться.

Список посвящений

*Николаю Охотину, Валерию Ненашеву, Татьяне Райт,
за то, что — любили меня
Светлане Ивановой, Владимиру Губайловскому, Александру Уланову,
за то, что учили меня насчёт этого — не обольщаться
Владимиру Путину, Джорджу Бушу и бен Ладену,
за то, что меняли мою жизнь (и не всегда к лучшему)
а также всем остальным —
ОТСЮДА с нежностью и благодарностью —
ПОСВЯЩАЕТСЯ...*

Как я — газеты и людей — листаю,
вот так и ты меня
посмотришь на просвет:
и счастье — есть,
и пошлости — хватает.
Пощады — нет.

Информационный повод

*Но ты имей в виду: когда пожар в крови,
когда вокруг — такая благодать,
а листопад — такой — что аж в глазах темно,
с кем быть (а с кем не быть),
кому принадлежать —
мне ВСЁ РАВНО.*

Как шрам — любовь — под бровью от стакана,
как след — любовь — на пальце от ожога,
всегда всего мне было *мало, мало,*
а оказалось — *слишком много, много.*

Но я клянусь, что в жизни листопада
я не искал любви (я даже сил не тратил),
но я искал — защиты и пощады,
а находил — ещё — *одно* — объятье.

Жизнь, ты — которая так часто пахнет кровью,
жизнь, *ты*, которая со мной пила украдкой,
ну, не было — с тобой нам — больно, больно,
а было нам с тобой — так сладко, сладко.

Всё начиналось — зябко и проточно,
а продолжалось — грубо и наглядно,
а кончилось — так *яростно*, так *мощно*,
так беспощадно.

Из разговоров – лицом к лицу.

Меня спрашивают:

Почему Вы – так часто – пишете о сексе?

Я отвечаю (почти потрясенный): Я – не пишу – о сексе...

Кто-то улыбается. Кто-то пожимает плечьями.

А многие – верят.

*На тех, кто хочет меня [здравствуйте саша] –
я смотрю с изумленьем.*

*На тех, кто не хочет меня [.....] –
я смотрю с интересом.*

*И лишь на тебя
(ты-то знаешь
какой я на самом деле:
утренний глупый горячий
почти никудышный) –
так вот на тебя я смотрю
совсем по-другому.*

А тело пело и хотело жить,
и вот болит — *как может* — только тело.

Я научу мужчин о жизни говорить —
бессмысленно, бесстыдно, откровенно.

И ржа, и золото, летящее с ветвей,
и хриплый голос мой, ушибленный любовью, —
всё станет — индугенцией твоей,
твоим ущербом и твоим здоровьем.

И ты поймёшь — что всё на свете есть,
что даже в этой каше, в круговерти —
есть жизнь, есть жар, есть честь — и жженье есть,
и этот жар, и жизнь,
и честь — сильнее смерти.

Но также ты поймёшь,
как трудно — говорить
с самим собой — без лести и обмана,
что тело *пело* и *хотело* жить —
не—постоянно.

Как — к самому себе — теряя интерес,
оно лишь корчилось — от лжи, любви и жженья,
как — сразу — сбросило — *любовь*,
как лишний вес —
без сожаленья.

И — в эту яркость, в эту круговерть —
как в сотый раз,
как в первый раз! — *запело*
и — захотело сбросить — *жар и смерть*.

Но не успело.

Les hommes aussi peuvent simuler l'orgasme

*Remarquez, je n'écris rien sur ma vie quotidienne, –
mais uniquement sur les instants d'ébranlement mystique
qu'il m'a été donné de vivre.*

Yukio Mishima

*Dans ma jeunesse on me disait que je suis belle,
et je le croyais,
plus tard, on disait que je suis intelligente,
et je le croyais aussi, –
maintenant, on me dit
que, semble-t-il, je suis une sainte,
mais cela, je ne pourrai plus jamais le croire.*

Sainte Thérèse

*Seigneur, toute ma vie
je voulais être une pute
ou du moins – un monarque absolu
au lieu de quoi
on a écrit sur moi
une bonne dizaine d'articles
(www.levin.rinet.ru) :
« La purification par le truchement d'un cri sublime »
« Petite fleur turbulente du néomodernisme encore fragile »
« Parole-sujet dans le discours polyphonique »
et même
« Nouvelle sincérité, nouvelle sensualité, nouvelle parole ».*

*Sur quoi, Seigneur, as-tu gâché
ma vie inestimable.*

Dmitri Vodennikov

Thème

Et ce que tu ignores de toi,
et ce que tu regardes au fond de toi,
et ce que tu ne deviendras jamais, –
tout cela tu dépasseras,
laisseras, –
vaincras.

Rhème

Je tombe dans des caresses,
tel un fruit dont la petite peau laisse transparaître
le noyau obtus qui l'assombrit
mais comme il chante, ce noyau,
comme il démange,
ô qu'il fait mal,
qu'il est malade,
perd la parole,
ne veut plus vivre, s'endurcit
et ne reconnaît – plus – personne.

Voix

Oh, que j'aurais voulu
savoir *quiconque* capable de
s'offrir tout cela à soi-même, soi-même –
et me biffer d'un trait,
me repeindre en blanc, me surmonter,
me dédoubler,
comme une dette – m'oublier,
comme une maison – me remettre à neuf,
comme une suture, une vie, une armoire –
me retourner...

Mais –
par une soif – *privée,*
une paix – qui *m'appartient*
une (seulement *une* !) –

tentative –
de quiconque.

**Premier – et dernier –
poème avec une autoépigraphe
auquel j’aurais renoncé avec plaisir
(mais ne peux pas)**

*Voici quels
jours – perce-soufflants – sont arrivés,
voici mon – petit bleu – sous-cutané,
alors ne te gêne pas,
vas-y, risque-toi.
C’était avant –
non, non, tout interdit avec moi.
Maintenant, avec moi – tout est permis, permis.*

Parmi la honte, les lâches et les pillards,
parmi les trembles puant déjà les représailles, –
je vivrai (j’aurai vécu) toujours –
comme un *modèle* du déshonneur, de l’ignominie,
un *défenseur* du bien et de la liberté.

Mais – dans le pullulement de noms, de visages, d’hivers,
mais – dans ce frémissement – de lumière et de feuillages pétri :
que ferons-nous –
avec ma *solitude* ?
que ferai-je – *moi* – avec ma propre solitude ?

Tout est exacerbé – en temps de catastrophes,
et voici maintenant – parmi les calomnies, les lâches :
sois, sois prêt – mais je suis toujours prêt –
Seigneur, à encaisser tes coups et tes morsures.

Mais – dans l’agitation de la lumière, puis
de quelques feuilles encore –
rapides, jaunes, blanches –
j’ai (comme jamais encore) *froid*,
puis, avec cela il n’y a – rien – à faire.

Liste de dédicaces

*À Nikolai Okhotine, Valériy Nenachev, Tatiana Wright,
parce que – vous m’aimiez
À Svetlana Ivanova, Vladimir Goubailovski, Alexandre Oulanov,
parce que vous m’appreniez à – ne pas être complaisant
À Vladimir Poutine, George Bush et Oussama ben Laden,
parce que vous changiez ma vie (et pas toujours pour le mieux)
et aussi à tous les autres –
D’ICI avec reconnaissance, avec tendresse –
ceci est DÉDIÉ...*

Comme je – feuillette – les journaux et les gens
ainsi tu regarderas
à travers moi :
du bonheur – il y en a,
et de la vulgarité – assez.
De la *pitié* pour moi – aucune.

Prétexte informationnel

*Mais garde ceci à l’esprit : quand il y a feu dans le sang,
quand tout autour – il y a une telle félicité,
et que la chute des feuilles est – telle – que même la vue se trouble,
avec qui être (et avec qui ne pas être),
à qui appartenir –
cela m’EST ÉGAL.*

Comme une balafre – l’amour – d’un éclat de verre sous le sourcil,
comme une marque – l’amour – de brûlure sur le doigt,
tout pour moi était toujours *trop peu, trop peu*,
puis s’est avéré être – *trop, trop*.

Mais je vous jure que dans la vie de la chute des feuilles
je ne cherchais pas l’amour (je n’essayais même pas),
mais je cherchais – la protection et la pitié,
et trouvais – là encore – *une* autre caresse.

Toi, *la vie* – qui a si souvent l’odeur du sang,
toi, la vie, qui en cachette buvais avec moi,

*non, ce n'était pas – avec toi pour nous – souffrant, souffrant,
c'était – pour nous avec toi – tout doux, tout doux.*

Tout commençait – avec fluidité, incertitude,
se poursuivait – avec rudesse et évidence,
puis prit fin – si *furieusement*, si *puissamment*,
si *impitoyablement*.

Tiré de conversations – face à face.

On me demande :

Pourquoi écrivez-vous – si souvent – sur le sexe ?

Je réponds (presque choqué) : Je – n'écris pas – sur le sexe...

Quelqu'un sourit. Quelqu'un hausse les épaules.

Et plusieurs – me croient.

*Qui veut de moi [salut sacha] –
je le regarde avec stupéfaction.
Qui ne veut pas de moi [... ..] –
je le regarde avec de l'intérêt.
Et seul toi
(tu sais, toi
qui je suis vraiment :
bête matinal chaud
presque un vaurien) –
eh bien toi,
je te regarde tout autrement.*

Mais le corps chantait et voulait vivre,
et voilà qu'il souffre – *comme seul le peut* – le corps.
Je vais apprendre aux hommes à parler de la vie –
insensément, impudemment, franchement.

Et la rouille, et l'or, s'envolant des branches,
et, meurtrie par l'amour, ma voix éraillée –
tout deviendra – ton indulgence,
ton tort et ta santé.

Tu comprendras alors – qu'il y a de tout au monde,
que même dans cette bouillie, ce tourbillon –
il y a la vie, il y a la fièvre, il y a l'honneur – et il y a sensation de brûlure,

et cette fièvre, cette vie,
et cet honneur – sont plus forts que la mort.

Aussi tu comprendras,
comme il est dur – de parler
avec soi-même – sans flatterie ni duperie,
que le corps *chantait et voulait* vivre –
in-constamment.

Comme – pour soi-même – perdant tout intérêt,
il ne faisait que se tordre – de mensonge, d’amour, de sensation de brûlure,
comme – d’un seul coup – il a largué – *l’amour*,
comme un poids superflu –
sans regrets.

Et – dans cette luminosité, et dans ce tourbillon –
comme la centième fois,
comme la première fois ! – il s’est mis à chanter
et – a voulu larguer – *la fièvre et la mort*.

Mais n’a pas eu le temps.

Dmitri Vodennikov, né en 1968 à Moscou, est une figure marquante de la poésie russe contemporaine. Considéré par certains critiques comme étant « possiblement le poète le mieux connu de sa génération » en Russie, cette figure de proue du courant « Nouvelle sincérité » fut couronné roi des poètes en 2007 au Musée Polytechnique de Moscou (une tradition qui remonte à 1918). Plus sérieusement, il a été nommé en 2002 l’un des dix meilleurs poètes russes selon un sondage de 110 poètes et critiques du pays. Diplômé de l’Université Pédagogique de Moscou en philologie, auteur de plusieurs recueils de poésie, dont le dernier est paru en 2019, Vodennikov a également animé pendant plusieurs années des émissions radiophoniques consacrées à la littérature russe d’aujourd’hui. Son alma mater a récemment organisé un colloque sur le thème « Dmitri Vodennikov comme le nouveau Blok, Maïakovski et Pougatcheva ».

Références

Vodennikov, Dmitry. 2001. Texte disponible intégralement sur : <http://www.vodennikov.ru/poem/muzhchiny.htm> (page consultée le 14 août 2020). Traduction inédite par Anatoly Orlovsky, autorisée par l’auteur. Original reproduit ici avec l’autorisation de l’auteur : ©Dmitri Vodennikov (Дмитрий Воденников), tous droits réservés.

Cosmogénèse / cryofièvre

Par Anatoly Orlovsky



2019. Photographie numérique.

Poète, compositeur et photographe, Anatoly Orlovsky cultive ses sons-sens-images assemblés en hybrides (é)mouvants tendant à rendre commune et tonique une part de l'inextinguible en nous. Anatoly, qui se produit régulièrement à Montréal, a enregistré quatre disques compacts, tout en exposant depuis 2002 ses photographies remarquées par La Presse, la revue Vie des Arts et Ici Radio-Canada.

Préoccupation sacrée / *Occupation Sacred*

Par **Rae Marie Taylor**

Traduit de l'anglais par l'auteure

Occupation Sacred

three tiny finite creatures
under the porch
a torn nest
so small I couldn't tell
whether they were birds or bats.
two are dead
dry whole yellow beaked
I heard a tiny squeak

later as I sat on the steps just above them, then on all fours poking into the dusty realm,
looking at the one, I saw the minute striving for air in the other; the third one next to him seemed
smaller and drier than the first. I wrapped the dead with the tatters of nest in newspaper to burn
and bless

the barely living one I lifted into
a bag and took across the
road where at the foot of a
tree next to a wild (pink)
rose I laid him/her
the fine struggling remnant of
a life. Not knowing if this was a good spot for a bird
or a bat to resuscitate, but surely a fresh, lovely one to rest.

It is a fine pure day.

Cisco and I sit

absorbed

storms, coyote scat, bear tracks, glistening meadow, wild orchids under leaves, something big in
the willows, rain again pattering. Cisco so tired he snores

still stone

black grace of night sky

peaks
 pine
 the cold grip of stream

This morning
 the little bird/bat is dead among
 the wild rose, strawberry plants and pine
 not shriveled really but tinier and dry
 (weightless) sinking into the undergrowth
 its little body slipping more than
 quietly away
 where she sprinkles dust, pine needles
 and pollen.

Préoccupation sacrée

Trois petits corps inertes
 sous le perron
 un nid défait
 si petits que je n'aurais su dire
 s'il s'agissait d'oisillons ou de chauves-souris.
 deux sont morts
 desséchés en entier au bec jaune

j'entends un léger gazouillis
 plus tard, assise sur les marches au-dessus des petits, puis à quatre pattes
 en scrutant chaque recoin poussiéreux, les yeux sur l'un, j'aperçois l'infime quête d'air chez
 l'autre ; le troisième, à côté, semble plus frêle encore que le premier. J'ai enveloppé les deux
 morts et les débris du nid dans du papier journal pour les brûler et les bénir

celui qui respirait à peine je l'ai déposé
 dans un sac et l'ai porté de l'autre côté du sentier
 au pied d'un arbre, près d'une fleur sauvage (rose),
 pour poser délicatement ce fin petit sursaut de vie en sursis, sans savoir
 si c'était un bon endroit pour qu'un oisillon ou une chauve-souris revienne à la vie,
 mais que c'était assurément un lieu assez frais, assez tendre pour y trouver répit.

Là-haut, un ciel de toute pureté.

Cisco et moi sommes assis

absorbés

les orages, le chant des coyotes, les traces d'un ours, le miroitement des prés dans le sous-bois,

les orchidées sauvages, quelque chose d'immense dans les saules, de nouveau le tambourinement répété de la pluie. Cisco, si fatigué qu'il ronfle

les pierres immobiles

la grâce nocturne des étoiles

les cimes enneigées

les pins élancés

le froid mordant de la rivière

Ce matin

l'oisillon/chauve-souris est mort au milieu

des roses sauvages, des fraisiers et du pin

pas vraiment flétri mais plus frêle et plus sec

pesant à peine une plume, enlisé dans les broussailles

son petit corps s'éloigne plus que doucement

là où elle parsème de la terre, des aiguilles de pin

et du pollen.

Poète et artiste visuelle montréalaise, Rae Marie Taylor a écrit, conçu et produit le CD Black Grace, en plus de sept spectacles bilingues de « Spoken Word », au Québec et au Nouveau-Mexique. Un recueil d'essais, The Land : Our Gift and Wild Hope, publié au Québec mais s'intéressant à sa terre natale, a été finaliste aux prix littéraires du Nouveau-Mexique et de l'Arizona. Ses écrits paraissent dans diverses revues et anthologies, tant ici qu'aux États-Unis.

Des petits secrets

Par Michèle Houle



Hors temps (anno x). Photographies numériques.

Michèle Houle est native de Chicoutimi, au cœur d'une grande nature. Vie et études à Montréal en art visuel et en musique. Travail en recherche audiovisuelle et en production de documentaires. Membre du Chœur de l'UQAM - la musique : poésie sonore. Écriture et réalisation de vidéos, expositions de photographies avec A. Orlovsky, et de groupe au Stewart Hall. Passage de vie de 8 ans en Espagne avec sa fille. Importance de la poésie en écriture et en photographie; dans la vie. <http://www.michelehoule.com>.

La vie autrement : haïkus et senryūs de la francophonie

Des voix de mars 2020 placées en *rensaku* par Maxianne Berger

Bois-de-Coulonge
je ne distingue plus mon ombre
de celles des arbres

Michel Pleau
Québec

pleine lune
deux silhouettes
sur le lit d'un marigot

Abelange
Cameroun

sieste
à l'ombre des étoiles
parasol percé

Yann Quero
France

chantant le blues
sa pelle
et la butte de gravelle

Mike Montreuil
Ontario

ébahi
un cardinal se mire
dans un rétroviseur

Marie Dupuis
Québec

Saint-Valentin
un couple au restaurant
chacun sur son cell

Solange Blouin
Québec

seulement une feuille
sur la branche d'abricotier –
une berceuse

Maria Tirenescu
Roumanie

silence nocturne...
les lucioles frémissent
dans l'air parfumé

Keith Simmonds
France

mare à grenouilles
tout près de chez moi
le même concert chaque soir

Sylvain NanaD
Cameroun

ce vieux pommier
l'ébrancher ?
les trilles de la mésange

Christiane Ranieri
France

l'hiver
de Vivaldi c'est Venise
sous la neige

Nathalie Lauro
France

pieds nus posés
 sur le rocher moussu
 contact ancestral

Micheline Aubé
Québec

balai du printemps –
 le vent dépose des pétales
 sur toutes les ordures

Rodica P. Calotă
Roumanie

l'arbre
 rencontre le feu
 ils s'en vont en fumée

roch freddy Sacmen Nguembou
Cameroun

dernier rendez-vous
 disparaît à l'horizon
 la lueur rouge

Minh-Triêt Pham
France

nouvelle lune de mars
 même le coucou ignore
 ce que sera demain

Salvatore Tempo
France

soleil de printemps
 seuls les bourgeons sortent encore
 le virus sévit

Julien Soufflet
France

est-ce de l'amour ?
 j'ai beau agiter la main
 la mouche revient

Micheline Boland
Belgique

les coquelicots
 envahissent notre champ
 moisson impossible

Bernard Bösiger
France

sur la route
 un rat solitaire déjeune
 territoire reconquis ?

Michel Betting
France

changements climatiques
 pour combien de temps encore
 ces souffles de baleines ?

Louise Vachon
Québec

avant de dormir
 ils éteignent les bougies –
 nuit d'Amnesty

Marie Derley
Belgique

inondations
 les poissons rouges du bassin
 ont pris le large

Philippe Macé
France

coronavirus –
plus lugubres qu’hier
les croisements

Patrick Druart
France

fil arbre jardin
le petit coin d’paradis
de l’écureuil

Jacques Bélisle
Québec

giboulée de mars
les pauvres n’ont rien perdu
dans le crash boursier

Anne-Marie Labelle
Québec

printemps confiné –
des cerisiers en fleurs
juste le souvenir

Rose DeSables
France

forêt incendiée
près des troncs calcinés
des pousses vertes

Geneviève Rey
Québec

l’astre décroissant
et l’univers hors d’haleine
la vie autrement

Diane Descôteaux
Québec

vent gueulard de mars
toutes les voix retenues
des confinés

Francine Minguez
Québec

l’esprit du noisetier ?
un nid d’oiseaux
sur la plus haute branche

Marc Bonetto
France

vendredi treize
de tempête et pandémie
faire une tarte

Christine Gilliet
Québec

les anges chantent
à travers les rameaux des pruniers
l’Annonciation

Victoria Fătu Nalațiu
Roumanie

Pâques en solo
la mémoire des glaces
sur la rive

Joanne Morency
Québec

en seconde chance
nous partagerons demain
l’oseille et le temps

Leslie Piché
Québec

Maxianne Berger est poète montréalaise. Pendant six ans elle a co-dirigé la revue Cirrus : tankas de nos jours. La plupart des haïkistes de la francophonie qui répondirent à son appel contribuent régulièrement à des revues spécialisées telles que Gong et Ploc ; et on trouve également leurs poèmes dans les collectifs de haïku et de tanka. Au cours des années plusieurs des poètes ont aussi été honorés par des prix et des mentions dans des concours internationaux prestigieux tel celui du journal Mainichi au Japon.

visiteurs innés

Par Michèle Houle



Hors temps (anno x). Photographies numériques.

Michèle Houle est native de Chicoutimi, au cœur d'une grande nature. Vie et études à Montréal en art visuel et en musique. Travail en recherche audiovisuelle et en production de documentaires. Membre du Chœur de l'UQAM - la musique : poésie sonore. Écriture et réalisation de vidéos, expositions de photographies avec A. Orlovsky, et de groupe au Stewart Hall. Passage de vie de 8 ans en Espagne avec sa fille. Importance de la poésie en écriture et en photographie; dans la vie. <https://www.michelehoule.com>

Chronique : samedi soir à Verdun

Par Marie France Bancel

Texte publié dans Facebook

16 septembre, à 06 h 41



Il fait une nuit douce dans l'ancre de septembre. Je reviens du fleuve, régénérée. J'ai suivi le mouvement du courant et je m'en découvre parcourue de nouvelles énergies. Pour continuer d'imiter la vague, je laisse s'écouler le poids de mes eaux stagnantes dans les craques du trottoir. Les passants défilent comme des perles grises sur la corde raide de la solitude urbaine. L'étoffe de la nuit noire se noue sur nos têtes. Tout le monde est voilé de ciel.

En m'approchant de chez moi, j'entends un beding-beding qui ne m'est pas inconnu. La quiétude se fait tasser solide, faisant place à un branle-bas de combat et à ses menaces drolatiques. « *M'as t'casser les couilles que t'as pas, moé!* » Des êtres poqués enchevêtrent leur détresse. Les beats funky disputent leur place à la pop criarde. Mon voisin Willy est complètement saoul.

C'est samedi soir à Verdun.

Notre fanfaron, tout en sueur et en jurons, tente de convaincre les femmes du bloc qu'il est le Don Juan que nous attendions toutes. Fidèle à lui-même, l'alcool dilue la pudeur dans son philtre sacré et découvre couche par couche mon voisin éméché. La marée monte, la coupe déborde. Et c'est ainsi que de pudeur diluée en conscience décousue, on en arrive à des « *coming out* » d'une candeur inattendue. Invectivant le proprio déconfit, Willy se met alors à hurler qu'il n'a pas à payer son loyer parce que c'est LUI qui a embrassé le premier ministre à la parade de la Fierté! Un argument d'anthologie pour son prochain passage à la Régie? Puis, les événements dégénèrent dans un désordre anticipé. C'est alors que, fidèle à lui-même, un team de 10-4 finit par débarquer.

Je suis consciente que la brutalité policière existe, mais ce duo-là n'y participe pas. Ils ne sermonnent pas notre homme échevelé et confus, ne le brusquent pas non plus. D'ailleurs, l'habitude faisant fondre les procédures comme un glaçon dans le meilleur whiskey, ils s'adressent à lui en l'appelant Willy. Pas « vous », pas « monsieur », Willy. « *Qu'est-ce c'est qui a encore, Willy? T'as pas tenu ta promesse?* » Croyant se dépêtrer, il se met à leur conter comment il est devenu la star de la parade gay. Les deux flics, grisés de rigolade, se retiennent pour garder leur contenance d'officier. C'est alors que Willy se met à leur jazer de ses problèmes d'éviction. Mais comment oserait-on le sacrer dehors quand il est un ami intime

du Premier Ministre? Ils éclatent de rire. « *OK, Willy, on va mettre ça dans nos dossiers.* » William, c'est un doux-dingue, amateur d'oiseaux qu'il observe avec l'attention d'un sommelier. Il est déjà venu me sonner pour m'avertir de l'heure à laquelle les cardinaux viennent picorer les bouttes de pain que sa mère leur jette dans la cour. Inquiet des enfants maltraités dans le voisinage, il est souvent en longue conversation avec son chat. Les deux demandent à boire. Les deux hurlent à la lune. Mais je ne pourrais jamais lui tourner le dos, c'est un « *fellow alcoholic* ».

Finalement, Bon cop/Bon cop décident de l'emmener au poste. Après tout, « il trouble la paix publique ». Pourtant, il ne trouble pas la mienne. Je suis ancrée en mon centre, d'où il est possible d'être à la fois équanime et empathique. Mes seize ans de sobriété se tiennent au garde-à-vous devant la tyrannie de l'ébriété. Je trouvais don' mon café plate avant d'être témoin de cette scène-là! Merci la vie de m'avoir incluse parmi les graciés. C't'un peu une loterie c't'affaire-là. William a perdu.

Le lendemain, dans la nuit noire, j'entends des chuchotements provenant de son balcon. Willy est rentré du poste. Sous la pleine lune, il écoute *Cœur de Rockeur* en caressant son chat. À marée basse, la maladie de l'alcool prépare en silence son prochain coup d'éclat. Des nuages noirs se dissipent. Les étoiles clignent, complices. Quand on perd à la loterie, il nous reste à parcourir le ciel, équilibriste.

Marie France Bancel – alias tatie èmèf – se veut un croisement entre conteuse, poète et chroniqueuse. Au cours des vingt dernières années, elle a participé à plusieurs festivals de conte, cabarets littéraires et publications de toutes sortes dans l'underground poétique montréalais. Elle est descendue de scène en décembre 2016, après un spectacle d'ouverture à la Place des Arts pour la chansonnière Francine Christie, avec le BLT de la poésie (Bancel, Lebeau, Therrien). Actuellement, elle se consacre aux Microaventures urbaines de tatie èmèf, ainsi qu'à la nouvelle aventure de l'écriture spirituelle.

Désert désir (extrait)

Par Claire Varin

C'était l'époque où j'hésitais entre la sainteté et la sagesse. Depuis près de vingt ans, j'avais égrené un chapelet d'amants. Tant d'années à vaquer aux vanités, tant d'étincelles explosées dans l'air insalubre, tant de cœurs supposément brisés! En vain vraiment? Toutes ces morts pour ne pas moi-même mourir? *Tuer avant d'être tuée* n'était-il qu'un cliché avec lequel jonglait la psychologie?

Je renonçais maintenant à la sensation pour la sensation ou pour le plaisir de ceux dans le regard de qui je contemplais mon propre mystère. Vingt ans d'absence à soi, le temps de conclure une alliance avec l'Invisible, puis retour dans la force de l'âge pour rechercher ce qu'il y avait à trouver.

Outre le concept de destin, celui d'amour m'enchaînait toujours malgré quelques tâtonnements pour m'affranchir de l'esclavage des idées. L'amour qui incite à parler dans les langues des terriens et des anges, et sans lequel nos mots ne sont rien d'autre que des roulements de tambours...

Je vivais seule, entourée d'animaux : une paire de chattes et un couple de tortues aquatiques. Un père de famille me courtisait. Je repoussais de peine et de misère ses assauts assidus par amitié pour son épouse et par refus d'être la fleur éphémère d'un papillon volage. Si l'on savait les incessantes supplications d'Adam qui menèrent Ève, enfin excédée, à arracher la pomme à son écrin feuillu pour la lui tendre...

C'était l'époque où j'hésitais entre la sainteté et la sagesse, entre la perfection et la compréhension. À l'heure où les gourous en tout genre ravageaient l'Occident. Où les sceptiques essaïmaient sur une terre polluée par le scientisme ambiant. Où les malades de la civilisation répondaient en nombre à l'appel de la mort. Où les déprimés, les ténébreux et les ironiques avaient bonne presse dans les journaux et la littérature. Moi, j'étais si vivante. Je voulais chanter pendant que le monde étouffait, que la planète hurlait. Chanter loin des chasseurs assassins. Chanter, oui, mais pas n'importe quoi. Chanter une nudité rivale de celle des corps étalés à la vitrine des sociétés américaines. À l'aube du XXI^e siècle, chanter une clarté totalement démodée et une paix qui, foi de moi, se dégusterait un jour.

À court de ce dynamisme vital aux excès de la sainteté, je penchais du côté de la sagesse, probablement moins vorace. Toujours penser à Dieu et à ses lumières, tant d'efforts

ascensionnels exigeaient une concentration dont j'étais privée. Il me gardait de toujours penser à Lui... Et puis, je finis par le comprendre : inutile de souhaiter me fabriquer une sainteté; celle-ci s'obtenait naturellement ou, plutôt, divinement.

(...)

J'appréciais cette marge où je me tenais, vagabonde au bord du vide, saoulée par le vin et les venins de la vérité. J'avais le temps de caresser un chat, je le prenais ce temps acquis au prix de petits sacrifices, vite oubliés, de l'ordre des portes fermées aux mondanités où je savais évoluer, moi, bourgeon sauvage désireux d'éclater et apte à imiter la rose cultivée. Le château des illusions princières, le mien, était écroulé. Merveilleuses ruines. Le château des apparences, je l'abandonnais à ceux qui, par moult futilités et concessions aux modes, l'entretenaient. Les décombres du palais dans mon dos, que restait-il? Une femme dépouillée de son corset de désirs synthétiques.

Commettais-je ainsi hara-kiri? Tous les jours, la nature enfonce dans son propre ventre les lames de la mort. Je tuais en moi pour me donner la vie. J'immolais le désir sur l'autel de l'amour; j'abattais l'illusion sur le marbre de l'éternité. Long anéantissement.

Solitaire en ma demeure, assise à la lueur d'une bougie, j'accomplissais un rituel pacifique deux fois par jour, à l'aube et au crépuscule. Je pressentais les effets bénéfiques de la régularité. Deux fois par jour, je m'installais dans le silence. Deux fois par jour, je devenais le désert. Entretemps, celui-ci s'étendait peu à peu sur ma journée, sur le monde matériel et ses mirages. Il envahissait l'espace de ma vérité. J'essayais de préserver en moi ce désert, sa vigueur, ses immensités, sa clarté. C'était l'amour, cette ouverture. Cela ne lui ressemblait pas? Détrompons-nous.

Je voulais sortir du temps pour ne pas mourir. Sortir de l'heure. Parfois, me talonnait la tentation d'être de mon temps. Mais j'étais née pour me soustraire.

En personne avertie, je persévérais dans mes séances d'immobilité. Au début, le corps et l'esprit rechignaient à décélérer, mais je savais l'effort de la volonté un prologue à la facilité de la grâce. D'abord le flot des pensées, puis l'apaisement. D'abord une faim tenace, puis la multiplication des pains. Je m'initiais à cette arithmétique-là. Deux plus deux égale cinq avant d'égaliser sept, par accroissement qualitatif et synergie à l'œuvre. Je suis plus que moi-même. Voilà la réalité.

Donc, je m'astreignais à ce que les plus sincères nomment « méditation » et quelques futés, « recueillement ». J'appelle cet acte respirer et vivre. Une espèce de relaxation dans l'action. Notre quête ne consiste-t-elle pas à expérimenter la plénitude d'être vivant? Je me tenais ainsi immobile, assise en silence, le plus souvent assistée de mon mince chat gris enchanté de mes ablutions à la fontaine de tranquillité. (...)

Je m'inventais des personnages avec qui dialoguer pour m'extraire de mon soliloque. Ou plutôt : ils apparaissaient dans mon *champ mental* sans convocation, et j'en profitais. Le dernier en date, le plus attachant, s'appelait Ibraïm. Coiffé d'un turban et chaussé de sandales, il portait une tunique de la couleur du sable. Un vieil habitant du désert. Ceint de silence et indifférent à l'écriture, il jouait néanmoins de la parole et causait avec moi qui, prétendait-il, lui ressemblais. Nous devisions de choses et d'autres. Des animaux, par exemple, portions de divinité, qui m'enseignaient l'abandon à la grâce de vivre en chair sur cette planète belliqueuse aux muscles hypertrophiés à force de charrier le poids de tant de morts. Au début de nos rencontres, Ibraïm parla ainsi :

Je suis le maître des chevaux et des vieilles habitudes.

Le cheval aux hanches de gazelle et aux jambes d'autruche sent tout mais ne dit rien sinon hennit. Les chevaux sont comme les dunes du désert. Tout en courbes et déplacés par le vent, remués par l'air. Serviteurs du mouvement.

Qui te domptera, toi et tes blessures?

Respire la lumière qui réchauffera ton ventre. Je m'en vais mais reviendrai.

Qui de moi, par le concours de ce personnage, s'entretenait avec moi? Mon alter ego? L'une de mes personnalités secrètes? Mon inconscient désentravé? Mon animus? Si ça me servait à mieux être, à espérer et aimer, c'était bon. De fait, la présence de cet Ibraïm me reconfortait.

Il ne cherchait pas à me confondre, mais à me réveiller et s'adressait à mon ombre. À la vie de me guider vers la saisie des mystères successifs aux voiles innombrables. Même s'il me laissait souvent en plan, je dénichais ma pâture dans le sable de ses images. À l'instar de mes tortues qui distinguaient tôt ou tard les vers séchés à la surface de l'eau et mon visage collé contre la vitre de l'aquarium. J'étais l'une des leurs, en mode accéléré. Intelligence des tortues? Oui. Intelligence de la terre qui tourne sur son axe. Les tortues s'éternisaient-elles dans le désert d'Ibraïm? Des tortues terrestres comme celles qui se livraient au combat dans le désert américain?

Ibraïm m'affirmait venir de l'Arabie du V^e siècle sans spécifier toutefois dans quel coin de cette péninsule il vécut alors. Aucune importance, bien sûr, pour ce sans-corps. Je ne me risquai pas à l'interroger par peur de le voir s'évanouir devant mon appétit de savoir ou que la vision ne s'embrouille. Et puis à quoi bon demander : écouter s'accordait à la situation et opiner à la concision qu'il démontrait :

Le désert des plaines d'Arabie était ma maison sur terre.

Des plaines en Arabie? Me fallait-il croire mon personnage envers et contre la géographie actuelle, indiquant une zone de plateaux sur 90 % du pays? Où s'étalaient les plaines? Mon atlas en mentionnait une à l'ouest, le long de la mer Rouge et d'autres, à l'est, près de la côte du golfe Persique. Bien. Mais mieux encore : sur une carte ancienne, la vaste Arabie des mille et une nuits se composait de trois régions : l'Arabie Heureuse, l'Arabie Pétrée et... la Plaine Déserte, la steppe rude, aride, qui ne riait pas, contre le désert de la Syrie d'antan.

Ibraïm connaissait les livres du désert, du sable et du vent.

Tu es entre leurs pages.

Plaisir d'entendre celui qui, le sable aux doigts, disséminait les grains de la Vérité. Ibraïm visionnait allègrement les millénaires, fort de vivre aujourd'hui dans l'Esprit qui autorise l'ubiquité temporelle et la vue omnidirectionnelle.

Tant de questions sur sa vie, restées sans réponse! Pourquoi s'imprima en moi la graphie *Ibraïm* et non *Ibrahim*, prénom plus orthodoxe, hommage à Abraham l'ancêtre commun des cœurs chrétiens, hébraïques et musulmans? Ibrahim, du nom dont bien des décennies plus tard, Mahomet désignera son fils, mort peu après sa naissance. Ibraïm. Avec ces deux petits points sur la voyelle qui se tient debout. Une simple fantaisie? Descendait-il de la grande race yéménite du sud de l'Arabie, refoulée au nord? Ou de la race de Maad, maîtresse des villes du centre de l'Arabie Saoudite? Tête ronde ou allongée? Lignées adverses de Qahtan ou de Qais? En vain ai-je fouillé les manuels d'histoire. Peine perdue : aucune conclusion probante sur l'identité du personnage. Il aurait fallu m'en fichier, envoyer promener cet Ibraïm et mon obsession : savoir s'il exista bel et bien en l'an 450 et porta ce nom et dressa des chevaux. Je ne peux prouver la réalité d'Ibraïm, mais, *par la chamelle de l'ancêtre*, je garantis son existence entre les couches de mon être illimité et celles du temps dans un espace libéré des conventions terrestres.

Pourquoi ne pas m'avoir déclaré être le maître des « chameaux » plutôt que celui des chevaux? Les Arabes du V^e siècle élevaient surtout des dromadaires. Rares étaient les chevaux, un luxe, m'instruirais-je plus tard, car ils exigeaient l'eau dont les chameaux se passaient des jours durant. Maître des chevaux, Ibraïm vécut donc près d'une oasis? Doté d'une certaine richesse? Un cheik? Je l'instituai homme respectable, chef de tribu.

En ce lieu-dit de la littérature, je n'invente pas un roman historique. Je cherche la vérité, plus palpitante que la légende. L'Histoire est une fable qui flirte avec les faits magnifiés et les faux héros. Inutile de poursuivre mon enquête sur un hypothétique personnage, une personnalité passée à la postérité : Ibraïm, invisible pour les historiens, héros anonyme comme les nomades du V^e siècle ou les ouvriers des manufactures de l'ère industrielle. Il me servait

de prétexte, boomerang, muse, malgré que j'aie songé à le chasser de mon bassin d'images, mais je suis loyale envers mes visions.

L'Arabie d'Ibraïm. Celle de mes lectures d'enfance. Pays de la reine de Saba, des Rois mages, des Mille et Une Nuits. L'Arabie, au XX^e siècle devenue saoudite sous Abdulaziz Al Saoud qui lui donna son nom. En plus de jouir de maintes concubines, ce roi fondateur de l'Arabie « moderne », possédait tout près à sa disposition un quatuor d'épouses, nombre légitimé par le Coran dans une tentative de restreindre la polygamie débridée de l'époque :

*Si vous craignez de ne pas être équitables envers les orphelines,
il vous est permis de vous marier, à deux, trois ou quatre femmes!
Si vous craignez de manquer d'impartialité envers elles,
prenez une seule femme ou les captives que votre droite maîtrise.
C'est plus sûr, pour ne pas être inique.*

Selon les recommandations de Mahomet, l'homme pouvait contracter mariage avec quatre dames et prendre des esclaves conquises à la guerre, pourvu que — chose rare à l'époque? — il les traite toutes également — est-ce possible? — et les fasse bien vivre. Ainsi, une flopée de concubines forcissait fréquemment les familles. Pendant plus de deux décennies, Mahomet incarna le mari loyal de Khadija. De quinze ans son aînée, cette Khadija rachetait les esclaves au marché pour les affranchir. Une fois sa douce décédée, le Prophète s'appropriâ douze femmes! Tsss! Mahomet! Et les quatre suggérées? Et la polygamie débridée? On compte, dans cette douzaine, deux juives, une copte et Aïcha, épousée à l'âge de six ans puis, trois ans plus tard, déflorée.

Ah, l'Arabie! Même ses singes s'édifient des harems. En effet, les babouins hamadryas mâles se volent entre eux des bébés de sexe féminin et pourvoient personnellement à l'éducation des *mineures* : à l'heure de la toilette, ils présentent à une petite leur dos à gratter et, par la violence, éduquent parfois une fugueuse intrépide à la fidélité. Le sérail des singes d'Arabie, une dizaine de femelles en général, est parfois moins fourni que celui de ses rois...

Est-ce vrai ou faux que le souverain Abdulaziz s'accoupla à trois cents femmes de diverses factions pour s'assurer la loyauté des tribus de son royaume fondé entre les deux Guerres mondiales? Pourquoi tomber des nues? L'un de nos plus prestigieux ancêtres à la sagesse réputée, le roi Salomon, conclut des alliances en épousant les filles de ses rivaux, dont celle du pharaon d'Égypte. Plus performant qu'Abdulaziz, l'illustre Salomon aurait épousé sept cents princesses et pris trois cents concubines... Et David, son père, et Moïse et Abraham lui-même?

C'était dans la nuit des temps et l'Histoire est une fable qui flirte avec les héros factices et les faits magnifiés. *L'étoffe des héros est un tissu de mensonges.* Jacques Prévert abondait en

raison. Lors de l'ensevelissement d'Abdulaziz, on aurait recensé sur son corps quarante-trois cicatrices de blessures par poignard, sabre ou épée, un nombre égal à celui de ses fils. Quant à ses filles... en Arabie, le registre public ne consigne ni leur naissance — généralement source de honte et d'affliction — ni leur mort.

Jamais je n'aurais pu aller en Arabie et retracer des preuves de l'existence d'Ibraïm : je ne suis pas l'épouse d'un conseiller financier invité dans le royaume ni celle d'un diplomate en poste à Riyad... Riyad, morne capitale sans cinémas, cafés, poètes ou espaces verts sinon dans le quartier des ambassades, envers et contre la signification du nom de cette cité : Jardins. Jamais je n'aurais pu aller en Arabie, moi, porteuse d'une double tare, celle d'être une femme et une infidèle, car non musulmane. En tant que chrétienne, je suis une vilaine polythéiste, une *associatrice*, pour Lui accoler d'autres divinités, pour endosser la Sainte Trinité. Ce dogme, je le dévoie d'ailleurs, le reformulant à ma convenance : MATIÈRE DES MOTS, ESPRIT DES LETTRES, ÂME DES SONS. Trinité du Verbe. Il n'y a pas trois personnes coéternelles pour les musulmans qui psalmodient, au cours des cinq prières quotidiennes, *La ilah ila Allah* : Il n'y a de réalité que la Réalité, énoncé mieux connu comme *Il n'y a de Dieu que Dieu*.

Pourtant je m'en remets à Lui, moi aussi, car l'islam est nommément la soumission à Dieu. Je consens. J'accepte Sa volonté sans en glisser mot à quiconque, contre les vents et marées du matérialisme où l'Occident me contraint de surnager. Ainsi, il n'y a pas, à mon avis, de mauvaises nouvelles. Que de bonnes. Puisque tout vient de Lui. Mais je me tais à ce chapitre et, comme mes semblables, cache mal, devant le trépas d'un être cher, un chagrin qui blesse le dessein du tout-puissant Détenteur du droit de vie et de mort sur ses créatures.

Moi, étrangère du XX^e siècle au XX^e siècle, née dans cet Occident, « antre d'entremetteurs, fange de stupre aux franges de l'Islam », tel que le profère un journal d'Arabie. Moi, Occidentale c'est-à-dire, pour la plupart des Saoudiens, prostituée : je montre visage, cheveux, bras et jambes; je conduis une voiture, roule à vélo, voyage sans l'autorisation de mon père ou d'un mâle de la famille; longtemps, j'ai vécu seule et, de surcroît, dans l'état de célibat, pour les musulmans, synonyme d'irresponsabilité sans égard au sexe des solitaires; je bois également le vin de la vigne, déguste l'alcool interdit par l'islam depuis ses quatorze siècles d'existence.
(...)

Inconcevable aujourd'hui de franchir les frontières d'Arabie férocegardées, travestie en homme, comme Isabelle Eberhardt en Afrique du Nord au début du siècle. Plus chanceux, certains prêtres occidentaux obtiennent leur visa d'entrée déguisés en ingénieur ou en technicien. Sous le toit de leur ambassade, ils murmurent une messe clandestine, vu la brouille vivace entre l'Arabie et la liberté de religion. Proscrits du royaume, les prêtres et les sapins de Noël, les baptêmes, les crucifix et les sacrifices du corps et du sang du Christ. Pourtant, selon la sourate 5 du Coran, *ceux qui sont les plus proches des musulmans par l'amitié sont ceux qui proclament : « Nous sommes chrétiens. » Cela tient à ce que les chrétiens*

ont parmi eux des prêtres et des moines et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil.

Le royaume d'Arabie où règne le riyal, commet l'adoration du Veau d'or. Culte de l'argent, du pouvoir, de l'autorité : malsaine Trinité, polythéisme camouflé sous le fard de l'unicité? Jusqu'à récemment, le roi Fahd était médaillé des olympiades mondiales de la richesse avec ses vingt milliards de dollars américains.

Une bonne part des mille et un princes et princesses de la famille dirigeante des Al Saoud collectionne palais, voitures, diamants, domesticité asiatique, gardes du corps et flagorneurs natifs et internationaux. Le chef de la monarchie absolue se nomme lui-même Gardien des deux Lieux saints, Médine et La Mecque, interdits à une non-musulmane telle que moi. Tout comme la plus prosaïque piscine ou les tennis du centre sportif conçu pour les diplomates étrangers, à l'accès désormais prohibé aux épouses.

(...)

Je suis dans un rêve d'Arabie où les nomades meurent parfois de soif; où l'ennemi, point à l'horizon de la steppe ou géant surgi au détour de quelque dune proche, est un moyen, un moyeu, une force de propulsion vers la bienheureuse insécurité, celle qui met en mouvement, célèbre la création, le voyage et le dépouillement. Ne rien conserver, ne pas s'attacher, ne rien emporter avec soi, lutter à bras-le-corps contre l'adversaire ou partir ailleurs, loin de lui, à cause de lui, et refaire le monde, le recréer.

L'Ibraïm de mon rêve, inévitablement un guerrier — même Mahomet, le « sceau des Prophètes », le sera. Ne répandait-il le sang de l'ennemi qu'en cas d'extrême nécessité? Comme tout bon Bédouin y compris Mahomet, butina-t-il le bien d'autrui, la razzia constituant, outre la chasse et l'élevage, l'une des rares occupations de survie économique dignes d'un homme libre? J'imagine que, chef, il régna avec justice sur sa grande famille sans opprimer ni punir; assurément cheik non par hérédité, mais pour cause de générosité, patience, courage et sens de l'hospitalité.

Ibraïm, je le veux, saluait le pouvoir féminin même si des mâles de son temps commettaient l'infanticide de bébés femelles en les lançant du haut des airs ou en les enterrant vivantes, par enfouissement dans le sable, pour éviter de verser le sang de leur sang; même si des chefs de clan réduisaient les veuves en esclavage lorsqu'ils ne souhaitaient pas les épouser; même si les femmes croulaient sous la tâche : corvée d'eau et de bois pour le feu, tissage et réparation des tentes et tapis, soins des enfants et du bétail, cuisine, transport des charges durant les déplacements, en plus des combats occasionnels aux côtés du mari dont l'activité principale consistait à s'occuper de la guerre offensive ou défensive. Néanmoins, les femmes de l'ère préislamique choisissaient leur compagnon et certaines conditions telles l'exclusivité : pas question alors d'en épouser une autre ou d'héberger une concubine. Sous leur tente, elles pouvaient recevoir l'époux ou des visiteurs masculins; se déclarer « fâchées » contre leur

homme et, selon leur bon vouloir, pour un temps fixé par elles, se retirer chez leurs parents. Des femmes libres plantaient en outre devant leur tente un fanion qui appelait le voyageur. Ces courtisanes des sables maîtrisaient quelque instrument de musique et possédaient esprit, joie et beauté. Ibraïm croyait les femmes nanties du don de la « lumière solidifiée » sous forme d'enfant. Il me l'a dit. Le nouveau-né concrétisant la lumière qui traverse la mère.

Toi, tu es femme pour matérialiser la lumière depuis l'ombre et les grandes questions, me déclarait mon personnage.

Le siècle où Ibraïm déroula son existence terrestre prolongeait, autour de l'Arabie, dans les déserts d'Égypte et de Syrie, la floraison des ermites, amorcée une centaine d'années auparavant. L'âge d'or des Pères et Mères du désert, sages ou extrémistes mais tous forcenés de Dieu et désireux de connaître l'inconnaissable. On retient aujourd'hui le fanatisme de quelques-uns, leur fougue dans l'ascèse, source d'orgueil à laquelle les vétérans recommandaient aux novices de ne pas boire. Les premiers amateurs du désert en esprit insistaient sur la simplicité et l'accomplissement des tâches domestiques. Ils esquaivaient le sublime, le sensationnel ou l'ésotérique.

Passèrent à la postérité les stylites, ermites qui vivaient sur une haute colonne pour être plus près du ciel, empoignant ainsi à bras-le-corps la métaphore; les reclus, dans des cavernes, tombeaux, arbres creux ou cages construites de leurs mains où personne ne pouvait rester ni debout ni couché; les dendrites qui, ailés, se perchaient pour des années dans les arbres; les brouteurs, moins aériens, qui marchaient à quatre pattes et se sustentaient d'herbes et de racines; les stationnaires qui ne marchaient plus et se tenaient debout sans mot dire, vêtus d'immobilité sous les yeux des passants.

Comment, face à tant de zèle, ne pas apporter une modeste contribution par mon immobilité biquotidienne, diurne et silencieuse? Et par-devant toutes les saintes dont celles de l'islam? Nafisa, par exemple, qui creusa sa tombe de ses propres mains et y descendait pour réciter l'intégralité du Coran; puis Râbia, la Thérèse d'Avila musulmane, qui, par sa sainteté légendaire, en imposerait comme nulle autre aux hommes exigeants de sa race. Cette ancienne chanteuse vendue comme esclave, son propriétaire la libéra à la vue du halo sur sa tête à l'heure de son dialogue agenouillé avec son Dieu.

Oh mon Seigneur, les étoiles brillent, les yeux des hommes sont clos, les rois ont fermé leurs portes; chaque amoureux est seul avec son aimée et moi je suis seule avec Vous.

Toutes ces prières de Râbia dans la nuit et ces jeûnes journaliers, ces richesses rejetées, offertes par des admirateurs ou des prétendants éconduits. Cette brique pour oreiller. Ce désir si fort et si fou de ne jamais être coupée de Lui au point de ne garder aucun couteau à demeure, de peur que même le symbole ne l'en sépare. La blessure enfin que ce talent pour le

renoncement provoquait en moi. L'inabordable étoile de la sainteté. Plutôt que Victor Hugo ou George Sand, ce sont les mystiques qu'il aurait fallu mettre à l'Index, comme sœur Angèle de Foligno avec son *Livre des visions* :

En cette connaissance de la croix, il me fut donné un tel feu que, debout près de la croix, je me dépouillai de tous mes vêtements et m'offris toute à lui.

Ou le père Gracian dont le récit narre avec force détails macabres les aventures posthumes de sainte Thérèse, exhumée à quelques reprises pour exhibition devant ecclésiastiques, et démembrement consécutif : ici, la main gauche, là le bras; plus tard, un pied et un morceau de mâchoire atterrissent à Rome, une menotte à Lisbonne, un œil et autres morceaux en Espagne, en France. Ingénu, le chroniqueur avoue avoir coupé un doigt de la sainte à titre de relique portative.

(...)

Au désert, Ibraïm se parait d'impénétrabilité. C'était sa fierté. Son humilité, il l'offrait à Allah, la tête contre le sable, deux siècles avant Mahomet : l'Arabie existait avant le Prophète et le Coran qui poussera ce pays sur la scène de l'Histoire. La Mecque avait été un centre d'idolâtrie païenne. On s'y inclinait face à la Kaaba, autel érigé par Abraham pour commémorer l'intervention de l'archange Gabriel juste avant l'immolation de son fils sur le mont Horeb. La péninsule arabique au V^e siècle : une immense foire. Juifs, chrétiens et païens notamment transitaient dans ce creuset de croyances diverses en un Dieu unique ou en des divinités mâles et femelles. S'y échangeaient produits et prêches, victuailles et vêtements arrivées par voie de chameau.

Mon Ibraïm, statuai-je, s'acquittait des devoirs d'hospitalité, à la charge du cheik. En l'honneur du voyageur accueilli indépendamment de sa foi, on immolait une bête et organisait une réception. Mon personnage était accueillant, mais pas autant que l'« hôte des loups » : chaque fois que celui-ci entendait hurler un loup, il lâchait pour le mammifère une de ses chèvres afin qu'on ne le juge pas, envers quiconque, inhospitalier. Ibraïm décidait également de la levée du camp et du lieu de la prochaine étape grosse d'un autre départ vers une autre étape, caravane sans fin de l'errance à la merci des rares chutes d'eau et des spores et bactéries latentes dans le sable. Au rythme des saisons et des guerres intertribales, au gré des pâturages inconstants et des nécessités d'approvisionnement.

Ici nous sommes cent. Nous formons une communauté. Les humains et les bêtes interagissent, accomplissant les lois naturelles. Attraction et répulsion. Ça vaut pour nous tous, hommes et bêtes. La chèvre déteste sa voisine et accourt vers cette autre là-bas. On ne sait pourquoi. Mystère des corps énergétiques. Va vers ce qui t'attire, fuis ce qui te repousse. C'est d'une telle simplicité. C'est une solution à bien des problèmes.

L'évidence est dense même si elle paraît vide de sens.

Ibraïm était littéralement à des siècles de ces cheiks modernes qui roulent en automobile et s'adonnent à l'art de la fauconnerie, laissant paître à demeure un ostentatoire troupeau de dromadaires, insigne de leur richesse. Juchés sur le dossier de leurs quatre roues motrices, ils trucident ce qui court en territoire d'Arabie, ces lapins assassinés à la mitrailleuse sous les projecteurs, et ces gazelles sur la peau desquelles on grava au calame les premiers brouillons du Coran au temps du Prophète vieillissant. Ils tuent ensuite sans merci ce qui vole en pays étranger, après leur dévastation des faisans de l'Arabie. D'autres que les rois arabes, bien sûr, exterminent des races animales. Nous savons la tuerie apatride. Les chasseurs maures, romains, européens ou touaregs massacrèrent la faune saharienne, les éléphants carthaginois, les *lions de l'Atlas*, les autruches et les crocodiles vautrés dans les mares, vestiges vivants de l'ère quaternaire humide.

Ibraïm, arbitre plutôt que tyran. Dans cette Arabie préislamique dite de l'ignorance, on le consultait même sur les choses sexuelles dont il m'entretint avec une terminologie marine insolite dans la bouche d'un homme du désert. Mais puisqu'il contemplait les siècles... et que les déserts furent jadis des océans... et que les dunes imitent des vagues figées, pourquoi pas? Ibraïm émergeait des eaux originelles et flottait dans celles de ma mémoire...

Ph. D. en littérature, Claire Varin a aussi étudié le journalisme. Directrice de six collectifs dont Avec Monique Bosco (2017), elle a publié neuf livres, parmi lesquels Rencontres brésiliennes (2007), La Mort de Peter Pan (2009) et Un Prince incognito (2012). Son dernier titre est un essai sur la complexité de nos rapports aux animaux (Animalis, Leméac, 2018). Certains de ses textes ont été traduits en anglais, en espagnol, en italien, en roumain et en portugais, dont Línguas de Fogo (2002), essai sur l'écrivaine brésilienne Clarice Lispector. www.clairevarin.com

Références

Varin, Claire. 2001. « Désert désir », roman. Laval : éditions TROIS. ©Claire Varin, tous droits réservés. Extrait choisi par l'auteure et reproduit ici avec son autorisation

Terre inédite VIII

Par Hélène Goulet



2009. Acrylique sur toile, 61 x 76 cm. © Hélène Goulet / SOCAN

Native de Québec, la peintre et pédagogue Hélène Goulet s'achemina à l'École des Beaux-arts de Québec à temps plein, à l'âge de vingt-quatre ans. Après ses études en arts, elle compléta son baccalauréat à l'Université du Québec à Montréal. Privilégiant la peinture, elle explora également le vitrail et la sérigraphie. Ses œuvres furent exposées au Québec et au Canada, en Europe et au Japon. Son enseignement, notamment à l'École des Beaux-arts de Montréal, s'appuie volontiers sur les écrits de grands théoriciens du 20e siècle, dont Johannes Itten pour la couleur.

Ta mémoire s'écoule

Par Jean-Pierre Pelletier

Un jour
il ne restera
presque plus rien d'elle

Des paroles déshabitées
la moelle vidée
jusqu'au sec du calcaire
le rugueux de la pierre
la raucité d'un chant d'outre-tombe
peupleront l'espace

D'autres se souviendront de toi
pétriront un pain nouveau
à même ton histoire

Ils t'auront vampirisé
jusqu'à l'oubli
eux
les déracinés les sans-nom
du globe terraqué

Ils te recouvriront
comme la louve ses petits
comme la putain un puceau
feront de toi un festin
comme la chatte de sa portée

Demeureront
(peut-être)
l'appel des origines
une musique originale
quelques images de toi
aspirées du néant

Cannibale
son cheval de bataille
s'appelle l'état agité
désuni de l'amour

Mais l'état n'en sait rien
si ce n'est de l'agité d'un bref séjour
sans lendemain qui vaille

seul
tu reposes
sous un ciel
les pores ouverts

Poète, traducteur littéraire, Jean-Pierre Pelletier collabore depuis une trentaine d'années à des revues, des anthologies, d'ici et d'ailleurs. Il est l'auteur de neuf livres, dont quatre sont des traductions; les autres de son cru. Le dernier, Le crâne ivre d'oiseaux (Éditions des Forges), a vu le jour en 2016. Entre autres projets, deux livres sont en préparation : Boxer avec le vide et Le cœur glacé de la flamme.

Références

Pelletier, Jean-Pierre. 2011. « L'Amnésique » (suivi de « Baraques et baraka »), maelstrÖm compAct, #22. Bruxelles : ©maelstrÖm reEvolution, ©Jean-Pierre Pelletier. Extrait : pp. 8-9.

Évolution

Par Michèle Houle



Hors temps (anno x). Photographie numérique.

Michèle Houle est native de Chicoutimi, au cœur d'une grande nature. Vie et études à Montréal en art visuel et en musique. Travail en recherche audiovisuelle et en production de documentaires. Membre du Chœur de l'UQAM - la musique : poésie sonore. Écriture et réalisation de vidéos, expositions de photographies avec A. Orlovsky, et de groupe au Stewart Hall. Passage de vie de 8 ans en Espagne avec sa fille. Importance de la poésie en écriture et en photographie; dans la vie. <http://www.michelehoule.com>.

Grand fleuve, grande rivière

Par François Baril Pelletier

Je suis grand fleuve, grande rivière
Je palpite comme l'œuf dans les gorges
Jusqu'à la rouille des sables
Jusqu'à la sève et la morve
Jusqu'au sel
Des ponts, des vagues
Dunes chantées par les pèlerins

le sable !
creusé par les voyageurs de lunes
et des étoiles
la plainte passant par les gerbes

*

Je suis grand fleuve
Je chante les équinoxes
dans la langue des ancêtres

Je suis grand fleuve
grande rivière
passage pour les éperviers

Je suis la beauté de la glace qui se brise
alliée à l'œuvre indéniable
de l'eau
qui coule

*

J'ai la douceur grise du phoque
et la rousseur des loutres

J'ai le printemps du renard
et la voix du cygne
la douce et tendre voix
du cygne
dans la grand-chasse

les danses du loup-cervier

*

J'ai marché, longtemps marché
sur des horizons que vous n'imaginez
avec dans le sang
des onguents
de serpents chinois

Et j'ai porté la flamme belle
vers l'élysée des rives mornes
vers l'élysée des larmes

*

Je suis la tombe
et la carapace vide
de la tortue
sous les draps d'un destin
un enfant dans les vagues
l'essence d'une conception
dans les couvertes
la mort d'une naissance

*

Je suis grand fleuve, grande rivière
Je m'évapore dans les fjords
Je deviens les nuages
Je contemple la terre de là-haut de là-bas
les abîmes du monde

le sang qui coule parmi nous

Je suis grand fleuve, grande rivière
Je l'oublierai sûrement
lorsque votre mémoire également se fanera
dans les gorges
de notre disparition

*

Quand j'étais une île parmi vous

j'ai marché sur les galets

j'ai creusé
au delà de la peau
au large d'un grain de sable
une contrée

j'ai lutté pour
voir la lumière percer l'or de ma loge
je me suis vidé de tout ce rembourrage
et j'ai trouvé derrière moi
en moi

un cheval blessé porté par un enfant

*

Qui m'appelle dans ce sombre lieu
qui a voulu voir mon visage
parmi les parois de la terre

Personne ne me cherchait

Je suis resté
entre les couches de sédiments
et pas une marée
ne m'a gonflé le ventre
d'étranges résidus

dans cet antre au corps épais

*

J'ai coulé
jusqu'ici
sans mot et sans histoire
et la semence comme une empreinte aux lèvres

Je vous ai secourus
vous amants de l'agrément
chercheurs de métal

Vous avez trouvé en moi les sources
sombres et désirables
de votre accomplissement

*

Ils sont venus des fleuves d'en bas

Ils sont venus armés
d'une hache
et d'une danse macabre

tellement
que personne ne m'a cru

Ils ont laissé leur marque
sur ma tête et mon front
de sang gantés
et leur rouge, belle gorge

*

Parmi la vague causée par la tempête
ai-je besoin de me faire entendre
ai-je besoin de dire

ou dois-je plutôt me faire muet comme une épave
pour écouter chanter le vent par les failles

de mon cerveau

*

Pour vous
ai-je besoin de faire un fracas

le bruit de l'artifice

ou faire l'écriture de mon nom
en ces hauts-lieux interdits
avec de la graisse de mouton

*

Me faire plus petit que le mot
ou que le refrain de ma naissance

celle qui n'a jamais cessé
telle un murmure
à l'oreille

Pour que vous m'écoutez
dois-je prendre la parole
qui me persécute

*

Avant que la mort ne me prenne
j'étais ici bien vivant
à chercher le refuge
dans la demeure des étoiles

à voir s'étaler le soleil et les aubes
sur l'orifice de ma grotte

*

J'étais là dans le creuset
des horizons

dans la courbe des sables
parmi les brumes et les forêts
sur la hauteur des collines

oui, j'étais présent parmi vous
et j'ai donné
je me suis donné
plus qu'un aveugle au chasseur
ainsi que le faon aux loups

*

J'étais là avant l'aube
avant la terre et le feu

J'étais là avant la misère et
les bruits qu'on entend jusqu'au bout de la terre

J'étais là avant le fruit qui éclaire
avant la pourriture du cadavre
que le silence dévore

*

Puis, vous m'avez remercié
de vos carrousels de plastique

Vous avez saisi
pour qu'ils deviennent vôtres
mes temples et mes rizières

Vous m'avez abreuvé
d'une liqueur épaisse
et remis la vase éteinte
prise entre vos organes

*

Je suis grand fleuve, grande rivière
et quand m'acclamera la terre
tout se pliera pour entrer
dans mon corps de bouée

Je suis grand fleuve, grande rivière
et tous mes frères le savent
lorsque vous verrez le monde
et l'être à l'agonie
chercher leur délivrance
ouvrez mon corps épais
et entrez

vous verrez mon pays

le pays du sang

Né à Montréal, François Baril Pelletier a vu du territoire ; il a habité les plaines de l'ouest et publiera bientôt son huitième recueil en dix ans dans la terre qui l'a ensuite accueilli : l'Outaouais. Ayant étudié à Ottawa, Montréal et Aix-en-Provence, il s'adonnera à l'écriture poétique, dans une quête esthétique empreinte d'action engagée, comme le démontrent ses actions (parfois satiriques) et son militantisme sur les réseaux sociaux. Après avoir été proclamé lauréat du Prix Le Droit (Déserts bleus, 2015) et mis en nomination pour les Prix du GG (Les trésors tamisés, 2015), ainsi que pour le Prix Trillium (2012), François Baril est maintenant revenu dans sa terre d'origine.

Oh mers et monts VII

Par Hélène Goulet



2005. Acrylique sur toile, 80 x 80 cm. © Hélène Goulet / SOCAN

Native de Québec, la peintre et pédagogue Hélène Goulet s'achemina à l'École des Beaux-arts de Québec à temps plein, à l'âge de vingt-quatre ans. Après ses études en arts, elle compléta son baccalauréat à l'Université du Québec à Montréal. Privilégiant la peinture, elle explora également le vitrail et la sérigraphie. Ses œuvres furent exposées au Québec et au Canada, en Europe et au Japon. Son enseignement, notamment à l'École des Beaux-arts de Montréal, s'appuie volontiers sur les écrits de grands théoriciens du 20e siècle, dont Johannes Itten pour la couleur.

Quatre poèmes

Par **Odelin Salmeron**

Traduits de l'espagnol par l'auteur

El momento de los hechizos

Fénix de agua
extiendo mis alas en el paisaje.

Mi sangre se derrama en cada hoja
que convierte en espejos.

Mis garras de oro
trazan laberintos
por tu pensamiento.

Cierro las fronteras a las leyes del olvido.

La claridad lunar no me toca:
sumerge una jauría de silencios
entre nuestros gemidos.

Me deslizo en la brisa
y ahí mismo lavo mis plumas.

Mi aroma añil te sigue por todas partes.

Ya no camino por las edades
sino por los rayos
con un vértigo tatuado en la espera.

Yo viajo para robar los mitos
a las cuerdas de lo inconmensurable.

El cielo se abre en tu nombre

alarga su silueta
fusionándose con el mío.

En su argot de arena
el horizonte lo repite
a lo largo de su línea taciturna.

Un destello de cuchillos ilumina mis pupilas
y mi visión se convierte en polvareda.

Sin agitar las aguas
el halcón amarillo se sumerge en un deseo
donde nuestro pasado se ahoga.

Todavía tengo sed de relámpagos
de navíos innombrables
cuando escribo el océano con mis labios.

La muerte naufraga.
Solo falta tu oración
para cerrar el lazo del encanto.

Sin reposo
las horas bailan su vals de lobreguez
y pisotean la muerte del presente
hasta destruir los calendarios.

¿Después del último latido del amanecer
cuántos cadáveres nos preceden?

Moment de sortilèges

Phénix d'eau
je déploie mes ailes sur le paysage.

Mon sang se déverse sur chaque feuille

les transforme en miroirs.

Mes ergots d'or
tracent des labyrinthes
pour ta pensée.

Je ferme les frontières aux lois de l'oubli.

La clarté lunaire ne me touche point.
Elle submerge la meute de silences
entre nos gémissements.

Je me glisse dans la brise
j'y lave mes plumes.

Mon arôme indigo te suit partout.

Je ne marche plus sur les âges
mais sur les éclairs
un vertige tatoué sur l'attente.

Je voyage pour dérober les mythes
aux cordes de l'incommensurable.

Le ciel s'ouvre en ton nom
allonge sa silhouette
se fusionne au mien.

Dans son argot de sable
l'horizon le répète
tout au long de sa ligne taciturne.

Un scintillement de lames allume mes pupilles
et ma vision se change en nuage de poussière.

Sans remuer les eaux
le faucon jaune plonge dans un désir
où notre passé se noie.

J'ai toujours cette soif de foudres
de navires innommables
quand j'écris l'océan avec mes lèvres.

La mort fait naufrage.
Il ne manque que ta prière
pour refermer la boucle du charme.

Sans répit
les heures dansent leur valse de noirceur
et piétinent la mort du présent
à en détruire les calendriers.

Depuis le dernier battement de l'aube
combien de cadavres nous précèdent ?

Reescritura

Tuvimos muchos desgarros
sin nunca aprender
cómo decirnos adiós.

Rodeados de horizontes y de agua
teníamos todo para ganar
todo para perder
pero los puentes se derrumbaron
antes de nuestra travesía.

¿Quién hubiera podido
liberarnos del acoso del río?

Todavía me pregunto
¿dónde está nuestro puerto?
¿nuestra barca?
¿y nuestro faro?

Oscuro
nuestro amor estaba allí

a una simple palada
imponiéndonos su gusto por la muerte.

Vi nuestras máscaras pasar
en fila india
con apariencia alegre
para participar en la próxima actuación.

Lo sé: el invierno nos ha cristalizado los recuerdos.

Sin embargo, mis deseos flotan
ahora
y se repiten
para encontrar su lugar en tu memoria.

¿Cómo traducir tu ausencia
si la noche me obliga a reescribir las sombras?

Réécriture

Nous avons eu maints déchirements
sans jamais avoir appris
à nous dire adieu.

Entourés d'horizons et d'eau
on avait tout à gagner
tout à perdre
mais les ponts se sont écroulés
avant notre passage.

Qui aurait pu
nous libérer du harcèlement du fleuve ?

Je me demande encore
où est notre port ?
et notre barque ?
et notre phare ?

Obscur
notre amour était là
à portée de rame
nous imposant son désir de mort.

J'ai vu nos masques passer
à la file indienne
avec un semblant de sourire
pour aller rejoindre la prochaine représentation.

Je le sais
l'hiver a cristallisé nos souvenirs.

Pourtant
mes vœux flottent
maintenant
et se répètent
jusqu'à retrouver leur place dans ta mémoire.

Comment traduire ton absence
si la nuit m'oblige à réécrire les ombres ?

Desaparición

Pronuncio tu nombre
y te detienes de repente en mis labios.
Repito los murmullos de agua
recomponiendo las melodías del atardecer.

El olor de los templos quemados se dispersa
cuando las últimas gotas de mi llamada
caen en las nubes de esparto.

Las horas están girando
entonces los relojes marcan el camino del exilio
envenenado por el tiempo.

Todo forma círculos etéreos
incluso la muerte
escondida en el sol de cada crepúsculo.

Mis manos están trazando el mapa de la despedida.
¿Tus ojos se ciegan
o bebí tu mirada?

Tus ventanas ya no escrutan nada más.

Las cenizas de ayer
cubren el fuego negro de hoy.

Disparition

Je prononce ton nom
et tu t'arrêtes sec sur mes lèvres.
Je répète les murmures de l'eau
en recomposant les mélodies du couchant.

L'odeur de temples brûlés se répand
lorsque les dernières gouttes de mon appel
tombent sur les nuages de sparte.

Les heures tournoient
puis les horloges marquent le chemin de l'exil
empoisonné par le temps.

Tout forme des cercles éthérés
même la mort
cachée dans le soleil à chaque crépuscule.

Mes mains tracent la cartographie de l'adieu.
Tes yeux s'aveuglent
ou est-ce moi qui ai bu ton regard ?

Tes fenêtres ne scrutent plus rien.

Les cendres d'hier
recouvrent le feu noir d'aujourd'hui.

Recordatorio

Me he convertido en piel de amor
de las tantas personas que existen en mí.

Rodeado de auroras boreales
he alcanzado el fin del mundo.

El tiempo tenebroso ha terminado.
Hacia el futuro
mis años de cautiverio van huyendo.

Sin encontrar los límites del dolor
a perpetuidad
cabalgo el viento.

Soy el verdugo del silencio
de este siglo sin verbos.

Mi aullido de Adán resuena
y controla el chisporroteo de tu fuego
cuando miras atrás
a los recovecos íntimos de la ceguera.

Te sostengo en mis labios
y formo
con tu nombre
mi eternidad.

Mi vida es la tierra sagrada de tus vestigios.
Mi sombra sigue siendo el territorio de tus deseos.

Mis pupilas son los ojos de la brisa.
Todavía puedo ver tu risa rebosante de miedo.

Sé que ni siquiera un relámpago
robará de tu cuerpo la huella de mis manos
ni borrará el lenguaje de mi carne en tu memoria.

Aún tú estás
sumergido en un temor
salvaje e imperecedero.

Cierro las puertas de la oscuridad.

Sobreviviente de nosotros
abro el mar
las alforjas llenas de nuestra lluvia.

Un océano emerge de estas líneas.

Mi tormenta soplará
en las muescas del tiempo.

Petit rappel

Je suis devenu peau d'amour
de ces gens qui existent en moi.

Entouré d'aurores boréales
j'ai atteint la fin du monde.

Le temps de noirceur est fini.
Vers l'avenir
mes années captives furent.

Sans trouver les bornes de la douleur
à perpétuité
je chevauche le vent.

Je suis le bourreau du silence
de ce siècle sans verbe.

Mon hurlement d'Adam résonne
et maîtrise le crépitement de ton feu
au moment où tu retournes le regard
vers les recoins intimes de la cécité.

Je te tiens entre mes lèvres
et forme
avec ton nom
mon éternité.

Ma vie est la terre sacrée de tes vestiges.
Mon ombre demeure le territoire de tes désirs.

Mes pupilles sont les yeux de la brise.
Je vois encore ton rire débordant de peur.

Je sais que même la foudre
ne dérobera de ton corps l'empreinte de mes mains
ni n'effacera de ta mémoire le langage de ma chair.

Tu restes
submergé dans une crainte
sauvage impérissable.

Je ferme les portes de l'obscurité.

Seul rescapé d'entre nous-mêmes
j'ouvre la mer
la besace remplie de nos pluies.

Un océan émerge d'entre ces lignes.

Ma tempête soufflera
sur les entailles du temps.

Odelin Salmeron est né à Cuba en 1943 et réside au Québec depuis 1988.

Il a publié quatre recueils de poésie. Deux chez Le Noroît : Rencontre, en 1995 et L'alphabet des étoiles en 2000. Il a fait paraître Les sept chemins du vent chez L'Harmattan en 2008. Son dernier recueil, Le guerrier de soi, fut publié aux Éditions La Grenouillère en 2015. Il a traduit le recueil Exit de la poète mexicaine Ingrid Valencia, paru chez le même éditeur. Il est périodiquement publié en diverses revues au Québec et en Europe.

F and G

Par Elisabeth AITLARBI



2018. Huile sur toile au couteau, 105 x 90cm. Prix d'Art Abstrait Salon d'Art Contemporain Princes d'Art à Toulouse (France).

Elisabeth AITLARBI, artiste peintre française, vit et travaille dans son atelier non loin de Toulouse dans le Sud de France. Après un bref passage aux Beaux-Arts de Marseille, elle choisit de poursuivre son apprentissage et sa pratique auprès de grands maîtres de la peinture contemporaine. Pratiquant une abstraction lyrique inspirée des couleurs et paysages des rives de la Méditerranée, elle travaille la matière et la couleur jusqu'à ce que la réalité s'efface laissant libre cours à l'interprétation de l'observateur. « Loin de l'improvisation, son œuvre est réfléchie, intuitive, solidement construite, dans des mises en scène soignées, témoignant de l'expression de sa réalité intérieure ».

Chroniques d'une muse en apnée dans l'âme

Par **Loui**

je t'arpente

vaste par les fonds

froide, je me dilue en ton sang

limpide,

et me voilà de toutes les mers

ma peau bleuie

diaphane

mes pensées translucides

salées dans l'échange

des salives

et me voilà plus liquide

presque belle, **maritime**

je suis au centre d'une autre nuit

où des étoiles vivent

je dérive

comme le sel en suspens

les sédiments de l'amour

colorée

comme une fleur sous l'eau

ou une étoile

ici

où toute lueur rayonne

aux chants des grands mammifères

dans ces courants qui transportent
les vies
et où migrent les amants
je dérive
dans la mer où je marine
où toi
comme un abîme
m'interpelles
je me retiens aux filaments d'un autre monde
ces reflets froids
qui font danser le krill
dans l'onde
mes pieds
menus et blancs
s'y sont déjà perdus
souviens-t'en
profond dément
dans la fosse
sous l'eau d'autres reflets
un soleil ondoie
sur toi dessine d'autres formes
sinueuses
mes doigts intermittents
les bulles de vie
nous suivent
en chapelets blancs
tu as
pour moi
la forme d'une promesse

te rechercher

aux écumes des rochers

comme un goût dans la salive

qu'un soleil fait reluire

contre coraux

peigner ma chevelure baignée

sur les pierres

et m'étendre

vers l'avenir

mes fins doigts fouillant le sable

pour des SOUVENIRS

de coquillages

autant de trésors à rouvrir

ton corps comme une île sous l'eau

mon refuge

après les sables et les fonds

après un infini

pays pour les squales

tes coraux creux colorés

et tes courbures

tout un rocher qui vit

où je me réfugie

loin des lames

bruissement sourd

la mer qui se déroule contre galets

là plus loin

le vent qui l'assèche

de lentes caresses

dans la courbure
bruissement sourd
de sable déplacé
contre le sable
des bouts de bois polis
et d'anciens boucliers blancs
les mollusques sont sans noyau

Loui est auteur, poète et dramaturge québécois. Parmi ses pièces présentées : L'Inutile au Théâtre du Maurier du Monument National (Montréal) en 2002, ainsi que Publi-Cité au Théâtre La Chapelle (Montréal) en 2006. S'intéressant aux différents moyens d'expression de la poésie, il remporte le concours de twittérature Prévert 2017 organisé par l'Ambassade française au Canada et, la même année, gagne le second prix du concours de twittérature des Amériques, ainsi que du concours de poésie Antidote de Montréal en Lumière 2017. En mars 2018, son spectacle Dieux Mortels; osmose mots et musique est présenté à la Nuit Blanche du Festival Montréal en Lumière. Quelques mois plus tard il obtient la seconde place au Concours de slam de poésie Québec-France présenté à Gatineau. Enfin au printemps 2019, son recueil de poésie Cinq saisons du corps et autres fièvres est publié aux Éditions Maïa (France).

Muse en apnée

Par Loui



2018. *Photomontage numérique.* ©Loui, tous droits réservés.

Poèmes choisis

Par Paul-Georges Leroux

ANERCA

à Annie Pootoogook¹

Des encres des pierres volcaniques des fragments de tout
des plumes et des ossements jonchent son antre
Ses yeux se refusent désormais à voir sa bouche à parler
Le tendre travail d'invoquer le feu
prend pour cette aveugle meurtrie
des proportions infinies
Elle sait que si ses mains sont humbles
c'est que des forces géantes s'y trouvent réduites

Elle connaît la chaude noirceur de vertèbres nourries de froid
la pluie qu'elle ne peut ressentir sans un émerveillement ancien
Elle se rappelle les gestes sacrés
Elle a rêvé de loups dévorant le soleil et les étoiles
Elle a traversé le mois du loup mangé

Son destin cette lune austère
consiste à nuancer la carnation des pierres

Avec les Crocs du Monde bien ancrés au fond des encres

¹ *Annie Pootoogook* est une artiste inuite de Kinngait (Cape Dorset) : <https://www.beaux-arts.ca/magazine/artistes/en-souvenir-dannie-pootoogook>. Nos chemins se sont croisés à deux occasions. Ces brèves rencontres m'ont laissé un souvenir intense. J'ai été bouleversé d'apprendre sa mort tragique et enragé de lire les commentaires racistes du sergent chargé de l'enquête sur son décès. J'ai écrit le poème *Anerca* bien avant de la rencontrer. Une autre graveure, Monique Dussault, l'avait illustré en poème-affiche. Mais j'ai montré ce poème à Annie et elle l'avait beaucoup aimé. *Anerca* est le mot inuit pour « âme », aussi racine du verbe « respirer » et de l'expression « faire de la poésie ». *Anerca* a été choisi par mon ami Edmund (Snow) Carpenter comme titre de son édition (Toronto 1959, 1972) de traductions de vers inuits par Knud Rasmussen, William Thalbitzer et lui-même. L'*Anerca* de Serge Garant (1961) est une adaptation de deux des poèmes pour soprano, bois, cordes, harpe et percussions : <https://youtu.be/RfCaXTF6hCI>. L'*Anerca* de Harry Freedman [1966, commande de Lois Marshall] est une adaptation de trois des poèmes — un [« Great Sea »] en commun avec Garant — pour soprano et piano : <https://youtu.be/KguyYAmS-pg>. *Anerca* est ici un surnom.

VIK

Même ici notre clarté reste spectrale Chaque mot est aux lèvres coûteux chaque phrase un bulletin codé venu de quelque avant-poste Nous exhumons un grandissant sentiment de redoux dont nous avons oublié avoir enfoui la démesure mammoth congelé que le temps avait piégé dans la glace d'un âge révolu Un curieux lyrisme naît de nos nécessités Ton livre de braille est gelé tes doigts sont gelés Ta lecture devient surréaliste Tu l'abandonnes Nous parlons de Svalbard chambre forte planétaire de semences Tu me décris ces réservoirs de puissances telluriques de latences hivernales aux pulsions soyeuses qui ourdissent leur invasion du réel Tu me transfuses cette efférence d'une vie qui se propage en mille trajectoires sibyllines Nous célébrons les rites de passage de ces semis stellaires loin de la lune noire et de la mort

Quelle chose étrange que de partager avec toi l'Univers

Tu m'enseignes ton nom Nous évoquons tour à tour d'antiques merveilles et comment leur rester fidèle Nous tombons d'accord Tout ce qui importe vraiment sera encore ici dans mille ans

Mais la rivière n'a qu'un seul courant

Nous convenons de nous revoir

Nous convenons d'un autre rêve

SKÓGAFOSS

Etrange toute-puissante, la musique de Beethoven
s'élève d'une tente orange en pleine nuit islandaise
pour venir se couler dans le torrent de Skógafoss
chute au fracas de fin du monde

Se crevasser au nocturne de ces résonances,
jusqu'aux racines de l'âme

Ressentir la puissance de cet étoilement
cette profonde incision
au plus secret du monde

ces lignes de force
d'une onde primitive
ces vibrations essentielles
d'une vie immense

le ruissellement de son tumulte
en la limpidité du vif

*Fara ! fara ! fara ! sagði fuglinn
mannkynið
getur ekki borið mjög mikið veruleika¹*

*¹Va, va, va, dit l'oiseau
le genre humain
ne peut supporter trop de réalité¹*

LICHENS

I
Le masque ne cache pas
il affiche

Un visage mis en relief
inerte
évidé de ses yeux
un regard aveugle à lui-même
porte vers l'invisible

Un homme nous interpelle
– Ce masque n'est pas un
visage jamais il n'a embrassé ni
grimacé il ne s'est jamais ridé
d'émotion n'a-t-il jamais perdu
quelque chose qui lui soit cher ?

– Si réponds-tu gravement
il a perdu le monde

II
Le bloc erratique par l'idée qu'il
suggère d'une préhistoire vénérable
liée à la naissance du temps au
commencement de toute
chronologie universelle se revêt du
prestige auguste de l'immanence
Inscrutable énigmatique plein de tous
les devenirs ce monument mégalithe
naturel lointain alors même qu'il est
devant nous immobile comme
l'éternité inscrit dans le paysage
quelque chose de divin Il est le
mystère devenu patent et massif En
cette attente sans geste en cette vide

et profonde indifférence de sphinx
élémentaire muet comme la mort se
cache ou se révèle le constat
implacable que l'univers a vécu vit et
vivra sans nous

III
Au sein d'une trouble primitivité
panique, une *aurora borealis*, par la
puissance de ce flamboiement qu'elle
impose dans l'infini nocturne d'un ciel
d'encre bleue ce crépuscule
permanent de la voûte céleste
conduit du frisson au sacré. En elle se
dresse la vision d'un regard caché
invisible fabuleusement ancien dont
l'iris s'allume à travers le froid
brasillement numineux

Parmi les silencieux hurlevents
Les vastes continuums
Nous frôlent
Insondables

Une légende
Parle d'une femme
Qui ne cessa de grandir
Jusqu'à ce qu'elle devienne
Invisible

Ses pensées
Les aurores polaires

Sa voix
La voix du gel

CE NORSE LIEU

S'étoiler au cœur du vif
Rendre concret l'infini
Survivre au soleil givré
d'un hiver intime

Tracer de nouvelles cartes
Traîner une boussole brisée
Tendre les mains vers la glace
pour se les réchauffer
Nocturne une moitié de ton année
l'autre d'une aveuglante clarté

Les caches
Les chasses lunaires
Sillonner le silence scintillant

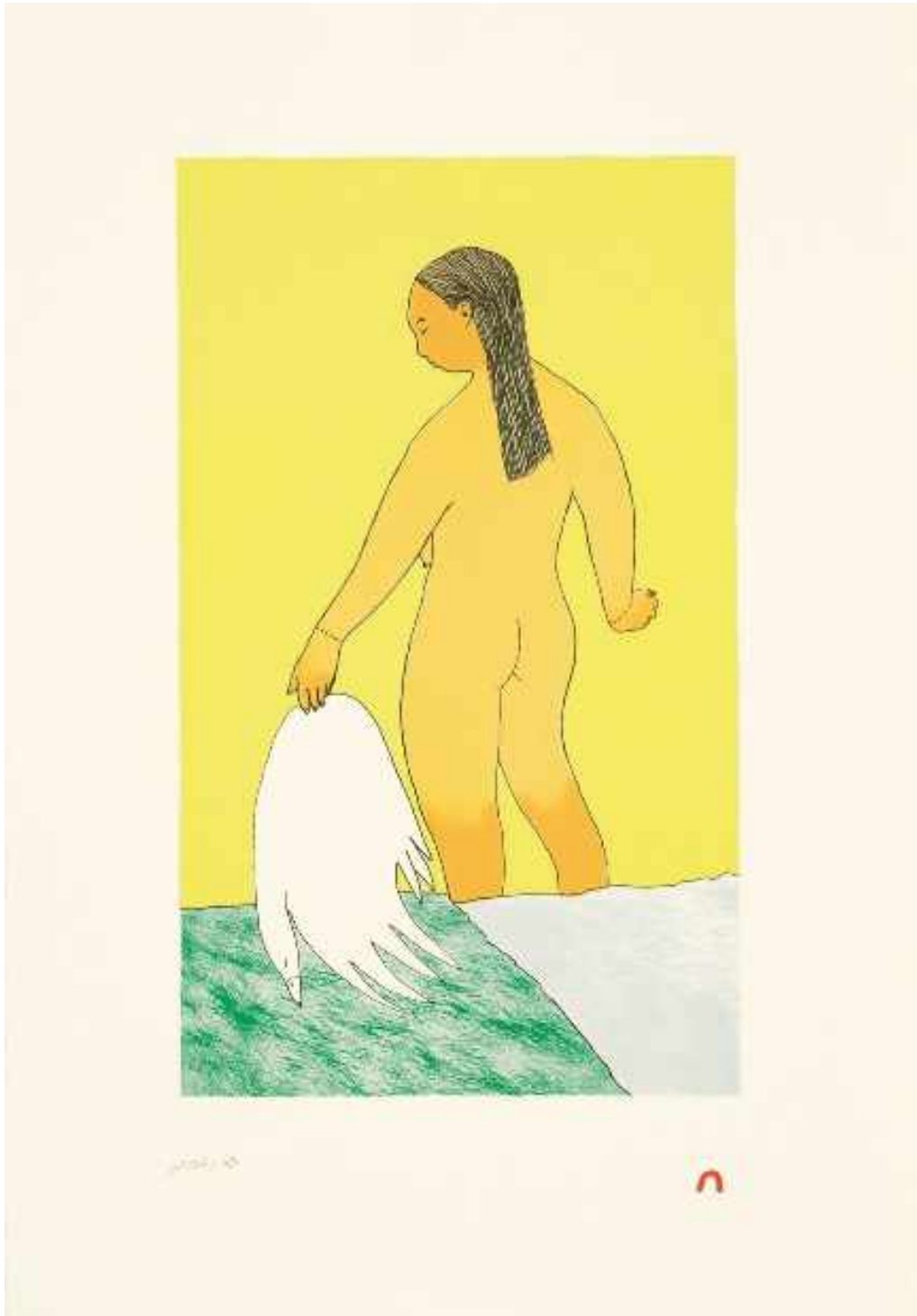
Guetter les signes
surgissant le matin
sur le blanc essentiel

Tous les poètes habitent le Nord

Après des études en cinéma, lettres anglaises et françaises, Paul-Georges Leroux a parcouru le monde, s'installant successivement en Islande, en France, en Grèce et à Los Angeles. Il a scénarisé documentaires et films de fiction. Il a collaboré, ici comme ailleurs, avec plusieurs artistes visuels. Dans sa préface au recueil Les Clefs du Monde, Yves Préfontaine écrit : « une obsession tellurique qui me touche particulièrement à travers la quête que nous partageons et l'investigation de nos mythes personnels, certes, mais aussi des grands mythes qui couvent sous le givre et la braise de notre nordicité. »

Kiviup Nulianga (La femme de Kiviup)

Par Ningsukulu (Ningsokuluk) Teevee



2008. Lithographie, 57 x 38.2 cm.

Ningiukulu (Ningeokuluk) Teevee, née en 1963 au Cape Dorset (Kinngait), Nunavut, est une artiste graphique inuite de grande renommée, associée au célèbre studio-coop Kinngait situé dans son village natal et connu mondialement pour l'art inuit qui s'y crée. Finaliste du prix du Gouverneur général en illustration de livres pour enfants récompensant Alego, son début dans ce domaine paru en 2009 aux éditions Groundwood Books / House of Anansi Press, Ningiukulu, dont les premières lithographies dans la collection du studio Kinngait remontent à 2004, est devenue l'une des artistes les plus prisées, polyvalentes et intelligentes du Grand Nord. Sa connaissance encyclopédique de la mythologie inuite, alliée à sons sens raffiné d'équilibre et composition, a suscité un grand engouement de la part des collectionneurs. Ningiukulu a réalisé de nombreuses expositions solo ; par ailleurs, ses œuvres audacieuses et resplendissantes ont fait partie d'expositions d'envergure dans des galeries publiques et des musées.

Références

Cette notice est basée sur une traduction libre de la biographie de l'artiste publiée en anglais sur le site web de la galerie Dorset Fine Arts : <http://www.dorsetfinearts.com/ningeokuluk-teevee> (page consultée le 13 août 2020).

La présente lithographie est reproduite ici avec l'autorisation de la galerie Dorset Fine Arts (une filiale de la West Baffin Eskimo Coop), Toronto. ©Tous droits réservés.

SECTION III
Documents

La typographie expérimentale entre la lettre et le sens

Par Jacques G. Ruelland

*Si vous voulez passer à la postérité, laissez des écrits qu'on lira
ou faites en sorte qu'on veuille lire vos accomplissements.*

Benjamin Franklin

Depuis la fonte de types en plomb et la fabrication de la presse à imprimer par Gutenberg vers 1440, les procédés d'impression ont connu de nombreuses transformations. Au XXe siècle, les journaux disposaient de presses offset modernes à grands tirages. En 1980, l'informatique enterrait la typographie. Aujourd'hui, le numérique remplace tout cela.

Mais parallèlement à ces progrès techniques, un secteur des arts graphiques a toujours favorisé la culture par le design de caractères d'imprimerie et l'étude de la transmission des idées en agissant simultanément sur les plans, de la vision et de la pensée : c'est la typographie expérimentale, à savoir la « création d'une nouvelle police de caractères » et l'« utilisation de celle-ci dans la mise en page, ce qui remet en cause la relation typographe/lecteur, suscitant une renégociation constante du processus de communication suivant un schéma qui va du nouveau et du non familier à l'habituel » (Triggs 2004, 8). La typographie expérimentale est donc le legs des concepteurs-fondeurs de caractères de la Renaissance : Alde Manuce, Garamont, Didot, etc.

Après le poème graphique *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard* (Mallarmé, 1897) et *les Calligrammes* (Apollinaire, 1918), la recherche graphique s'est mondialisée. En 1963, Robert Massin réinterprétait *La Cantatrice chauve* d'Ionesco en attribuant, dans le livret, une police différente à chaque acteur. De 1984 à 2005, le magazine californien *Emigre* constituait un forum de discussion pour graphistes avant-gardistes.

Le caractère typographique est un signifiant polymorphe : il ne signifie pas la même chose pour tout le monde. L'historien



Figure : « L'imprimé n'est pas mort ». Affiche du Musée de l'Imprimerie du Québec, conçue par l'École du Design de l'UQAM. Le concepteur de cette affiche délirait-il ? Mais non ! Il s'agit du produit de la recherche en typographie instrumentale

va y voir un style, une époque, une histoire qui a traversé les siècles : c'est son historicité. Le typographe va le considérer comme une pièce, un morceau de bois ou de plomb typographique de tel corps, de tel style, avec ses caractéristiques techniques figées dans le temps : c'est son ontologie. Mais l'artiste ne va y déceler, en premier lieu, pragmatiquement, qu'un morceau de matière, puis, en second lieu, les multiples discours qu'il pourrait y greffer pour lui donner un sens au sein d'une œuvre d'art qu'il entame à l'instant : c'est son herméneutique. Il interprète ainsi l'objet qu'il a devant lui.

Dans le milieu universitaire, l'interprétation est l'orientation de la recherche : on part d'une hypothèse et on bâtit une thèse que l'on défend. Dans le milieu muséal, l'interprétation consiste à rendre l'objet accessible au public en lui faisant dire ce que l'on veut qu'il dise dans le cadre discursif d'une exposition. John Hospers oppose ainsi deux attitudes : l'attitude esthétique, ou la « façon esthétique de regarder le monde », s'oppose généralement à l'attitude pratique, qui ne concerne que l'utilité de l'objet en question (Hospers 1973, 397). Dans ce contexte, le designer fera du type en bois ou en plomb le point de départ du discours qu'il veut tenir et qui se traduira concrètement par la création artistique d'un nouveau design, un nouveau caractère adapté au nouveau message que veut transmettre l'œuvre. Son discours imaginaire et créatif est analogue à celui d'un commissaire qui dispose d'une collection d'objets à mettre en scène pour constituer une exposition. C'est pourquoi l'un et l'autre prennent grand soin à choisir le caractère à partir duquel chacun d'eux va créer son œuvre, l'exposition pour l'un, le design graphique pour l'autre. En outre, cette démarche prend du temps, car une « observation soutenue demeure le seul moyen de comprendre comment les artistes éclairent l'existence humaine. [...] C'est seulement en s'arrêtant devant une œuvre que le spectateur pourra pénétrer dans son monde et y voyager » (Cork 2010, 6-7). Et ce laps de temps de réflexion est d'autant plus long et ardu que l'œuvre est peu signifiante : il est plus facile d'interpréter un tableau de Vinci qu'un caractère en bois !

Mais « comment l'esprit vient-il aux objets ? » questionne André Michel (2013, 5). Il faut ici redéfinir la relation typographe/lecteur. Entre l'objet (type) et le lecteur (spectateur) se trouve l'interprète, le typographe-designer. Mais la dialectique qui les anime en les unissant n'est pas celle d'un contexte sociopolitique. Alors que la dialectique marxiste suppose que thèse et antithèse sont signifiantes et engendrent nécessairement une synthèse signifiante, « la pierre n'a pas d'autre espoir que d'être pierre. Mais de collaborer elle s'assemble et devient temple » (Saint-Exupéry, 1948). La pierre et le caractère ont le sens que leur donne le muséologue-artiste-designer graphique. C'est par l'interprétation que s'installe la dialectique – dont la synthèse pose problème lorsqu'elle est équivoque ou incompréhensible au lecteur-spectateur-visiteur d'exposition.

Par cette caractéristique, la dialectique herméneutique dépasse la dialectique sociopolitique. Elle donne à l'objet un pouvoir suggestif puissant et unique qui libère l'imagination de l'artiste ou du designer, lui assure la liberté d'inspiration dont il a besoin pour créer. Le type, aussi insignifiant qu'une pierre, « s'oppose alors au signifié, qui est mobile ; il est lié sans

renvoyer pour autant simplement à un signifié », selon Serge Leclair (cité dans Angenot 1979, 118). La caractérisation de la dialectique herméneutique repose sur la distinction qu'établit Lacan entre la réalité, qui doit être démontrée, et le réel, qui s'affiche comme un donné, ainsi que l'explique Barthes (1987, 519) – ces deux concepts étant hétérogènes. L'expérience typographique consiste à dépasser ce clivage entre réel et réalité, entre la pierre peu inspirante et son discours au sein d'une exposition, entre le caractère en bois et le sens d'un texte, en donnant une signification a priori (au sens kantien) au caractère, avant même de l'interpréter et d'en tirer un discours qui formera un texte, une affiche ou une exposition.

L'École de design de l'UQAM tente depuis 1974 de transmettre des messages des plus subtils. Partenaire du Petit Musée de l'Impression (maintenant Musée de l'Imprimerie du Québec, MIQ) depuis 2010, cette école multiplie les expériences comme celle qui a consisté, en 2011, à demander à des tandems d'étudiants en graphisme de « traduire » en affiche des textes « inspirants » portant sur l'imprimerie. Le texte que j'avais proposé, « Le bois Hermès », fut choisi par trois tandems d'étudiants. Voici ce texte :

Véritable Hermès de la Renaissance, le bois est un puissant messenger de la pensée. Lorsqu'un caractère de bois est choisi par le typographe, ce n'est pas pour jouer le rôle d'une nature morte ; c'est au contraire pour réifier les pensées les plus profondes de l'être humain.

Le caractère de bois, taillé dans les arbres les plus durs, le merisier, le chêne, le hêtre, tel Hermès transmet les idées des dieux aux hommes.

À travers le caractère ne passe pas seulement la cogitation individuelle ; c'est toute la pensée collective, la culture, la civilisation que reçoit le lecteur. Grâce à son art, le typographe n'est pas que le vil répétiteur de la pensée d'autrui ; il est d'abord l'Hermès de tout le savoir humain.

À l'instar du plomb typographique, le bois peut aussi bien servir à composer une déclaration de guerre qu'une lettre d'amour, à prêcher l'espoir au lieu de montrer le malheur. Valéry l'écrivait bien en caractères de pierre sur le frontispice du Palais de Chaillot en 1937 : « Il dépend de celui qui passe que je sois tombe ou trésor ; que je parle ou me taise ; ceci ne tient qu'à toi ; ami, n'entre pas sans désir. » Pourquoi ne pas l'écrire en bois ?

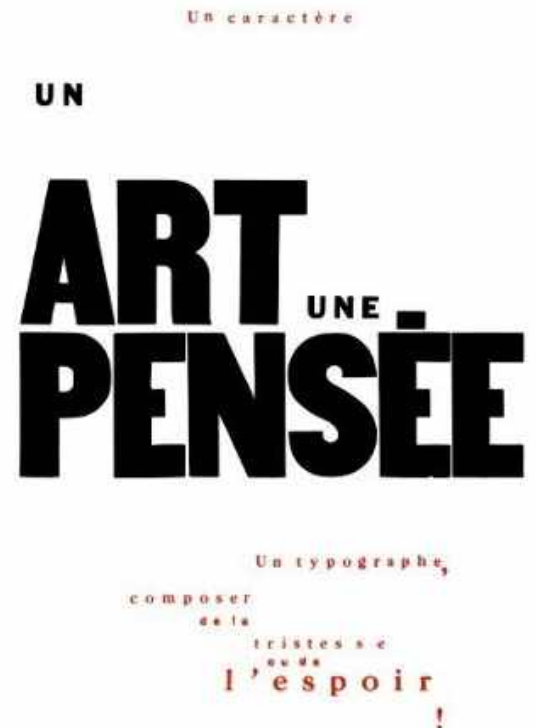
Les affiches réalisées par les étudiants de l'UQAM à l'aide de caractères typographiques sont des œuvres graphiques étonnantes, pleines de significations. Les étudiants avaient sélectionné l'une ou l'autre partie de mon texte qui les avait intéressés et l'avaient retranscrite en y mêlant leurs émotions à l'aide des seuls caractères typographiques qu'ils avaient choisis parmi toutes les polices du Musée de l'Imprimerie. Le choix des couleurs est également significatif. Ces affiches montrent bien que le choix des types est crucial au départ d'une interprétation herméneutique dans le domaine du design graphique. Un caractère **Arial**, par exemple, ne « parle » pas comme un caractère Times ; un caractère gras **Arial** ne parle pas comme un caractère ordinaire **Arial** ou un maigre **Arial**. Un caractère romain est bien distinct d'un caractère *italique*, etc. Mais plus encore lorsque le caractère est doté d'un sens préalable,

qui ne peut que stimuler l'interprétation que l'étudiant va faire de son œuvre lorsqu'il la créera avec des caractères typographiques seulement. Voici ces trois affiches telles qu'elles ont été éditées dans un petit ouvrage collectif (2011), ainsi que mon texte « Le bois Hermès » :



« Le bois », affiche no 9, de Gabrielle Lamontagne-Bluteau et Nadine Brunet, inspirée du texte « Le bois Hermès », de Jacques G. Ruelland. Collectif *La Typographie d'art à la rencontre de l'Histoire...* p. 46.

« Un art, une pensée », affiche no 11, d'Éléonore Josset et Laurie Larue, inspirée du texte « *Le bois Hermès* », de Jacques G. Ruelland. Ibid.



« Pourquoi pas ? », affiche no 12, de Vincent Lalonde Dupuy et Thien Nguyen, inspirée du texte « *Le bois Hermès* », de Jacques G. Ruelland. Ibid.



Depuis 2007, le Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture de l'Université Laval et les Départements de muséologie de l'UQAM et de l'Université de Montréal œuvrent afin d'atteindre plus efficacement le lecteur en renouvelant le graphisme. Depuis 2016, le Montreal Book History Group de l'Université McGill étudie l'histoire des graphies et la transmission des pensées par le graphisme – nos collègues anglophones n'étant pas en reste en ce domaine. Le Québec ne brille pas seulement par son expertise en aéronautique, en jeux vidéo ou en intelligence artificielle, mais aussi en typographie expérimentale. Les typoconcepteurs (néologisme que je propose) québécois les plus audacieux participent depuis 2013 au prestigieux Gala Gutenberg, soutenu par l'industrie (imprimeries, journaux, etc.), qui récompense les meilleures productions québécoises en arts graphiques. La typographie n'a pas seulement participé à l'épanouissement de la liberté d'expression au Québec, elle en assure désormais la pérennité grâce à l'expérimentation.

Biographie

Jacques G. Ruelland, né en Belgique en 1948, a immigré au Canada en 1969. Ancien typographe, B.A. (philo.), M.A. (philo.), M.A. (hist.), M.A. (muséologie), Ph.D. hist. des sciences), il a enseigné la philosophie au Collège Édouard-Montpetit (1979-2010), l'histoire et la muséologie au Département d'histoire de l'université de Montréal (1988-2018). A signé ou co-signé 50 livres (des essais de philosophie, d'histoire et de littérature), environ 150 articles dans des revues arbitrées, deux romans, des nouvelles, des poèmes. Retraité depuis 2018, il commissionne des expositions à caractère historique dans diverses institutions.

Références

Angenot, Marc. 1979. Glossaire pratique de la critique contemporaine. Montréal : Hurtubise HMH.

Barthes, Roland. 1987. "From Work to Text." Joseph Margolis, ed. Philosophy looks at the Arts. Philadelphia: Temple University Press.

Collectif. 2011. La Typographie d'art à la rencontre de l'Histoire. Cours de design graphique de l'Université du Québec à Montréal tenu au Petit Musée de l'impression dirigé par Judith Poirier. Montréal : Petit Musée de l'impression/École de design de l'Université du Québec à Montréal.

Cork, Richard. 2010. « Avant-propos », dans : Stephen Farthing, Tout sur l'art. Montréal: Hurtubise.
Hospers, John. 1973. "The Esthetic Attitude." Melvin Rader, ed. A Modern Book of Esthetics. New York: Holt, Rinehart & Wilson.

Michel, André. 2013. « Avant-propos », dans : Guy Sioui Durand, L'Esprit des objets. Mont-Saint-Hilaire : La Maison amérindienne.

De Saint-Exupéry, Antoine. 1948. Citadelle. Paris : Gallimard.

Triggs, Teal. 2004. La Typographie expérimentale. Paris : Thames & Hudson

Le géant invisible et l'avenir de l'insécurité alimentaire

Par **Samuel Morneau**

Nous sommes la farine dans votre pain, le blé dans vos nouilles, le sel sur vos frites. Nous sommes le maïs dans vos tortillas, le chocolat dans votre dessert, l'édulcorant dans votre boisson gazeuse. Nous sommes l'huile dans votre vinaigrette et le bœuf, le porc ou le poulet que vous mangez pour dîner. [...] (Kneen, 2002, traduction libre, prospectus de Cargill)

La sécurité alimentaire est un enjeu politique d'importance autant aux yeux des acteurs internationaux que de ceux de la société civile. C'est aussi, d'où l'intérêt de ce texte, un problème dont l'ampleur est de plus en plus considérée depuis la crise financière et alimentaire des années 2007 et 2008. L'insécurité alimentaire est caractérisée par un accès inadéquat ou instable à une quantité suffisante de nourriture pour un individu, que cette situation soit constante ou variable, en raison de conditions financières ou d'absence d'autres ressources. Il est possible de parler d'insécurité modérée lorsqu'il y a une baisse de la quantité ou de la qualité de nourriture ingérée à certains moments d'une année considérée, cette situation ayant des effets négatifs sur la santé, alors qu'il s'agit plutôt d'insécurité sévère lorsque l'accès à la nourriture est absent ou extrêmement instable, causant parfois des problèmes graves de santé (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2019). La sécurité alimentaire, de façon logique et dans sa forme la plus simple, suppose que ce type d'instabilité d'accès à de la nourriture est inexistant chez un individu et qu'il est ainsi en mesure de manger à sa faim et d'obtenir les nutriments nécessaires à son bien-être. Le contexte actuel, qui est caractérisé depuis 2015 par une augmentation à la fois de l'insécurité alimentaire sévère et de l'insécurité totale, respectivement de 7,9 à 8,7 % (Banque Mondiale, 2020) et de 23,5 à 25,4 % (Banque Mondiale, 2020), et par une augmentation de la malnutrition autant de façon absolue (Our World in Data, 2020) que relative à la population mondiale (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2020), s'observe en parallèle au rôle de plus en plus important d'un nombre de plus en plus restreint de grandes entreprises agricoles, qui pourtant produisent des quantités

toujours plus grandes de marchandises agricoles. En 2008, les récoltes mondiales de cultures comestibles permettaient théoriquement une distribution de 4 600 kcal par personne par jour. Dans les faits, après l'approvisionnement du bétail, les mauvaises pratiques d'entreposage et une distribution inefficace, à peine 2 000 kcal demeuraient disponibles par personne par jour, soit une quantité inférieure à la moyenne nécessaire pour un adulte (Friends of the Earth Europe, 2017). En suivant cet ordre d'idées, il apparaît pertinent de se questionner sur la possibilité que la distribution de nourriture soit plus problématique que la production en soi, et sur le rôle des entreprises dans le maintien d'une structure qui encourage l'insécurité alimentaire afin d'assurer une maximisation des profits et du contrôle sur le secteur agricole. Aucune entreprise ne se prête alors mieux à cette analyse que Cargill, un géant américain du commerce agricole mondial en opération depuis 1865.

Cargill, et l'agriculture qui englobe le monde

Les caractéristiques de Cargill et les méthodes que l'entreprise emploie permettent d'observer aisément en quoi elle est un des piliers du système agricole mondial actuel, et ainsi en quoi elle joue un rôle concret dans la crise alimentaire de 2007-2008 mais aussi dans le maintien d'un niveau d'insécurité alimentaire inacceptable. Cargill est une entreprise privée transnationale établie aux États-Unis, la plus grande entreprise privée américaine en termes de revenus, qui, en 2016, employait 155 000 individus dans 70 pays (Cargill, 2020). En tant qu'entreprise privée, elle est majoritairement à l'abri des influences politiques gouvernementales, internationales et provenant d'investisseurs, et gère donc ses opérations au-delà d'une conception nationale du commerce, en investissant et s'adaptant (dans une logique purement économique) au contexte agricole local afin de déterminer sa production. Cargill cherche donc à s'implanter dans un maximum de pays où les opérations peuvent être profitables et à effectuer les opérations commerciales dans ces différents pays, plutôt que de se contenter d'exporter des États-Unis. La vision transnationale de Cargill est reflétée dans les mots d'un de ses administrateurs :

Cargill produit de l'engrais phosphaté à Tampa, en Floride. Nous utilisons cet engrais aux États-Unis et en Argentine pour cultiver notre soja. Le soja est ensuite transformé en farine et en huile. La farine est expédiée en Thaïlande pour nourrir les poulets, qui sont transformés, cuits et emballés pour être renvoyés dans les supermarchés au Japon et en Europe. (Kneen, 2002, traduction libre)

À elle seule, l'entreprise générait en 2012 des revenus de 133 milliards de dollars américains et contrôlait 45 % du commerce mondial de grains et 25 % du commerce mondial de l'huile de palme, 42 % des exportations de maïs américain, 30 % des exportations de soja et 20 % des

exportations de blé, le troisième plus grand transformateur de viande du globe, en plus d'être l'exportateur majoritaire de sucre et de soja au Brésil (Sojamo et Archer Larson, 2012, Friends of the Earth Europe, 2017). La caractéristique principale de Cargill, ou du moins la plus intéressante dans le contexte actuel, est son intégration verticale quasi-parfaite qui accorde à l'entreprise son pouvoir de négociation sur les fermiers, producteurs et vendeurs maintenant une relation d'affaires avec elle. En effet, dans pratiquement toutes les marchandises dans lesquelles elle investit, l'entreprise contrôle tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, de l'apport en alimentation pour bétail à la vente privilégiée aux supermarchés (EcoNexus, 2013). Cargill fournit aux fermiers l'engrais, les graines et l'alimentation pour le bétail dont ils ont besoin, dirige, à travers les contrats qu'elle maintient avec ses propres filiales ou de petits fermiers, la production sur les terres qu'elle loue, achète, transporte, entrepose et transforme lorsque nécessaire la production susmentionnée, puis exporte ou vend aux supermarchés avec lesquels elle entretient des relations privilégiées. Par-dessus l'ensemble des étapes qu'elle contrôle déjà, l'entreprise effectue aussi de larges opérations financières, particulièrement dans l'achat et la vente de contrats sur les marchés à terme, où elle s'engage à livrer ou acheter dans l'avenir une quantité de marchandises agricoles à un prix prédéterminé, et dans l'investissement au sein du secteur agricole. Ses filiales financières effectuent aussi des services spéculatifs et de réduction du risque. À cet ensemble vertical viennent s'ajouter les nombreux moulins, entrepôts, bateaux et aménagements portuaires qui appartiennent à Cargill et sont parfois les seules infrastructures agricoles dans certaines régions spécifiques, qui complètent ainsi un réseau d'information puissant couvrant tous les niveaux de production et de financement des marchandises agricoles. Il existe donc une réelle domination du système agricole dans les marchandises agricoles que produit Cargill, qui est exercée sur les petits fermiers et le système alimentaire de façon générale.

Une mise en situation permet de mieux visualiser l'organisation de l'entreprise. D'abord, Cargill utilise son vaste réseau d'information afin de déterminer s'il est profitable de produire ou transformer une commodité spécifique dans un endroit spécifique en fonction des facteurs qui y sont disponibles et du risque associé. L'entreprise loue ensuite, ou achète dans les rares cas où cela présente un avantage marqué, un ensemble de terres grâce à ses filiales d'investissement et apporte un capital de départ qui rend les opérations possibles. Elle entre ensuite en contrat avec des fermiers qui acceptent de produire pour Cargill en supportant les risques relatifs aux maladies, problèmes de production ou désastres naturels pouvant influencer la productivité, déresponsabilisant Cargill et déplaçant le risque sur des populations plus vulnérables. Cargill vend ensuite les intrants nécessaires à la production aux fermiers à un prix premium, allant jusqu'à accorder un prêt sous conditions aux fermiers incapables de s'approvisionner par

exemple en bétail et, lorsque la production arrive à terme, rachète les marchandises produites à un prix faible. Ce prix est souvent établi sur les marchés à terme, qui permettent à l'entreprise d'obtenir le prix le plus bas en fonction du contexte de production lorsqu'elle achète et le prix le plus haut lorsqu'elle vend. Certaines denrées, telle l'huile de palme, exigent que les fermiers utilisent les installations appartenant à Cargill, les moulins par exemple, puisqu'aucune autre installation n'est disponible, en empêchant les fermiers de s'extirper de ce type de situation d'exploitation. Cargill gère ensuite le transport et l'entreposage des marchandises, qu'elle conserve lorsqu'elle est en négociation sur les prix ou lorsqu'elle désire hausser leur prix sur les marchés à terme, et redistribue lorsque nécessaire vers ses installations de transformation. Elle vend pour finir ses marchandises non transformées à des entreprises comme Kraft, Unilever ou Nestlé, et ses produits transformés à des supermarchés avec lesquels elle maintient des contrats avantageux pour elle. Tout au long de ce processus, l'entreprise utilise ses filiales financières afin de pratiquer de la spéculation financière ou autres opérations de marché, et ainsi augmenter les prix à la vente, et afin de réduire au plus bas le risque qu'elle encourt en produisant. Elle vend aussi divers services de consultation agricole et des dérivés financiers attachés à sa production agricole qui lui rapportent une large part de son revenu annuel. Ces opérations ne soulèvent pas d'indignation populaire car elles sont pour la plupart invisibles au public. Cargill fait en effet tout en son pouvoir afin de demeurer invisible, que ce soit en conservant le nom des très nombreuses filiales qu'elle achète et fusionne à sa firme, en vendant rarement directement aux consommateurs qui pourraient voir son logo, ou en négociant des conditions politiques et économiques avantageuses à travers ses filiales ou des associations comme l'Association nord-américaine d'exportation des céréales (Kneen, 1999). Cargill est donc un géant tentaculaire dont l'emprise est invisible mais inéluctable, dont l'objectif est de consolider sa puissance sur le système agricole mondial à tous les niveaux.

La crise

La crise alimentaire de 2007-2008 a été une catastrophe pour la sécurité alimentaire. Les prix moyens entre 2006 et 2008 ont augmenté de 217 % pour le riz, de 136 % pour le blé, de 125 % pour le maïs et de 107 % pour le soja (Murphy, Burch et Clapp, 2012). À la fin de 2007, l'indice des prix alimentaires du *Economist* étaient à leur plus haut niveau depuis 1845, avec une augmentation moyenne du prix des aliments de 75 % depuis 2005 et les réserves de grains à leur plus bas niveau jamais enregistré, soit 54 jours. (Philip, 2009). Dans un contexte d'accès inégal à une quantité de nourriture suffisante, il apparaît immédiatement logique que la situation ait eu un effet disproportionné sur l'insécurité alimentaire. Cependant, Cargill affichait au

deuxième trimestre de 2008 une augmentation des profits de 62 % comparativement au même trimestre de l'année précédente (Holt-Giménez et Shattuck, 2009). L'année 2008 a été pour Cargill une année record en termes de profits, alors même que certaines estimations indiquent qu'entre 50 % et 80 % des individus en situation de malnutrition chronique sont des fermiers (Hoffman, 2013) qui produisent pourtant les mêmes marchandises agricoles. L'année 2011, autre année d'instabilité des prix des aliments, fut aussi pour Cargill une année de revenus record, cimentant l'idée que l'entreprise est en mesure de profiter de la volatilité des prix qui touche à la fois consommateurs et petits producteurs (Murphy, Burch et Clapp, 2012). En effet, avec le changement des habitudes alimentaires grâce à la diffusion occidentale et du niveau de vie moyen dans les pays considérés en développement, il y a eu une forte augmentation de la demande de la viande. Cette demande nouvelle sous-entend une augmentation des besoins en alimentation pour bétail, produite à partir de céréales, et donc une augmentation du prix des intrants dans la fabrication de la viande. Parallèlement à cette augmentation, la croissance rapide avant la mi-2008 du prix du pétrole et de la valeur des huiles comme l'huile de soja ou de palme a influencé de manière draconienne le coût des intrants dans la production agricole de façon générale, que ce soit de par les coûts de transport ou sur les prix à la vente. La fabrication accrue des biocarburants a aussi entraîné une hausse importante de la valeur du maïs et du soja sur les marchés, les estimations les plus cohérentes proposant d'ailleurs que 30 % de l'augmentation des prix des aliments est attribuable à la fabrication de biocarburants. Selon les chiffres avancés par Oxfam, une augmentation des prix moyens en nourriture de 1 % équivaut à 16 millions d'individus de plus en situation de faim chronique, ce qui signifierait ici 480 millions d'individus pendant la crise (Murphy, Burch et Clapp, 2012). Le dernier élément, qui était aussi un des plus importants moteurs de la crise financière, concerne la dérégulation des marchés, ici particulièrement concernant les marchés à terme, l'échange de dérivés financiers où la valeur des marchandises est attachée à une assurance quelconque et la spéculation financière sur la production agricole. Un exemple frappant du rôle des marchés à terme et financiers sur la production agricole est qu'en 2015, alors que la production physique mondiale de maïs était de 968 millions de tonnes, la vente sur les marchés à terme concernait 10 553 millions de tonnes de maïs (Friends of the Earth Europe, 2017).

Alors même qu'environ 85 % de la production agricole est consommée à l'intérieur du pays qui la produit, la simple ampleur des échanges concernant les marchandises agricoles sur les marchés financiers fait en sorte que les marchés boursiers déterminent le prix d'une denrée (EcoNexus, 2013). Les fermiers, eux, en tant que consommateurs de produits industriels, tels les engrais, et en tant que producteurs de matériaux bruts peu chers, font face à un désavantage structurel lourd puisqu'ils ne déterminent pas ces prix de marché, et finissent par ne capturer

en moyenne qu'environ 20 % de la valeur du dollar de la production agricole. (Holt-Giménez et Shattuck, 2009). Cargill joue, sans surprise, un rôle à tous les niveaux de production ayant contribué à l'émergence de la crise alimentaire. L'intégration verticale baisse les prix de vente des fermiers, leur impose des risques augmentés, augmente les prix de vente pour Cargill, et crée une volatilité voire une explosion rapide des prix en grande partie à travers les opérations sur les marchés financiers. Au final, alors même que les fermiers et les populations en situation d'insécurité alimentaire sont négativement influencés par les actions de l'entreprise et par la crise alimentaire, Cargill profite de la volatilité des prix et de l'absence de réglementations, qu'elle a pu et su exploiter en utilisant ses réseaux d'informations pour maximiser ses profits sur les marchés à terme. Le réel problème est que Cargill, avec les autres entreprises agricoles semblables, demeure un moteur de développement pour les prochaines crises alimentaires.

Ainsi, les difficultés d'approvisionnement causées par la diversion de terres anciennement utilisées pour la production locale de nourriture, l'homogénéité grandissante des cultures en fonction des saisons ou régions géographiques qui limitent l'accès à d'autres cultures et érodent la terre, l'absence de réglementations qui permet de siphonner les ressources locales, autant en main-d'œuvre que naturelles, la concentration extrême des moyens de production et de négociation ainsi que les inégalités et abus qui contraignent les populations locales à maintenir et à encourager ces situations précaires sont toutes des conséquences naturelles du système agricole actuel maintenu par Cargill. Ces conséquences feront sans aucun doute partie de la liste des causes de la prochaine crise, tout comme la financiarisation du monde agricole qui pousse à la spéculation et à l'utilisation des marchés à terme. L'effet environnemental et sur les populations, à long terme, ne fera qu'aggraver les problèmes actuels et la responsabilité de Cargill. Au Brésil, il est estimé que 11 personnes sont déplacées de leurs terres pour chaque personne employée dans l'industrie du soja, dont Cargill est l'exportateur majoritaire, et ces individus sont poussés vers la forêt amazonienne, où ils déforestent pour tenter de subvenir à leurs besoins (Murphy, Burch et Clapp, 2012). Ce type de logique d'exploitation entraîne une chaîne d'événements insoutenables à long terme autant pour la sécurité alimentaire que pour la survie en général des êtres humains.

La crise alimentaire de 2008 a entraîné une prise de conscience, autant dans les pays pauvres que riches, à savoir que le système actuel d'approvisionnement et de distribution de nourriture est insuffisant afin de garantir la sécurité alimentaire. Ce constat a mené quant à lui à une tentative de réglementation de certains marchés financiers concernant les marchandises agricoles, par exemple à travers Dodd-Frank qui tente de réduire le risque et donc la volatilité et d'augmenter la transparence. Plus important encore, cette prise de conscience a mené à

un plus grand investissement et à plus d'achats de terre agricoles à l'étranger afin d'assurer une forme de sécurité agricole, surtout chez les pays possédant peu de terres arables, et à l'entreposage de ressources agricoles produites en surplus. Cette réponse n'est cependant pas une solution soutenable à long terme, puisqu'elle encourage la surproduction qui dégrade les terres afin d'entreposer des surplus et pousse à l'accaparement des terres au sein de pays qui arrivent déjà difficilement à assurer leur propre subsistance (Murphy, Burch et Clapp, 2012). De plus, les entreprises qui offrent cette production accrue sont enfin les mêmes qui créent une pression énorme à la productivité accrue afin de répondre à cette demande nouvelle, ce qui s'effectue au détriment d'une gestion responsable à long terme. Le système de production et de distribution demeurant inchangé, Cargill peut accumuler des richesses énormes, alors même que les nations surenchérisent sur un système agricole qui les mènera à leur perte. Peut-être que les changements structurels nécessaires à l'assurance d'une sécurité alimentaire mondiale seront enclenchés lorsque les pays occidentaux seront plus durement touchés par l'insécurité, ce qu'ils vivront de façon de plus en plus importante si le système actuel continue de pousser vers une concentration des intérêts de marché et vers une déréglementation du secteur agricole.

Et qu'en est-il de la résistance ?

Malgré le rôle important de Cargill, et donc des autres entreprises semblables, dans le maintien de structures économiques et commerciales qui encouragent l'insécurité alimentaire et qui nécessite donc une réponse concertée et efficace, l'implication des organisations internationales et transnationales est généralement inconséquente. Il semble cependant qu'une certaine part des résistances locales et nationales aient eu un effet sur les opérations de Cargill. Les Zaibatsu, de gigantesques conglomérats entretenant des liens directs avec le gouvernement japonais, ont en effet opposé une énorme résistance à Cargill qui, lorsque combinée aux politiques d'auto-suffisance agricole du gouvernement et aux réticences du gouvernement lui-même d'accorder des privilèges économiques à l'entreprise, ont freiné pendant 50 ans toute vraie forme d'implantation de Cargill au pays ; la multinationale faisait en effet du commerce avec le Japon, mais pas au sein du Japon (Kneen, 2002). Des résistances indiennes locales se sont manifestées, quant à elles, par des paysans, qui en 1993 ont brûlé et détruit certaines installations de Cargill afin de bloquer la domination de graines de tournesol transgéniques, et une marche du sel à la date même de celle de Gandhi et accompagnée de mesures juridiques visant à bloquer un projet de mine de sel, menant à un ralentissement de plusieurs années dans les deux projets mais à un échec ultime de la résistance (Kneen,

2002). La patience de l'entreprise, ses capacités économiques, son propre lobbying local et le lobbying du gouvernement américain à sa demande font en sorte que presque toutes les formes de résistance finissent par être inefficaces et ce, peu importe le niveau d'organisation.

Une des plus grandes réussites s'observe cependant à une vaste échelle. En effet, l'organisation transnationale La Via Campesina, établie dans 81 pays, a mis de l'avant son concept de souveraineté alimentaire par opposition à la sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire s'inscrit dans une logique d'auto-suffisance, d'agriculture respectueuse de ses producteurs, et avance le droit de chaque nation de maintenir et de développer sa propre capacité de produire sa nourriture de base, en respectant les différences culturelles et de production et le droit de produire sa propre nourriture sur son territoire, où le peuple peut et doit pouvoir décider de ses propres politiques agricoles. Elle contient donc le concept de sécurité alimentaire en soi, mais y ajoute un droit à l'autodétermination et une considération importante pour la provenance et la méthode d'obtention de la nourriture, concepts que la sécurité alimentaire ignore consciemment car poussée par le néolibéralisme américain encourageant le libre-échange par-dessous tout (Boyer, 2010). Malheureusement, l'impuissance relative des diverses organisations luttant pour une sécurité ou souveraineté alimentaire accrue demeure aujourd'hui un problème difficile à contourner. Les organisations locales, qui comprennent mieux le contexte agricole les entourant, manquent de moyens afin de s'organiser et de lutter, alors que les organisations internationales et transnationales sont mal équipées pour répondre aux pressions de Cargill, qui s'effectuent par des fusions dissimulées au public, un lobbying extrêmement puissant appuyé par le gouvernement américain, l'intégration verticale mentionnée plus haut et la domination de certains marchés agricoles.

Ainsi, une large part du rôle des organisations internationales se rapporte à une tentative d'éduquer les populations touchées sur la puissance et l'organisation d'entreprises comme Cargill et de diffuser un ensemble de normes agricoles d'auto-suffisance, de développement durable et d'auto-détermination des cultures pour les fermiers. Oxfam, GRAIN, la FAO et d'autres tentent ainsi d'éduquer, d'encourager et d'organiser les populations locales mais se heurtent aux différences conceptuelles entre communautés internationales et localités. Un exemple de ce type d'échec s'observe dans la tentative de La Via Campesina de diffuser le concept de souveraineté alimentaire au Honduras pour freiner les réformes agricoles néolibérales, alors même que les populations locales avaient intégré une logique d'auto-suffisance à leur propre concept de sécurité alimentaire, résultant en un échec de la lutte et à une absence d'organisation face à l'ouverture de la production agricole au libre-échange américain (Boyer, 2010). Finalement, les organisations et luttes locales et nationales ne tendent

qu'à ralentir l'implantation des structures d'exploitation de Cargill, l'entreprise contrôlant tous les niveaux de production économique et un capital politique et financier monstre, alors que les organisations internationales sont limitées par leur incapacité à ajuster leurs luttes au contexte local et par leur fragmentation qui réduit leur influence relative. Les grandes organisations, comme la Banque Mondiale et le FAO, ne répondent donc pas au besoin de changements structurels, et les solutions durables proviendront d'autres acteurs, ceux qui se trouvent aux marges les plus durement touchées par ladite structure.

Conclusion

Ainsi, en considérant la structure de Cargill et son rôle dans le maintien de structures d'exploitation qui encouragent l'insécurité alimentaire, c'est une critique du système néolibéral mondial actuel qui ressort. La recherche de la maximisation du profit et de la consolidation des parts de marché, indépendamment des conséquences négatives en découlant, n'est pas unique au secteur agricole. Il pourrait plutôt même être argumenté que Cargill et les autres entreprises utilisant des méthodes variées afin de consolider leur part de marché et leurs profits, que ce soit à travers l'intégration verticale parfaite, la participation aux marchés financiers ou le lobbying, ne font que répondre aux pressions du système économique et politique actuel de façon rationnelle. Ces entreprises sont en effet encouragées par les subventions conséquentes, les programmes politiques, la déréglementation ou l'absence de réglementation et la simple existence de possibilités non exploitées. Cela n'excuse aucunement l'indifférence souvent proférée face aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils sont en mesure de répondre. Dans le cas des entreprises de production alimentaire, il est cependant extrêmement difficile de punir des moyens qui sont employés par la majorité des grandes entreprises. Qui, après tout, peut de manière réaliste se passer de nourriture, ou espérer produire de façon autonome et indépendante une quantité et qualité de nourriture semblables à ce qui répond présentement à nos besoins tout en maintenant un niveau de vie semblable ? Il existe pourtant un danger futur réel au maintien du système de production agricole actuel, que ce soit au niveau de la sécurité en eau qui est largement dépendante d'une agriculture responsable ou bien de l'insécurité alimentaire causée par la dégradation de terres ou la disparition de fermiers travaillant dans des conditions respectables leur permettant d'assurer un niveau de vie décent à leur famille. Un changement est nécessaire, et devra être accepté par les pays occidentaux qui maintiennent cette domination des structures agricoles, de façon volontaire ou non, sans quoi ces derniers seront eux aussi touchés par de graves crises d'insécurité alimentaire et il sera alors trop tard pour intervenir de façon significative. La souveraineté alimentaire est peut-être cette piste d'action tant nécessaire, mais dans tous les cas, l'adoption d'une forme

d'agroécologie, qui encourage les cultures variées sur un même sol et la croissance de plants adaptés aux conditions et besoins locaux, ou d'agriculture responsable et non fondée sur une concentration de la production pour tirer avantage d'économies d'échelles dans la recherche de la maximisation du profit, devient de plus en plus urgente.

Biographie

Samuel Morneau est étudiant à la maîtrise en Science Politique à l'Université de Montréal. Il voue une passion particulière à l'Asie de l'Est et du Sud-Est, aux questions de relations de pouvoir, à l'économie politique et à l'inégalité d'accès aux ressources.

Références

- Banque Mondiale. 2020. « Prevalence of moderate or severe food insecurity in the population (%) », Banque Mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SN.ITK.MSFI.ZS>.*
- Banque Mondiale, 2020. « Prevalence of severe food insecurity in the population (%) », Banque Mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SN.ITK.SVFI.ZS>.*
- Boyer, Jefferson. 2010. « Food Security, food sovereignty, and local challenges for transnational agrarian movements: the Honduras case », *The Journal of Peasant Studies*, 37:2, 319-351.*
- Cargill. 2020. « Cargill Worldwide », Cargill, <https://www.cargill.com/page/worldwide>.*
- EcoNexus, 2013. « Agropoly – A handful of corporations control world food production », *Berne Declaration*, Zürich, Suisse, 18 pages.*
- Friends of the Earth Europe. 2017. « Agrifood Atlas Facts and figures about the corporations that control what we eat », Bartz, Dietmar (Dir.), Bruxelles, Belgique, 56 pages.*
- Hoffman, Beth. 2013. « Behind the Brands » dans *Oxfam Briefing Paper*, Oxfam International, 52 pages.*
- Holt-Giménez, Eric et Annie Shattuck. 2009. « The Agrofuels Transition. Restructuring Places and Spaces in the Global Food System », *Bulletin of Science, Technology and Society*, 29:3, 180-188.*
- Kneen, Brewster. 1999. « Restructuring food for corporate profit: The corporate genetics of Cargill and Monsanto », *Agriculture and Human Values*, 16: , 161-167.*
- Kneen, Brewster. 2002. *Invisible Giant: Cargill and its Transnational Strategies*. Pluto Press, London, 231 pages.*
- McMichael, Philip. 2009. « A food regime analysis of the “world food crisis” », *Agriculture and Human Values*, 26: , 281-295.*

Murphy, Sophia, David Burch et Jennifer Clapp. 2012. « *Cereal Secrets The world's largest grain traders and global agriculture* » dans *Oxfam Research Reports*, Oxfam International, 80 pages.

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. 2019. « *The State of Food Security and Nutrition in the World* », Nations Unies, <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition>.

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. 2020. « *Prevalence of moderate or severe food insecurity in the population, based on the Food Insecurity Experience Scale* », Nations Unies, <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/2.1.2/en/>

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. 2020. « *Prevalence of undernourishment* », Nations Unies, <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/2.1.1/en/>.

Our World in Data. 2020. « *Hunger and Undernourishment* », Oxford, <https://ourworldindata.org/hunger-and-undernourishment#how-many-people-are-undernourished>

Sojamo, Suvi et Elizabeth Archer Larson. 2012. « *Investigating Food and Agribusiness Corporations as Global Water Security, Management and Governance Agents: The Case of Nestlé, Bunge and Cargill* », *Water Alternatives*, 5:3, 619-635.

Atwater Metro III

Par Maja Nazaruk



2019. Photographie numérique.

Inukjak I

Par Maja Nazaruk



2019. Photographie numérique.

Maja Nazaruk – de Varsovie, observatrice de la société nord-américaine, comparatiste, photographe.

Résister à l'Amérique multiculturelle : les défauts démocratiques dans la « Dry Hate » de l'Arizona

Par **Gavin M. Furrey**

My own examination of the values and beliefs of the recently born Latin Republic of the United States begins, then, in the crucible where its 'new man' and 'new citizen' is first shaped, during the horrors and tribulations of an often dangerous voyage. Like the Pilgrims, they've learned certain lessons about themselves and their future in their new homes from that crossing. For millions, the first step on this journey into a new Americanness takes place on the opposite end of the continent from Plymouth Rock, a two-hour drive south of Los Angeles, near the spot where a steel fence dips into the Pacific Ocean.

Héctor Tobar, Translation Nation: American Identity in the Spanish-Speaking United States

Ce que Héctor Tobar (2006) décrit comme une « nouvelle américanité » fait référence à la position unique dans laquelle les Latino-Américain.e.s se trouvent : ils influencent substantiellement l'identité et la culture américaines. Cette réalité changeante est de plus en plus évidente pour les Américain.e.s, mais le gouvernement fédéral et celui des États reconnaissent et ne reconnaissent pas stratégiquement cette dimension émergente de l'identité nationale américaine. Les Américain.e.s reçoivent donc deux messages : nos réalités sociales, culturelles et économiques se transforment, mais pas notre réalité politique, et notre héritage et identité nationale. Embrasser une nouvelle américanité à ces niveaux nécessite d'abord de comprendre comment elle se voit résister à ces niveaux.

Rien qu'en termes de population, environ 41 millions de résident.e.s américain.e.s, soit 13,4% de la population américaine, parlent espagnol à la maison. Le bureau de recensement a prévu que d'ici 2060, les Hispaniques représenteront 28,6 % de la population totale (CNN 2019). Les changements dans la consommation culturelle reflètent ces changements démographiques, ne serait-ce qu'en raison de la pure incitation du marché. Selon une étude, 72,4 % des consommateurs disent qu'ils sont plus susceptibles de faire un achat si les informations sont dans leur propre langue (Kelly 2014). La logique est simple : plus d'espagnol parlé à la maison équivaut à une pertinence croissante de cette langue dans le secteur privé américain. Entre décembre 2018 et septembre 2019, Netflix a augmenté son contenu en espagnol de

près de 30 000 heures aux États-Unis. Cette augmentation était une stratégie pour inverser le déclin de leurs utilisateurs latino-américain.e.s, dont 1 sur 5 mentionne le «contenu local» comme raison de s'abonner à Netflix (Kay 2020). Selon *Forbes*, la musique latino-américaine était le cinquième genre musical le plus populaire en 2018, dépassant la musique country (Benjamin 2019). Les Latino-Américain.e.s exercent une influence non seulement sur les tendances du marché, ils sont également plus éduqué.e.s et plus politiquement actifs et actives que jamais. Au cours de la dernière décennie, 70 % de Latinos de plus ont obtenu des diplômes universitaires qu'au cours des dix dernières années (Araiza 2020), et un nombre record de 32 millions de Latinos devraient avoir le droit de voter en 2020, contre 27,3 millions en 2016 (Krogstad & Noe-Bustamante 2019). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la vie économique, culturelle, intellectuelle et politique aux États-Unis connaît un épaississement culturel en raison de la participation croissante des citoyens hispanophones.

Si les preuves abondent que l'hispanophone est irrévocablement américain, il en va de même pour les preuves que l'identité politique et nationale américaine ne se révèle pas prête à être hispanophone. L'illustration peut-être la plus flagrante de cela a été lorsque le président Donald Trump a supprimé tout le contenu en langue espagnole du site Web de la Maison Blanche en 2017. Les apories abondent, démontrant qu'il y a un long match de lutte en cours dans la construction de l'identité nationale américaine. *E pluribus unum*, comme nous pouvons le constater à travers diverses politiques, se manifeste comme une stratégie de non-reconnaissance en affirmant des principes « universalistes » prédéterminés par la société anglo-américaine dominante. La citoyenneté libérale, qui est souvent décrite comme l'antithèse de la politique identitaire et des nationalismes, est utilisée pour nier que les politiques de l'État ciblent des groupes spécifiques, ou qu'elles sont le bras fort d'un groupe dans le match. Le cas de l'Arizona peut aider à décrire cette dynamique stratégique. Dans un État où l'expression « it's a dry heat » est utilisée par les habitant.e.s pour insister que 50 degrés Celsius est en quelque sorte tolérable, on peut faire appel à l'expression « *it's a dry hate* » pour décrire comment les politiques sont camouflées dans le langage du libéralisme, et donc passer comme une forme de discrimination « tolérable »

En écrivant du point de vue d'un Anglo-américain, j'espère apporter une modeste réflexion sur les possibilités de reconnaître une identité nationale américaine culturellement diversifiée. Je situe mon argument dans une discussion décoloniale plus large, qui reconnaît l'héritage de l'empire dans les relations minoritaires-majoritaires de tous types aux États-Unis. Bien que je me concentre sur nos compatriotes hispanophones, j'espère que ces réflexions pourront également stimuler les discussions avec nos hôtes autochtones. Bien que je convienne avec l'académicien de Lower Brule Sioux, Nick Estes, que « knowledge alone never ended imperialism » (2019: 9), je dirais que dans le but de remettre en question son propre privilège et son hégémonie, c'est peut-être le seul point de départ.

L'identité mexicaine comme « l'Autre » et « l'alien »

Avant de présenter les politiques récentes, il convient de résumer brièvement l'aube des affrontements américano-mexicains. Aux fins du présent article, la guerre américano-mexicaine peut être interprétée de deux manières: 1) comme une étape essentielle de l'expansion américaine vers l'Ouest et de son projet colonial de peuplement dans son ensemble, et 2) comme une étape essentielle de la formation de l'identité « *White, Anglo-Saxon and Protestant* » (*WASP*) qui a joué un rôle central dans le rassemblement des immigrants protestants de divers pays d'Europe sous un seul front américain progressant vers l'ouest. En effet, alors que le Mexique lui-même était un projet colonial à son propre égard, le rôle que ses citoyen.ne.s acquis.es ont joué comme « l'Autre » en relation avec le « soi » américain alors émergent, continue d'éclairer les relations raciales entre les citoyen.ne.s américain.e.s aujourd'hui, ainsi que les attitudes américaines envers notre voisin au sud. Comme le dit John C. Pinheiro, la guerre américano-mexicaine a clarifié les hypothèses anti-catholiques de l'identité américaine. Ces hypothèses ont donné naissance à une religion civile américaine (American civil religion), « that can only be described as a triumphalist Protestant and white, anti-Catholic republicanism » (2014). L'anti-catholicisme peut être compris sous l'angle de la race, car il a renforcé l'idée de la Destinée Manifeste selon laquelle « American Anglo-Saxons, by reason of their cultural and racial superiority, were destined to overtake the western hemisphere » (Pinheiro 2014). En ce qui concerne l'identité biculturelle d'une nouvelle Americana, je soutiens que la formation de l'identité américaine qui a utilisé l'identité catholique mexicaine comme son contraire par excellence a depuis évolué logiquement en quelque chose qui continue de défendre soigneusement son domaine par rapport à cet ancien « ennemi » et le décrivant comme « alien ». Ainsi, les négociations sur l'identité américaine en termes de race, de religion et de culture sous-tendent l'expansion américaine vers l'Ouest et l'unité nationale croissante, construisant ainsi une frontière américano-mexicaine dans l'imaginaire collectif avant qu'une frontière ne soit déterminée sur le terrain.

L'ALENA, les tendances migratoires et « gagner sa place »

Avançons vers l'année 1994 : l'arrivée de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ratifié par les États-Unis, le Canada et le Mexique. Comme l'explique Jensen (2013), les politiques d'ajustement structurel mises en vigueur par cet accord ont forcé la privatisation des terres appartenant collectivement aux résidents autochtones au Mexique. De plus, les subventions accordées par le gouvernement mexicain aux agriculteurs et agricultrices ont été supprimées, et le maïs américain a inondé le marché mexicain. Incapables de survivre au Mexique, de nombreux travailleurs et travailleuses mexicains ont été attirés vers les États-Unis, où une frontière de plus en plus militarisée a aggravé l'instabilité et la précarité de leur vie. Comme le raconte la juriste Catherine Dauvergne (2009), la frontière américano-mexicaine était, dans les années 1990, relativement facile à franchir. Mais avec une prolifération de méthodes pour « making people illegal », le travail manuel provenant du Sud est obtenu et

maintenu à un prix bas. Le statut précaire de ces personnes les bâillonne politiquement et permet aux employeurs de soumettre les travailleurs et travailleuses à de mauvais salaires et à de mauvaises conditions de travail. Les valeurs du marché libre et de la propriété privée, qui ont initialement poussé ces migrants vers le Nord, blâment simultanément les personnes sans-papiers pour leur « faiblesse » de ne pas être en mesure de fournir une main-d'œuvre qualifiée ou des fonds suffisants pour « gagner leur place » aux États-Unis. Cette faiblesse est projetée sur le sujet latino, se manifestant dans des stéréotypes tels que celui du « Mexicain endormi », et sert à racialisier davantage les flux migratoires Sud-Nord. La racialisation de l'immigration à la frontière sud se traduit par des politiques nationales discriminatoires, qui visent à placer les Latino-américains en dehors des domaines de l'américanité.

La criminalisation et l'extériorisation des citoyen.ne.s en Arizona

Aucune loi n'est plus représentative de la dynamique consistant à marquer des individus comme des étrangers inhérents que le projet de loi 1070 du Sénat de l'Arizona adopté en 2010. Cette loi a depuis été rejetée par la Cour suprême des États-Unis en 2016, mais l'héritage de son profilage racial légalement sanctionné illustre la manière dont les élites politiques de l'Arizona ont cherché à naturaliser le doute du droit d'appartenance de certain.e.s résident.e.s. La loi telle qu'elle a été adoptée en 2010 a permis aux agent.e.s d'aborder et de détenir toute personne qui, « with reasonable suspicion », est un « alien who is unlawfully present in the United States », et lui a permis d'interroger sur le statut d'immigration de la personne (section B). Selon Jensen, cette loi exalte le concept du *Whiteness* car toute personne que les fonctionnaires « peuvent croire illégale » est automatiquement une personne qui respecte physiquement le stéréotype de la personne sans-papiers : *Brown* (2013: 84). Outre son caractère raciste, la loi n'était pas pratique, car elle visait les « immigrants illégaux » non prioritaires au nom de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE). Comme l'écrit l'American Immigration Council, il y avait de 10 à 11 millions d'immigrants non autorisés soupçonnés de vivre aux États-Unis, ainsi qu'un certain nombre d'immigrants légaux qui avaient commis des délits déportables. Le SB1070 inonderait essentiellement l'ICE de demandes de détermination du statut des personnes arrêtées pour « suspicion of being unlawfully present ». L'ICE devrait alors arrêter toute personne sans papiers et la placer dans une procédure d'expulsion, ce qui est problématique pour les priorités de l'ICE (2016). Cette analyse particulière de la loi montre la manière dont l'État de l'Arizona diabolise implicitement la communauté immigrée, car toute infraction, aussi mineure soit-elle, mérite d'être saluée par un organisme dont la priorité est d'expulser des criminels graves. Les partisans du SB1070 ont renforcé les images collectives de l'immigrant criminel, qui doit être appréhendé à tout prix. Comme Jensen interprète les conséquences de SB1070, le sujet latino-américain est non seulement automatiquement coupable d'une infraction de par *son être même*, mais est également présumé être illégalement présent dans le pays (2013). À cet égard, le sujet hispanophone est simultanément présumé à la fois coupable d'une infraction et sans papiers, et est ainsi rejeté du domaine des citoyen.ne.s qui respectent à la fois les lois *et le pays*. Cette loi visait littéralement à extérioriser des

individus à profil racial du pays et à implicitement externaliser certains profils physiques de la communauté imaginaire des États-Unis.

La politique de la non-reconnaissance : éliminer les études américano-mexicaines

Un autre exemple clé de la « haine sèche » de l'Arizona est le House Bill 2281. En 2010, ce projet de loi a éliminé le programme d'études mexico-américaines du Tucson Unified School District en rendant illégaux les cours qui « promote the overthrow of the United States government », « promote resentment toward a race or class of people », « are designed primarily for pupils of a particular ethnic group », ou « advocate ethnic solidarity instead of the treatment of pupils as individuals » (azleg.com) En janvier 2017, une loi qui aurait étendu l'interdiction aux collèges et aux universités n'a heureusement pas réussi à passer le House Education Committee (Ware 2017) D'office, le premier article de la loi suggère que de tels cours encouragent « le renversement du gouvernement », et souligne la manière dont le gouvernement est doté d'un caractère ethnique spécifique que la loi défend parce qu'elle interdit l'apprentissage d'un autre patrimoine au sein des États-Unis parce qu'il constitue une « menace » pour son gouvernement. Dans son chapitre sur cette loi, Jensen analyse comment cette loi a renforcé le *Whiteness* en Arizona sous les auspices de la logique néolibérale (2013). Elle analyse les déclarations du surintendant de l'État pour l'instruction publique, Tom Horne, qui justifie le projet de loi auprès du public comme un moyen d'honorer les valeurs néolibérales comme des valeurs intrinsèquement américaines. Comme l'explique Jensen, certaines déclarations ignorent de manière flagrante la réalité d'une société structurée selon une logique raciale (2013: 92), comme celui-ci :

We should be teaching these kids that this is the land of opportunity and if they work hard, they can achieve their dreams. And we should not be teaching them that they're oppressed and creating an atmosphere which, as some of the teachers testify, they become resentful toward the country, they've become resentful toward the government. They should be looking at our country hopefully as a land of opportunity, where they can achieve success. (Keyes, 2010, cité par Jensen 2013).

Le simple fait que Horne soupçonne que les cours d'études ethniques apprennent aux étudiant.e.s à être « resentful towards the country » révèle qu'il résiste à l'objectif principal des cours d'études ethniques: permettre aux étudiant.e.s de se voir dans l'histoire nationale, la culture, le patrimoine, et donc, de se voir dans un présent et un avenir national. Ces cours aident les élèves issus des minorités à percevoir le programme comme pertinent pour leur vie. Une étude menée à la Stanford University a révélé que la prise de cours d'études ethniques améliorerait à la fois les résultats scolaires et la fréquentation des lycéens au risque de décrochage scolaire. En outre, les accusations selon lesquelles les études ethniques alimentent le ressentiment et la division ne sont pas fondées (Ware 2017).

L'interdiction des études ethniques en Arizona équivaut à ignorer la proportion hispanique importante de ses étudiant.e.s. Elle était justifiée par les élites politiques par une rhétorique de l'individualisme et de l'égalité des chances, et masquait ainsi une préservation de l'emprise anglo-américaine sur l'histoire, les valeurs et le patrimoine nationaux tout en plaçant simultanément les Mexicain.e.s-américain.e.s à l'extérieur de ces biens publics. L'Arizona a affirmé une forme de non-reconnaissance des récits américano-mexicains qui pouvaient être étudiés à l'école, et a ainsi réaffirmé sournoisement la reconnaissance de la religion civile WASP. Il était facile de voir qu'une forme de haine sous-tendait cette politique, mais elle pouvait être interprétée comme quelque chose de « tolérable » lorsqu'elle était vendue sous la forme d'un libéralisme aveugle à la race. En août 2017, le juge fédéral A. Wallace Tashima a déclaré que « both enactment and enforcement [of HB2281] were motivated by racial animus » et violaient les droits constitutionnels des étudiants (Depenbrock 2017).

S'il ne fait aucun doute que les étudiant.e.s latino-américain.e.s ont de loin le plus à perdre dans la bataille contre l'interdiction des études ethniques, il convient de poursuivre la réflexion sur une ligne tirée d'un journal :

Hispanics make up 61.3% of the Tucson school district (most of which are primarily Mexican American). Tucson doesn't sit very far from the Mexican border, and there are roughly over 200,000 Hispanics living in Tucson. With a demographic that large, shouldn't these students have a right to learn about how their two cultures interconnect? (Anderson 2016)

J'avance que ce droit va dans deux sens. En tant qu'Américain blanc qui a grandi en Arizona, j'étais très conscient que je vivais dans une société avec au moins deux cultures parallèles. La présence de l'espagnol était une réalité quotidienne. Je l'ai entendu tous les jours et je l'ai vu sous l'anglais sur des panneaux bilingues. Pourtant, je sentais que la culture hispanophone était marginalisée. Je suivais mon premier cours sur l'histoire mexicaine-américaine à l'université quand HB2281 risquait de s'appliquer à ce niveau d'études. C'était surtout au Québec, en m'intégrant à la société francophone, où je fus porté à réfléchir plus sérieusement sur mes idées d'identité, de privilège, de statut et d'appartenance, parce que c'était la première fois où je fus amené à adopter une autre lentille. Mon environnement social était mûr pour ces réflexions depuis la première année à l'école. Mon environnement institutionnel, cependant, m'a préparé à maintenir une vision étroite de l'histoire, du patrimoine et de la culture américains. Ma propre blancheur non critiquée a été encouragée de façon « neutre » par mon droit d'être traité « en tant qu'individu » en classe. C'était, je crois, à sa manière une injustice.

La liberté cognitive et l'éducation multiculturelle

La liberté cognitive est défendue dans la constitution américaine sous le premier amendement par la liberté de religion, de parole, de presse et le droit de se réunir. Cet amendement tente également de garantir la neutralité de l'État en s'assurant qu'il n'adoptera pas une religion établie. Les États-Unis n'ont jamais officiellement adopté une religion établie, et les querelles catholiques contre protestants n'influencent plus la conscience collective comme auparavant. Cependant, l'expansion vers l'Ouest dépendait d'une compréhension raciale de ces religions. L'identité américaine qui s'est développée en se comparant à un « Autre » catholique et latino glisse régulièrement dans le vide « neutre » proclamé par le premier amendement. Ce que Pinheiro (2014) décrit comme la première religion civile américaine peut donc être appelée une religion *discrètement officielle*, qui n'est pas légalement sanctionnée mais guide néanmoins le comportement des élites politiques. Cette fausse neutralité n'est-elle pas une contrainte de la liberté cognitive et problématique sur la façon dont la majorité se comprend ?

Mon argument principal postule qu'il existe une Amérique multiculturelle et que les élites politiques lui résistent à l'injustice de tous les citoyens. Dans le cas de HB2281, l'impossibilité d'étudier les autres dimensions de la réalité américaine a imposé l'universalité de l'identité *White Anglo* en Arizona. Sans les possibilités et les outils pour interpréter l'histoire différemment, pour entrer dans un dialogue dans lequel il est possible de devenir plus que juste vaguement conscient de l'Autre (nos compatriotes, en fait), il est fonctionnellement impossible de considérer l'identité blanche et anglophone comme une parmi une multiplicité d'identités américaines. Il est fonctionnellement impossible d'explorer qui nous sommes ou qui nous pouvons être en dehors de la lentille du privilège. Ce qu'une éducation multiculturelle offre aux étudiants, ce sont les outils essentiels pour vivre des formes de citoyenneté et d'appartenance américaines plus ancrées, lucides et significatives. Car non seulement nous comprenons mieux les histoires et les réalités de nos concitoyen.ne.s, mais nous comprenons aussi mieux nos propres histoires et réalités. Ainsi, notre participation à la société et à une communauté politique se voit éclairée par une pluralité de manières d'être, dont confèrent une conscience libérée et une volonté de partager l'identité nationale.

Conclusion

Cet article visait à illustrer les façons dont les politiques américaines rejettent la dimension latino-américaine du caractère et de l'identité nationale américaine. J'ai basé cet argument sur la compréhension de la guerre américano-mexicaine comme un moment critique dans la formation subjective d'un « soi » américain et d'un « Autre » mexicain. Ce moment a atteint la fin du 19e, du 20e et l'aube du 21e siècle pour continuer à façonner comment les sujets hispanophones et anglophones américains sont créés et recréés au moyen de politiques. Ces politiques se justifient par la logique de la citoyenneté libérale et les valeurs néolibérales de la privatisation, de l'individualisme et du raisonnement du libre marché. Ces valeurs abstraites

servent à camoufler les politiques discriminatoires comme étant aveugles à la race, et défendent simultanément un statut privilégié dans l'héritage des citoyen.ne.s américain.e.s. De plus, j'ai brièvement soutenu que le renforcement du *Whiteness* porte atteinte à la liberté cognitive de ceux et celles qui en bénéficient, car il inhibe le potentiel de cultiver des formes de citoyenneté et d'appartenance plus critiques, ancrées, robustes, lucides et significatives. Comme je l'ai dit au début, l'Amérique multiculturelle existe et fleurit encore. Bien que les SB1070 et HB2281 aient depuis été largement abrogés, il reste que les citoyen.ne.s américain.e.s sont responsables de rendre inclusif le « nous » que nos élites politiques représentent. Quant à moi, je vise à rejoindre Héctor Tobar dans l'exploration et la défense d'une *Americaness* bilingue et multiculturelle.

Biographie

Gavin Furrey est originaire de Cottonwood, en Arizona, et est actuellement étudiant à la maîtrise en science politique à l'Université de Montréal.

Références

Anderson, Julia. "Why You Should Care About House Bill 2281." *The Odyssey Online, The Odyssey Online*, 17 Oct 2019, www.theodysseyonline.com/what-is-house-bill-2281-and-why-should-you-care.

Araiza, Claudia. "More Latinos Earned Degrees This Past Decade Than Any Time In History." *The Daily Chela*, 12 Jan 2020, www.dailychela.com/latinos-college-degrees/.

Benjamin, Jeff. "Latin Music Is Now More Popular Than Country & EDM In America." *Forbes, Forbes Magazine*, 4 Jan. 2019, www.forbes.com/sites/jeffbenjamin/2019/01/04/latin-music-in-2018-album-song-sales-consumption-buzzangle-report/#25f11ca45add.

Dauvergne, Catherine. "Making People Illegal: What Globalization Means for Migration and Law." *Amazon, Cambridge University Press*, 2009, www.amazon.com/Making-People-Illegal-Globalization-Migration/dp/0521719283.

Deppenbrock, Julie. "Federal Judge Finds Racism Behind Arizona Law Banning Ethnic Studies." *NPR, NPR*, 23 Aug. 2017, www.npr.org/sections/ed/2017/08/22/545402866/federal-judge-finds-racism-behind-arizona-law-banning-ethnic-studies.

ESTES, NICK. *OUR HISTORY IS THE FUTURE: Standing Rock versus the Dakota Access Pipeline, and the Long... Tradition of Indigenous Resistance*. VERSO, 2020.

"Hispanics in the US Fast Facts." *CNN, Cable News Network*, 6 Mar. 2019, www.cnn.com/2013/09/20/us/hispanics-in-the-u-s-/index.html.

“The Impact of SB 1070: Usurping the Federal Government’s Ability to Set Enforcement Priorities.” American Immigration Council, 20 July 2016, www.americanimmigrationcouncil.org/research/impact-sb-1070-usurping-federal-government%E2%80%99s-ability-set-enforcement-priorities.

Jensen, Brandy. “Race Erased? Arizona’s Ban on Ethnic Studies .” *Counterpoints- Contemporary Issues in the Sociology of Race And Ethnicity*, vol. 445, Peter Lang AG, 2013, pp. 81–100.

Kay2020-01-21T22, Jeremy. “Netflix Spanish-Language Strategy Reversed Latino Membership Drop in 2019 (Study).” *Screen*, 21 Jan. 2020, www.screendaily.com/news/netflix-spanish-language-strategy-reversed-latino-membership-drop-in-2019-study/5146384.article.

Kelly, Nataly. “Will Spanish Help You Reach the U.S. Hispanic Market? It Depends.” *Harvard Business Review*, 2 Nov. 2014, hbr.org/2014/02/will-spanish-help-you-reach-the-u-s-hispanic-market-it-depends.

Krogstad, Jens Manuel, and Luis Noe-Bustamante. “7 Facts for National Hispanic Heritage Month.” *Pew Research Center*; *Pew Research Center*, 14 Oct. 2019, www.pewresearch.org/fact-tank/2019/10/14/facts-for-national-hispanic-heritage-month/.

Pinheiro, John C. “The Mexican-American War and the Making of American Identity.” *OUPblog*, 1 Oct. 2014, blog.oup.com/2014/04/mexican-american-war-making-american-identity/.

State of Arizona. Senate. Senate Bill 1070. 49th Legislature. 2nd Regular Session. 2010, azleg.com.

State of Arizona. House of Representatives. House Bill 2281. 49th Legislature. 2nd Regular Session. 2010, azleg.com.

Tobar Héctor. *Translation Nation: Defining a New American Identity in the Spanish-Speaking United States*. Riverhead Books, 2006.

Ware, J. Gabriel. “Ethnic Studies Courses Break Down Barriers and Benefit Everyone-So Why the Resistance?” *Yes! Magazine*, 23 Mar. 2017, www.yesmagazine.org/social-justice/2017/03/23/ethnic-studies-courses-break-down-barriers-and-benefit-everyone-so-why-the-resistance/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A%2Byes%2Fmost-recent-articles%2B%28YES%21%2BMagazine%2BMost%2BRecent%2BArticles%29.

